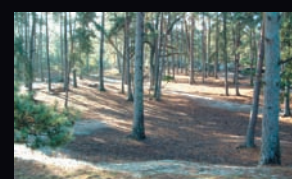


Atlas des paysages de Seine et Marne



Légende de la carte des paysages

La carte des paysages, dessinée au 1/25 000 aux crayons de couleur, transcrit de manière originale la réalité des paysages seine-et-marnais. La légende s'inspire de la matière cartographiée : le jaune du blé pour les plateaux agricoles, le rouge vif du foyer et des tuiles pour l'habitat ancien... Cette gamme chromatique large, dense et colorée exprime avec finesse les éléments, motifs et figures qui composent les paysages et propose ainsi une représentation tout à fait novatrice du département.

Plateaux agricoles

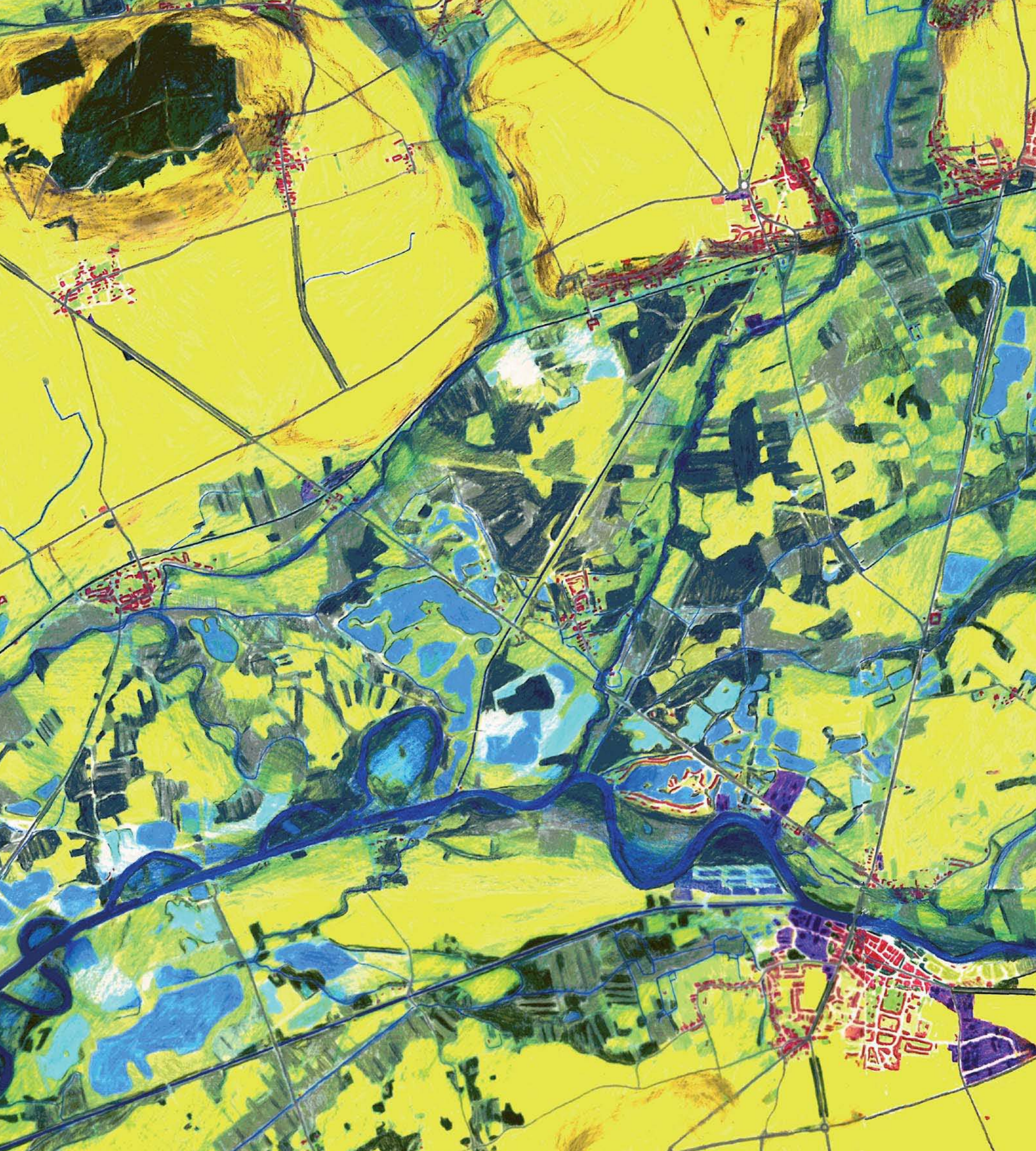
Vallons et vallées

Villes et villages

Bois et forêts



- Grande culture
- Butte ou ligne de crête
- Ferme isolée
- Bosquet
- Alignement
- Route
- Eperon
- Coteau boisé
- Prairie humide, lit majeur
- Ballastière
- Ruisseau et rivière
- Canal
- Maraîchage
- Verger
- Coteau sec
- Vigne
- Carrière
- Aérodrome
- Zone d'activités
- Remblai
- Habitat récent
- Jardin
- Habitat ancien
- Parc et château
- Peupleraie
- Forêt
- Passage TGV
- Carrefour forestier
- Mare et étang
- Chaos



Atlas
des
paysages
de
Seine-
et-Marne

Atlas
des
paysages
de
Seine-
et-Marne



Vouloir le paysage



Vincent Eblé

Président du Conseil général
de Seine-et-Marne

Une multiplicité de paysages compose le territoire seine-et-marnais. Pour la première fois, ses richesses, mais aussi ses fragilités, sont rassemblées dans un ouvrage intitulé *Atlas des Paysages*.

Plus de 25 m² de cartes dessinées à la main, des milliers de photos, des dizaines de croquis, des centaines de textes constituent désormais le socle d'une véritable base de données départementales sur les paysages. Cet ouvrage, concentré d'une infime partie de la multitude d'informations recueillies, permet une lecture du paysage sous un angle géographique bien sûr, mais aussi historique, culturel et sociologique.

A travers la diversité des regards qu'il propose, l'*Atlas des Paysages* permet de comprendre les logiques de territoires, d'interpréter l'identité seine-et-marnaise, d'aménager le présent, de dessiner les projets de demain, en ayant en tête nos actions en faveur du développement durable.

Fruit d'une étroite collaboration entre le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77) et le Conseil général, ce projet résulte aussi de partenariats avec de nombreux intervenants attachés à la question des paysages dans notre département. Les collectivités, le Conseil régional d'Ile-de-France, qui a soutenu financièrement cette opération, les services de l'Etat, qui ont accompagné et enrichi fidèlement la démarche, les représentants de la Chambre d'agriculture et de l'Union des maires, qui ont participé aux nombreux groupes de travail.

L'*Atlas des Paysages*, véritable source de connaissance scientifique, invite à une promenade en Seine-et-Marne au début du XXI^e siècle. Diffusé auprès de nos partenaires et des enseignants, celui-ci permettra à chacun de décrypter et d'appréhender le territoire comme une spécificité, une valeur commune... En deux mots, notre patrimoine.

Bonne lecture.





Dominique Satiat

Président du Conseil d'architecture
d'urbanisme et d'environnement
de Seine-et-Marne

Un « atlas des paysages », l'idée aurait sans doute paru surprenante il y a quelques décennies, alors que les textes législatifs concernant la prise en compte du paysage dans les politiques d'urbanisme, d'environnement, n'existait pas encore, que seule régnait en la matière la notion de site classé, de périmètre de monuments historiques.

La création des CAUE, par la loi sur l'architecture de 1977, dont on fête cette année les 30 ans, marque sans doute un tournant. Bien que le mot paysage n'ait pas été retenu dans l'intitulé de cet organisme, il semble bien que le travail de sensibilisation mené sur ce thème a largement contribué à son apparition dans les débats, les politiques publiques ultérieures.

Le CAUE 77 s'est particulièrement illustré sur le sujet dès ses débuts, qu'il s'agisse des réflexions et documents réalisés concernant les plantations du réseau routier, les espaces publics des cœurs de village, les lotissements et extensions urbaines, les entrées de ville, zones d'activité, etc.

Ainsi, le paysage, parce qu'il permet de globaliser un certain nombre d'enjeux, de sensibilités, de potentiels, a toujours été au cœur de la mission de conseil, de sensibilisation, menée par l'équipe que j'ai l'honneur de présider.

Avec l'élargissement des périmètres et des problématiques vis-à-vis desquels s'exerce cette mission est apparu un manque, celui de documents de synthèse, de cartographies spécifiques, établis à l'échelle départementale. Ces outils devenaient indispensables pour améliorer la qualité des échanges, des diagnostics établis au profit des communes, des services de l'Etat, du département. Le Conseil général, faisant le même constat, a entrepris de pallier cette carence et a pu mener à bien, avec l'aide de bureaux d'études, ce travail que chacun salue aujourd'hui. Il marque une étape supplémentaire dans la mise au point d'outils permettant d'orienter au mieux les décisions d'aménagement de notre département.

Sans doute ne s'agit-il que d'un outil. Mais l'équipe de maîtrise d'ouvrage réunissant Conseil général et CAUE 77 a cherché à ce que cet outil soit clair et simple d'utilisation. Cette simplicité en facilite l'appropriation. Ce dernier mot résume l'essentiel : qu'est-ce que le paysage si ce n'est une création, une culture, un regard qui appartient à chacun mais désigne en même temps un bien commun ?

Sommaire

Préfaces	6
Vincent Eblé, Président du Conseil général de Seine-et-Marne Dominique Satiat, Président du CAUE 77 de Seine-et-Marne	
Genèse d'un projet	12
Paysage	14
Paysages de Seine-et-Marne, d'hier à demain	16
Portfolio	24
Les substrats du paysage	34
Découper les paysages	40
Les types de paysages	42
Atlas des paysages, mode d'emploi	44

Les ensembles de paysages et leurs entités paysagères	46
--	----

301 Buttes de la Goële	48
301 A Buttes de la Goële	
102 Multien	52
102 A Vallée de la Gergogne 102 B Plateau de Trocy-en-Multien 102 C Vallée de la Théroutanne 102 D Piémont nord des buttes de la Goële	
501 Vallée de l'Ourcq	60
501 A Vallée de l'Ourcq	
101 Orxois	64
101 A Vallée du Clignon 101 B Plaines de l'Orxois	
103 Pays de France	68
103 A Plateau de la Goële 103 B Vallées de la Biberonne et de la Beuvronne 103 C Plaine de l'aéroport de Roissy	

502 Vallée de la Marne	74
502 A Lacets de Saâcy 502 B Boucles de Montceaux-lès-Meaux 502 C Boucles d'Esblly 502 D Vallée urbanisée de Chelles-Lagny	
401 Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	84
401 A Rebord de l'Orxois 401 B Rebord de la Brie des étangs	
302 Butte d'Aulnaie	88
302 A Versant nord de la butte d'Aulnaie 302 B Versant sud de la butte d'Aulnaie	
104 Brie des étangs	92
104 A Plateau entre Marne et Petit Morin 104 B Plateau de Rebais et de Doue 104 C Collines de Quincy-Voisins 104 D Plateau de Maisoncelles-en-Brie 104 E Brie de Choisy 104 F Brie de Toulotte 104 G Plateau ondulé de la Brie est	
503 Vallée du Petit Morin	106
503 A Collines du Petit Morin 503 B Petite Suisse briarde	
402 Rebord de la Brie boisée	110
402 A Plateau de Chessy 402 B Brosse et Gondoire 402 C Maubuée et Merdereau	
504 Vallée du Grand Morin	118
504 A Vallée bucolique de La Ferté-Gaucher 504 B Vallée habitée de Coulommiers	
201 Brie boisée	124
201 A Brie boisée de l'Aubetin 201 B Brie boisée centrale 201 C Brie boisée de Notre-Dame	
107 Plateau de Brie-Comte-Robert	134
107 A Plateau de Brie-Comte-Robert	
505 Val d'Yerres	138
505 A Val d'Yerres	
105 Brie de Provins	142
105 A Plateau de Sourdon 105 B Plateau de Léchelle 105 C Plateau central 105 D Plateau de Jouy-le-Châtel 105 E Val d'Aubetin 105 F Val d'Yvron	

108	Plateau de Melun-Sénart	156
	108A Plateau de Melun-Sénart	
106	Brie de Mormant	160
	106A Brie de Mormant	
509	Boucles de la Seine	166
	509A Boucles de la Seine	
202	Brie du Châtelet	170
	202A Massif forestier de la Brie du Châtelet	
	202C Vallée Javot	
	202B Plateau du Châtelet-en-Brie	
506	Val d'Ancœur	178
	506A Val d'Ancœur	
507	Vallée de la Voulzie	182
	507A Vallée de la Voulzie	
109	Plaine de Bière	186
	109A Plaine de l'Angélus	
	109B Ru de Rebais	
	109C Plaine de Chevannes	
	109D Rebord de Bière	
513	Vallée de l'Ecole	190
	513A Haute vallée de l'Ecole	
	513B Basse vallée de l'Ecole	
601	Massif de Fontainebleau	196
	601A Plaine forestière	
	601B Plateau forestier	
	601C Rochers	
	601D Fontainebleau, la ville clairière	
	601E Les Trois Pignons	
	601F Versants forestiers	
403	Montois	208
	403A Montois de Donnemarie-Dontilly	
	403B Côte orientale du Montois	
	403C Rebord du plateau de la Brie	
508	Bassée	216
	508A Vallée de Montereau	
	508B Bassée agreste	
404	Rebord du Sénonais	222
	404A Versant de la Bassée	
	404B Versants de l'Yonne et de l'Orvanne	
514	Vallée de l'Essonne	228
	514A Vallée de l'Essonne	

111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	232
	111A Gâtinais de Maisoncelles	
	111B Gâtinais des clairières	
405	Gâtinais de Voulx	238
	405A Gâtinais de Voulx	
512	Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	242
	512A Vallée du Loing	
	512B Vallée du Betz	
	512C Vallée du Fusain	
110	Plateau du Gâtinais d'Egreville	248
	110A Plateau d'Egreville	
	110B Plateau de Chevry-en-Sereine	
	110C Forêt de Nanteau	
511	Vallée du Lunain	254
	511A Vallée du Lunain	
510	Vallée de l'Orvanne	258
	510A Vallée de l'Orvanne	

Index des ensembles	262
Index communal	263
Bibliographie	272

Code couleur utilisé

	plateau cultivé
	plateau boisé
	butte
	rebord de plateau
	vallée
	forêt

Démarche et acteurs

A l'aube du nouveau millénaire, l'idée de décrire et de cartographier l'intégralité et la diversité des paysages de Seine-et-Marne est née d'une intuition utopique, apparue au même instant chez les ingénieurs de la Direction des infrastructures routières départementales du Conseil général et les paysagistes du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77), qui, ensemble, partageaient un même regard sur les richesses méconnues d'un territoire aux mille visages. Les premiers, imprégnés par l'héritage d'un patrimoine routier incarné par la puissance évocatrice des plantations d'alignement qui strient encore aujourd'hui les plateaux de la Brie, avaient à cœur d'esquisser, à l'occasion des routes en construction, les contours de paysages contemporains, parfaitement insérés dans leur environnement.

Les seconds comprenaient, avant d'autres, la nécessité de révéler la beauté de ces vastes paysages agricoles, qualifiés à tort « d'ordinaires », qu'une urbanisation diffuse et insidieuse avait trop longtemps considérés comme de simples réserves foncières.

A l'échelle de la Seine-et-Marne, il était évident qu'une telle ambition impliquait non seulement une approche partenariale associant les représentants des principales institutions départementales, mais aussi un engagement dans la durée d'une démarche structurée.

En janvier 2001, l'Assemblée départementale approuvait donc le cadre de l'*Atlas des paysages de Seine-et-Marne* et décidait de se doter d'un outil pérenne de connaissance, de mémoire et de projet auquel elle assigne quatre objectifs complémentaires :

- fournir aux élus et aux aménageurs un document de synthèse qui identifie la nature, les richesses, les fragilités et les dynamiques des différents paysages de Seine-et-Marne et qui explicite leurs particularités et leurs spécificités ;
- établir un cadre partagé de propositions visant à renforcer l'image du département à travers la préservation des sites et paysages, et l'accompagnement de leur évolution ;

- mettre en valeur l'identité départementale ;
- constituer la couche « paysage » du Système d'information géographique (SIG) du Conseil général.

Maîtres d'ouvrage, assistants à maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre ont, pendant plus de cinq ans, enrichi ce projet placé sous la responsabilité de plusieurs instances de suivi :

- **Le groupe de pilotage**, présidé par des conseillers généraux et réunissant les partenaires (services de l'Etat, services du Conseil régional, services du Conseil général, Union des maires, Chambre d'agriculture, Parc naturel régional du Gâtinais français, CAUE 77), a eu pour mission de valider les orientations, la méthodologie et les principales étapes du projet.

- **Le comité technique**, composé de représentants des partenaires, a été chargé du suivi et de l'évaluation du travail des bureaux d'études extérieurs. Son rôle a été déterminant dans le succès de cette opération et il convient tout particulièrement de remercier ses principaux membres :

au sein des services de l'Etat

Claire Alliod (Paysagiste conseil) et Philippe Treillard pour la DDE

William Hayon, Jacques Dauphin, Jean-Luc Cabrit pour la DIREN

Marc Gérault pour le SDAP

Céline Maurer pour l'ONF

au sein des services et des organismes associés à la Région d'Ile-de-France

Anne-Sophie de Kérangal pour le Conseil régional

Corinne Legenne pour l'IAURIF

Danièle Sauterel pour l'AEVRIF

au sein du Parc naturel régional du Gâtinais

Lucie Le Chaudelec

au sein des services du Conseil général

Magali Charmet pour la DEE

Nathalie Ensergueix pour la DAP

Jean-Charles Eeckhout pour la DDT

Alain Divry et Philippe Moussière pour la DIRD

- **L'équipe de projet**, articulée autour du binôme initiateur constitué des deux chefs de projet – Bertrand Deladerrière, paysagiste et directeur adjoint pour le CAUE 77, et Laurent Mailliet, chargé de mission paysage et sous-directeur adjoint des politiques routières pour la

DIRD, assistés par Claudie Reynaud-Lejeune, ingénieur chargée du SIG à la DIRD – a eu la responsabilité de l'animation de l'ensemble de l'opération. Cette équipe s'est appuyée, par ailleurs, sur plusieurs personnes ressources au sein des services du Conseil général :

Noëlle Chauvet, assistante à la DIRD
Sandrine Rochereau et Gwenmaël Guibé, techniciens SIG à la DIRD
Denis Asselin pour la Mission SIG
Florence Labigne et Murielle Giland pour la Direction de la Communication

● **Tout au long de la démarche, deux assistants à maîtrise d'ouvrage paysagistes**, reconnus pour leur approche professionnelle des « grands paysages » – qu'ils enseignent –, ont été les véritables référents méthodologiques de la maîtrise d'ouvrage. A travers leurs écrits propres et leurs regards sur les contributions des paysagistes maîtres d'œuvre, ils ont, en permanence, apporté la profondeur de leur réflexion et ont veillé à la cohérence et à la qualité de l'*Atlas des paysages* :

Alain Freytet, véritable précurseur de la démarche et auteur de la méthodologie retenue lors de l'étude conduite pour le compte de la DDE sur la Brie boisée en 1998, et élargie à l'ensemble de la Seine-et-Marne, s'est associé pour la production des outils pédagogiques à Claude Chazelle.

Michel Collin, associé à Monique Chauvin (documentaliste) et Pascal Chevallier (géographe et infographiste) du cabinet Vue d'Ici, qui a réalisé une première étude de préfiguration et la synthèse des travaux des bureaux d'études.

● **Trois cabinets de paysagistes maîtres d'œuvre**, choisis à l'issue d'un appel d'offres européen, ont été les véritables artisans de l'*Atlas des paysages*. En effet, sur la base d'un cahier des charges commun particulièrement strict, garant de l'homogénéité du traitement de l'information, ils ont eu la lourde tâche d'arpenter la Seine-et-Marne et d'en décrire et dessiner la totalité des paysages :

Atelier TICH0

Laure-Agnès Bourdial et Joël Chatain, paysagistes
Jean-Pierre Thoretton, architecte du patrimoine

Atelier de paysage Claude Chazelle

Claude Chazelle, paysagiste
Thierry Bedu, plasticien de l'environnement
Alain Boëmare, géographe

Horizon 2015

Jean-Pierre Carette et Francis Thilliette, paysagistes
assistés de Jocelyne et Abdel Dabssi, paysagistes

Après deux ans et demi de travail, sur le terrain et les planches à dessin, des dizaines de réunions de calage avec les partenaires du projet, plus 1 000 pages de rapports techniques (inventaire, descriptions, propositions) au format A3 sont rédigées, 35 cartes originales de représentation paysagère sont dessinées, formant un ensemble inédit de près de 25 m², et des milliers de photos sont effectuées, constituant ensemble la base de données de l'*Atlas des paysages de Seine-et-Marne*.

Le présent ouvrage est, pour l'essentiel, fondé, pour les chapitres relatifs à la description des entités paysagères, sur la synthèse des rapports d'études réalisés par Michel Collin et Vue d'Ici. Alain Freytet, pour les aspects relatifs aux substrats du paysage et ses précieux conseils sur la cartographie, ainsi que Marc Gérault, pour sa contribution sur la place des grands domaines dans les paysages de Seine-et-Marne, ont également enrichi le propos de ce document.

Ce livre a finalement pour ambition de restituer l'essentiel d'une aventure collective de connaissance, dans un langage simple, à tous ceux qui souhaitent découvrir, mieux connaître, préserver ou enrichir les paysages seine-et-marnais de demain. ■■

Paysage

« Le paysage n'est pas un art, le paysage n'est pas une théorie. Le paysage n'est pas une technique. Il n'y a pas de paysage. Il y a des paysages, des jardins et des parcs, des places, des cours, des boulevards, des squares, des collines, des vignes et des champs de lavande. Il y a la maison où l'on naît et la langue que l'on parle. Il y a une culture fragile et tenace à la fois... celle des paysages. »

Alexandre Chemetoff, 1981

La première définition du paysage, celle du dictionnaire, met en avant ce que l'on voit, se réfère à une « objectivité », un regard embrassant une portion de territoire. La photographie peut apparaître comme sa transcription la plus directe, un simple enregistrement. Ce regard qui tente d'en voir le maximum avec le plus de netteté possible a été très sollicité par les géographes. Les progrès de la cartographie, de l'expression graphique, ont été réalisés en appui de cette discipline. Que voit-on ? d'où le voit-on ? quels éléments restent masqués ? comment peut-on les représenter ? les communiquer ? Cependant, ce regard reste conditionné par la culture qui va orienter les choix, de points de vue, de cadrage, notions à relier à celle de perspective, de tableau.

Le regard ne peut s'abstraire des sentiments, de « l'esprit du temps ». Des notions à relier à la mémoire, dont l'empreinte est en quelque sorte proportionnelle à la durée durant laquelle le territoire, la culture se sont façonnés dans un va-et-vient continu, l'équivalent d'un spectacle. « *Les paysages sont largement des survivances du passé. Des horizons révolus se dessinent, se recréent, pour nous, à travers les spectacles offerts, la terre est, comme notre peau, condamnée à conserver la trace des blessures anciennes.* » Fernand Braudel

La sensibilité au paysage n'est pas figée, elle apparaît, se renforce, s'amenuise, réapparaît, différente, modifiée par le temps. Le paysage et sa perception s'inscrivent donc dans des dynamiques, accordées ou non. Sans doute la configuration des paysages ne se renouvelle pas au même rythme que la culture. Un décalage peut être ressenti, faisant que la société ne se reconnaît pas dans les territoires qu'elle génère. Mais, à quelques décennies près, n'y a-t-il pas une sorte d'équilibre s'établissant entre perception et organisation du réel. « *Il existe sans doute une harmonie mouvante entre ce que la Terre devient et notre mode d'appréhender ces modifications. C'est la même société qui construit son territoire et dans le même temps qui donne le regard et les moyens d'appréhension de la Terre à ses habitants.* » Pierre Sansot

Dans tous les cas, il y a création d'identité dans le paysage, s'accumulent des signes, des indices qui permettent à l'individu, à la société de se donner des repères, d'exprimer des valeurs. Bien sûr, ce sont davantage les paysages du quotidien que les points de vue labellisés des guides qui participent à cette construction. Et c'est, sans doute, parce qu'ils nous parlent de notre cadre de vie que les paysages suscitent aujourd'hui un intérêt renouvelé. Celui-ci est d'autant plus fort que les dynamiques engagées paraissent importantes, comme c'est le cas aujourd'hui en Seine-et-Marne. ■

Bord du Loing à Saint-Mammès
Paysage entièrement construit par l'homme au bord du Loing. Le charme opère. De quoi est-il constitué ? Une lumière d'hiver, des maisons, leur reflet dans l'eau, des péniches, un homme qui s'affaire, les peintures que Sisley nous a laissées, le souvenir de ses toiles vues dans les musées, la chanson d'un marinier...



Paysages de Seine-et-Marne, d'hier à demain



Vue sur la vallée de la Seine et Bois-le-Roi depuis Chartrettes
Un paysage humanisé depuis longtemps car tellement favorable, face au sud et à l'abri des vents d'est. La Seine semble descendre vers Paris au milieu des jardins.

Paris, si proche... Le périmètre actuel du département raconte une histoire politique, culturelle, celles des anciennes régions, des évêchés démantelés à la Révolution. A l'origine, deux régions se partagent le territoire seine-et-marnais, deux pouvoirs : pouvoir royal qui s'installe au cœur du pays de France, à Melun puis à Paris, pouvoir des ducs de Champagne qui contrôlent l'est du Bassin parisien. Ce département correspond donc à une frontière, mais peut-être est-ce marginal dans l'histoire : les facteurs d'identité les plus profonds sont sans doute à chercher dans cette appartenance précoce au domaine des capétiens, dont la dynastie mettra en place le royaume de France. A partir de ce terroir francilien, de ses villes, se déterminera, se construira, l'idée de nation française. Paris devient

la capitale du royaume et l'édification du Louvre, entre 1190 et 1202, en représente le symbole. Avec 200 000 habitants au début du XIV^e siècle, Paris se situe très loin devant Florence, Venise, Milan ou Londres.

Cette concentration de population a des effets géographiques importants et détermine l'évolution de la périphérie rurale. Une influence à tous niveaux : cultures maraîchères et fruitières, viticulture, produits laitiers, etc. La proximité de Paris va accélérer le passage à la grande exploitation fermière sur les terres de propriétaires non-résidents. Ce rôle des non-résidents n'est pas sans conséquence sur le développement urbain et l'organisation des campagnes : les centres urbains, Melun et Meaux notamment, sont délaissés au profit de Paris, un mouvement qui n'a cessé que depuis peu.

Aujourd'hui, Paris est devenu une mégapole de niveau mondial. Le territoire seine-et-marnais assume cette proximité, ce nouvel horizon auquel il participe : d'un développement prenant en compte des enjeux sans cesse élargis.

Campagnes urbaines

Malgré la proximité de Paris, les paysages seine-et-marnais restent encore profondément ruraux. Agriculture et forêt couvrent 80 % de la surface, et les paysages s'y ordonnent d'une façon qui remonte aux origines de l'agriculture : vastes plaines cultivées sur les meilleurs sols de plateaux, couvert forestier sur les sols ingrats ou trop humides, clairières cultivées, prairies ou boisements dans les vallées. Le constat est simple : l'activité agricole est à l'origine de l'essentiel des formes bâties et paysagères du département. La liste de tout ce qui peut se rattacher à cette mise en valeur des terroirs est immense. Pourquoi un tel impact, une présence aussi forte ? D'abord, parce que la géographie était favorable : de vastes étendues de sols limoneux fertiles, de l'eau facilement disponible, des voies de communication avec la capitale dont le développement nécessitait un ravitaillement sans failles. Depuis l'époque néolithique, l'homme a construit, amélioré sans cesse ses activités agricoles, pour intégrer les progrès techniques, agronomiques, s'adapter aux demandes, gérer et valoriser les terroirs. Ce travail, ces améliorations sont à l'échelle de l'histoire. D'abord la création du domaine agraire : défrichements, creusements d'étangs, de mares, de puits, créations de chemins, de talus, de fossés, plantations de haies. Dans le même temps, les villages se constituent au plus près des espaces mis en valeur, à la croisée des chemins qui mènent

Paysages de Seine-et-Marne d'hier à demain

aux plaines agricoles. La forme des villages est déterminée par celle des champs proches. Le bâti rural est une résultante de l'activité agricole.

Les progrès, les mutations de cette agriculture sur la longue durée sont considérables. Quelques repères : la colonisation romaine permet d'étendre, d'améliorer la desserte des grands domaines existants, de 2 000 hectares parfois au nord du département ; le Multien est déjà une terre à blé. Les grandes abbayes parisiennes s'étendent à partir de l'époque mérovingienne, défrichent de nouvelles terres, développent la pisciculture sur les plateaux. Cisterciens, Prémontrés puis Hospitaliers voient leur patrimoine augmenter suite aux donations royales et seigneuriales, généreuses aussi pour le chapitre des églises. Ayant participé activement aux campagnes de défrichements des parties marécageuses de la Brie et du Gâtinais, les Cisterciens s'implantent par exemple à Barbeau, Cercanceaux, Preuilly, Jouy.

Ces domaines se signalent par l'implantation à l'écart des villages, parfois accompagnée d'un véritable remembrement des terres, lié en particulier à la pratique de l'assolement triennal. Leur centre de gestion prend la forme de granges monastiques ou de maisons fortes.

Le premier âge féodal, avec l'apparition de la « seigneurie châtelaine », transforme la physionomie des campagnes. Une nouvelle organisation sociale voit la multiplication des châteaux : à la fois fortification, résidence seigneuriale et centre d'exploitation domaniale. Parallèlement s'organise le réseau des paroisses. Sous l'action des seigneurs laïcs et ecclésiastiques, l'habitat rural se fixe en villages organisés autour du château et de l'église, lieux majeurs des campagnes au XI^e siècle. Dans des paysages de champs ouverts, les villages sont resserrés au centre des parcelles laniérées groupées en faisceaux, avec des terroirs soumis à un régime agraire particulier reposant sur la pratique de l'assolement forcé et de la vaine pâture. La fin du Moyen Âge, marquée par la peste, voit une grande part des terres changer de main, la disparition de nombreux grands domaines, l'apparition de gros laboureurs indépendants, l'affaiblissement des communautés villageoises.

A la fin du XVIII^e siècle les terres se répartissent entre 1/5 aux laboureurs, 1/5 à l'Eglise, 1/5 aux bourgeois et 2/5 à la noblesse de cour. Ces mutations permettent l'arrivée de capitaux, l'envie de faire évoluer les pratiques, d'améliorer les rendements. La Brie fournit 50 % du foin nécessaire à la capitale, 100 % de l'avoine. Les intendants encouragent le blé, découragent la vigne. Le développement de la métallurgie



Val d'Ancœur
Vieux pont dans le parc
du château de Vaux-le-Vicomte.



Machault
L'agriculture a donné et donne
toujours son caractère
à l'essentiel des villages.
Elle fonde une grande part
de leur patrimoine
architectural et paysager,
ancien et contemporain à la fois.



Montigny-Lencoup
Même doux, le relief de rebord
offre des situations de belvédère
sur l'espace de la vallée
dans sa totalité. Le sentiment
d'immensité repose à la fois
sur le dégagement du sol par
les vastes parcelles de culture
et sur la possibilité, pour
le regard, de voler, en passant
sur les ondulations douces
et amples du relief, vers la Seine
en contrebas.



pour l'armement entraîne la multiplication des forges ; on y fabrique aussi des charrues, mieux adaptées que l'araire pour le travail de sols limoneux et lourds. Les rendements s'accroissent. Les moulins à eau se multiplient.

La Révolution se traduit par la disparition des communautés villageoises au profit de quelques grands domaines et des laboureurs qui rachètent les terres des communaux.

Le XIX^e siècle voit le déclin de la vigne avec la concurrence des vins du Midi et la crise du phylloxéra (10 000 hectares en 1886, 500 hectares en 1929). Les étangs sont supprimés, les terres drainées, de nouveaux engrais apparaissent, la culture de la betterave se répand (500 hectares en 1812, 40 000 en 1952). La proximité de Paris, relié par train, donne des débouchés pour des cultures spécialisées (fleurs coupées), des élevages (produits laitiers). Avec la mondialisation des échanges, on assiste à un mouvement inverse durant la seconde moitié du XX^e siècle : quasi-disparition de la culture de la rose qui avait marqué certains paysages (secteur de Grisy-Suisnes), réduction du cheptel.

L'exode rural, qui débute vers 1860 et s'accélère après 1890, aboutit à un renouvellement profond de la population. Polonais, Tchèques, Belges, Italiens s'installent dès que l'industrie et un déséquilibre démographique offrent des

opportunités d'emploi, de reprise. La multiplication et l'augmentation de la puissance des engins agricoles, les progrès agronomiques, la politique agricole européenne, produisent à partir des années 1950-1960 des gains considérables de rentabilité qui engendrent de nouvelles évolutions dans la structure des exploitations et nécessitent des remboursements. Ces évolutions, comme toutes celles qui ont précédé, ont leur traduction spatiale, se « voient » dans le paysage.

Des paysages qui continuent donc, pour l'essentiel, d'être soumis à la dynamique agricole, tant que leur capacité d'adaptation est maintenue, et que la ville n'exerce pas une pression trop forte et parvient à restreindre son appétit d'espaces faciles à urbaniser.

L'eau, essentielle et abondante

L'appellation du département fonde une identité marquée par les voies d'eau. Mais elle doit être précisée, complétée : il y manque l'évocation d'un réseau hydrographique à la fois très étendu, varié, avec tout ce que l'homme a construit pour modifier et prolonger ce réseau : canaux, bassins, étangs, fossés, mares, etc. L'aménagement permanent, « lourd », de la Seine et de la Marne, essentiellement pour des raisons de navigation, de fourniture d'énergie, est à l'origine des paysages de vallée. Ce phénomène se retrouve à toutes les échelles :

De gauche à droite
Saint Loup-de-Naud, à flanc de coteau, entre fond de vallée inondable et plaine agricole sur le plateau.

Jardins de Vaux-le-Vicomte, ou l'art de la mise en scène de l'eau et des lisières boisées.

Paysages de Seine-et-Marne d'hier à demain



combien de petites vallées ont vu leur paysage se transformer après l'installation d'un moulin, d'une industrie pouvant compter sur cette énergie proche ? De la même manière, sur les plateaux, tout le travail d'aménagement hydraulique au profit de l'agriculture a permis d'emmener l'eau, la stocker ou l'évacuer. Le paysage s'est construit à partir de cette problématique : il a fallu creuser des fossés, des puits, des réservoirs, des mares, élever des digues, dessiner des réseaux de drainage, y compris dans les secteurs forestiers, et, au final, entretenir tous les morceaux d'un même projet que l'on peut désigner d'une formule : la gestion de l'eau. Des problématiques urbaines se sont ajoutées à celles de l'agriculture, de la forêt, permettant de dessiner des morceaux de ville quadrillés de canaux, Crécy-la-Chapelle, Coulommiers, Nemours, Provins, par exemple. Une tradition qui semble revivre dans les villes nouvelles où les surfaces en eau donnent l'ambiance de nombreux quartiers et organisent les trames vertes. La prise en compte des risques d'inondation, de sécheresse, la demande de qualité obligent sans cesse à améliorer, compléter la trame des ouvrages hydrauliques.

L'ordonnement des paysages, au sens le plus global, continue et continuera d'en dépendre, tant que l'eau sera indispensable à d'aussi multiples besoins. C'est l'eau qui

rassemble, crée l'unité d'un territoire, permet des liens, en premier lieu par les vallées.

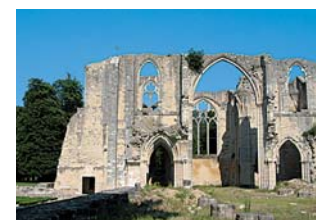
Des lisières comme horizon

Les paysages forestiers sont évidemment les plus anciens, qui recouvrent à l'origine tous les sols sauf les secteurs mal drainés, de marais, les eaux courantes. Les grands défrichements débutent au néolithique, délaissent les sols pauvres, trop sableux, trop difficiles à travailler (engorgement hivernal et difficulté de les drainer). Une grande part de ces forêts deviennent des territoires de chasse, sont aménagés comme tels avec construction de châteaux, de pavillons. Le roi donne l'exemple à Fontainebleau. Les ambiances forestières évoluent en fonction des besoins : chasse, cueillette, production de bois. Jusqu'à la fin du Moyen Age la forêt est le domaine privilégié de l'élevage car les prés sont rares, les plantes fourragères peu répandues. Terrain de pâture, la forêt nourrit les porcs mais aussi les équidés, bovins et ovins qui utilisent en même temps les landes herbeuses, les taillis. La demande de nature à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle transforme le regard porté sur ces paysages et aboutit à leur protection, au moins pour les secteurs jugés « pittoresques ». De nouveaux types de forêts apparaissent au XX^e siècle avec les progrès de la sylviculture (peupleraies des fonds de vallée). Des boisements naturels s'installent là où les vergers, la vigne reculent ou disparaissent (pentes de coteaux).

Ainsi la forêt, très souvent présente ne serait-ce que sous forme d'une lisière à l'horizon, est une des originalités de la Seine-et-Marne en comparaison d'autres secteurs du Bassin parisien, la plaine de Beauce par exemple. Elle donne une diversité, des repères, une orientation à de nombreux paysages qui, autrement, resteraient sans échelle.

Une géologie favorable

La Seine-et-Marne est au deuxième rang national des activités extractives avec 80 % des réserves de matériaux d'Ile-de-France et une centaine de carrières en activité. L'extraction du gypse marque fortement la partie est des monts de la Goële, de même que les gisements de gravier et de sable donnent son caractère à la Bassée, au secteur de Larchant. Dans ces paysages en continuelle mutation, le substrat géologique remodelé fournit les conditions d'un réaménagement de l'espace. Celui-ci se fait principalement



Ruines de l'abbaye du Lys à Dammarie-les-Lys
Un lieu favorable à l'origine grâce à la présence de l'eau.



Chessy, quartier du Val d'Europe
Un urbanisme qui veut renouer avec les paysages urbains traditionnels faits de rues, places, squares.



Bassin dans le parc du Mandinet à Lognes
L'eau comme élément central de la composition urbaine.

De gauche à droite

Meaux

Vue vers l'est depuis le Blamont.

Champagne-sur-Seine

La vallée après la confluence
Seine-Loing.

Précy-sur-Marne

Le canal de l'Ourcq.

au profit d'espaces de nature, de loisirs (trames vertes, espaces naturels sensibles, bases de loisirs). Ainsi, ces lieux deviennent-ils le support d'une activité touristique importante. En même temps, dans la frange ouest du département, cette évolution a permis de créer des respirations largement profitables à l'équilibre des tissus urbains. C'est le cas par exemple des bases de loisirs de Vaires-sur-Marne ou de Torcy, anciennes gravières dont l'étendue vient s'ajouter à l'emprise même de la Marne. Elles sont encadrées aujourd'hui par des zones urbaines à forte densité (Chelles, au nord, Noisiel, au sud) et fournissent les espaces de nature nécessaires à ces agglomérations.

Villes anciennes, villes nouvelles

La trame des villes anciennes, constituée à partir des noyaux antiques, organise encore l'essentiel des paysages urbains seine-et-marnais. On y lit une des périodes essentielles de l'histoire de l'urbanisme en Ile-de-France, le Moyen Age, lorsque se met en place le pouvoir royal et que les villes de la périphérie participent à l'édification de ce pouvoir centralisé. Elles s'étendent à partir des noyaux anciens, encadrées dans leur développement par les ordres religieux, le pouvoir seigneurial. Les soucis de défense dominant, se traduisant par une multiplication des enceintes. La ville de Provins en illustre toute la complexité, mais de



nombreuses autres localités peuvent raconter cet épisode essentiel de l'histoire urbaine. Sites défensifs sur les hauteurs, qui contrôlent des lignes de crêtes, comme Dammartin-en-Goële, Château-Landon, Crécy-la-Chapelle, Coulommiers, Lizy-sur-Ourcq et Nemours. La ville basse de Provins raconte au contraire tout ce que le Moyen Age a su inventer en matière de mise en valeur de cours d'eau. Une eau utile à l'artisanat, au tissage et en même temps qui protège, isole la ville, la transforme en forteresse contrôlant les vallées, leur franchissement.

Dans ces villes denses, resserrées, les espaces publics sont des lieux de processions, de marchés, de fêtes, des places d'armes ; des paysages qui sont aujourd'hui bien reconnus, sauvés parfois in extremis, et valorisés dans les opérations de rénovation urbaine.

Cette trame de villes anciennes connaît peu de transformations avant le XIX^e siècle ; à peine quelques extensions limitées. Plutôt une anémie liée à la proximité de Paris, de Versailles, qui attirent les élites, les capitaux, les énergies. Le changement décisif intervient avec le chemin de fer qui transforme nombre de tissus urbains en banlieues, qui facilite l'accès à des sites naturels appréciés pour leur pittoresque (vallée du Loing, forêt de Fontainebleau). Les vallées s'urbanisent, de nouvelles industries s'installent, des villégiatures

Paysages de Seine-et-Marne d'hier à demain

colonisent les secteurs les plus attractifs (bords de rivière, pentes et sommets de coteaux) fréquentés souvent par des colonies de peintres. Ces tendances se confirment tout au long du XX^e siècle. Les villes anciennes se développent timidement, en comparaison de Paris. L'essor urbain reprend de la vigueur dans les années 1970 avec la création de deux villes nouvelles – Marne-la-Vallée et Sénart – l'aéroport de Roissy, et des infrastructures routières reliant ces secteurs (Francilienne, A 4). Cette nouvelle dynamique transforme les paysages de la frange ouest du département, permet des expérimentations où le paysage devient la matrice de nouveaux quartiers. La façon dont l'eau devient le fil conducteur de certaines compositions urbaines est l'un des principaux acquis de cette nouvelle période.

Des liaisons nombreuses, faciles...

La Seine-et-Marne est un passage obligé pour toutes les voies terrestres ou navigables qui convergent vers la capitale depuis le sud et l'est de la France. C'est là que passaient les rois de France pour se rendre à Reims, les convois de marchands pour rejoindre les foires de Champagne, les armées pour aller sur les frontières. Plus récemment, les lignes ferroviaires, puis TGV, ont commencé à tisser leur toile en direction de l'est, du sud-est. Les infrastructures de transport sont ainsi une des composantes essentielles des



paysages seine-et-marnais : on les emprunte, on les croise, on les voit à l'horizon. C'est à partir de celles-ci que l'on découvre le département sous les angles les plus variés. Cette position privilégiée a motivé une politique départementale de mise en valeur du réseau routier, en particulier un programme de gestion et de replantation d'alignements. Cette tradition de routes plantées, bien à l'échelle des grandes plaines agricoles, renforce une des identités paysagères les plus fortes du département, celle laissée par le réseau des routes royales et des grands domaines. Ce réseau était bordé d'alignements qui s'unissaient dans le paysage aux allées plantées prolongeant les perspectives des parcs et jardins. Des paysages qui apparaissent alors comme très dessinés, organisés. La poursuite du programme de mise en valeur des routes départementales conforte cette identité.

... y compris aériennes

Le phénomène est récent et pourtant il s'impose : l'avion est devenu le moyen de transport privilégié pour les grandes distances. Une invention liée au département : c'est dans le parc du château de Gretz-Armainvilliers que Clément Ader fit voler l'Éole le 9 octobre 1890. Pour la première fois un avion a quitté le sol avec un passager à son bord. Depuis cette date les vols se sont multipliés, les terrains se sont équipés, un aéroport de taille internationale a vu le jour et s'agrandit sans cesse. Les paysages, les architectures, liés à l'aéronautique sont évidemment plus présents dans la partie ouest du département, à proximité des ateliers parisiens où ont été mises au point les améliorations techniques. Un peu plus de cent ans après le vol de Clément Ader, l'étendue des installations aéroportuaires de Roissy, de Réau-Villaroche, ou dans une échelle plus modeste de l'aérodrome de Lognes, en bordure de la Francilienne, rappelle la rapidité stupéfiante de la diffusion de cette invention. Le développement économique du département dépend de plus en plus de ce secteur aéronautique. Il contribue fortement à son image de marque, son identité paysagère, et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle est devenu une vraie porte d'entrée du département. La qualité de son aménagement, de son paysage proche, des voiries qui y mènent, est à évaluer au regard de cet enjeu. Enfin, tous ces lieux forcément dégagés liés à l'aviation sont autant de « clairières » à l'intérieur des tissus urbains existants ou à venir qui, malgré des nuisances sonores intenses, offrent la qualité de leur horizon, de leur ambiance, de leur animation.



Ligne D du RER avant la station Lieusaint-Moissy.

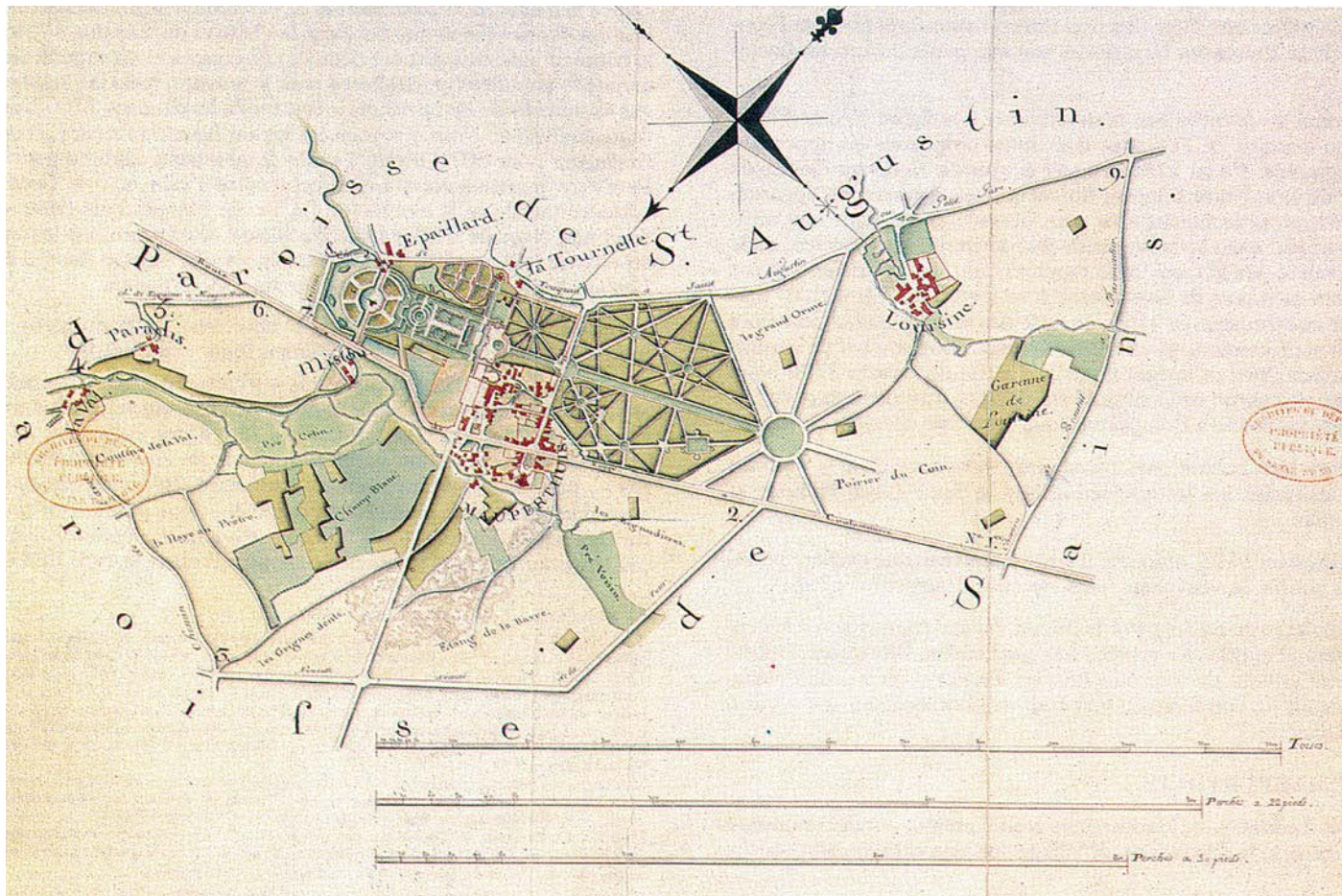


Autoroute A 5
Gare de péage des Eprunes.



Aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle

Plan du parc de Mauperthuis
par Claude-Nicolas Ledoux, 1777.



De l'industrie au tertiaire

La région parisienne fait partie des grands centres européens où s'est amorcée puis développée la révolution industrielle, dès la fin du XVIII^e siècle. Cette révolution a nécessité un approvisionnement nouveau en énergie, des moyens de la produire sur place. La Seine-et-Marne, par son réseau hydrographique, a été très tôt au cœur de ce dispositif tant au niveau de la production (création ou modernisation de nombreux moulins) que du transport (bois en provenance du Morvan par exemple). Cette proximité des sources d'énergie est à l'origine de nombreuses industries dans les vallées. La crise qui a touché une grande part de ces usines, dès la fin des années 1960, a fait basculer durablement les bassins de vie et d'emploi qui y étaient associés en laissant des traces majeures. Des bâtiments, des friches industrielles, les reconversions en cours racontent cette

histoire. Parallèlement, de nouvelles activités industrielles ou tertiaires s'établissent en choisissant d'autres localisations, plus directement liées aux infrastructures routières, aux périmètres de villes nouvelles, voire à la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle. Les plateaux semblent aujourd'hui les lieux préférentiels de ces développements. Les trames végétales qui s'y généralisent ainsi que les nouvelles normes de qualités environnementales les différencient radicalement des anciennes zones industrielles. Certains parcs d'activité en villes nouvelles en fournissent des exemples significatifs.

Parcs, jardins, paysages de loisirs, un patrimoine d'exception

Des massifs forestiers vastes et nombreux, des rivières, des plans d'eau, la proximité de Paris, ont toujours été de puissants

Paysages de Seine-et-Marne d'hier à demain

attraits. Si on n'y réside pas, on vient en Seine-et-Marne pour passer la belle saison, pratiquer la chasse. Les raisons de créer des jardins ont donc toujours été multiples. Résultat : un patrimoine exceptionnel qui participe à l'identité de nombreux paysages seine-et-marnais. Jardins des monastères d'abord, où se sont maintenus les savoirs botaniques du monde antique. Jardins princiers pour les réceptions, les fêtes, lorsque les rois, leurs proches, font aménager les jardins de Fontainebleau, de Montceaux-lès-Meaux, de Pomponne, de Vaux-le-Vicomte. Ces parcs « à la française » se prolongent dans la campagne par des allées plantées, renforçant leur impact dans le paysage.

Les jardins des demeures nobiliaires ou bourgeoises se multiplient à partir du XVII^e siècle ; se distinguant de loin par leurs murs de clôture. Au XIX^e siècle, un style nouveau s'impose, celui des grands domaines ruraux dessinés dans l'esprit des parcs paysagers anglais. La propriété Meunier à Noisiel en est un exemple marquant. Ce siècle voit les débuts de l'urbanisation pavillonnaire, ses étendues jardénées qui modifient radicalement l'aspect des vallées où se répand l'exotisme des essences introduites : cèdre, séquoia, thuya géant, etc. Enfin, sous nos yeux, les villes nouvelles sont l'occasion de compositions à grande échelle dont l'impact paysager est en proportion des surfaces terrassées, végétalisées, donnant à ces ensembles de parcs, jardins, coulées vertes, une envergure jusqu'alors inégalée. L'allée royale à Sénart en est l'un des plus récents exemples.

L'aménagement des forêts pour la chasse à partir de la Renaissance, celle de Fontainebleau en particulier, marque le début d'une extension ininterrompue des espaces de loisirs. Lieu emblématique de l'Ile-de-France, elle fait la démonstration d'une diversité, d'une polyvalence de plus en plus grande pour répondre à de nouvelles demandes : à la chasse, aux sports équestres s'est ajoutée la pratique du vélo, de l'escalade, de la randonnée et de la course d'orientation. Le golf, les sports équestres ont été à l'origine de la transformation d'anciens domaines, d'extension de ces surfaces ; la dénomination « bases de loisirs », inventée par la Région pour qualifier les périmètres où sont proposés différents sports ou activités de plein air, signale l'importance des mutations dans l'organisation du temps libre.

La création du parc à thème Disneyland-Paris a marqué un tournant important dans la vocation touristique de la Seine-et-Marne, et confirmé sa place comme territoire d'accueil de loisirs à grande échelle pour une clientèle non seulement locale, mais aussi internationale.

La Seine-et-Marne, des paysages vivants, actuels, authentiques

En Seine-et-Marne peut se réaliser l'envie d'un cadre de vie conciliant paysages ruraux et proximité de la très grande ville. Il s'agit d'un atout considérable qui semble résumer le mieux ce département dont l'histoire, la géographie, l'identité sont indissociables de la région, de la capitale toute proche. Si l'on peut parler d'un patrimoine paysager exceptionnel par sa richesse, sa diversité, ses contrastes, il faut donner à ce mot de patrimoine une connotation fortement dynamique : sans cesse le paysage a changé, s'est remodelé au gré des nécessités, des transformations socio-économiques encouragées par le contexte parisien.

C'est donc ce caractère vivant, propice à l'innovation qui mérite d'être mis en avant et notamment dans les problématiques paysagères que les projets d'aménagement, de gestion de l'existant, soulèvent chaque jour. Les sujets ne manquent pas, semblent même se diversifier : implantation d'éoliennes, extensions urbaines, création d'espaces naturels sensibles, mise en œuvre de mesures agro-environnementales, etc.

Pour rester fidèle à l'identité profonde du département, à cette authenticité, les paysages de Seine-et-Marne doivent continuer d'être pensés, aménagés en lien direct avec la culture du moment, en être les références. Rester vivants et, par là même, accueillants. ■■



Entre Villemaréchal
et Dormelles



La Seine à Seine-Port



L'Allée royale
Elle relie les massifs forestiers
de Rougeau et Sénart.

Portfolio

Photographies réalisées
par Marianne Féraïlle,
dans le cadre d'une commande passée
par le CAUE 77 en 2006.

Réaliser les trente-cinq photographies de la commande du CAUE 77 a été pour moi un vrai défi. Chaque image devait avoir à la fois une qualité esthétique et un intérêt documentaire indispensables à l'illustration de l'Atlas des paysages. J'ai eu la chance de pouvoir réaliser ce travail sur une année entière, ce qui m'a permis de saisir toutes les nuances des saisons, des camaïeux de brun du cœur de l'hiver jusqu'à la lumière crue du plein été. Je ne peux concevoir la photographie de paysage sans déplacement du photographe qui se confronte ainsi avec un territoire. Toutes les images, réalisées en moyen format 6X9, ont été prises avec une optique fixe semi grand angulaire qui exige une vraie exploration du site. J'ai voulu que dans l'ensemble de la série s'instaure un dialogue entre le ciel et la terre, une façon d'illustrer un propos du paysagiste Michel Corajoud : « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touche », et de mettre en valeur la richesse d'horizons que j'ai découverte en Seine-et-Marne, sur les points hauts, mais aussi partout où la vue se dégage. ■■

M. F.

Marianne Féraïlle

Formée à l'Ecole des Métiers de l'Image des Gobelins et à l'Ecole du Paysage de Versailles, spécialisée dans la photographie des territoires, des paysages, des jardins. Vit et travaille à Ivry-sur-Seine.

Auteur du portfolio et des photographies des pages 16, 20, 48, 52, 64, 68, 74, 88, 92, 118, 134, 142, 160, 166, 196, 208, 222, 232 et 242.

Vue vers l'est et le canal de l'Ourcq depuis la RD 20 en arrivant sur May-en-Multien

Pour la description de nombreux paysages seine-et-marnais, la référence au vocabulaire des Arts plastiques est parfois suffisante : le vert des prairies, le brun de la terre, toutes les nuances du gris et du bleu dans le ciel, le rythme des peupliers, les ombres, les lumières changeantes qui redessinent les premiers plans...





Portfolio

Vue sur Provins depuis la tour de César
Ville haute et ville basse réunies dans le même cadrage. Provins symbolise mieux que toute autre ville en Seine-et-Marne la recherche simultanée de la proximité de l'eau et d'une position défensive sur un éperon.





Portfolio

Vue vers le nord sur Montereau-Fault-Yonne depuis la RD 403 après Ville -Saint-Jacques
La vallée de la Seine dessine au travers des plateaux une vaste artère orientée vers Paris. Elle fédère les paysages et les villes qui se sont constitués sur son cours.





Portfolio

Entre Jutigny et Paroy sur la RD 403

Comme un cadre, les rebords de plateau délimitent et mettent en valeur les surfaces planes qui les prolongent. Ils permettent une découverte privilégiée des étendues qu'ils dominent, ici la vallée de la Seine dans la Bassée.





Portfolio

**Vue vers le sud-ouest et Paris depuis
le bâtiment de la communauté de communes
à Dammartin-en-Goële**

Le ciel parcouru d'avions au-dessus de Roissy-Charles-de-Gaulle raconte la mégapole, dont la Seine-et-Marne est l'une des entrées majeures.





Les substrats du paysage

L'eau et le relief

Le relief est le premier substrat du paysage. Il peut être considéré comme une charpente sur laquelle s'enracinent les autres motifs du paysage.

Le relief de Seine-et-Marne, s'il possède localement une géographie riche et complexe, peut néanmoins se schématiser en quelques grands traits. Cette lecture schématique est nourrie par la genèse même des formes du relief, où la géologie mettra des forces sous ces formes. On peut distinguer trois strates : un plateau incliné, des reliefs en bosse et des reliefs en creux.

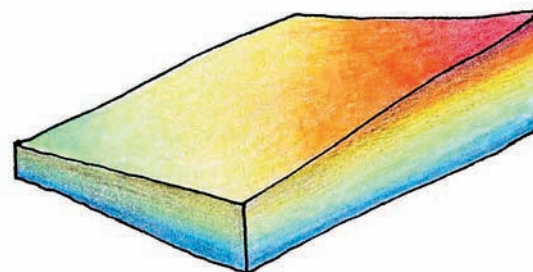
Un plateau de référence

Le plateau incliné penche vers le sud-ouest. Il passe avec une grande régularité de près de 200 m d'altitude au nord-est à moins de 60 m au sud-ouest. Cette inclinaison n'est pas perceptible sur le terrain. Ce plan correspond au plateau de Brie.

Des buttes et un plateau supérieur

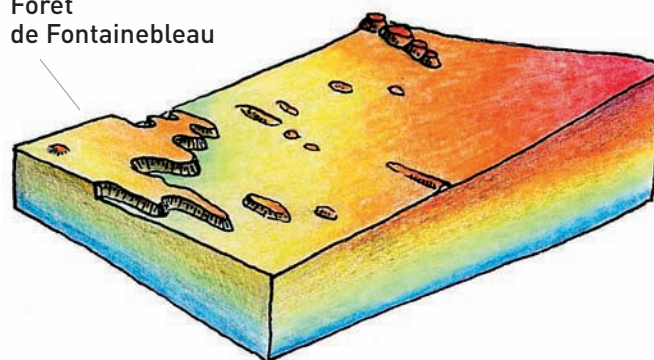
Sur ce plan incliné surgissent deux types de reliefs : les plateaux supérieurs et les buttes. Au sud, on trouve à environ 50 m un plateau régulier : le plateau du Gâtinais, en liaison au sud avec le plateau de Beauce. Vers le nord et l'est, ce plateau se dissèque en d'étranges lanières étirées selon une direction ouest nord-ouest/est sud-est. Cette découpe très particulière laisse des monts et des buttes allongées. Dans le massif de Fontainebleau, les affleurements de grès accentuent cet effet de relief, laissant entre deux buttes de grandes dépressions sèches. Plus au nord, sur la surface du grand plateau de Brie, ces buttes orientées sont érodées et ne subsistent que sous forme de petits reliefs presque effacés. Elles affleurent avec discrétion, imposant par endroits une ample ondulation au plateau. Au nord-ouest du département culmine avec grande vivacité la ligne des buttes de la Goële qui, de façon étonnante, reprend la direction privilégiée des reliefs du massif de Fontainebleau.

Le plateau, socle de la Brie



Buttes de la Goële

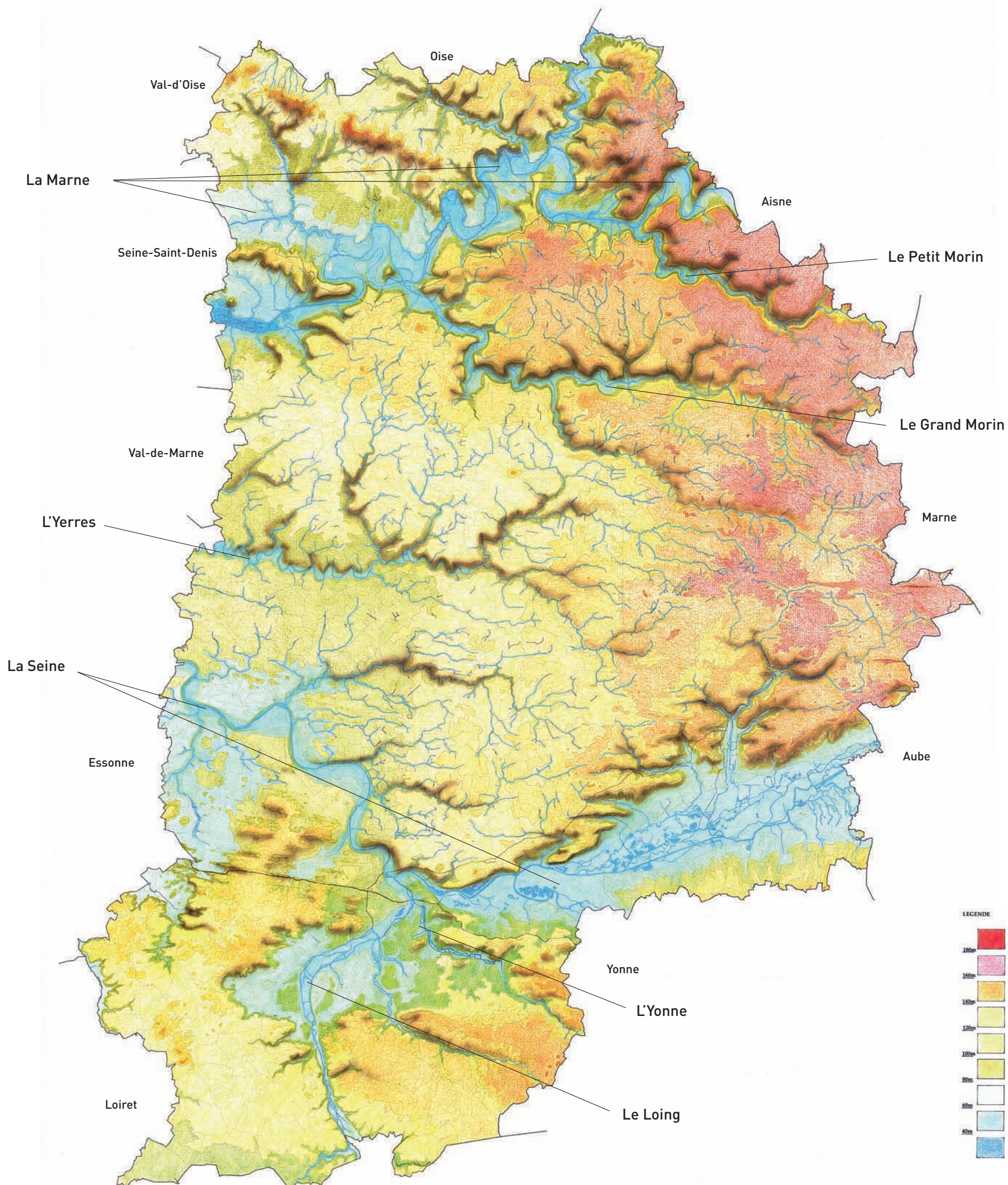
Forêt de Fontainebleau



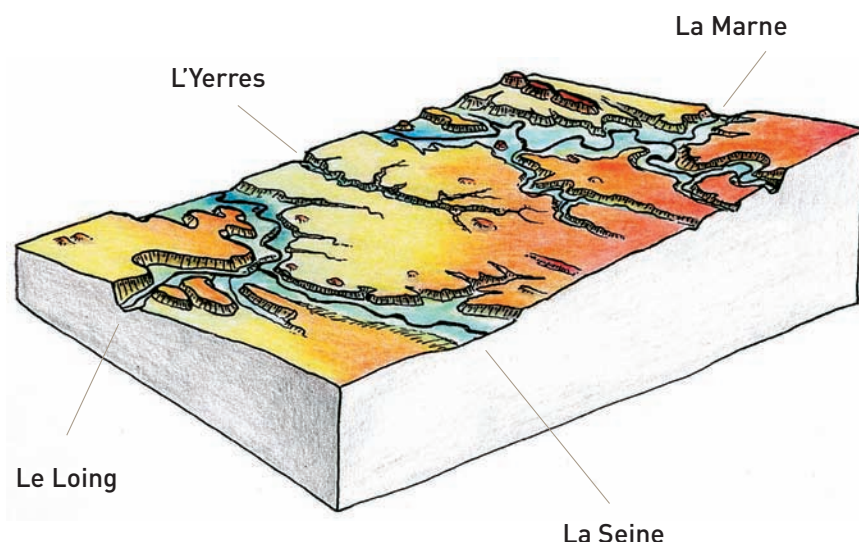
Des vallons et des vallées

Entre ces reliefs en bosse, se creusent des reliefs en creux : les vallons et les vallées. Chaque cours d'eau imprime sa marque, sa signature.

La Seine dégage une large vallée, calibrée en fuseau au sud-est : la Bassée. Le fleuve s'écoule largement en bras multiples dans une large plaine fluviale. Les versants sont franchement dissymétriques : au sud, les rebords du Sénonais descendent en pente douce et massive ; au nord, un grand versant du Montois est entaillé par de nombreux



Les substrats du paysage



vallons courts et marqués. Seule la vallée de la Voulzie s'enfonce dans la masse du plateau de Brie. Passée la confluence avec le Loing, qui entaille le plateau du Gâtinais, la vallée de la Seine change de physionomie en s'encaissant dans des méandres amples et bien marqués : les boucles de la Seine.

Coupant partiellement le département en deux comme un équateur départemental, le val d'Yerres s'encaisse avec volonté dans le grand plateau de Brie. Les méandres vifs, modestes et réguliers se succèdent vers l'est jusqu'à se fondre dans l'immensité du plateau. Quelques rares affluents de la Seine comme le val d'Ancœur et de l'Yerres ou le vallon de la Marsange suivent ce modèle, interrompant la grande tension du plateau.

Au nord, la Marne semble limiter le plateau de Brie. Elle s'y encaisse avec caractère, utilisant des méandres d'une taille intermédiaire entre ceux des grandes boucles de la Seine et les ondulations serrées de l'Yerres. La vivacité de l'encaissement a laissé de nombreuses traces de méandres abandonnés qui donnent à cette vallée un relief original et attachant. Le Grand Morin et le Petit Morin s'enfoncent profondément dans le plateau, qui atteint là ses altitudes les plus élevées. Au nord-est, la vallée de l'Ourcq sépare l'Orxois et le Multien.

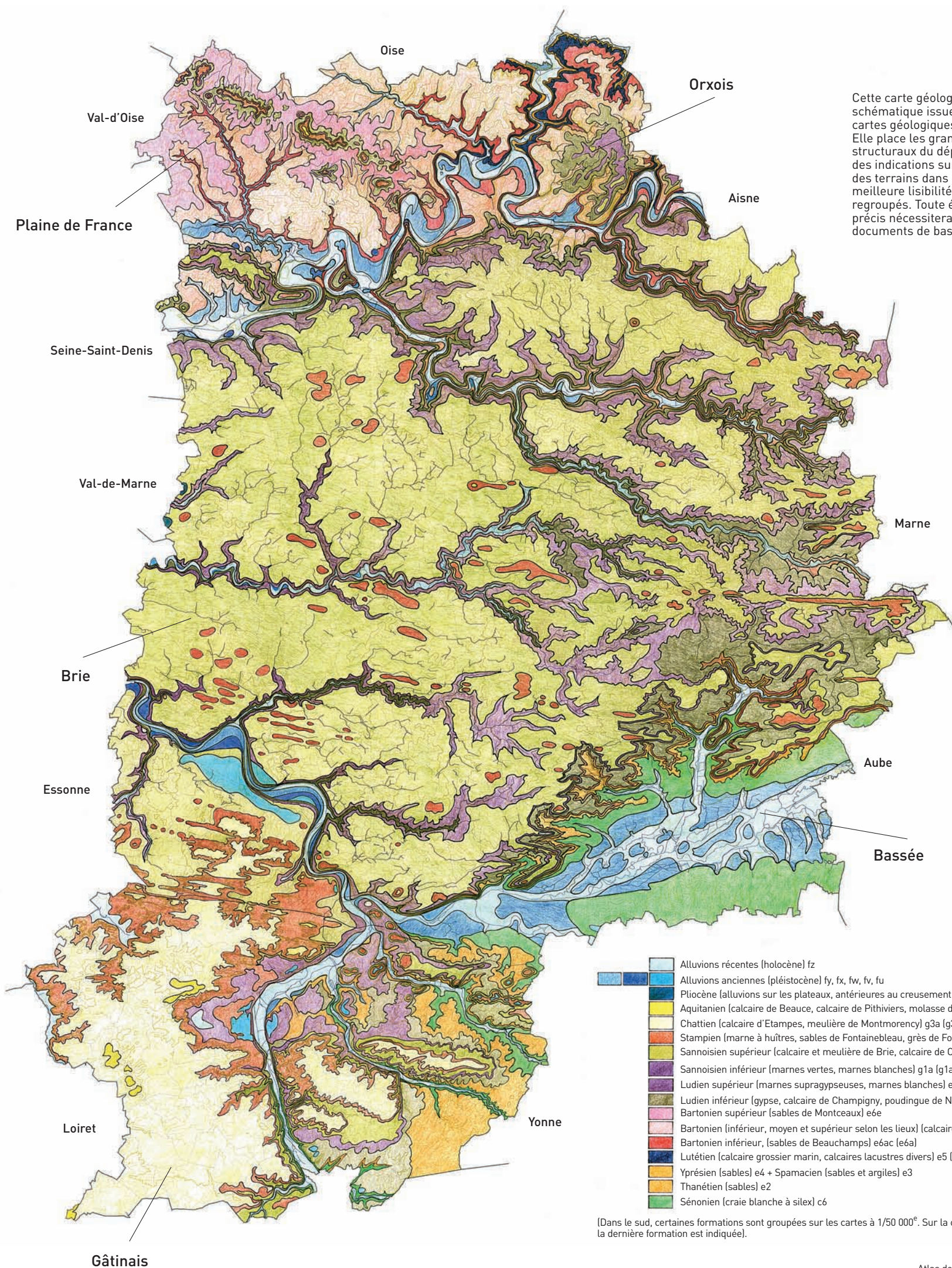
Une géologie complexe

Si la carte du relief décrit les formes de relief, celle de la géologie permet d'en comprendre la genèse et les dynamiques. Ces formes de la terre sont issues de grandes forces qui s'expriment à l'échelle des temps géologiques. La carte géologique permet de lier le temps et l'espace, associant la présence ou l'absence de chaque couche géologique à un étage de l'évolution géologique. Les blocs diagrammes qui l'accompagnent permettent de faire la relation entre l'affleurement des roches à la surface de la terre et la disposition des couches en profondeur.

La Seine-et-Marne se situe dans le Bassin parisien, bassin qui présente une succession de couches sédimentaires emboîtées les unes dans les autres comme une pile d'assiettes. Les couches les plus récentes sont disposées au centre, les plus anciennes à la périphérie. Les grandes structures du relief décrites par la carte du relief correspondent aux grands ensembles géologiques. Ils correspondent à des plateaux armés par une couche sédimentaire dure et cohérente : le socle de craie au sud (en vert acide sur la carte), le plateau du calcaire de Brie (en vert sur la carte) ponctué de nombreuses buttes de sable (rouge brique), le plateau supérieur du calcaire d'Etampes, au sud du département (en jaune clair).

Vestiges des temps géologiques, les buttes témoins, comme les nomment les géologues, témoignent de l'extension passée des plateaux. Elles peuvent comporter l'intégralité des couches sédimentaires, comme sur les buttes de la Goële, ou bien n'avoir conservé que les strates inférieures, comme c'est le cas des petites buttes de sable posées sur le plateau de Brie. Les rivières et la Seine, en entaillant le relief, ont mis au jour les couches sédimentaires intermédiaires.

Si la légende de la carte géologique décrit les dépôts et les conditions dans lesquelles ils se sont formés, il reste une part fondamentale de l'histoire géologique : les temps de l'érosion. Mis à nu par le retrait des lacs et des mers, les dépôts sédimentaires sont soumis aux dynamiques érosives fluviales, marines, éoliennes et périglaciaires. Les séries de blocs diagrammes des pages suivantes illustrent cette histoire, qui voit alterner sédimentation et érosion. ■

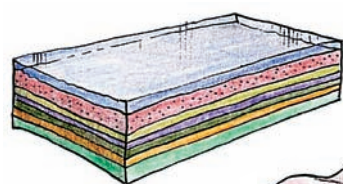


Cette carte géologique est une synthèse schématique issue de la lecture des cartes géologiques au 1/50 000^e du BRGM. Elle place les grands ensembles structuraux du département et fournit des indications sur la succession des terrains dans le temps. Pour une meilleure lisibilité, certains étages ont été regroupés. Toute étude ou tout projet précis nécessitera la consultation de ces documents de base.

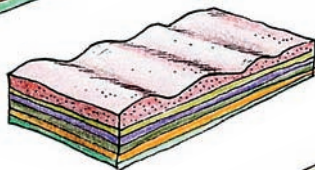
- Alluvions récentes (holocène) fz
- Alluvions anciennes (pléistocène) fy, fx, fw, fv, fu
- Pliocène (alluvions sur les plateaux, antérieures au creusement des vallées) pl
- Aquitainien (calcaire de Beauce, calcaire de Pithiviers, molasse du Gâtinais) g3
- Chattien (calcaire d'Etampes, meulière de Montmorency) g3a (g3, g2c, g2b)
- Stampien (marne à huîtres, sables de Fontainebleau, grès de Fontainebleau) g2ab (g2, g2a)
- Sannoisien supérieur (calcaire et meulière de Brie, calcaire de Château-Landon) g1b (g1c)
- Sannoisien inférieur (marnes vertes, marnes blanches) g1a (g1ab)
- Ludien supérieur (marnes supragypseuses, marnes blanches) e7b (e7c)
- Ludien inférieur (gypse, calcaire de Champigny, poudingue de Nemours) e7a (e7p)
- Bartonien supérieur (sables de Montceaux) e6e
- Bartonien (inférieur, moyen et supérieur selon les lieux) (calcaire de St-Ouen) e6d (e6b, e6)
- Bartonien inférieur, (sables de Beauchamps) e6ac (e6a)
- Lutétien (calcaire grossier marin, calcaires lacustres divers) e5 (e5ab, e5cd)
- Yprésien (sables) e4 + Spamacien (sables et argiles) e3
- Thanétien (sables) e2
- Sénonien (craie blanche à silex) c6

(Dans le sud, certaines formations sont groupées sur les cartes à 1/50 000^e. Sur la carte à 1/100 000^e, seule la dernière formation est indiquée).

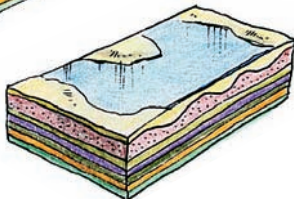
Exemple des monts et rochers du massif de Fontainebleau et de la vallée de la Seine



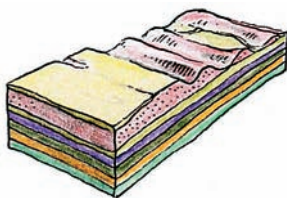
Dans la mer stampienne se déposent les sables de Fontainebleau.



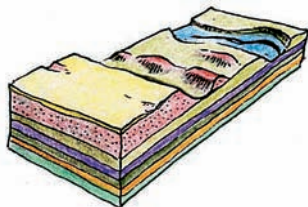
La mer se retire. Les sables, remaniés par le vent, forment de grandes dunes orientées.



Des chenaux d'eau douce apparaissent entre les dunes et, bientôt, un grand lac occupe la région. Il s'y dépose le calcaire d'Etampes. C'est à ce moment que se forment sans doute les grès de Fontainebleau, par cimentation des grains de sable au sommet des dunes recouvertes par le calcaire.



Pendant 20 millions d'années, jusqu'au quaternaire, l'érosion agit doucement. Récemment, à l'échelle des temps géologiques, le climat froid de la période glaciaire permet à l'érosion de dégager en partie le calcaire. Les grès affleurent et protègent le sable situé dessous. Le relief des dunes renaît.

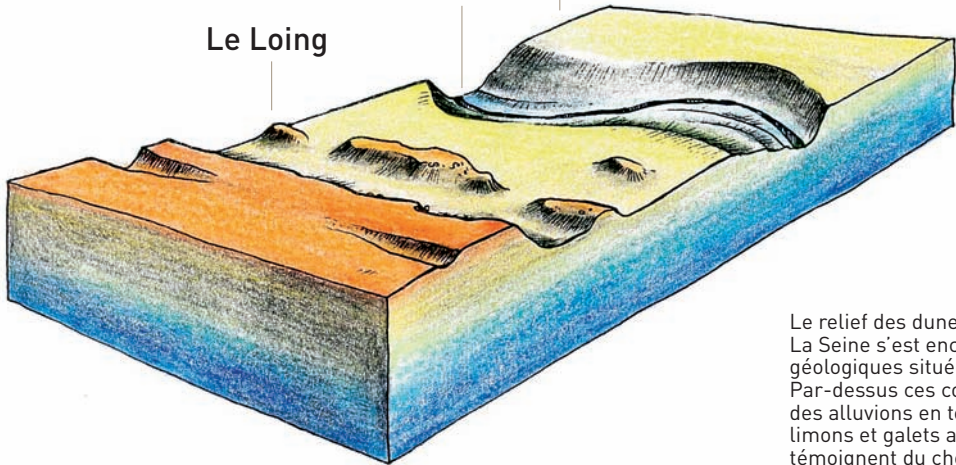


L'érosion se poursuit. La végétation de toundra des périodes froides ne protège que partiellement les sols. Le vent prend en charge le sable et les limons. Les plateaux se recouvrent d'une fine couche de sables soufflés et de limons. Les lanières de sables dominées par les grès se désassemblent, et ne subsistent au nord du massif que des lambeaux de « rochers ». Au nord, l'ancêtre de la Seine entaille le plateau.

Les terrasses alluviales

La Seine

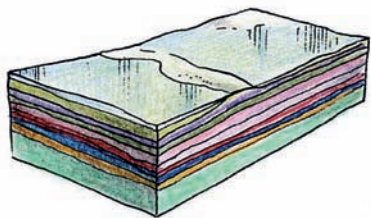
Le Loing



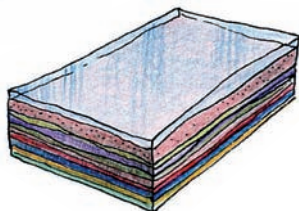
Le relief des dunes subsiste, protégé par les grès. La Seine s'est encaissée dans les nombreuses couches géologiques situées sous le sable de Fontainebleau. Par-dessus ces couches anciennes, elle dépose des alluvions en terrasses successives. Ces sables, limons et galets arrachés aux terrains qu'il a traversés, témoignent du chemin parcouru par le fleuve.

Les substrats du paysage

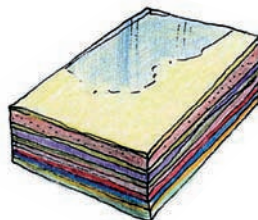
Ensemble des buttes de la Goële et de la vallée de la Marne



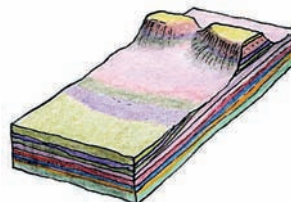
Le lac dans lequel se dépose le calcaire de Brie se limite, au nord, aux alentours du tracé de la Marne actuelle. Plus au nord, il fait place à une lagune d'eau saumâtre où sédimentent par endroits des marnes.



La mer stampienne recouvre l'ensemble. Les sables de Fontainebleau se déposent en masse.

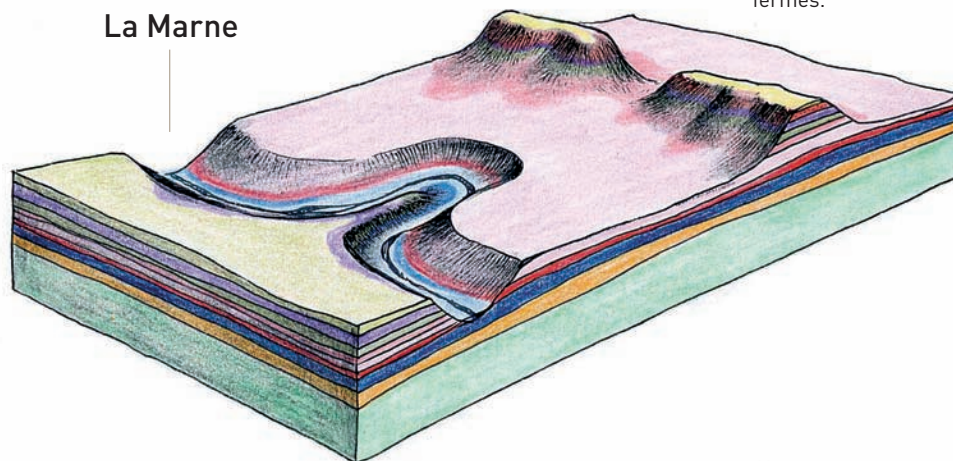


Après le départ de la mer et une érosion éolienne, la région est recouverte par un grand lac qui s'étend sur toute la Beauce. Seuls les témoignages géologiques situés au sommet des buttes de la Goële nous révèlent cette extension septentrionale.



L'érosion de la fin du tertiaire et du quaternaire fait son œuvre. L'ancêtre de la Marne creuse. Tout en épargnant les buttes de la Goële, elle entaille le plateau du calcaire de Beauce, dégage les sables de Fontainebleau et les couches situées dessous. Au sud, le calcaire de Brie est atteint. Pendant les périodes froides, le vent dépose le limon.

La Marne



Au quaternaire récent, la Marne poursuit son œuvre. Elle s'encaisse en méandres volontaires au rebord du plateau du calcaire de Brie, profitant de la disparition progressive de cette couche dure. Les méandres aux formes prononcées sculptent des lobes en éperon et des amphithéâtres presque fermés.

Découper les paysages

L’*Atlas des paysages de Seine-et-Marne* utilise, pour qualifier et décrire les paysages de Seine-et-Marne, des représentations d’échelles différentes. Ces représentations s’emboîtent les unes dans les autres.

Cet exercice de poupées russes permet, quelles que soient l’échelle et la nature du travail sur le paysage – simple reconnaissance, analyse ou projet – de toujours se resituer par rapport à une entité plus vaste. En « zoom avant », cet emboîtement permet de saisir ce qui constitue les paysages sur lesquels on travaille. Ces passages d’une échelle à l’autre sont indispensables pour aborder la notion de paysage, qui s’étend jusqu’à l’horizon et nous parle souvent de l’au-delà de l’horizon.

Pour simplifier la lecture de cet emboîtement, à chacune de ces échelles correspond une échelle de représentation cartographique et un chiffre et parfois une lettre :

- 1 type de paysages
- 101 ensemble de paysages
- 101A entité paysagère
- 101A1 partie de pays

Les types de paysages

Ils s’appuient à la fois sur la géographie du département (le relief et le substrat géologique) et sur le mode d’occupation du sol. Ils sont au nombre de six, et sont numérotés en :

- 100 pour les plateaux cultivés
- 200 pour les plateaux boisés
- 300 pour les buttes
- 400 pour les rebords de plateau
- 500 pour les vallées
- 600 pour la forêt

Ils font l’objet d’une description approfondie pages 42 et 43.

Les ensembles de paysages

Ils qualifient d’un nom propre les types de paysages. Ces ensembles sont au nombre de 35 dont la Brie de Mormant, la Brie de Provins et la Brie boisée. Les limites de ces ensembles sont déterminées par le sentiment d’appartenance à un territoire.

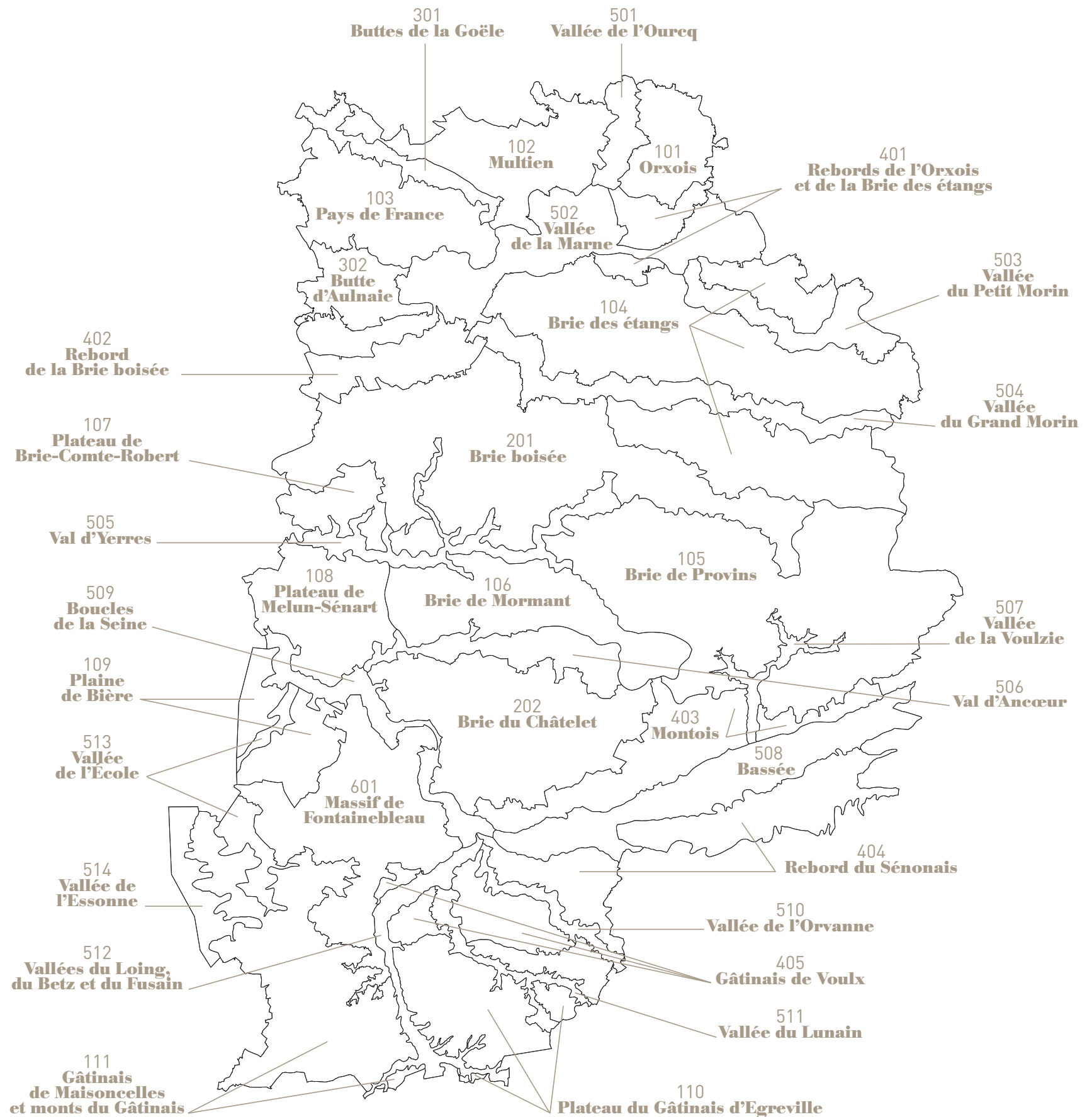
Les entités paysagères

Elles sont proposées sur la base d’une unité de convergences, tant au regard des structures géographiques, qu’au regard des grands caractères de paysages ou d’ambiances perçues. On distingue, par exemple, la Brie boisée de l’Aubetin, limitée au vallon, la Brie boisée de Notre-Dame, liée plus particulièrement à la forêt, la Brie boisée centrale, associée au grand plateau cultivé. Certaines entités sont éclatées comme, par exemple, celle des rochers dans le massif de Fontainebleau (601C), que l’on retrouve à différents endroits de la forêt selon une distribution spatiale très particulière. On compte 83 entités paysagères, y compris celles qui s’assimilent à un ensemble de paysages.

L’échelle de représentation des entités paysagères est le 1/75 000, échelle fixe permettant la comparaison entre entités, issue de la réduction des cartes originales au 1/25 000.

Les parties de pays

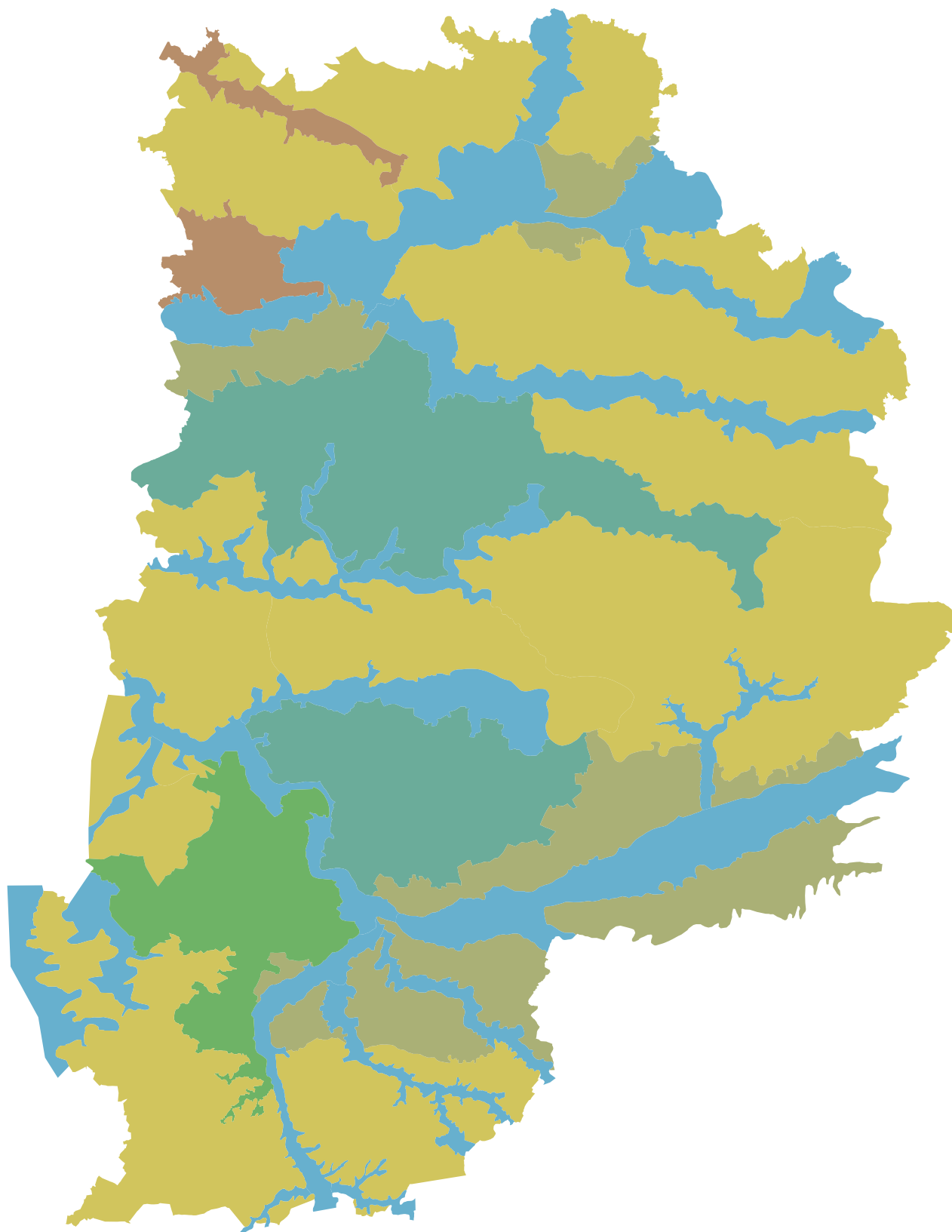
La dernière échelle, la plus petite, qui correspond souvent à un découpage de niveau communal voire infracommunal, n’a pu être représentée dans ce livre. Néanmoins, la couche « paysage » du Système d’Information Géographique du Conseil général, ainsi que les documents numériques issus des rapports d’études en conservent la trace et les informations techniques qui s’y réfèrent. On en compte plus de 250. ■



Code couleur utilisé

- plateau cultivé
- plateau boisé
- butte
- rebord de plateau
- vallée
- forêt

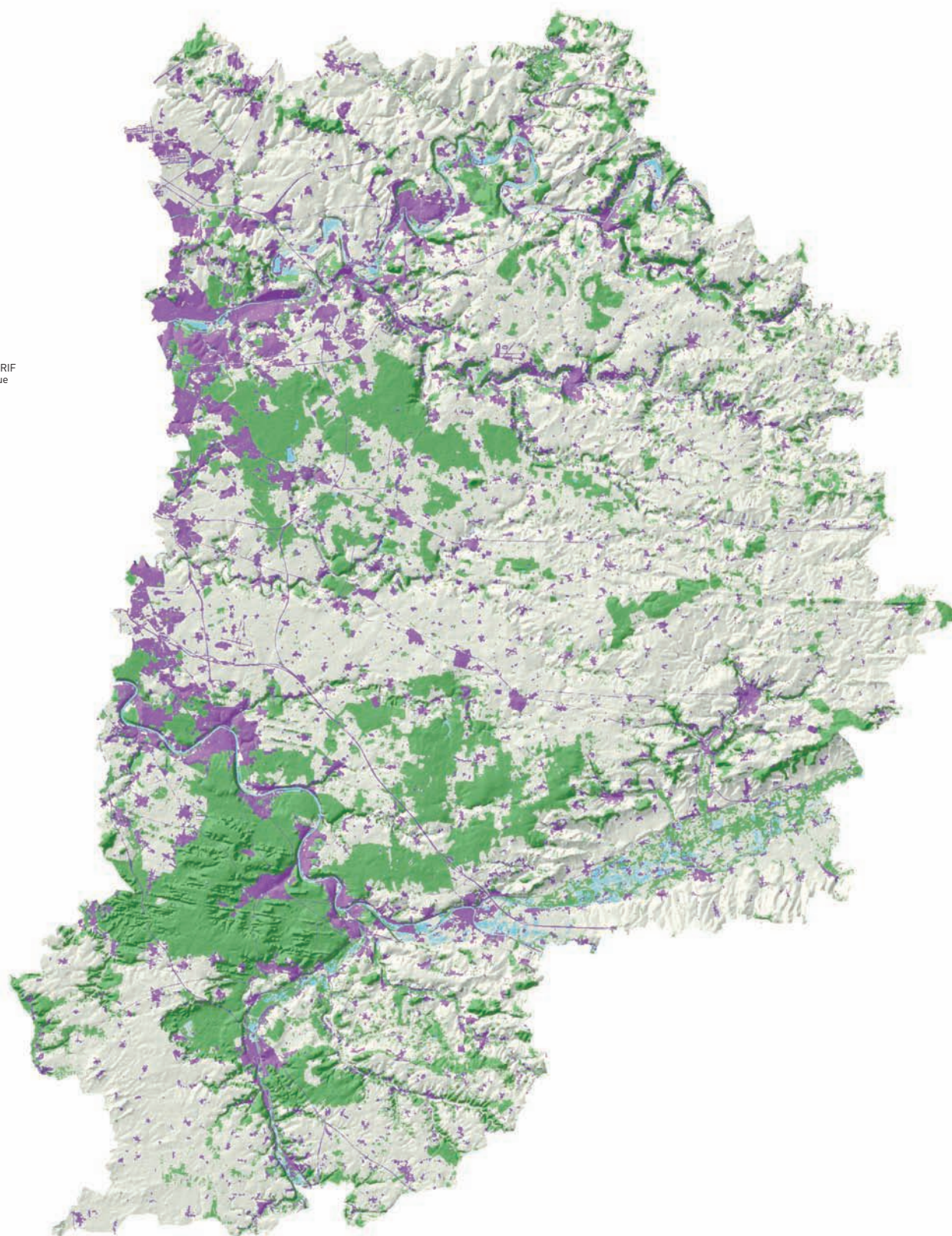
Source : Département de Seine-et-Marne - SIG



Code couleur utilisé

- bois ou forêt
- espaces ruraux
- espaces urbanisés
- eau

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG - IAURIF
© IGN - BDALTI® licence de représentation graphique
No 2007 CUJ 1590



Les types de paysages

Les types de paysages se définissent en tout premier lieu par un trait de relief auquel on rajoute ensuite un facteur d’occupation : plateaux de grande culture, boisés ou de développement urbain, rebord de plateau ou terrasse, vallée et butte.

Seul le type associé à la grande forêt, en l’occurrence celle de Fontainebleau, échappe à cette nomenclature. En précisant les échelles, le relief détermine pour une part importante la configuration des ensembles de paysages, des entités paysagères et des parties de pays. C’est surtout pour cette dernière échelle que l’on retrouve toute l’importance du relief : val, vallée, butte, plaine, balcon... Le vocabulaire permettant de décrire le relief se précise et permet d’identifier le caractère fondamental de chacune de ces parties de pays.

Les ruptures de pente, si faibles soient-elles, si peu marquées soient-elles, jouent un grand rôle dans la perception des paysages. Une ligne d’horizon, un rebord de plateau, une concavité de base de versant vont orienter le regard, le guider, d’autant que ces ruptures sont bien souvent associées à d’autres motifs de paysage. La lisière de forêt va annoncer le rebord du plateau. La rivière emprunte la ligne de thalweg, un chemin va suivre la base d’un versant abrupt. Ces motifs linéaires soulignent et appuient les traits du relief, magnifiant des modelés parfois modestes et fragiles.

La Seine-et-Marne n’est pas un pays de montagne. Les reliefs sont peu élevés, souvent doux. Ils n’en sont pas moins primordiaux pour la perception et la lisibilité des paysages. Cette modestie les rend fragiles. Les remblais ou les déblais artificiels que l’on voit apparaître à l’occasion d’une carrière, d’une route ou d’une décharge peuvent modifier profondément la prégnance des reliefs naturels. Devant de tels bouleversements, il paraît important de bien identifier les traits de relief des sites de projet pour permettre à ces travaux de terrassement de se positionner clairement. Il est possible soit de prolonger un relief naturel en jouant la vraisemblance, soit d’affirmer un relief résolument artificiel en créant un nouveau motif de paysage.

Les plateaux cultivés

Un relief plat recouvert par les cultures : cette configuration est un archétype de paysage bien repéré depuis toujours dans les leçons de géographie. La plus grande part de la surface du département est constituée par les plateaux sédimentaires du Bassin parisien aux terres enrichies par les limons. Selon leur socle géologique, les reliefs sont plus ou moins plans, plus ou moins entaillés de vallées, plus ou moins marqués de la présence de buttes ou, au contraire, faiblement infléchis par de douces dépressions. Certaines vallées sont intégrées aux plateaux (vallée du Clignon par exemple) ; il s’agit de simples inflexions, dans lesquelles se poursuit l’unité des surfaces cultivées.

Paysages de grand angle. Les grands dégagements visuels des cultures, la planéité des reliefs, induisent la perception de vastes surfaces horizontales, parfois totalement dépourvues d’éléments en élévation, en contact direct avec le ciel. Ces paysages ne sont pas de l’ordre du pittoresque : sans éléments verticaux, ils ne permettent au peintre ni de transcrire

la profondeur de l’espace à l’aide de plans successifs ou de perspectives, ni d’accrocher le regard par les motifs du bâti, des arbres ou des formes du relief. Inadaptés à la peinture, les plateaux sont longtemps passés pour des paysages de second ordre. Le cinéma, capable de représenter l’espace – celui des grandes plaines et des déserts américains notamment –, et les pratiques du déplacement ont apporté de quoi mieux considérer et apprécier ces paysages ouverts. En relation avec les rares objets érigés (grands silos, villages compacts, fermes entourées de murs comme des forteresses, arbres isolés ou bosquets), les cultures ou les labours apparaissent alors comme le continuum de la surface de la terre, développé jusqu’à l’horizon infini. Chaque figure, isolée dans l’immensité, forme avec elle un paysage « hiératique », c’est-à-dire immobile, figé presque sacré, composé d’espace et de terre.

Des paysages agrestes. La constitution de ces paysages remonte aux temps les plus anciens de l’agriculture. Les défrichements ont rapidement été entrepris en raison de la facilité de culture des terres limoneuses de la Brie. Le regroupement des parcelles, conduisant à la formation de l’openfield, s’y est fait aussi précocement. Ces terres sont parfaitement adaptées à la mécanisation qui s’engage très tôt et se poursuit rapidement. Parallèlement, les exploitations qui abandonnent l’élevage au bénéfice des labours – il faut importer le lait avec lequel se fait le brie – sont moins nombreuses et demandent moins de main-d’œuvre. Les bâtiments traditionnels ne peuvent plus abriter les machines gigantesques.

Une immensité fragile. Tout s’y voit, et ces paysages encore mal considérés accueillent les extensions de l’urbanisation sans préparation. Les villes nouvelles comme les grandes infrastructures se sont développées sur les plateaux, sans contraintes de relief ou de richesses naturelles. Même les villes traditionnelles, à l’étroit dans les limites de leurs vallées initiales, tendent à investir les plateaux qui les environnent. Devant l’accumulation des éléments du développement, ces paysages du dégagement perdent très rapidement leurs qualités, faites de vide continu et d’horizons lointains, de motifs rares et compacts. Une planification forte est indispensable pour définir les formes des nouveaux paysages urbains créés en remplacement de la grande culture, ainsi que celles de leurs frontières, si nombreuses en Seine-et-Marne.

Les plateaux boisés

Par leur relief, les deux « plateaux boisés » se présentent dans la continuité des plateaux cultivés, avec lesquels ils partagent l’appellation de « Brie » : Brie boisée et Brie du Châtelet. La nature du sol est cependant différente, plus argileuse, moins drainante. Aussi, ces plateaux ont-il été moins défrichés que les vastes campagnes voisines. L’histoire de régions de marches, entre les possessions du roi et celles des comtes de Champagne, a également compté dans cette vocation forestière, tout comme l’intérêt des princes pour la chasse. Il en résulte des paysages de clairières, d’horizons boisés toujours présents, de forêts structurées en bois de chasse en étoile où l’ombre alterne avec la lumière des cultures. L’eau des rivières, des mares, du sol même, souvent gorgé, contribue fortement à l’ambiance de ces ensembles. Situés à l’ouest du département, les plateaux boisés sont exposés sur leur lisière occidentale à la pression du développement urbain qui a déjà investi grand nombre de clairières. Pour les autres, il est nécessaire de procéder à des projets de composition du territoire qui tiennent compte des caractères des paysages et s’appuient sur leur structure.

Les buttes

Dans une typologie organisée par les formes du relief, les buttes de la Goële et la butte d’Aulnaie appartiennent à un type particulier de paysage. Les deux ensembles sont formés par l’érosion d’un plateau gypseux dont il ne reste que ces témoins. Leurs formes, malgré leurs modestes dimensions, se remarquent fortement au sein des plateaux qui les environnent. Les buttes apparaissent ainsi comme des événements ponctuels mais marquants, fermant les horizons, séparant les espaces. Elles offrent aussi, ce qui n’est pas négligeable en terme de paysage, des points de vue élevés sur les territoires qu’elles dominent et des positions remarquables d’ensoleillement pour les versants exposés au sud. Leur cœur de gypse a été fortement exploité, laissant de fortes cicatrices. Les cultures qui tiraient autrefois parti de leur exposition (vignes, vergers) ont laissé place aux bois et aux développements urbains motivés par la proximité de la métropole parisienne. Devant ces évolutions, le territoire des buttes de la Goële est un des premiers à avoir énoncé un plan de paysage.

Les rebords de plateau

Les rebords de plateau reprennent pour l’essentiel les caractéristiques des plateaux, dont ils constituent certaines franges qui s’entaillent de vallons, se strient de crêtes et de thalwegs. Il en résulte un relief rythmé qui organise des plans visuels successifs, des sites où se nichent les villages, des belvédères sur les vallées. Plus animé que celui des plateaux, ce type de situation est fréquemment choisi comme site d’implantation par les châteaux et leurs parcs en raison des qualités des vues et des dénivelés. Les logiques d’occupation des sols prolongent celles des plateaux, dont on retrouve les dynamiques territoriales. A Marne-la-Vallée, cependant, le rebord de la Brie boisée accueille la ville nouvelle et le complexe touristique-immobilier de Disneyland-Paris. Les horizons agricoles doivent laisser place à d’autres paysages, marqués par une planification volontaire autour des vallons transversaux. De grandes respirations de campagne restent cependant sensibles aux portes même du parc de loisirs, et méritent une attention toute particulière.

Les vallées

Le contraste entre les plateaux et les vallées dessine la physionomie de la Seine-et-Marne. Les structures des vallées définissent des circonstances très particulières de paysage. Les coteaux qui referment l’horizon créent ainsi des lieux séparés des plateaux et offrent des plans visuels verticaux. Associées à la présence des cours d’eau, d’une agriculture spécifique et, surtout, d’une présence urbaine beaucoup plus importante, ces conditions du relief justifient la définition d’un type spécifique de paysage.

Paysages variés et habités. Les vallées semblent habitées depuis la nuit des temps, comme l’indique le site archéologique de Pincevent. Leur défrichement aurait commencé 3 000 ans avant celui des plateaux. Moins loin de nous, l’agriculture traditionnelle a toujours contrasté avec les grandes cultures des plateaux : les pâtures en fond de vallée, sur les coteaux les vergers, les vignes... Mais cette activité de polyculture tend à disparaître au bénéfice des bois, dont la présence marque presque systématiquement les rebords des coteaux. Le confort qu’offrent les vallées a induit un fort développement urbain : à l’abri du vent,

à proximité du cours d’eau, les conditions ont été propices à l’implantation humaine. Pour preuve, les villes historiques, comme Melun et Meaux, toutes situées dans les vallées. Composant un réseau en étoile dont le centre serait Paris, les sillons des vallées ont favorisé le commerce avec la capitale et la prospérité des campagnes. Ainsi, les voies de communication (voies d’eau, routes, chemin de fer...) ont-elles emprunté leur parcours et suscité un développement urbain linéaire très important.

Des enjeux concentrés. Les vallées concentrent ainsi des enjeux de patrimoine, qu’il soit bâti ou naturel ; leur présence induisant une grande richesse environnementale. Les agglomérations ont ainsi progressé jusqu’à se rejoindre pour former de vastes villes linéaires, les coteaux ensoleillés se sont couverts de lotissements, les infrastructures ont multiplié les coupures. Aux entreprises utilisant l’énergie des moulins comme, le long de la Marne, la chocolaterie Menier à Noisiel, ont succédé des activités dépendantes des agglomérations ou des infrastructures de transport, pendant que se poursuit l’intense exploitation des gravières, qui a déjà façonné de vastes paysages.

La forêt

La forêt de Fontainebleau est unique. Elle constitue son propre modèle et se confond avec le « type de paysage » qu’il était nécessaire de constituer pour elle. Les paysages y traduisent un relief et un sol particuliers où se dévoilent les contours complexes d’un plateau strié par une succession de dorsales de grès. La roche y apparaît directement (chaos et sables), apportant aux paysages une part d’originalité. Les arbres et l’ensemble de la végétation, connus avec une extrême précision par des générations de naturalistes, s’ajoutent pour créer ces ambiances si particulières. Les peintres de l’école de Barbizon ont fixé à jamais les paysages de la forêt, guidant notre regard à en reconnaître les beautés, les subtilités et procurant à la forêt une « valeur » paysagère en relation avec l’importance de leurs œuvres dans l’histoire de l’art. Les rois chasseurs, puis les randonneurs et les « varappeurs », ont également reconnu à la forêt les qualités d’un paysage de loisirs, splendide espace de détente offert à tous les Franciliens. Au nom de toutes ces valeurs, Fontainebleau fait l’objet d’une protection, depuis le ^{xvi}^e siècle, qui prouve un caractère patrimonial hors du commun. ■

Code couleur utilisé

- plateau cultivé
- plateau boisé
- butte
- rebord de plateau
- vallée
- forêt

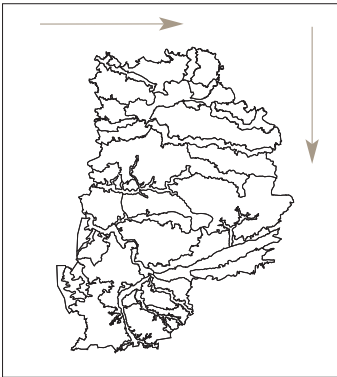
Atlas des paysages, mode d'emploi

Pour choisir sa destination ou son parcours dans l’*Atlas des paysages de Seine-et-Marne*, le lecteur dispose de plusieurs clés d’entrée.

Les ensembles de paysages et les entités paysagères sont présentés par « tranche continue », d’ouest en est, depuis les monts de la Goële au nord, jusqu’à la vallée de l’Orvanne au sud.

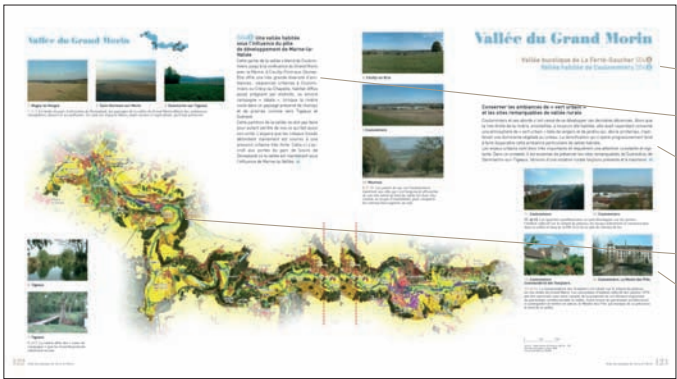
L’index communal (pages 263 à 271) permet de retrouver, à partir du nom de la commune, les ensembles de paysages et les entités paysagères qui la concerne.

La carte des paysages de Seine-et-Marne au 1/100 000 insérée dans la couverture indique le nom des ensembles de paysages et des entités paysagères. ■



Ensemble de paysages

- Le nom de l'ensemble, illustré par son code couleur
- Des éléments de repérage géographique
- Une description des caractères propres aux paysages rencontrés
- Des photos significatives et des légendes argumentées

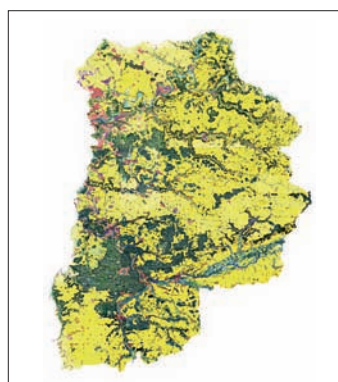


Entités paysagères

- Le nom de l'entité activée par son code couleur
- Un texte décrivant les ambiances et les principaux motifs justifiant le découpage
- Des préconisations et des orientations pour la préservation et la mise en valeur des paysages
- La carte de représentation paysagère au 1/75 000 de l'entité au contour flou
- Des photos, le cas échéant des coupes, illustrant les ambiances ou les propositions

La carte des paysages

La carte des paysages au 1/100 000 est disponible dans le rabat de l'ouvrage.



Au fil du développement des connaissances relatives aux milieux naturels, à la géographie, des outils cartographiques ont été mis au point de façon à transmettre le plus graphiquement possible les données relevées pour un territoire donné. Ainsi sont apparues les cartes géologiques, pédologiques, de végétation, etc.

Pour le paysage, pendant longtemps la cartographie est restée d'une échelle réduite, celle du jardin, du parc ; le plus souvent même, le concepteur

n'a rien dessiné, travaillant directement sur le site, sans disposer de relevés de terrain préalables. Puis, les tentatives de restitution des données paysagères se sont multipliées, menées par des géographes, des paysagistes, chaque discipline sélectionnant ses critères.

L'essai de cartographie paysagère confié à Alain Freytet sur le secteur de la Brie boisée par la Direction Départementale de l'Équipement en 1997, s'est révélé particulièrement convaincant. Plusieurs raisons à cela. D'abord, la finesse de son échelle, le 1/25 000. Cette échelle permet de faire figurer des détails qui font parfois la différence entre deux paysages proches, un alignement d'arbres, un arbre isolé exceptionnel, une mare.

Ensuite, la qualité graphique, liée à la gamme des couleurs choisies, permet, sans nuire à la lisibilité générale, de différencier certains milieux trop souvent cartographiés de façon monochrome. On peut ainsi distinguer les boisements de fond de vallée, ceux des parcs réguliers, ceux installés sur des éboulis rocheux, etc.

Les 30 cartes réalisées à la main, au crayon de couleur, ont été scannées, géoréférencées, puis assemblées avant d'être intégrées au Système d'Information Géographique du Département.

L'intérêt de cette méthode est de permettre une facilité de retouche, d'appropriation par tous ceux qui ne sont pas familiers des logiciels professionnels ; facilité qui est donc une garantie de pouvoir l'actualiser, la préciser, l'utiliser comme support de projet, sans les problèmes de mises à jour de tel ou tel logiciel...

Présentée dans son format *poster*, la carte au 1/100 000 constitue un formidable outil de compréhension des paysages. ■

Le livret pédagogique

Le *Livret pédagogique*, édité en DVD, est inséré dans le rabat de l'ouvrage.



Pour parler du paysage, en faire partager la culture, il y a nécessité de s'entendre sur certaines notions, un vocabulaire « de base ». Aussi, la réalisation de l'*Atlas des paysages de Seine-et-Marne* s'est-elle accompagnée d'un travail de clarification des notions qui y sont développées. L'ensemble de ces textes est réuni dans le support numérique joint intitulé : *Livret pédagogique, présentation des notions de base*, rédigé par Alain Freytet et Claude Chazelle.

L'essentiel de ce livret est consacré à la présentation des motifs de paysage et dynamiques plastiques. « Motifs » de paysage, ce mot évoque la musique, la peinture. Il s'agit simplement de lister et décrire de façon sommaire les objets du paysage qui font sens d'un point de vue esthétique. Sans doute tous les éléments qui y sont présents pourraient faire l'objet d'une présentation. Une gageure... Seuls sont présentés les objets ou caractéristiques estimés importants par les auteurs de l'*Atlas*.

Ces motifs sont classés en catégories à l'intérieur desquelles différentes notions peuvent être évoquées : géomorphologie (exemple : la « tête de vallon »), histoire (les « parcs et jardins disparus »), occupation du sol (la « route »), perception (la « couleur »), phénomène atmosphérique (« météores, les ciels »).

Ces motifs ne se perçoivent pas de façon isolés les uns des autres ; le mot même de motif sous-entend une idée de mouvement. La notion d'enchaînement des motifs, de reprise, de répétition, comme en musique, permet d'introduire celle de « dynamique plastique ». Quelques-unes de ces dynamiques sont présentées et proposent une approche du paysage qui dépasse la description historique ou géographique pour tenter une analyse esthétique.

L'important ne se situe pas forcément dans l'exactitude des descriptifs de ces motifs ou dynamiques ; il est de comprendre que les références culturelles qui font apprécier ou rejeter tel ou tel paysage peuvent le plus souvent être clarifiées à partir d'une décomposition patiente des motifs. C'est cette méthode analytique que le *Livret pédagogique* tente de faire partager. ■

Les ensembles de paysages et leurs entités paysagères

Buttes de la Goële



Buttes de la Goële

Buttes de la Goële 301 **A**

Offrant des points de vue sur les plateaux du Multien au nord et celui de la Goële au sud, et limitant dans le même temps leur emprise, les monts de la Goële présentent une succession de buttes étroites. Sur un axe rectiligne sud-est/nord-est, elles forment une dorsale boisée de plus de 20 kilomètres de longueur. La butte de Montgé domine les plateaux de plus de 100 mètres tandis que les monts les plus bas ne dépassent pas 30 mètres.

Si on écarte la butte de Montgé recouverte de forêt depuis au moins le XVIII^e siècle, les autres reliefs de cet ensemble n'ont été que récemment boisés. Les anciens paysages ouverts des vignes et les vergers présents sur les versants ont peu à peu cédé la place à des espaces plus fermés recouverts de bois ou exploités en carrières de gypse.

Si chaque mont, ou ensemble de monts, offre un paysage spécifique, l'ensemble diversifié des buttes reste, malgré tout, bien structuré grâce à la dépendance qu'elles entretiennent les unes par rapport aux autres. Les villages ont investi indifféremment les sommets des buttes, comme à Monthyon, ou leurs versants les mieux exposés.

L'ensemble des buttes de la Goële jouent un rôle très important par rapport au plateau du Multien. Un plateau où les développements urbains et industriels, par exemple le long de la RN 3, imposent une vigilance importante. La force des reliefs, des étendues de plaine agricole qui viennent s'y adosser, justifie cette attention. Il n'y a pas de banalité dans ces paysages, au contraire un « souffle », une puissance qui demande à être révélée. ■■



Type de paysage
butte

Superficie
49,74 km²

Cantons
Dammartin-en-Goële
Meaux nord

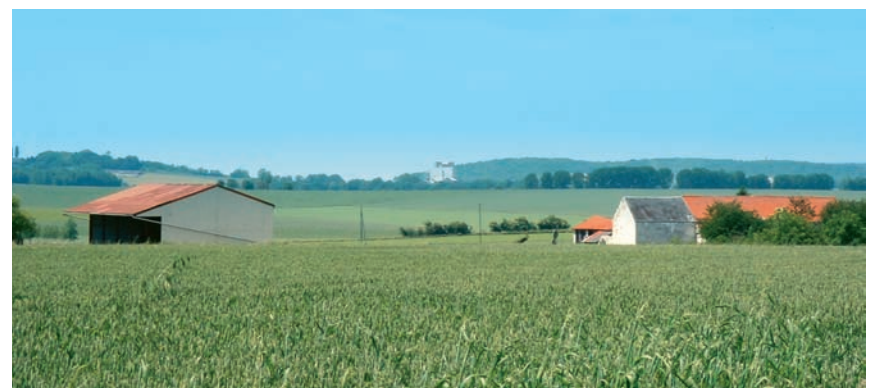
Rivière
La Thérouranne

De gauche à droite
Montgé-en-Goële

Vue vers le sud depuis la mairie.

Barcy

A l'horizon des plateaux qui s'étendent à leurs pieds, les buttes forment une ligne festonnée, rehaussée de boisements. Dans un univers de vastes plateaux infinis, cette présence d'un plan vertical caractérise fortement les paysages.



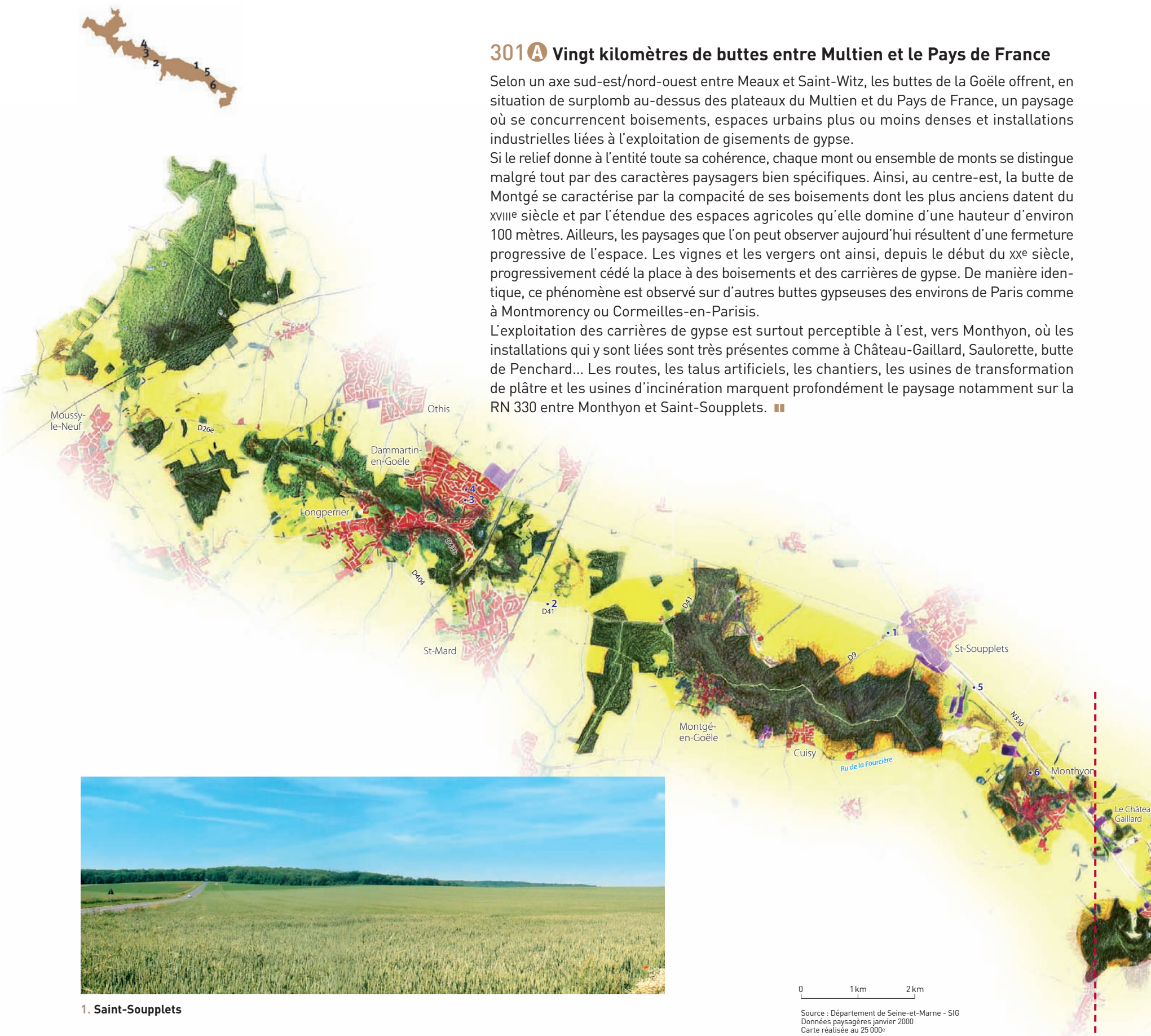
Buttes de la Goële

301 A Vingt kilomètres de buttes entre Multien et le Pays de France

Selon un axe sud-est/nord-ouest entre Meaux et Saint-Witz, les buttes de la Goële offrent, en situation de surplomb au-dessus des plateaux du Multien et du Pays de France, un paysage où se concurrencent boisements, espaces urbains plus ou moins denses et installations industrielles liées à l'exploitation de gisements de gypse.

Si le relief donne à l'entité toute sa cohérence, chaque mont ou ensemble de monts se distingue malgré tout par des caractères paysagers bien spécifiques. Ainsi, au centre-est, la butte de Montgé se caractérise par la compacité de ses boisements dont les plus anciens datent du XVIII^e siècle et par l'étendue des espaces agricoles qu'elle domine d'une hauteur d'environ 100 mètres. Ailleurs, les paysages que l'on peut observer aujourd'hui résultent d'une fermeture progressive de l'espace. Les vignes et les vergers ont ainsi, depuis le début du XX^e siècle, progressivement cédé la place à des boisements et des carrières de gypse. De manière identique, ce phénomène est observé sur d'autres buttes gypseuses des environs de Paris comme à Montmorency ou Corneilles-en-Parisis.

L'exploitation des carrières de gypse est surtout perceptible à l'est, vers Monthyon, où les installations qui y sont liées sont très présentes comme à Château-Gaillard, Saulorette, butte de Penchard... Les routes, les talus artificiels, les chantiers, les usines de transformation de plâtre et les usines d'incinération marquent profondément le paysage notamment sur la RN 330 entre Monthyon et Saint-Soupplets. ■■



1. Saint-Soupplets

Buttes de la Goële

Buttes de la Goële 301 **A**



2. Saint-Mard

1. et 2. Au centre de la dorsale des buttes de la Goële, la butte de Montgé est entièrement boisée à son sommet. Des vergers et des friches occupent son versant nord. Au nord, les espaces agricoles sont prédominants et mettent en valeur l'événement créé par le relief de la butte.



3. Dammartin-en-Goële

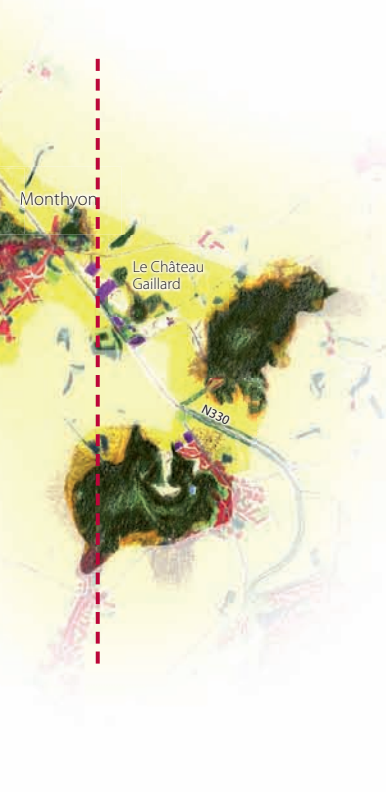
3. et 4. L'urbanisation de forme pavillonnaire menace l'intégrité et la lisibilité des paysages de buttes. La ville de Dammartin est implantée sur un replat au sommet de la butte. Les quartiers pavillonnaires en pleine expansion tendent aujourd'hui à créer une continuité urbaine avec Othis, au nord, Saint-Mard, au sud, et Longperrier, à l'ouest.



4. Dammartin-en-Goële

Alléger la pression urbaine et industrielle

Les buttes de la Goële constituent une entité de paysage unique et remarquable. Elles offrent des vues exceptionnelles sur le Multien et le plateau du Pays de France. La pression urbaine, notamment autour de Dammartin, et industrielle, aux alentours de la butte de Montgé, menacent la qualité des espaces et leur lisibilité. Il est donc tout à fait essentiel de préserver le relief et les boisements, de maintenir les prairies, les champs qui donnent le recul nécessaire à leur mise en valeur, de garantir l'unité des villages et des bourgs tout particulièrement autour de Dammartin-en-Goële. ■■



5. Saint-Souplets

5. et 6. La pression industrielle liée à l'activité d'extraction de gypse est particulièrement forte sur les paysages des buttes.



6. Monthyon

Multien



Multien

- Vallée de la Gergogne 102 **A**
Plateau de Trocy-en-Multien 102 **B**
Vallée de la Théroutanne 102 **C**
Piémont nord des buttes de la Goële 102 **D**

Le plateau du Multien s'appuie au sud contre les buttes de la Goële. Il est limité vers l'est par les vallées de la Marne et de l'Ourcq, et se poursuit largement dans le département de l'Oise vers le nord-ouest, jusqu'aux forêts d'Ermenonville.

Il s'agit d'un plateau dont le sol, plan, est modulé par les mouvements de la vallée de la Théroutanne et de ses affluents, et par les flancs de la vallée de la Gergogne. Les inflexions que créent les vallons secs sont appelés localement des « fonds ».

La silhouette des buttes de la Goële ajoute un élément sensible de relief et en limite l'horizon (à contre-jour). Les buttes offrent également des positions de belvédère sur l'horizon du plateau.

Le sol propice à la culture est entièrement recouvert de grandes parcelles de céréales, d'oléagineux ou de betteraves. On ne trouve d'herbes folles qu'au bord des routes !

Dans ce vaste dégagement, tous les éléments en élévation prennent valeur de motif de paysage, notamment les arbres, qui accompagnent les routes, les fermes, les villages...

Les développements pavillonnaires ont fortement marqué les localités de Saint-Pathus à la naissance de la Théroutanne, de Saint-Soupplets et d'Othis au pied des monts de la Goële. Moulins et châteaux ponctuent le cours de la Théroutanne, tandis que les batailles de la Marne ont laissé de vastes cimetières et des monuments aux morts. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
189,38 km²

Cantons
Dammartin-en-Goële
Lizy-sur-Ourcq
Meaux nord

Rivière
La Théroutanne

De gauche à droite

En regardant vers le nord, sur la RD 9
en direction de Saint-Soupplets

La plaine agricole immense, ouverte à l'est
et au nord, sans obstacles, est en même temps
un lieu chargé d'histoire. La bataille de la Marne
s'y ressent toujours avec force.

Monthyon

Depuis les monts de la Goële, à Monthyon,
l'observateur peut découvrir le vaste développement
du plateau, paysage cultivé s'il en est.



Multien



1. Rosoy-en-Multien



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



2. May-en-Multien



3. May-en-Multien

1. 2. et 3. Les bois et les cultures des versants jouent une partition d'ombres et de lumières qui repose sur les modulations du relief, animé par la succession des plis formés par les vallons.

Multien

Vallée de la Gergogne 102 **A**

Plateau de Trocy-en-Multien 102 **B**

Vallée de la Théroutanne 102 **C**

Piémont nord des buttes de la Goële 102 **D**



4. May-en-Multien

Les cressonnières contribuent à l'authenticité du fond de vallée et apportent des motifs ouverts, contrairement aux peupleraies. Le paysage est ici animé par la figure du cressonnier lui-même.

102 **A** Un contrepoint au plateau

Le bord du plateau est aussi la limite de la Seine-et-Marne. Seul le versant sud de la Gergogne appartient au territoire départemental, mais la vallée représente une évidente unité de perception. Elle constitue un parfait contrepoint à la planéité du plateau, lui opposant des sols pentus, échancrés de vallons secs ainsi que les bois qui recouvrent ses versants, parfois jusqu'à la rivière. Les versants boisés déterminent une franche coupure visuelle, isolant l'intérieur de la vallée. Dans ces limites, la Gergogne offre des espaces de fond de vallée, gorgés d'eau. Prairies, cressonnières et peupleraies se partagent le site que n'occupe aucun village, Rosoy se trouvant dans l'Oise voisine. ■■

Eviter l'encombrement

L'ambiance tranquillement rurale de la vallée repose sur l'agriculture qui en exploite le fond. Le remplacement progressif des peupleraies par des prairies permettrait d'offrir plus généreusement à la vue la perspective paysagère constituée par le fond de vallée, encadré par ses versants boisés. ■■



5. Rosoy-en-Multien

Le parc de Rosoy-en-Multien étend dans la vallée les alignements de ses avenues.

Multien



1. Trocy-en-Multien

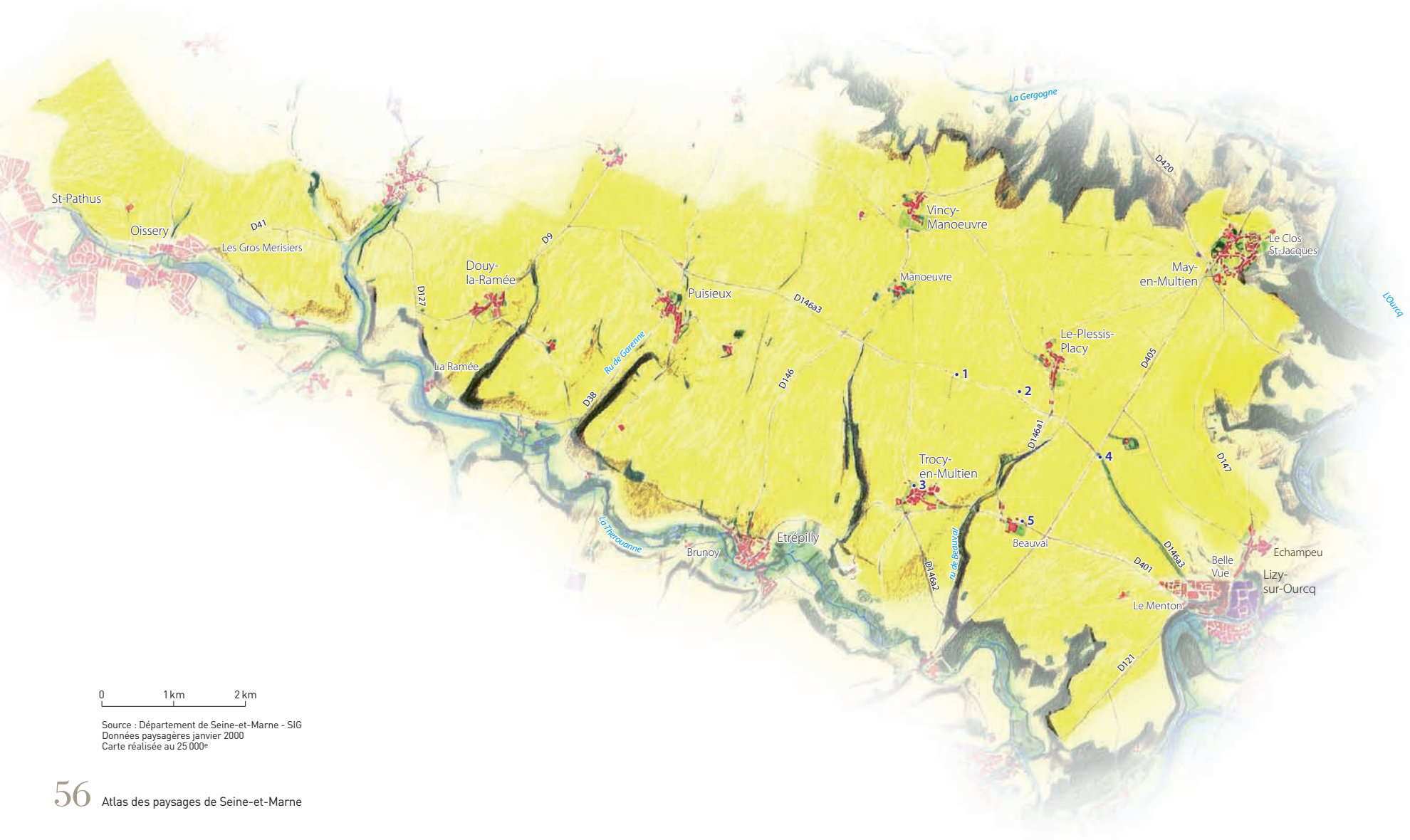


2. Le Plessis-Placy



3. Trocy-en-Multien

1. 2. et 3. L'immense balancement du relief, rythmé par les vallons de la Thérouranne, déroule la succession des cultures, révélant tous les contrastes de couleur, y compris celle de la route. Les écharpes de bois soulignent les versants de chaque vallon.



Multien

Vallée de la Gergogne 102 **A**

Plateau de Trocy-en-Multien 102 **B**

Vallée de la Théroutanne 102 **C**

Piémont nord des buttes de la Goële 102 **D**



4. Le Plessis-Placy

Les arbres sont rares. Ici l'alignement donne encore davantage de profondeur au dégagement, déjà immense, des cultures jusqu'à l'horizon.



5. Le Plessis-Placy

Qu'elles soient isolées ou dans les villages, les fermes affirment leur puissance. Les bâtiments et les parcs, les murs qui les ceignent, donnent l'équilibre nécessaire à ces étendues immenses de cultures.

102 **B** Une quintessence du grand plateau lumineux

Entièrement recouvert par le velours des cultures, le sol du plateau révèle la moindre de ses inflexions. Les vallons secs orientés vers la Théroutanne en forment l'essentiel, et leurs plis sont chacun soulignés par une écharpe de bois occupant le versant sud-est.

Dans cette immensité ouverte et tendue comme la peau d'un tambour, aucune aspérité ne passe inaperçue, le moindre élément en élévation crée l'événement. Ainsi, les différences de hauteur entre les cultures elles-mêmes, apparaissent-elles comme un relief. De même, les nuances de couleur compensent l'absence de plans visuels verticaux.

Peu d'arbres dans cette nudité. En revanche, les fermes et les villages affirment une échelle et un raffinement remarquables. De nombreux parcs, entourés de superbes murs, composent autour des établissements bâtis une articulation incomparable avec l'immensité des cultures qui les environnent. ■■

Conserver la grandeur

Ces limites franches et superbes sont des valeurs à préserver. Il en est de même de la compacité des villages et de leur position, à la naissance des vallons notamment. La continuité des cultures est à maintenir, notamment autour des éléments ponctuels, fermes et villages. ■■

Multien



1. Oissery

Les prairies magnifient le fond de vallée, notamment en le rendant lisible, contrairement aux peupleraies. Les saules têtards ajoutent une note d'originalité, en contrepoint des plateaux sans arbres qui côtoient la vallée.



2. Marcilly

Sur la plus grande part de son cours, la vallée ne coupe pas le plateau, mais y apporte une ligne d'inflexion qui en enrichit la matière.

102 Une inflexion de paysages originaux

La Théroutanne traverse le plateau sans le couper. Si ce n'est à l'embouchure où les versants se redressent, le relief reste suffisamment modéré pour que les cultures se poursuivent sur les flancs, permettant une certaine continuité du plateau.

Dans le fond de la vallée, une suite quasi ininterrompue de peupleraies écrase l'échelle du relief. Une très riche succession d'éléments du patrimoine : moulins, lavoirs, sources, châteaux, abbaye... scande en revanche le cours de la vallée. A la source, l'agglomération désormais unie de Saint-Pathus-Oissery contredit le caractère rural de la vallée, avec de récentes extensions « urbaines » motivées par la proximité de la RN2 et de la gare du Plessis-Belleville. ■■

Valoriser les motifs de vallée

Les caractères du site pourraient être mieux valorisés si, progressivement, les prairies venaient à remplacer les peupleraies. Tous les motifs, grands et petits, liés à l'eau, méritent une protection et une valorisation.

Un réseau de chemins est à compléter pour bénéficier davantage de ces sites comme lieu de promenade.

L'agglomération de Saint-Pathus-Oissery doit trouver la position et le traitement de sa limite avec les cultures environnantes. ■■



3. Marcilly

Un patrimoine remarquable ponctue la vallée, comme ici l'ancienne abbaye de Fontaine-les-Nonnes.

0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Multien

Vallée de la Gergogne 102 **A**

Plateau de Trocy-en-Multien 102 **B**

Vallée de la Théroutanne 102 **C**

Piémont nord des buttes de la Goële 102 **D**



4. Oissery

Le plateau présente pour l'essentiel le visage d'une vaste étendue de grandes cultures, ponctuée par les motifs bâtis, également grands, qui contribuent à l'activité agricole.



5. Poincy

L'horizon des buttes de la Goële offre un appui à la lumière du plateau. La présence de la RN 330 motive aussi un développement d'activités qui complètent l'agriculture. Le souci du paysage ne doit pas tenter gauchement de se camoufler derrière des rideaux de peupliers.

102 **D** Une campagne tendue au pied des buttes

Les buttes de la Goële limitent l'horizon sud de ce plateau, où elles imposent leur silhouette ombreuse. Le sens de la lumière est, par cet appui, renforcé vers le nord, où se portent les regards, jusqu'aux lisières de la forêt d'Ermenonville. Cette tension lumineuse survole un vaste développement de grandes cultures, unifiant les sols, si plats que les routes les suivent exactement au terrain naturel. Quelques puissantes fermes animent ces campagnes, complétées par d'autres éléments ponctuels comme les silos qui participent de la logique du paysage. Un ensemble de vergers inattendus dans cet univers crée la surprise à l'approche de Saint-Pathus, et les monuments rappellent les batailles de la Marne de septembre 1914. L'influence des RN 2 et RN 330 retentit sur les agglomérations, qui ont tendance à s'étendre sur ces plateaux qui ne leur opposent pas de limites naturelles. ■■

Assumer les échelles du plateau

La forme banalisante du lotissement de pavillons domine ces extensions, sans recherche architecturale, sans intention de créer les nouveaux fronts urbains sur les campagnes, que les puissantes limites des fermes monumentales marquent ailleurs de leur force. Une nouvelle alliance est encore à trouver entre ce site de grandeur et les formes sans ambition de la production actuelle de logements.

Les signes de la campagne restent à protéger et valoriser, et l'on peut poursuivre l'aménagement paysager des routes, points de vue principaux, en accord si intime avec ce relief. ■■



6. Chambry



7. Saint-Soupplets

Les fronts urbains nouveaux sont un des forts enjeux de ces plateaux. Devant l'immensité des cultures, une frontière puissante est requise, qui protège et qui rend lisible les établissements humains, comme le montrent si bien les fermes.

Vallée de l'Ourcq



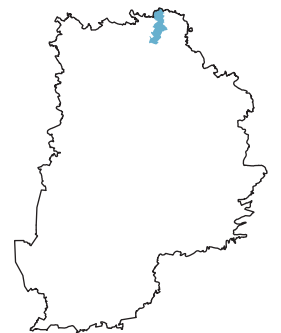
Vallée de l'Ourcq

Vallée de l'Ourcq 501 **A**

Encaissée entre le plateau de l'Orxois et celui du Multien, l'Ourcq, flanquée de son canal, achève son parcours au nord du département en se jetant dans la Marne à Lizy-sur-Ourcq. La vallée, relativement large au regard de l'importance du cours de la rivière, abrite dans un fond plat, large et gorgé d'eau, un marais noir et tourbeux planté de peupliers. Alors qu'en rive gauche, côté Orxois, les coteaux sont cultivés en terrasses séparées par des marches boisées, les versants du plateau du Multien présentent un flanc forestier plus continu.

La vallée peu urbanisée n'est desservie que par des infrastructures modestes (ligne de chemin de fer reliant La Ferté-Milon à Meaux et RD 102). Mais, dominant désormais dans le paysage, le viaduc de la ligne à grande vitesse européenne (LGV) franchit la rivière et la canal au nord d'Ocquerre et de Lizy-sur-Ourcq.

Cet espace où les peupleraies imposent leurs caractères demeure, toutefois, peu accessible. Les routes et les chemins sont rares et ne donnent pas la possibilité de pénétrer dans le plus grand marais du nord du département qui reste le domaine réservé des exploitants forestiers et des chasseurs. Seules les promenades publiques du canal de l'Ourcq et de la ligne de chemin de fer permettent de découvrir un tant soit peu la vallée. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
39,72 km²

Canton
Lizy-sur-Ourcq
Rivière
L'Ourcq

De gauche à droite

La vallée de l'Ourcq au nord-est de May-en-Multien

Un tapis de peupliers, régulier, dense, opaque. Cette étendue gorgée d'eau tire une partie de son charme du contraste puissant qui s'établit avec les plateaux totalement ouverts dans lesquels elle s'insère.

May-en-Multien

Le canal de l'Ourcq, dont le parcours épouse celui d'une courbe de niveau, imprime son mouvement à l'ensemble des motifs. Cette danse donne son caractère d'ensemble à la scène, impliquant la route, les clôtures, jusqu'aux arbres. Les troncs blancs des peupliers sans feuilles se reflètent à la surface du canal.



Vallée de l'Ourcq



1. May-en-Multien



2. Crouy-sur-Ourcq



3. May-en-Multien

1. 2. et 3. Quelques portions de la rivière et du canal échappent à la courbe et tracent des lignes droites qui semblent contredire l'organisation générale des lieux. Elles semblent faire écho à l'organisation géométrique du parc de Gesvres .



4. May-en-Multien

Quelques lieux-dits avec maisons et jardins viennent interrompre le rythme régulier des peupleraies.



Vallée de l'Ourcq

Vallée de l'Ourcq 501 **A**



5. May-en-Multien



6. May-en-Multien

5. et 6. Comme un bel ouvrage, les maçonneries du canal de l'Ourcq façonnent le paysage de la vallée.

501 **A** Des géométries qui s'additionnent

La géométrie pourrait être une des façons privilégiées de déchiffrer cette vallée ; celle des courbes de niveau qui ont servi à caler le canal de l'Ourcq et ses ouvrages d'art, des peupleraies soulignant le dessin du parcellaire ou d'anciens parcs disparus. Mais cette vallée dont la végétation, les lignes directrices semblent avoir été dessinées par l'homme ne se laisse pas pénétrer facilement. Le sol gorgé d'eau, la rivière souvent cachée, des horizons fermés, font craindre des « mauvaises surprises » : un trou d'eau caché dans la végétation, un marais labyrinthique, des chemins sans issue. Des maisons, des routes, un canal, des lignes d'arbres racontent un travail de mise en valeur harassant, repris sans cesse pour éviter sa disparition ; mais toutes ces traces paraissent faibles au regard d'éléments de nature qui gardent, retrouvent parfois, leur pouvoir d'érosion.

Le charme qui opère est donc celui des contrastes, un récit du temps : celui de la mise en valeur, du projet vigoureux qui organise le paysage, en tire parti, celui de l'effacement, de la dilution. Se confondent, se côtoient ainsi les traces du passé en cours de disparition (le parc de Gesvres), du présent (la ligne TGV), du futur esquissé (le quadrillage des jeunes plantations de peupliers). Les projets, la mise en valeur de cette vallée peuvent ainsi être guidés par cette idée du temps, de la fragilité qu'il génère. La géométrie, la vigueur du dessin deviennent alors des atouts. Peu de vallées en Seine-et-Marne se prêtent aussi bien à des projets dessinés, affirmés, quoi qu'ils paraîtront toujours mal assurés de leur avenir. ■■



7. May-en-Multien

Des prairies résistent, encadrées par des alignements de troncs.



8. Crouy-sur-Ourcq

Une grande surface d'eau lisse, quelques lignes de peupliers... les vestiges du parc de Gesvres semblent se confondre, être absorbés par leur environnement.

Orxois



Orxois

Vallée du Clignon 101 **A**
Plaines de l'Orxois 101 **B**

L'Orxois présente la physionomie d'une campagne apaisante, encore préservée de l'urbanisation. Sur ce socle gypseux et calcaire recouvert de limons, où les cultures, les vergers, les pâtures et les bois se répartissent en un subtil assemblage, l'érosion a dessiné des vallonnements prononcés donnant successivement sur de courtes distances la perception d'horizons, de combes cultivées, de massifs boisés.

Les plaines de l'Orxois, très arrosées, sont discrètement entaillées par les nombreux affluents de l'Ourcq et de la Marne dont la présence, à la manière de la vallée du Clignon, est soulignée par des alignements d'arbres ou par des versants boisés. Dans les villages, les nombreux puits, lavoirs et fontaines témoignent également d'une présence sous-jacente de l'eau. Les mails de tilleuls à l'entrée des villages, les remises ou petits bois isolés au milieu des plaines, les fermes et les hameaux ceinturés de jardins participent aussi avec finesse à l'équilibre de ces paysages de l'Orxois.

A l'exception des ouvrages de la ligne à grande vitesse européenne (LGV), les routes et les autres voies de communication ne sont ni nombreuses ni imposantes. Les villages ont conservé des limites claires avec les champs ou les bois environnants. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
97,76 km²

Cantons
La Ferté-sous-Jouarre
Lizy-sur-Ourcq

De gauche à droite

Vue vers le sud, depuis la RD 17 après Coulombs en direction de Germigny-sous-Coulombs

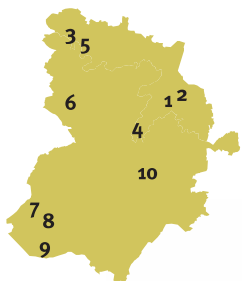
Les champs semblent avoir été sculptés en même temps que les ondulations du plateau, ce qui pourrait faire oublier le travail de « façonnage » des terroirs agricoles, jamais achevé.

Vendrest

La succession des ondulations du relief est ici révélée par les lignes des parcelles de cultures, tranchées avec vigueur par le jaune des colzas en fleur. Le village se niche dans un creux, tandis que les motifs des infrastructures composent des paysages avec les reliefs qui les imposent : le viaduc de la LGV franchissant un vallon, et la ligne d'arbres du Plessis-Placy à l'horizon, accompagnant une route de crête située sur le plateau du Multien.



Orxois



1. Vallée du Clignon. Gandelu
Une ferme en ruine dans le vallon du ru du Boulard. Les proportions des fonds qui façonnent des transitions entre les plaines et les fronts boisés créent une impression de douceur et de charme.



2. Vallée du Clignon. Gandelu
Le fond Morval, sur le ru du Rhône.



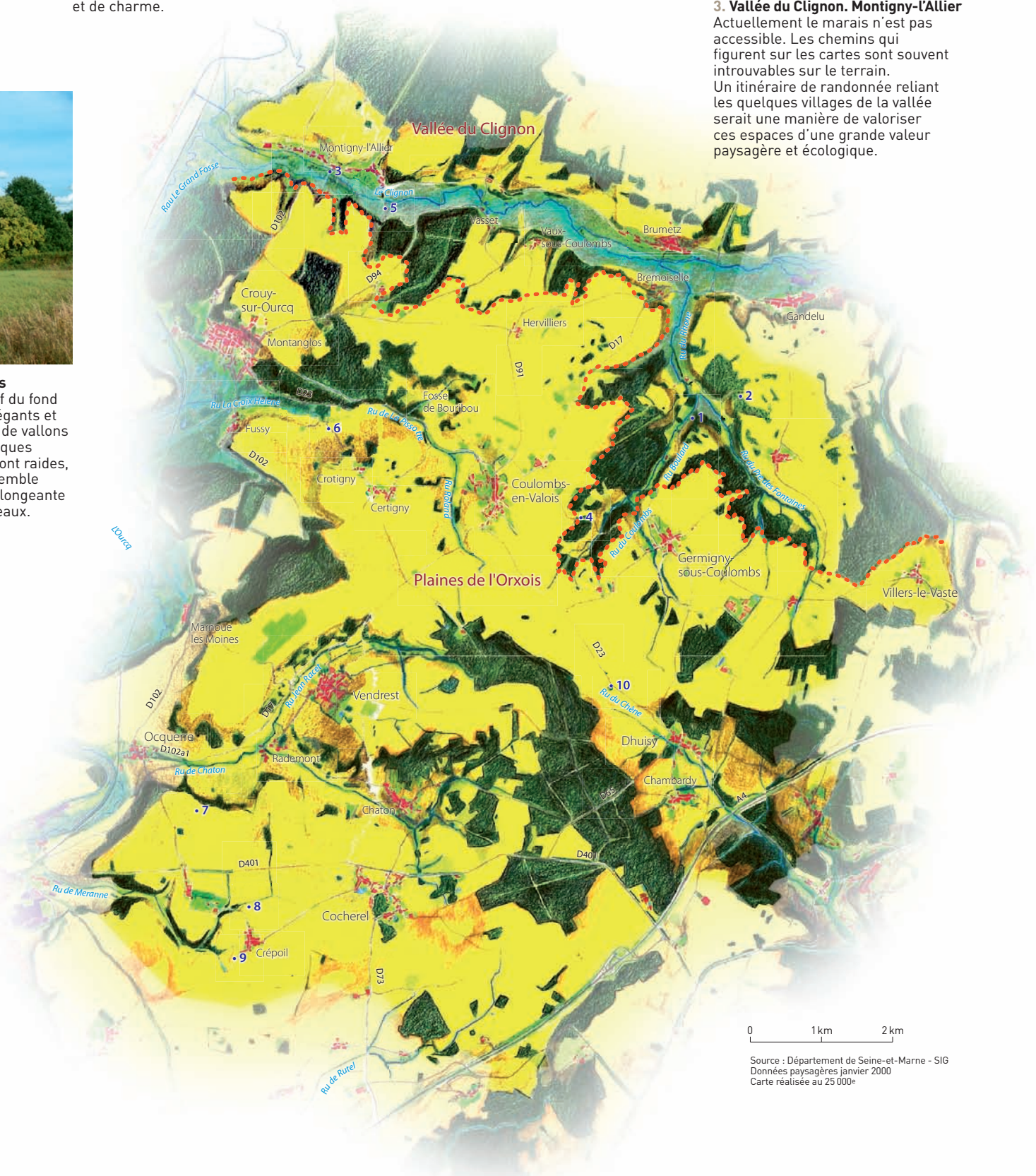
3. Vallée du Clignon. Montigny-l'Allier
Actuellement le marais n'est pas accessible. Les chemins qui figurent sur les cartes sont souvent introuvables sur le terrain. Un itinéraire de randonnée reliant les quelques villages de la vallée serait une manière de valoriser ces espaces d'une grande valeur paysagère et écologique.



4. Vallée du Clignon. Coulombs-en-Valois
Un des fonds du ru de Coulombs. Le motif du fond de vallée est un des éléments les plus élégants et les plus originaux de cette entité. Il s'agit de vallons secs dont le fond cultivé est large de quelques dizaines de mètres. Les flancs du vallon sont raides, boisés et cadrent les terres cultivées. Il semble que la terre « bascule ». La perspective plongeante est renforcée par les boisements des coteaux.



5. Vallée du Clignon. Montigny-l'Allier
Le canal de dérivation du Clignon est le principal ornement du fond de la vallée. C'est aussi la seule promenade publique confortable.

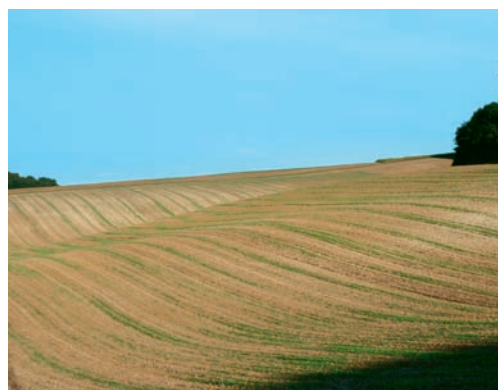


0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Orxois

Vallée du Clignon 101 **A**
Plaines de l'Orxois 101 **B**



6. Plaines de l'Orxois. Coulombs-en-Valois

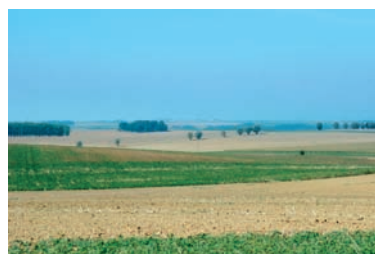
Le plateau de gypse présente des formes adoucies par l'érosion. Ici, en contrepoint des élévations boisées ponctuelles, les terres cultivées dessinent des croupes proéminentes.

101 **A** Vallée du Clignon, une entaille discrète au sein du plateau de l'Orxois

Au nord du plateau de l'Orxois, le Clignon dessine une des limites du département de Seine-et-Marne. La rivière, toujours modeste, traverse le plateau d'est en ouest avant de se jeter dans l'Ourcq en amont de Crouy-sur-Ourcq.

Du plateau, les vallées du Clignon et de son affluent, le ru du Rhône, ne sont perceptibles que par les fronts boisés formés sur les versants et au sommet des coteaux. Il faut donc « pénétrer » à l'intérieur, dans l'espace de la vallée elle-même, pour appréhender ses paysages et voir couler le ruisseau. Celui-ci court dans un fond de vallée très plat, engorgé, sillonné d'anciens biefs, de fossés de drainage, de bras secondaires.

Peu perceptibles, les marais, les peupleraies, les prairies et les cultures du fond de la vallée sont également peu accessibles. Alors que ces espaces présentent une grande richesse écologique (prairies, boisements hydro-morphes) et paysagère (fonds cultivés ou enherbés), ils ne font jusqu'à présent l'objet d'aucune mise en valeur. Pour maintenir la qualité des paysages, la préservation des cultures et des prairies est une priorité. Valoriser et faire connaître leurs richesses est également nécessaire, notamment en restaurant les chemins ruraux existants ou en en créant de nouveaux. ■■



7. Plaines de l'Orxois. Ocquerre

Les remises, les bosquets, les petits bois parsèment les plaines.



8. Plaines de l'Orxois. Ocquerre

Avec les remises et les mouvements de la terre, les alignements d'arbres constituent des éléments très forts du paysage. Les mails à l'entrée des villages, les alignements de saules têtards en plaine – comme ici à La Trousse – sont d'autant plus importants qu'ils deviennent rares.



9. Plaines de l'Orxois. Cocherel. La Trousse

Le château, le parc, les fermes et les maisons ouvrières qui constituent l'ensemble de La Trousse sont un point fort de la plaine de Cocherel. Au dernier plan, l'accès à La Trousse est marqué par un alignement de saules têtards.

101 **B** Plaines de l'Orxois, l'équilibre des paysages de campagne

Les plaines de l'Orxois s'étendent, à l'est de la vallée de l'Ourcq, et au nord de celle de la Marne. Elles font partie d'un ensemble de terrains plats, plus vastes, qui s'étendent vers le nord, au-delà du département de Seine-et-Marne. Ce plateau gypseux, au gré des douces ondulations du relief et des faibles entailles des rus qui le drainent, se décline en petites plaines, unités plus restreintes dans lesquelles les prairies, les vergers et les bois construisent un paysage d'harmonie. Avec leur mails de tilleuls, les jardins ou les murs qui les cernent, les fermes, les hameaux et les villages participent également à l'équilibre de ces paysages.

Les quelques routes qui sillonnent les plaines de l'Orxois offrent des points de vue sur ces campagnes. Le long de leur parcours, les terres cultivées donnent le recul nécessaire à des vues dégagées sur les remises, les petits bois et les croupes formées par les ondulations du plateau. Les horizons, qui restent cependant assez proches, créent la perception de paysages dont l'échelle reste intime.

Alors que l'ensemble du registre rural de cette campagne est resté préservé, certains aménagements contemporains, certains effets de la « rurbanisation » tendent à uniformiser ou à dégrader le subtil équilibre. La priorité serait donc de restaurer et de conforter ce qui fait leur beauté. ■■



10. Plaines de l'Orxois. Coulomb-en-Valois

Ce platane remarquable sur la route de Dhuisy permet d'animer le plateau. La plantation d'arbres isolés marquant les carrefours, les croisées de chemins ou encore le parcellaire, devrait constituer un axe important de la valorisation des paysages de l'Orxois.

Pays de France



Pays de France

Plateau de la Goële 103 **A**

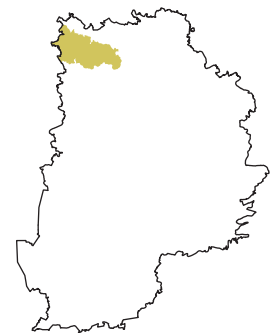
Vallées de la Biberonne et de la Beuvronne 103 **B**

Plaine de l'aéroport de Roissy 103 **C**

Les buttes de la Goële définissent la limite nord du Pays de France dont le plateau s'étend vers le sud jusqu'à la Marne et la butte d'Aulnaie. Il se poursuit vers l'ouest dans le département du Val-d'Oise. Le sol est plan, animé par les légères inflexions des vallées de la Biberonne et de la Beuvronne. En provenance des buttes de la Goële qui apparaissent à l'horizon, ces rivières traversent l'ensemble du plateau.

Les grandes cultures recouvrent toutes les terres du plateau, créant un vaste dégagement dans lequel s'imposent tous les éléments en élévation, comme par exemple les peupleraies qui dessinent la ligne des rivières. Les villages et les fermes s'inscrivent ponctuellement dans les cultures de la partie est. De nombreux villages sont installés de manière privilégiée sur les coteaux.

A l'ouest, les « grandes cultures » sont directement confrontées aux grandes infrastructures de l'agglomération parisienne. L'aéroport Charles-de-Gaulle, les autoroutes, les lignes électriques, le TGV strient l'espace au sol. Les avions survolent l'openfield. Ces installations créent un paysage loin des références pittoresques, dédié aux mouvements, à la mégapole parisienne, à l'immensité de l'espace. C'est une porte d'entrée du territoire national... et départemental, un paysage qui mérite donc une attention particulière et des projets à la hauteur des enjeux. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
199,30 km²

Cantons
Claye-Souilly
Dammartin-en-Goële
Meaux nord
Meaux sud
Mitry-Mory

Rivière
La Biberonne

De gauche à droite

En sortie de Mitry-Mory, vue vers le nord depuis la RD 84, au-dessus de la RN 2

L'importance prise par l'aviation en un siècle, depuis les premiers vols de Clément Ader en Seine-et-Marne, se vérifie ici chaque minute, à chaque passage d'avion. Le paysage qui en résulte semble être au diapason, exprime l'énergie de cette invention décisive.

Le Plessis-aux-Bois

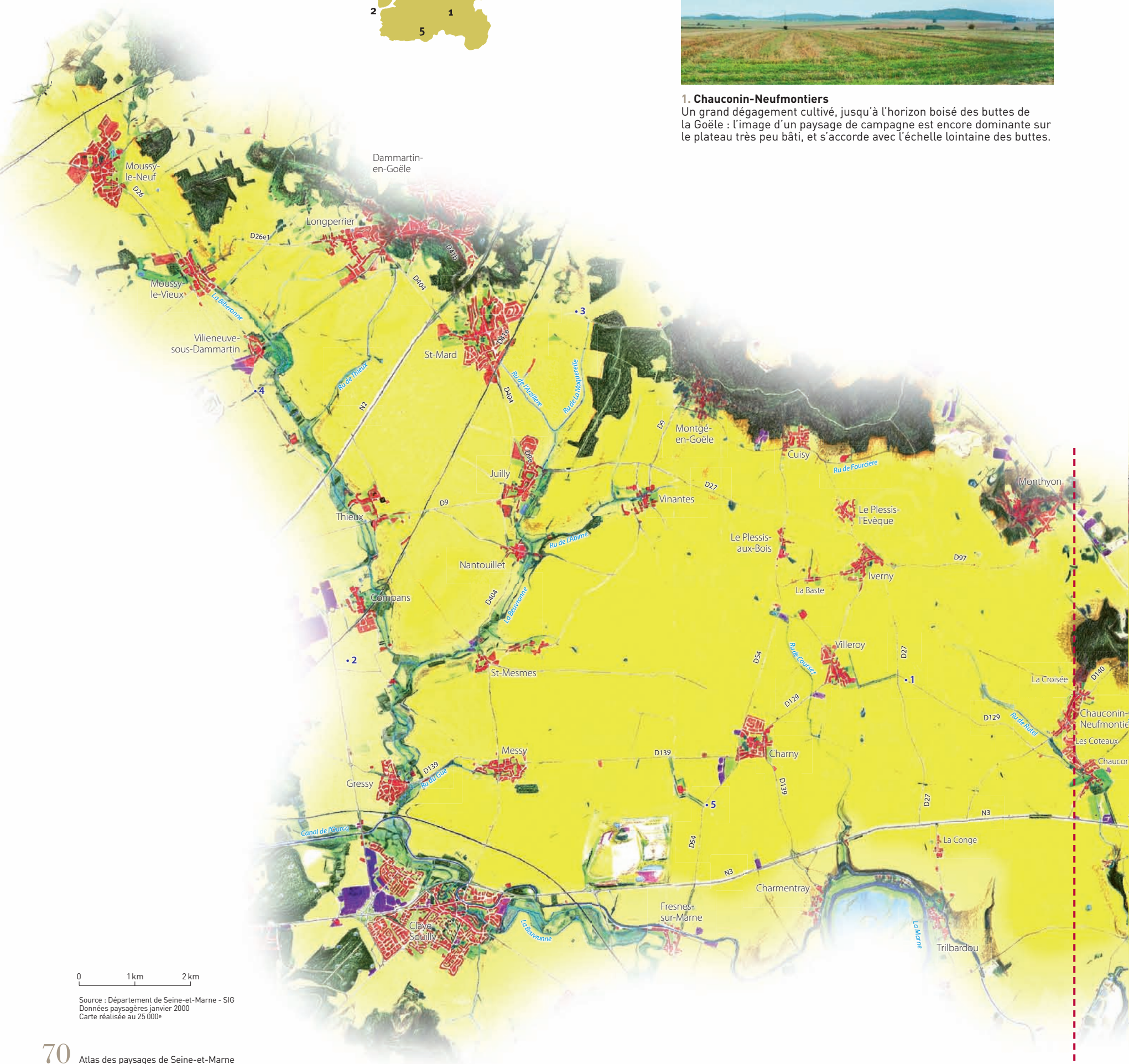
L'étendue des cultures vient rencontrer les buttes de la Goële à l'horizon. Le contraste du plan vertical avec la planéité du plateau est renforcé par le boisement sombre qui recouvre le relief soulignant les étendues plus claires de la terre labourée et des cultures.



Pays de France



1. Chauconin-Neufmontiers
Un grand dégagement cultivé, jusqu'à l'horizon boisé des buttes de la Goële : l'image d'un paysage de campagne est encore dominante sur le plateau très peu bâti, et s'accorde avec l'échelle lointaine des buttes.





2. Compans

Le même dégagement s'étend au sud vers la Marne, dont il rencontre les rebords boisés.



3. Montgé-en-Goële

Les grands pylônes, les vastes lotissements, ne rencontrent aucun obstacle dans cette grande ouverture qui ne leur oppose pas de limites. La fragilité de cette campagne consiste à disparaître, en tant que paysage, au profit d'un simple espace disponible, vacant, auquel on ne donne pas de forme parce qu'il est fait de vide. Il y a pourtant un grand travail à effectuer, consistant notamment à donner corps aux limites des extensions urbaines.

Pays de France

Plateau de la Goële 103A

Vallées de la Biberonne et de la Beuvronne 103B

Plaine de l'aéroport de Roissy 103C



4. Villeneuve-sous-Dammartin

Les immenses zones de terrassements des dépôts sont à l'échelle de l'agglomération parisienne tout entière. La végétalisation de ces sites doit pouvoir, à terme, gommer les hauteurs de remblai et leur géométrie artificielle.



5. Charny

Là comme dans bien d'autres lieux en Seine-et-Marne, de nouvelles activités créent un nouveau front sur la campagne ouverte. Une démonstration de l'effet d'une couleur et d'un graphisme mal maîtrisé dans une limite urbaine qui mériterait seulement de rester nette et discrète.

103A Un plateau rural marqué à l'ouest par la périphérie parisienne

Le sol horizontal du plateau rencontre au nord le relief des buttes de la Goële, et au sud le relief en creux de la vallée de la Marne. Entièrement recouvert de cultures, le plateau laisse l'œil découvrir ses vastes dégagements jusqu'aux horizons que soulignent les bois sur les buttes et au rebord de la vallée. La Beuvronne et la Biberonne ne marquent que très peu cette organisation.

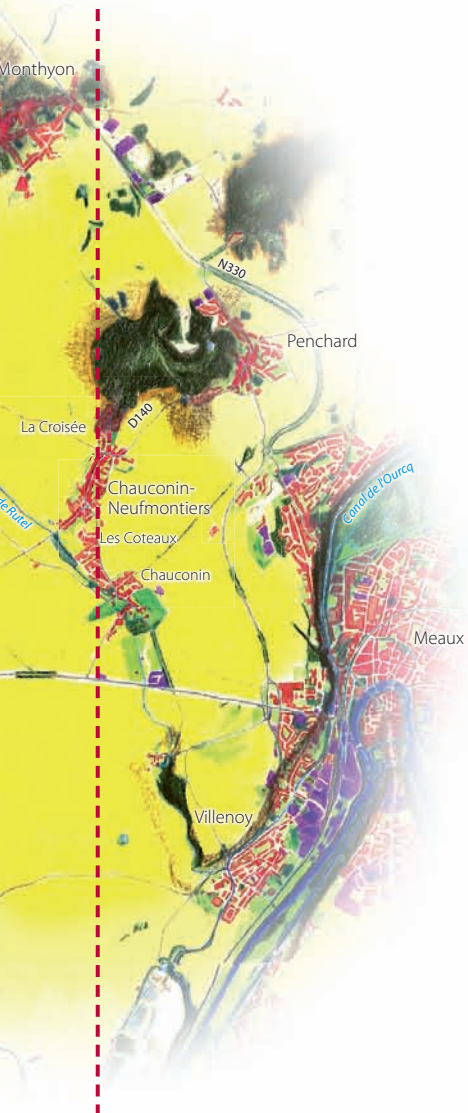
Quelques fermes isolées, quelques villages encore ruraux – principalement le long des lignes du relief, pieds des buttes et vallées – ponctuent cette vaste campagne que sillonnent les routes contre-plantées d'arbres et, comme un point de vue dynamique, la RN 3 qui traverse le plateau.

D'autres éléments, qui n'appartiennent pas au monde rural, mais à celui de la périphérie parisienne, viennent s'imposer à ce paysage. Des lignes de chemin de fer, des grandes routes et l'aéroport proche multiplient les lotissements en extension des villages, les lignes électriques, les zones d'activité. Le grand site de dépôt, le long de la RN 3, à l'est de Claye-Souilly, vient, avec ses énormes mouvements de terre, imposer jusqu'à un relief étranger à ce plateau encore rural illustré par le blanc symbolisant le « vide » sur la carte de paysage. ■■

Composer le paysage à chaque occasion

Face à l'extension de la périphérie parisienne, différentes actions peuvent être envisagées : préserver les caractères ruraux des villages, qui le sont encore, et tous les traits de la campagne encore perceptibles, et ménager les effets de grands dégagements visuels, notamment sur les buttes. Les bâtiments agricoles doivent faire l'objet du plus grand soin, les routes peuvent être plantées, des chemins créés, les anciens parcs préservés et valorisés.

Des paysages nouveaux doivent être imaginés, intégrant au mieux tous ces éléments, c'est-à-dire en pensant au positionnement, à l'orientation, au dessin, aux dimensions des aménagements. Les fronts urbains sont une priorité pour assurer, pérenniser, ou retrouver une qualité d'ensemble. ■■



Pays de France



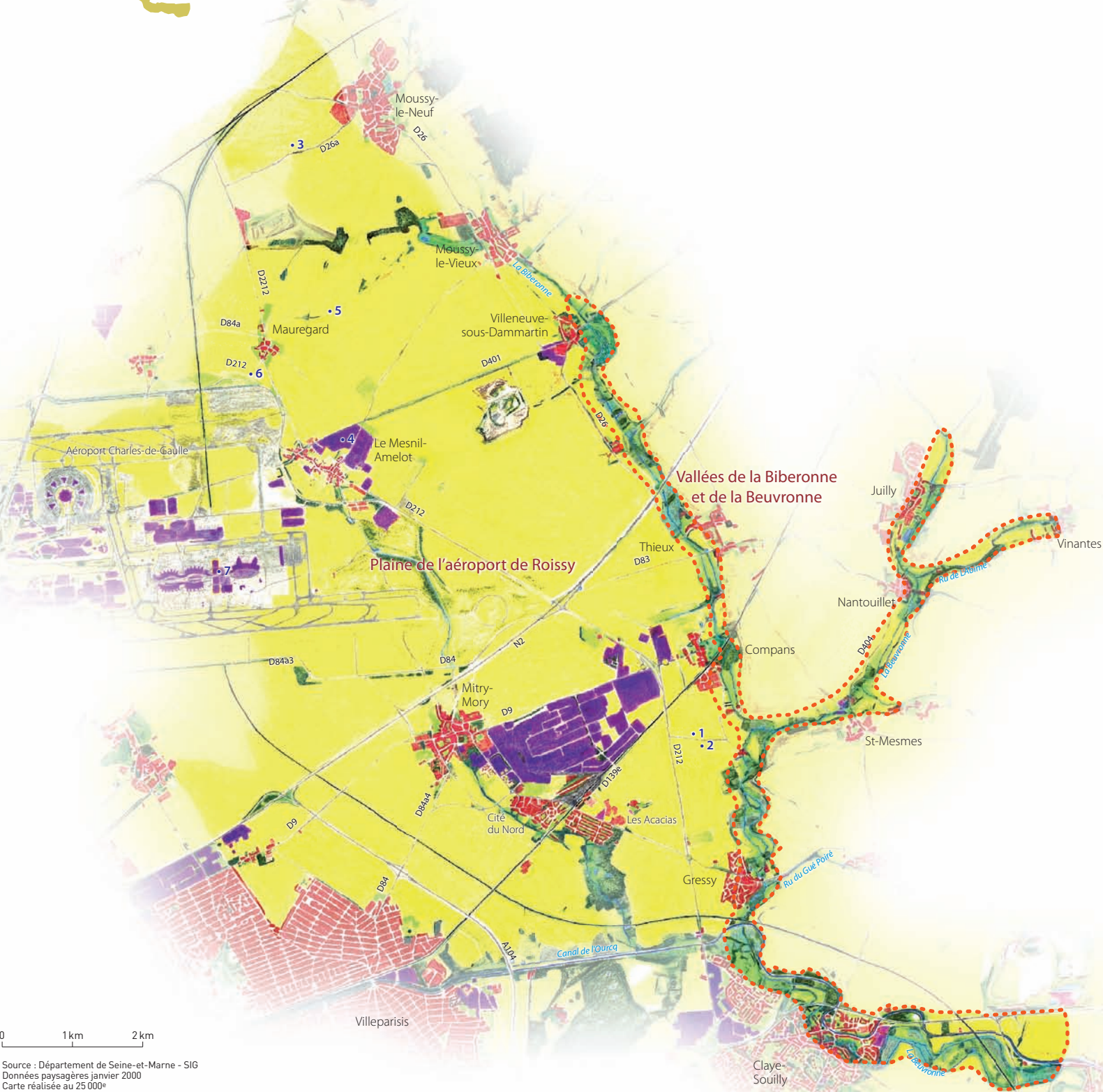
1. Compans

2. Compans

3. Moussy-le-Neuf

1. et 2. Longues parois d'acier des bâtiments d'activité, de logistique, qui forment de nouveaux fronts urbains. Il est important d'en évaluer l'impact, proche et lointain, surtout si les documents d'urbanisme prévoient de les figer à long terme.

Zone d'activité en sortie nord du bourg.



Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Pays de France

Plateau de la Goële 103 **A**

Vallées de la Biberonne et de la Beuvronne 103 **B**

Plaine de l'aéroport de Roissy 103 **C**



4. Le Mesnil-Amelot

Le patrimoine architectural des centres anciens se raréfie, change d'usage. De nouveaux paysages urbains sont à créer, tenant compte de la proximité de Roissy et des zones d'activité.



5. Mauregard

Pour vivre un contraste puissant et dépayçant, il suffit de passer de l'ambiance des aéroports à celle des chemins ruraux qui traversent la plaine agricole à l'est de Roissy.



6. Roissy-Charles-de-Gaulle.

Un paysage aéroportuaire inscrit dans une géographie, celle de la plaine de France.



7. Le Mesnil-Amelot

En se déployant vers l'est, l'aéroport Charles-de-Gaulle devient une des entrées majeures du département de Seine-et-Marne.

103 **B** Vallées de la Biberonne et de la Beuvronne : des contrepoints au plateau

Les deux vallées ne sont que peu encaissées dans le plateau, à tel point qu'elles n'apparaissent pas comme un relief en creux, mais comme un volume qui émerge, celui de la végétation des peupleraies et des bois. Au confluent néanmoins, un léger éperon domine les terres du plateau.

En opposition aux sols du plateau entièrement dégagés par l'agriculture, les vallées condensent de nombreux motifs et notamment les implantations humaines : villages, châteaux, moulins, qui contribuent à leur animation et à leur caractère pittoresque.

Dans l'ensemble, les paysages restent ceux de vallées campagnardes, sauf à Claye-Souilly, où la rivière semble se perdre en ville sans y jouer un grand rôle. ■■

Garder l'équilibre

L'influence grandissante de la métropole, à l'ouest, ne doit pas s'approcher trop près des vallées, au risque de briser cet accord entre le plateau et la douce inflexion de la vallée.

Veiller à ce que les villages ne débordent pas trop loin et restent à l'échelle des vallées (et les lotissements de pavillons sont à cet égard très consommateurs d'espace). Les peupleraies pourraient être progressivement remplacées par des prairies, mieux à même d'offrir une lecture des vallées, et un chemin peut être créé pour bénéficier des espaces près des rivières. Le patrimoine des parcs est à préserver et à valoriser, de même que la place de la rivière à Claye-Souilly. ■■

103 **C** Plaine de l'aéroport de Roissy : un paysage de grandes liaisons

Le plateau agricole dégagé semble avoir joué le rôle de « page blanche » sur laquelle s'est écrite la modernisation de l'agglomération parisienne. Les terres à blé sont recouvertes de grandes infrastructures : autoroute A 1, RN 2, TGV, lignes à haute tension, Francilienne... et surtout l'aéroport Charles-de-Gaulle dont les avions animent le ciel. Il faut ajouter à cette liste les vastes zones d'activité ou de logistique pour achever le portrait de cette « frange de métropole ». Les cultures restent présentes vers l'est. Cependant, les signes de la ruralité s'estompent devant ceux des grands équipements, et l'architecture des aéroports engage définitivement ces paysages vers une nouvelle identité. L'évocation du voyage y tient une place majeure, par la route, le train ou les airs. ■■

Rester rural

Pas de place pour le piéton ! Si cet endroit est un paysage, il se considère en mouvement, depuis les routes, et plus encore depuis les avions. A l'atterrissage, c'est le premier territoire, premier paysage offert aux visiteurs, et il représente à ce titre un fort enjeu national... mais aussi départemental. La mise en scène des paysages ruraux qui se maintiennent peut avoir un impact très fort en terme d'image de marque. ■■

Vallée de la Marne



Vallée de la Marne

Lacets de Saâcy 502 **A**

Boucles de Montceaux-lès-Meaux 502 **B**

Boucles d'Esblly 502 **C**

Vallée urbanisée de Chelles et Lagny 502 **D**

La vallée de la Marne marque, au même titre que celle de la Seine, l'identité géographique du département. La rivière, après avoir quitté le département de l'Aisne, entre sur une partie du territoire seine-et-marnais encore profondément marqué par la ruralité. Mais de l'amont vers l'aval, au fur et à mesure de son cours vers l'ouest et les abords de Paris, les paysages campagnards de la vallée laissent peu à peu la place à des espaces où le phénomène urbain devient l'élément dominant.

Tout au long de ce parcours, la vallée offre donc une succession de quatre entités de paysage, traductions dans l'espace des relations complexes qu'entretiennent le dessin changeant du cours de la rivière avec les composantes de l'espace : la forêt, les terres cultivées, les gravières, les villes, les villages, les routes.

A l'entrée du département, de la première boucle de la Marne de Citry à La Ferté-sous-Jouarre, les « lacets de la Marne » offrent une ambiance rurale, secrète et refermée. Les trois méandres de la rivière sont ici surplombés par des falaises aux rebords boisés et parfois plantés de vignes. Le fond de la vallée est occupé par des surfaces cultivées où s'égrènent des hameaux et des villages.

A la confluence avec le Petit Morin, en aval de La Ferté-sous-Jouarre, première ville d'importance de la vallée, le relief s'adoucit. Jusqu'à Changis-sur-Marne, la rivière traverse des collines cultivées dont les formes douces sont en continuité avec les plateaux environnants. Cet épisode marque la transition entre le paysage des « lacets de Saâcy » et celui des « boucles de Montceaux-lès-Meaux ». Après un intermède plus linéaire, la rivière a de nouveau creusé ici de longs méandres qui enserrant des vestiges de terrains résistants dont témoigne la butte de Montceaux-lès-Meaux recouverte par la forêt. L'urbanisation est ici bien plus présente et l'agglomération de Meaux y tient une place remarquable. En aval de Meaux, le paysage des « boucles d'Esblly » est à la fois unique, chaotique et difficile à appréhender dans sa globalité. Dominé par le réseau des méandres de la Marne, par les lits du Grand Morin comme par les linéaires des canaux, la vallée entretient ici ses derniers rapports avec la campagne et la « nature » avant d'aborder la vallée de Chelles et de Lagny-sur-Marne. Le paysage devient celui d'une banlieue de Paris (Lagny-sur-Marne, Champs-sur-Marne, Vaires-sur-Marne, Chelles...). Les grands parcs et bases nautiques (Champs-sur-Marne, Noisiel, Vaires-sur-Marne, Torcy) forment un espace de respiration remarquable par sa diversité d'ambiances et ses dimensions. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
269,37 km²

Cantons

Champs-sur-Marne
Chelles

Claye-Souilly

Crécy-la-Chapelle

La Ferté-sous-Jouarre

Lagny-sur-Marne

Lizy-sur-Ourcq

Meaux nord

Meaux sud

Mitry-Mory

Noisiel

Rebais

Thorigny-sur-Marne

Torcy

Vaires-sur-Marne

Rivières

La Beuvronne

La Gondoire

La Marne

La Thérouranne

Le Grand Morin

Le Petit Morin

L'Ourcq

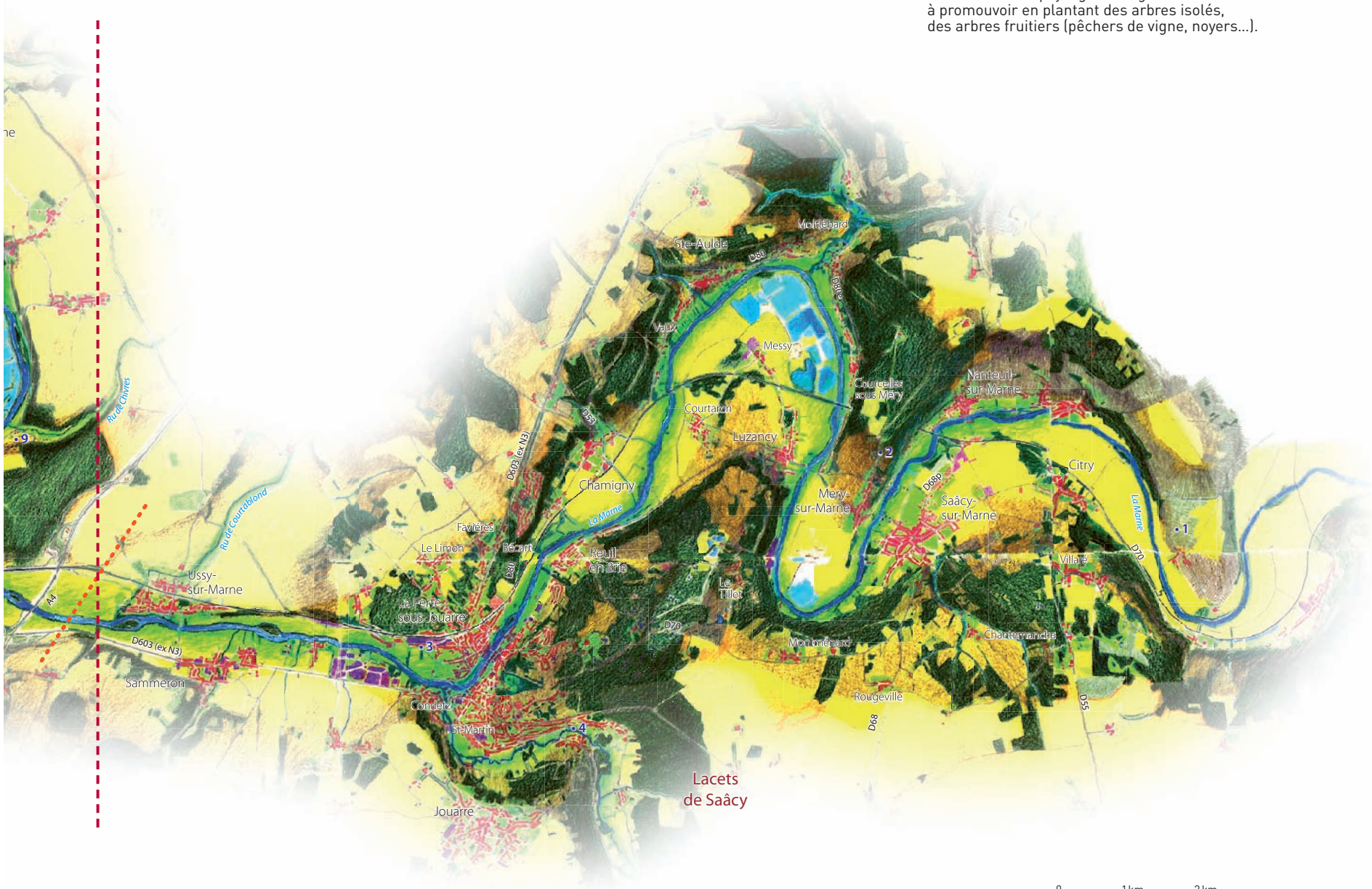
Vue sur la Ferté-sous-Jouarre depuis la RD 402 à l'entrée de Jouarre

La ville s'est installée à la confluence de la Marne et du Petit Morin dans un site relativement étroit. Elle est devenue un lieu de passage, un « paysage obligé », où se croisent les routes permettant de longer, de traverser les vallées, ou reliant entre eux les secteurs de plateaux.

Vallée de la Marne



1. Charly
Le motif des vignes est à réhabiliter ou à valoriser. La diversité des paysages de vignobles est aussi à promouvoir en plantant des arbres isolés, des arbres fruitiers (pêchers de vigne, noyers...).



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Vallée de la Marne



2. Jouarre

Ce mode d'extension urbaine sur les coteaux, ici à Courcelles-sous-Jouarre, est représentatif d'une ville de vallée comme La Ferté-sous-Jouarre.

Lacets de Saâcy 502 **A**

Boucles de Montceaux-lès-Meaux 502 **B**

Boucles d'Esblly 502 **C**

Vallée urbanisée de Chelles-Lagny 502 **D**

502 **A** Lacets de Saâcy-sur-Marne : un paysage de vignobles à réhabiliter

Remarquablement présents dans le paysage, les « lacets de Saâcy » forment les trois premiers méandres que dessine la Marne quand elle entre dans le département. Leurs versants concaves ont un relief prononcé dont l'effet est renforcé par les boisements des coteaux.

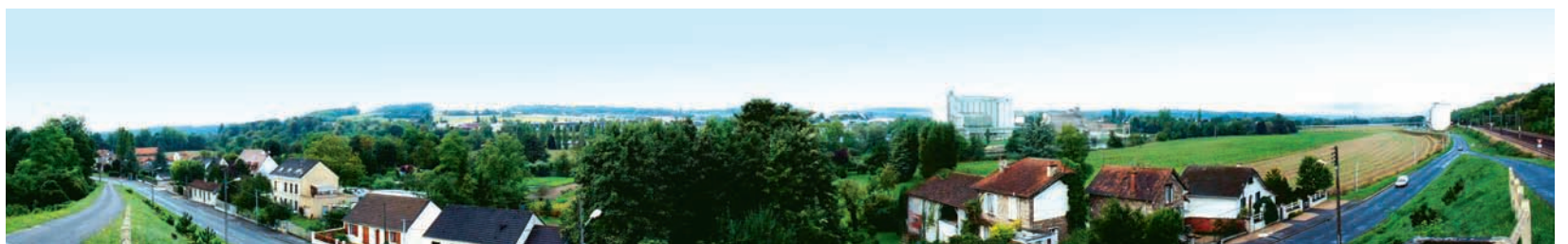
L'originalité de ce territoire, presque entièrement consacré à l'agriculture, réside dans la place qu'y occupent les vignes, notamment sur les pentes les plus raides. Cette originalité qui marque les paysages ne domine pas pour autant l'espace. Les champs cultivés, les prairies en fond de vallée, les gravières, participent également de manière importante à la composition des paysages. Sans oublier l'importance de la ville de La Ferté-sous-Jouarre qui ponctue en aval l'espace de cette entité secrète et rurale.

Les paysages de cette partie de la vallée de la Marne sont donc relativement refermés sur eux-mêmes. La culture de la vigne, restée dynamique autour de Crouettes-sur-Marne, est dans un relatif abandon à Nanteuil et a tendance à évoluer vers des friches arbustives. Aussi, alors que leur économie est en vive concurrence avec celle de l'extraction de matériaux des gravières et des carrières, est-il indispensable que les champs et les prairies, espaces de respiration essentiels, soient restaurés ou préservés. ■■



3. Méry-sur-Marne

Depuis les hauteurs de Méry, la boucle de Luzancy s'offre au regard. Le contraste entre le fond de vallée plat, lumineux, cultivé, et les coteaux boisés qui le contiennent, dessine nettement la forme des boucles dans la partie amont de la vallée. Le caractère rural est évident, le village n'occupe que ponctuellement une position dans le relief : le pied de coteau, à proximité de la vallée et de ses richesses, mais à l'abri des inondations.



4. La Ferté-sous-Jouarre

Les silos d'Ussy-sur-Marne et de Sept-Sorts en périphérie de La Ferté-sous-Jouarre. Si le centre ancien tire profit et valorise la présence de la Marne, la ville s'étend aujourd'hui jusqu'à la confluence du Petit Morin et empiète sur les coteaux et les espaces agricoles de la vallée du Petit Morin.

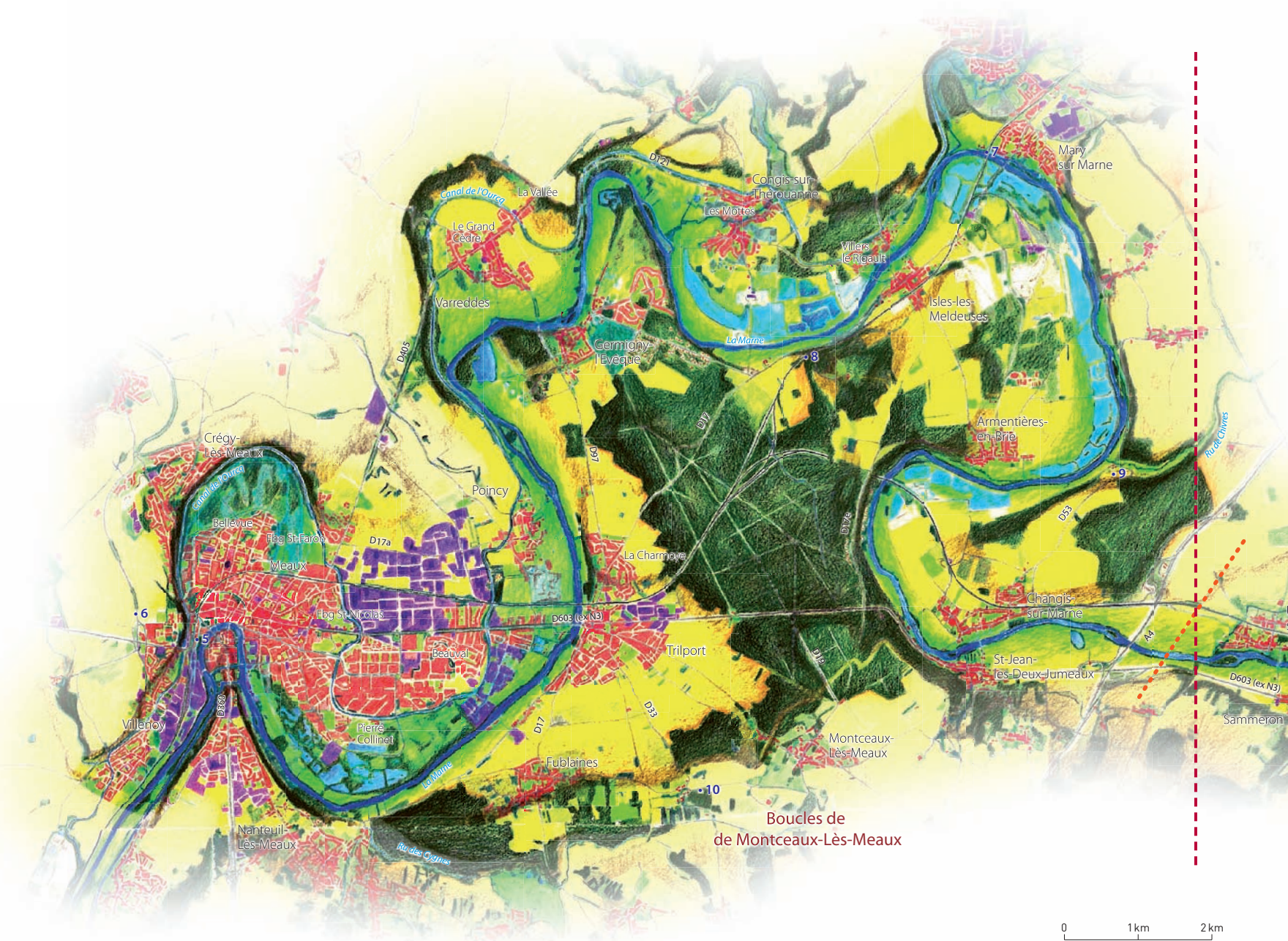
Vallée de la Marne



5. Meaux

6. Chauconnin-Neufmontiers

5. et 6. Deux « portes d'entrées » de Meaux. La première, à gauche, par le train. On aperçoit la cathédrale qui, dominant le méandre de la Marne, s'érige au-dessus de la ville. Autre image de la ville, celle donnée à partir des RD 5 et 603. Meaux occupe en partie une boucle resserrée de la Marne. En rive droite, la cathédrale est érigée au centre de la boucle qu'enserrent les coteaux environnants. Mais le développement de la ville, dans la deuxième partie du ^{xx}e siècle, s'est effectué brutalement en fond de vallée par la construction du grand ensemble de la Pierre Collinet. Ce développement n'a pas cessé et se poursuit en aval, à l'ouest, jusqu'à Villenoy et, vers l'est, jusqu'à Trilport le long de la RN 3.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



7. Mary-sur-Marne

Après sa traversée de La Ferté-sous-Jouarre, la Marne poursuit son cours selon une ligne est-ouest presque horizontale jusqu'à Armentières-en-Brie, où elle décrit la première des trois boucles qui forment l'entité. Ici, à Mary-sur-Marne, la rivière remonte vers le nord et entame une longue courbe qui formera, un peu plus loin, la boucle de Germigny-l'Évêque.

Vallée de la Marne

Lacets de Saâcy 502 **A**

Boucles de Montceaux-lès-Meaux 502 **B**

Boucles d'Esblly 502 **C**

Vallée urbanisée de Chelles-Lagny 502 **D**

502 **B** Boucles de Montceaux-lès-Meaux : l'eau, la forêt et la grande ville

Le paysage est ici bien appuyé sur la structure géographique. La Marne, pour franchir les terrains tertiaires résistants de la Goële a dû recouper plusieurs fois son cours, abandonner son lit, recréer et terrasser ses propres alluvions pour creuser son lit en longs méandres. La butte de Montceaux, vestige de l'érosion de ces terrains durs du plateau de Goële et que la Marne enserre, est recouverte de forêt.

Après l'eau (méandres de la Marne, canal de l'Ourcq), la forêt est donc le deuxième motif paysager dominant. En plus du massif de Montceaux, il se décline en bosquets, en longues pentes douces cultivées dominées par l'horizon forestier ou encore en coteaux boisés autrefois couverts de vignes et de vergers.

La ville de Meaux bénéficie d'un site exceptionnel : enserrée au sud par les bras d'un grand méandre de la Marne, elle est cadrée au nord par un ancien méandre aujourd'hui occupé par le canal de l'Ourcq. A l'ouest, le pédoncule que dessine la rivière à Nanteuil-lès-Meaux donne sa frontière naturelle à la ville. ■■



8. Isles-les-Meldeuses

8. et 9. En exploitation comme à Isles-les-Meldeuses, ou réhabilitées comme à Armentières, les gravières et les sablières impriment profondément leur marque sur le paysage.



9. Jaignes



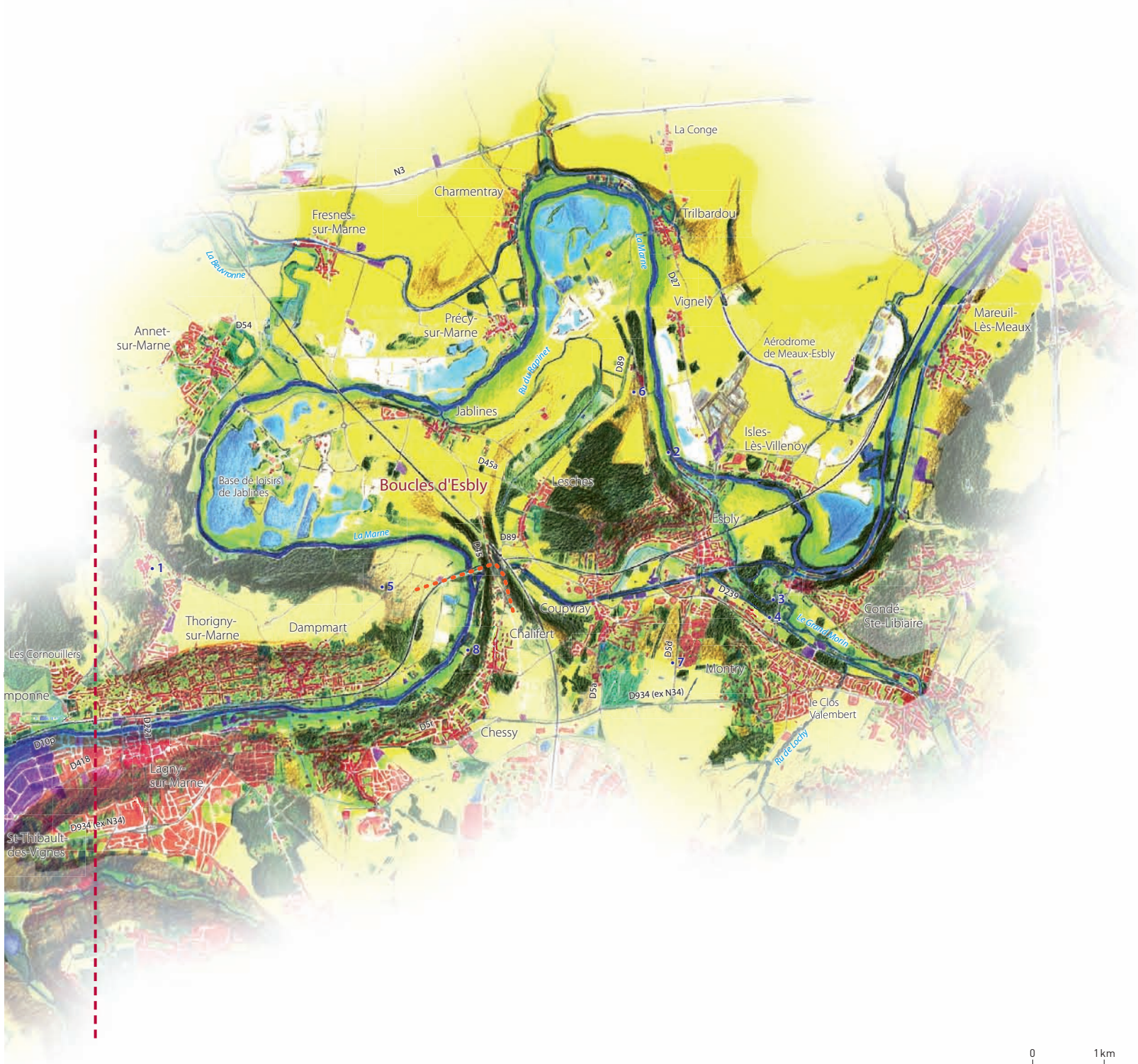
10. Fublaines

Site remarquable, l'amphithéâtre de Trilport est dominé par les lisières de la forêt de Montceaux et le coteau de Fublaines. Le paysage est ici ample et d'une très grande unité. Le village de Trilport, qui est l'épicentre de ce cirque, s'est développé jusqu'à présent en éventail le long des chemins et des voies. Son développement futur doit maintenir l'équilibre actuel qui laisse une plus grande part à l'espace agricole entre la ville et la forêt.

Vallée de la Marne



1. Boucles d'Esblly. Carnetin
A partir du promontoire de Carnetin, à l'ouest de l'entité, un panorama général sur les paysages des boucles d'Esblly : l'eau et la terre se mélangent et forment le motif singulier des « coutures d'eau ».



0 1 km 2 km
Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Vallée de la Marne



2. Lesches

Après que leurs cours ont longtemps hésité, c'est finalement sur le territoire de la commune de Lesches, au nord d'Esbly, que la Marne et le Grand Morin se rejoignent.



3. Montry



4. Montry

Le Grand Morin et son canal latéral, autres déclinaisons du motif du cours d'eau.



5. Dampmart

Résultat de l'érosion de la Marne, à l'ouest, et du Grand Morin, à l'est, le pédoncule de Chalifert est l'un des lieux les plus magiques du département. S'y croisent la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, un viaduc d'interconnexion du TGV et un tunnel de jonction entre le canal de Meaux à Chalifert et la Marne. Cette sorte d'isthme formé d'une langue de terre entre deux rivières est présent également plus au nord, aux abords du château de Montigny entre la vallée de la Marne et le ru de Rapinet. Le motif du pédoncule, terre rongée à la limite de la rupture, est emblématique des paysages des boucles d'Esbly.



6. Lesches

Le marais de Lesches, vestige de l'ancien cours du Grand Morin, a pour exutoire le ru de Rapinet. Il présente de grandes qualités paysagères et écologiques. Ses paysages sont à valoriser en limitant, par exemple, les plantations de peupliers et en reconstituant des prairies.



7. Coupvray

La plus grande partie du coteau de la butte d'Esbly est couverte d'une urbanisation qui laisse encore une large part aux jardins arborés, aux vergers et aux friches. Il est important que cet effet de « vert urbain » puisse être maintenu en limitant la densification pavillonnaire sur les coteaux, et en marquant bien les lisières des bois.

Lacets de Saâcy 502 **A**
Boucles de Montceaux-lès-Meaux 502 **B**
Boucles d'Esbly 502 **C**
Vallée urbanisée de Chelles-Lagny 502 **D**

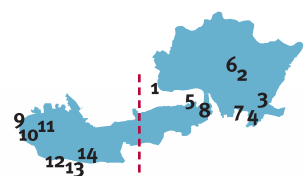
502 **C** Boucles d'Esbly : un paysage complexe façonné par l'eau, à rendre plus lisible

L'eau contribue pour beaucoup aux formes du paysage. La Marne, le Grand Morin et les canaux qui les accompagnent jouent les rôles majeurs. Présents partout, les cours d'eau composent ici une partition complexe de méandres, de vestiges d'anciens lits, de canaux, de bassins...

A partir de Villenoy et l'épisode très urbain de Meaux, la Marne doublée par le canal de l'Ourcq suit un cours rectiligne en direction du sud dans une ambiance redevenue plus rurale. A Condé-Sainte-Libiaire, la rivière se heurte à des terrains plus résistants qui l'obligent à contourner la butte d'Esbly, centre de gravité de l'entité, et à tracer son chemin selon deux grandes boucles jusqu'en amont de Dampmart. L'espace intérieur des méandres ainsi créés est fortement marqué par les nombreuses sablières en cours d'exploitation présentes le long de la rivière entre Annet-sur-Marne et Précý-sur-Marne, Vignely et Isles-les-Villenoy. Cette activité d'extraction crée des paysages assez chaotiques. A Jablines, les carrières ont laissé place à une vaste base de loisirs.

Dans cet environnement complexe, parfois déprécié, la mise en valeur de lieux clés, comme le pédoncule que dessine la Marne à Chalifert et à Montigny, l'ancien parc de Fresnes-sur-Marne ou le marais et le village de Lesches, permettraient d'apporter plus de cohérence et de lisibilité à ce lieu. ■■

Vallée de la Marne



8. Chalifert



9. Gagny

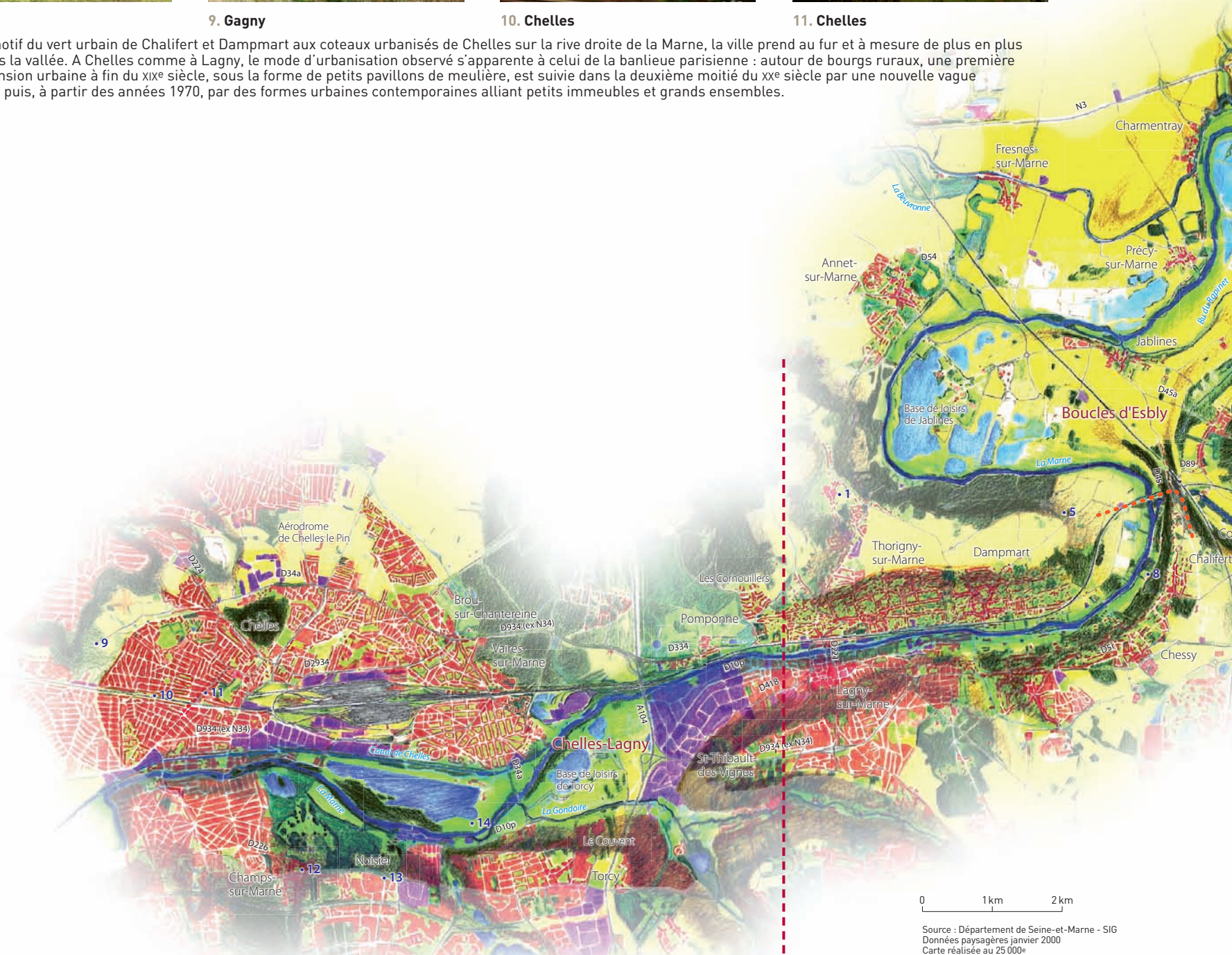


10. Chelles



11. Chelles

8. à 11. Du motif du vert urbain de Chalifert et Dampmart aux coteaux urbanisés de Chelles sur la rive droite de la Marne, la ville prend au fur et à mesure de plus en plus de place dans la vallée. A Chelles comme à Lagny, le mode d'urbanisation observé s'apparente à celui de la banlieue parisienne : autour de bourgs ruraux, une première vague d'extension urbaine à fin du XIX^e siècle, sous la forme de petits pavillons de meulière, est suivie dans la deuxième moitié du XX^e siècle par une nouvelle vague pavillonnaire puis, à partir des années 1970, par des formes urbaines contemporaines alliant petits immeubles et grands ensembles.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Vallée de la Marne

Lacets de Saâcy 502 **A**

Boucles de Montceaux-lès-Meaux 502 **B**

Boucles d'Esblly 502 **C**

Vallée urbanisée de Chelles-Lagny 502 **D**

502 **D** Chelles-Lagny : un environnement urbain dense en rive droite, les respirations des grands parcs et des bases de loisirs

Dans cette entité, une forte opposition existe entre les deux rives de la Marne. En rive droite, au fur et à mesure que l'on s'approche de la limite ouest du département, la vallée se fait, à partir de Lagny-sur-Marne et jusqu'à Chelles, de plus en plus urbaine et se donne des airs de banlieue. A contrario, la rive gauche qui appartient à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée offre, grâce aux parcs de Champs-sur-Marne et de Noisiel et aux bases de loisirs, de vastes espaces libres, des vues et un contact direct avec la rivière.

Les principaux enjeux de cette entité résident dans le maintien d'espaces de respiration au sein de l'agglomération. A l'est, avant que ne s'amorce vraiment la ville (Chalifert, Montévrain, Dampmart, Chessy), les coteaux doivent conserver un maillage de constructions lâche, et maintenir ainsi le motif de « vert urbain » qui équilibre les parcelles boisées, les anciens vergers, les parcelles construites. ■■



12. Champs-sur-Marne



13. Noisiel

12. et 13. La rive gauche de la Marne est ici le territoire de Marne-la-Vallée. Pour leurs concepteurs, les villes nouvelles devaient allier logements, activités et espaces de détente. Les parcs des châteaux de Champs-sur-Marne et de Noisiel, anciens grands domaines, ont donc été conservés et mis en valeur. D'anciennes gravières aménagées en bases de loisirs, à Torcy et à Vaires-sur-Marne, jouent également ce rôle d'espaces de respiration en relation avec la rivière, créent des repères naturels et donnent une identité à la ville nouvelle.



14. Vaires-sur-Marne

Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs



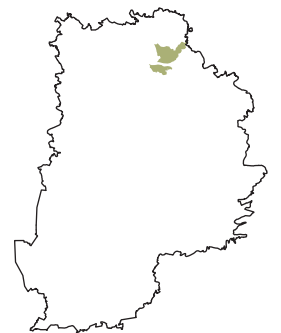
Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs

Rebord de l'Orxois 401 **A**
Rebord de la Brie des étangs 401 **B**

Quand elle entre dans le département par l'est, la Marne est surplombée par le plateau de l'Orxois, au nord, et par celui de la Brie des étangs, au sud. Entre l'espace de la vallée et celui des plateaux qui l'environnent, se dessine un ensemble de paysages particuliers.

Côté Orxois, le rebord du plateau couvre un territoire compris entre deux des méandres de la rivière. Espace de transition entre la douceur des formes du plateau de l'Orxois et la vallée proprement dite, la Marne ne fait que s'y deviner. Les limites avec la vallée sont ici assez nettes et se calquent approximativement sur le haut de ses versants. Entre le plateau et ses rebords, la frontière est plus vague. Elle se dessine le long d'une ligne de part et d'autre de laquelle l'influence de la vallée s'impose ou, au contraire, s'efface. Faisant face au rebord de l'Orxois, le paysage de rebord de la Brie des étangs longe, sur sa rive gauche, une portion de la vallée de la Marne comprise entre La Ferté-sous-Jouarre et Nanteuil-lès-Meaux. Cet espace est bien identifié par son relief. Au contraire de la surface très plane du plateau, le rebord de la Brie des étangs présente une morphologie mouvementée de petites collines et de vallons encaissés.

L'autoroute A 4 et les routes départementales donnent l'essentiel des points de vue sur ces paysages de campagne où l'urbanisation se limite à quelques villages, hameaux et fermes isolées disposés sur les versants. ■■



Type de paysage
rebord de plateau

Superficie
61,40 km²

Cantons
La Ferté-sous-Jouarre
Lizy-sur-Ourcq
Meaux sud

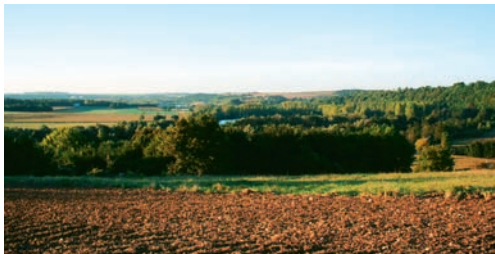
À gauche et à droite

Ussy-sur-Marne, site des monts Moyens

Le relief offre une situation de coteau sur lequel les motifs se lisent clairement : les parcelles cultivées, les haies et les bosquets qui deviennent plus denses au sommet, un village à la limite du bois et des cultures, à mi-pente. La beauté de la lumière ajoute aux qualités pittoresques de la scène qui contraste avec les étendues de plateau.



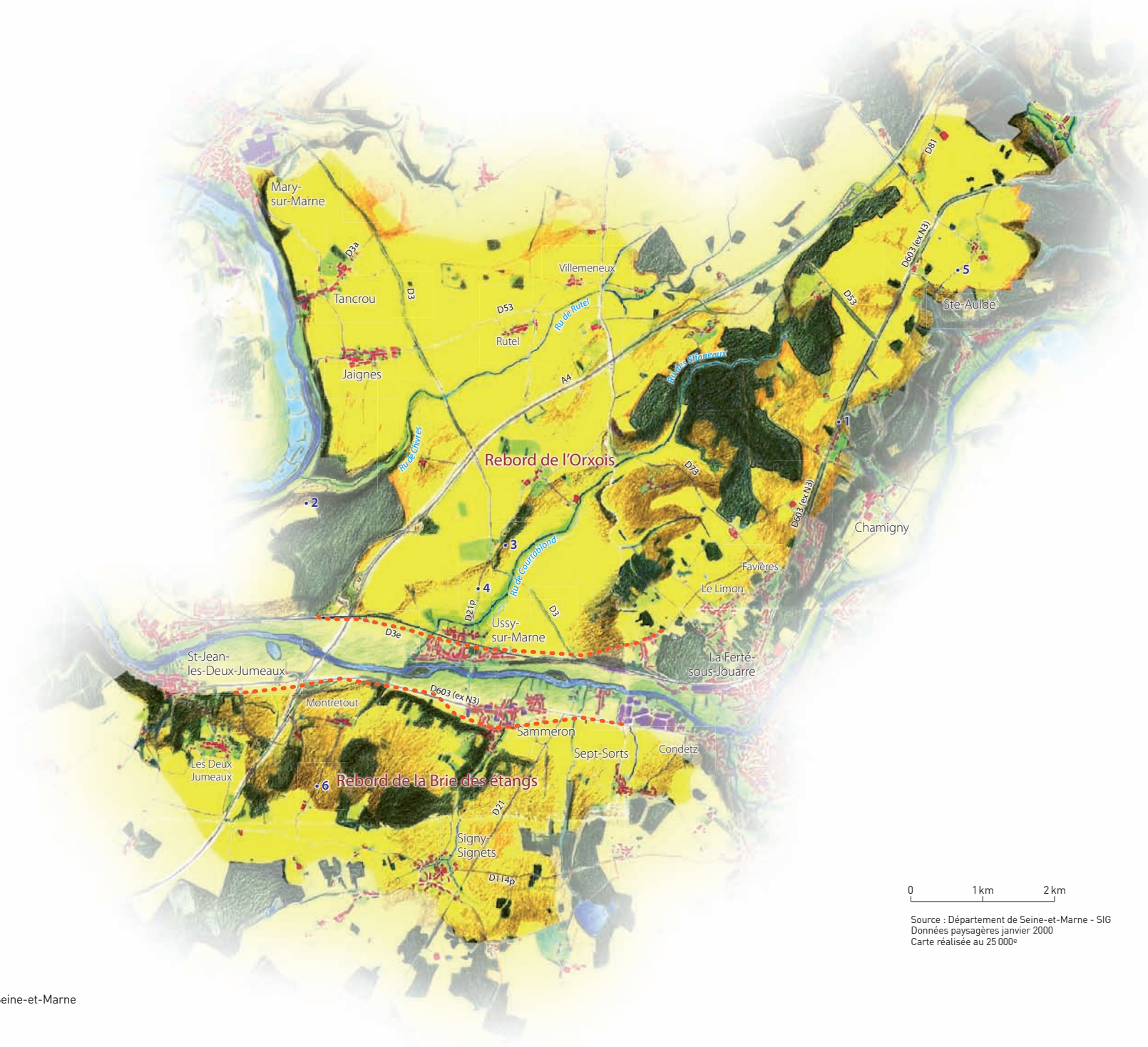
Rebords de l’Orxois et de la Brie des étangs



1. Rebord de l’Orxois. Chamigny. Vue sur la vallée de la Marne en amont de La Ferté-sous-Jouarre

2. Rebord de l’Orxois. Jaignes. Vue sur la vallée de la Marne vers Argentières

1. et 2. Le rebord de l’Orxois est sous l’influence de la vallée de la Marne, dont la présence est forte quand des horizons l’offrent au regard de manière permanente comme le long de la RD 603 (ex RN 3) par exemple. Elle peut également se faire plus discrète au travers de plus rares fenêtres lorsque le point de vue domine moins la cime des arbres.



Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs

Rebord de l'Orxois 401 **A**
Rebord de la Brie des étangs 401 **B**

401 **A** Rebord de l'Orxois : à partir des routes, des mises en scène à soigner

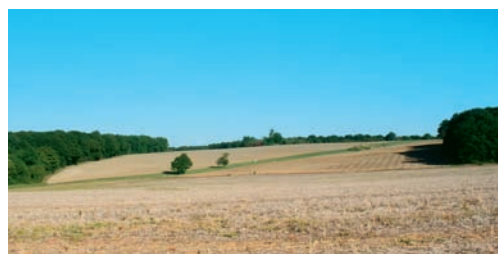
De Sainte-Aulde à Mary-sur-Marne, le plateau de l'Orxois descend progressivement vers la rive droite de la Marne. Cet espace de transition entre plateau et vallée est bousculé par des reliefs plus sensibles que ceux du plateau proprement dit (monts Moyens, rus du Reutel et de Courtablond...). Sur ce socle, les paysages sont finement composés : bois qui coiffent les hauteurs, hameaux et fermes régulièrement disposés au-dessus des lignes de crête...

La perception de ces paysages au caractère très rural doit beaucoup aux routes et à l'autoroute A 4. Un soin tout particulier devrait être apporté au traitement et à l'entretien de leur emprise. ■■



5. Rebord de la Brie des étangs. Signy-Signets

Le village de Signy-Signets est l'ornement du rebord du plateau de la Brie des étangs. Une attention particulière est à porter à son mode de développement, qui tend aujourd'hui à s'émietter et à faire perdre au village son caractère rural.



6. Rebord de la Brie des étangs.

Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux
Edifié à flanc de versant, couvert d'une prairie, l'aqueduc de la Dhuys est l'une des promenades les plus agréables pour découvrir la diversité des paysages du rebord de la Brie des étangs : intimité des bois, ouverture des champs de grande culture...



3. Rebord de l'Orxois. Ussy-sur-Marne

Vue sur le site des monts Moyens depuis la maison de l'écrivain Samuel Beckett.



4. Rebord de l'Orxois. Ussy-sur-Marne. Les monts Moyens. Détail du ru de Courtablond

Les monts Moyens, source d'inspiration du peintre Henri Hayden et de l'écrivain Samuel Beckett, sont un site important à protéger. Il est menacé par l'urbanisation du hameau de Molien qui tend à se disséminer, et par des modes d'entretien qui dévalorisent les rus.

401 **B** Rebord de la Brie des étangs : aménager des vues sur la Marne

En rive gauche de la Marne, cette partie de la Brie fait pendant au rebord de l'Orxois. Espace de transition entre la vallée de la Marne et le plateau, le rebord de la Brie des étangs propose des vues plongeantes sur la vallée et sur le versant de l'Orxois qui lui fait face.

Le rebord lui-même est marqué par les entailles de rus encaissés, soulignés de boisements de saules, de frênes et d'ormeaux ainsi que d'une constellation de fermes et de hameaux disposés sur le versant. Le village de Signy-Signets fait événement dans ce paysage.

Les routes sont ici aussi les meilleures médiatrices entre le spectateur et le paysage. Mais elles ne sont cependant pas à la hauteur de leurs potentialités paysagères. Des aménagements devraient être réalisés afin d'offrir des vues, des stationnements... mettant réellement en valeur les paysages. ■■

Butte d'Aulnaie



Butte d'Aulnaie

Versant nord de la butte d'Aulnaie 302 **A**
Versant sud de la butte d'Aulnaie 302 **B**

La butte d'Aulnaie est une remarquable butte-témoin d'un large plateau gypseux aujourd'hui érodé. Au nord, l'ensemble est franchement limité par les hauteurs du plateau du Pays de France ainsi que par une portion des vallées de la Biberonne et de la Beuvronne. A l'est et au sud, les versants de la butte se confondent petit à petit avec les replats des surfaces alluviales de la vallée de la Marne. La séparation administrative entre les départements de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis dessine sa limite à l'ouest.

D'une manière générale, les hauteurs de la butte, d'une altitude relativement homogène, sont visuellement rehaussées par leurs crêtes boisées. La butte d'Aulnaie se présente cependant comme un agglomérat de paysages morcelés : paysages urbains et péri-urbains des agglomérations de Claye-Souilly, de Villeparisis, de Montfermeil... qui s'étendent sur les parties basses des versants ; des espaces agricoles encore bien présents mais sous la menace d'être fortement concurrencés par le développement urbain et les infrastructures ; des bois investis par les carrières de gypse ; des friches qui ont envahi les parcelles de vignes et les vergers aujourd'hui abandonnés ; des morceaux de campagne calmes et accueillants... A ce désordre, s'ajoutent des phénomènes de « cabanisation ».

Pour décrire cet ensemble complexe, deux entités ont été distinguées. La première englobe le versant nord de la butte qui offre des vues sur le Pays de France à l'horizon, lui-même barré par la butte de la Goële. La seconde correspond à son versant sud tourné quant à lui vers la vallée de la Marne et ses paysages. ■■



Type de paysage
butte

Superficie
80,15 km²

Cantons
Chelles
Claye-Souilly
Lagny-sur-Marne
Mitry-Mory
Thorigny-sur-Marne
Vaires-sur-Marne

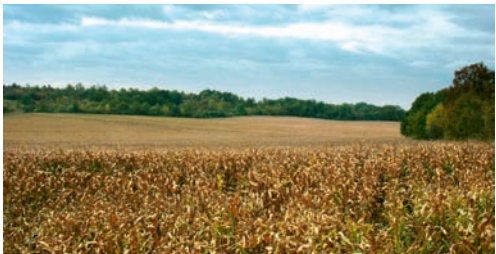
Rivière
La Beuvronne

De gauche à droite
Sur la commune du Pin, vue depuis les talus de la RN 104
Sans doute plus que nulle part ailleurs en Seine-et-Marne se ressent la proximité de Paris, sa proche banlieue qui en dessine l'horizon à l'ouest.

Villevaudé
La matière de la butte est constituée d'une alternance de couches de gypse et d'argile. L'exploitation du gypse, d'une excellente qualité, est très ancienne et a fait la réputation du « plâtre de Paris ». Les fronts de taille ne sont cependant que des paysages éphémères, le gypse ayant la particularité de fondre au contact des pluies.



Butte d'Aulnaie



1. Carnetin

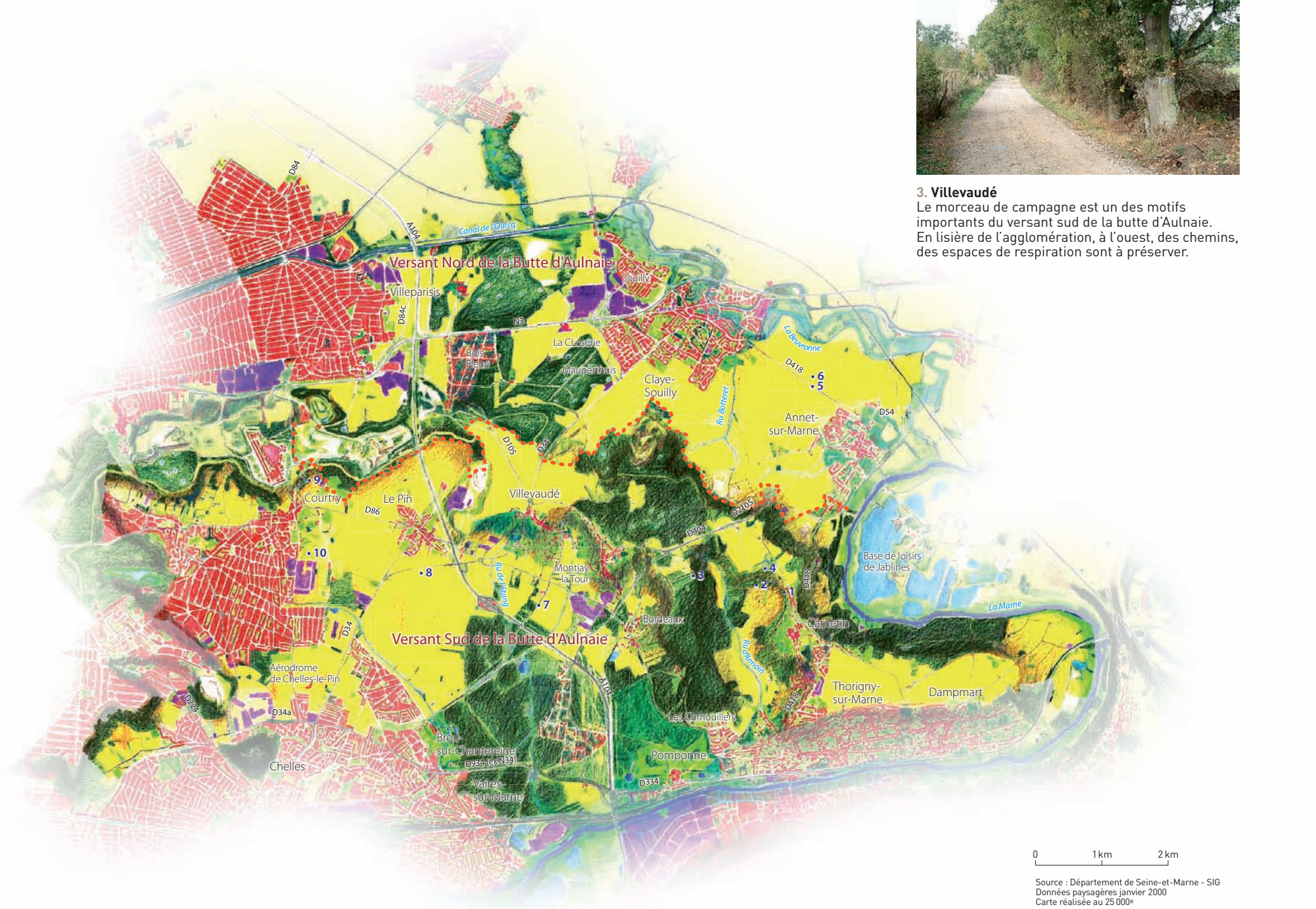
2. Carnetin

1. et 2. Le motif de la crête boisée est commun aux versants nord et sud de la butte d'Aulnaie. Le sommet boisé de la butte d'Aulnaie est aussi marqué par la présence de friches de vignes et de vergers abandonnés et par des vestiges d'exploitation du gypse. D'anciennes plantations d'arbres isolés (marronniers, peupliers d'Italie, résineux) peuvent, ici ou là, compléter ce paysage essentiellement végétal.



3. Villevaudé

Le morceau de campagne est un des motifs importants du versant sud de la butte d'Aulnaie. En lisière de l'agglomération, à l'ouest, des chemins, des espaces de respiration sont à préserver.





4. Carnetin. La clairière cultivée du plateau de Villevaudé
L'espace ouvert donne le recul nécessaire à la mise en valeur des crêtes boisées de la butte.

Butte d'Aulnaie

Versant nord de la butte d'Aulnaie 302A
Versant sud de la butte d'Aulnaie 302B

302A Versant nord de la butte d'Aulnaie : une confrontation inégale entre développement urbain et espaces agricoles

Le versant nord de la butte d'Aulnaie est orienté vers les vastes espaces du plateau du Pays de France au-dessus duquel se détachent à l'arrière-plan, les reliefs boisés des buttes de la Goële. Dans cet environnement de grands plateaux, marqués fortement par le contraste entre les grandes infrastructures (autoroutes, TGV, lignes à haute tension, aéroport...) et les espaces cultivés, la butte d'Aulnaie présente des paysages aux dimensions plus réduites et aux diversités plus importantes.

A l'ouest, en limite du département de la Seine-Saint-Denis, l'espace urbain et péri-urbain de Villeparisis constitue un paysage en soi. Il est séparé de Claye-Souilly, à l'extrême est de la butte, par des enclaves boisées et cultivées que viennent en partie entailler du nord au sud l'autoroute A 104, et, d'est en ouest, la RN 3. Le canal de l'Ourcq, lieu d'apaisement tout au nord, vient marquer la frontière entre la butte et le plateau du Pays de France.

Ici, les espaces encore importants occupés par l'agriculture et les bois sont en concurrence frontale avec les nappes urbaines de Villeparisis et de Claye-Souilly, témoins des besoins toujours plus grands d'espace pour le développement urbain pavillonnaire. ■■



5. Annet-sur-Marne



6. Annet-sur-Marne



7. Villevaudé

302B Versant sud de la butte d'Aulnaie : des paysages où la banlieue parisienne s'affirme

Le versant exposé au sud est moins marqué que celui de la partie nord de la butte. Le piémont est ici beaucoup plus ample et s'étend en conque des hauteurs boisées de la butte jusqu'à la plaine alluviale de la Marne. Comme au nord, les paysages ne présentent pas une grande homogénéité : à l'ouest, en limite de l'agglomération parisienne et du département de la Seine-Saint-Denis, les paysages sont essentiellement urbains avec les villes et les villages agglomérés de Courtry, du Pin et de Villevaudé ; plus à l'est, les paysages sont encore majoritairement constitués de boisements et d'enclaves cultivées (Villevaudé).

Ici, comme sur le versant nord de la butte, les territoires sont soumis à une pression urbaine très importante. Les logements, les zones d'activité et les zones commerciales, les grandes infrastructures, tendent, en investissant peu à peu l'espace, à morceler, à réduire les paysages de bois ou de champs cultivés. ■■



8. Le Pin



9. Courtry

8. 9. et 10. L'extension de l'agglomération menace les espaces agricoles et les boisements .



10. Courtry

Brie des étangs



Brie des étangs

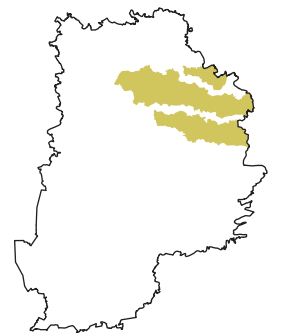
- Plateau entre Marne et Petit Morin 104 **A**
- Plateau de Rebais et de Doue 104 **B**
- Collines de Quincy-Voisins 104 **C**
- Brie de Choisy 104 **D**
- Brie de Toulotte 104 **E**
- Plateau ondulé de la Brie est 104 **F**
- Plateau de Maisoncelles-en-Brie 104 **G**

Au nord-est du département, le plateau de la Brie des étangs constitue un grand ensemble limité par la vallée de la Marne au nord et celle de l'Aubetin au sud. Mais cet ensemble morcelé est également traversé par les bras des vallées du Petit Morin au nord et du Grand Morin au sud.

Depuis le milieu du XIX^e et tout au long du XX^e siècle, le drainage et l'utilisation des amendements ont transformé le paysage du plateau. La petite propriété et l'agriculture extensive ont peu à peu laissé la place aux grandes exploitations céréalières. Les paysages des terres « lourdes » et imperméables du plateau, ponctués de mares et d'étangs et auxquels l'appellation de « Brie des étangs » fait référence, ont aujourd'hui pratiquement disparu. Mais, des vestiges restent perceptibles et constituent une ressource patrimoniale importante.

Aussi, sur les vastes étendues planes de cultures qui forment l'essentiel des paysages du plateau, ce sont les différentes combinaisons offertes ici ou là par les ondulations du sol, la présence de buttes ou de vallées creusées par les rus, le dessin des lisières des bois et des forêts, les motifs des hameaux, les fermes isolées, les bosquets... qui permettent ici l'identification des sept entités de paysages du vaste ensemble de la Brie des étangs.

D'autant que l'occupation humaine se réduit généralement ici à des essaims de hameaux et de fermes isolées. Seul le bourg de Rebais, au centre-est, se présente au cœur d'un carrefour de routes rayonnant sur l'ensemble du plateau. Tout à fait à l'ouest cependant, la Brie des étangs entre en contact, au niveau de Nanteuil-lès-Meaux, avec une des parties les plus urbanisées de la vallée de la Marne. Il en est de même près de la vallée du Grand Morin, à Couilly-Pont-aux-Dames. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
699,87 km²

Cantons
Coulommiers
Crécy-la-Chappelle
La Ferté-Gaucher
La Ferté-sous-Jouarre
Meaux sud
Nangis
Rebais
Villiers-Saint-Georges
Rivière
Ru du Vannetin

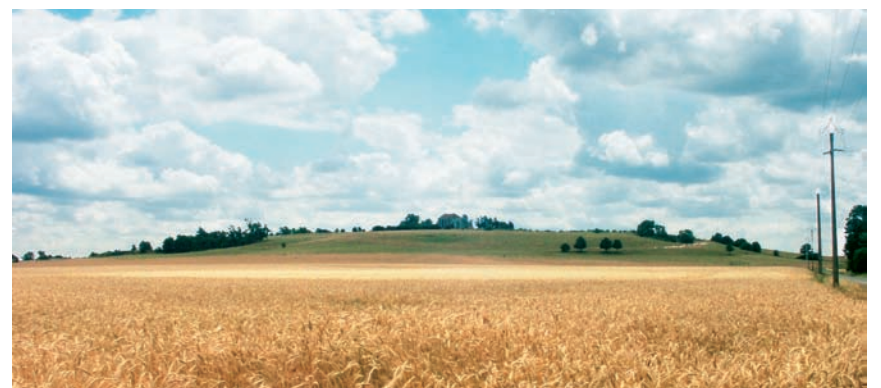
De gauche à droite

Vue vers l'est depuis le sommet de la butte de Doue

Les plaines agricoles se déroulent jusqu'à l'horizon, ponctuées de bosquets, de villages, de fermes. Animées par les mouvements de la lumière, l'ombre des nuages, les engins agricoles.

Doue

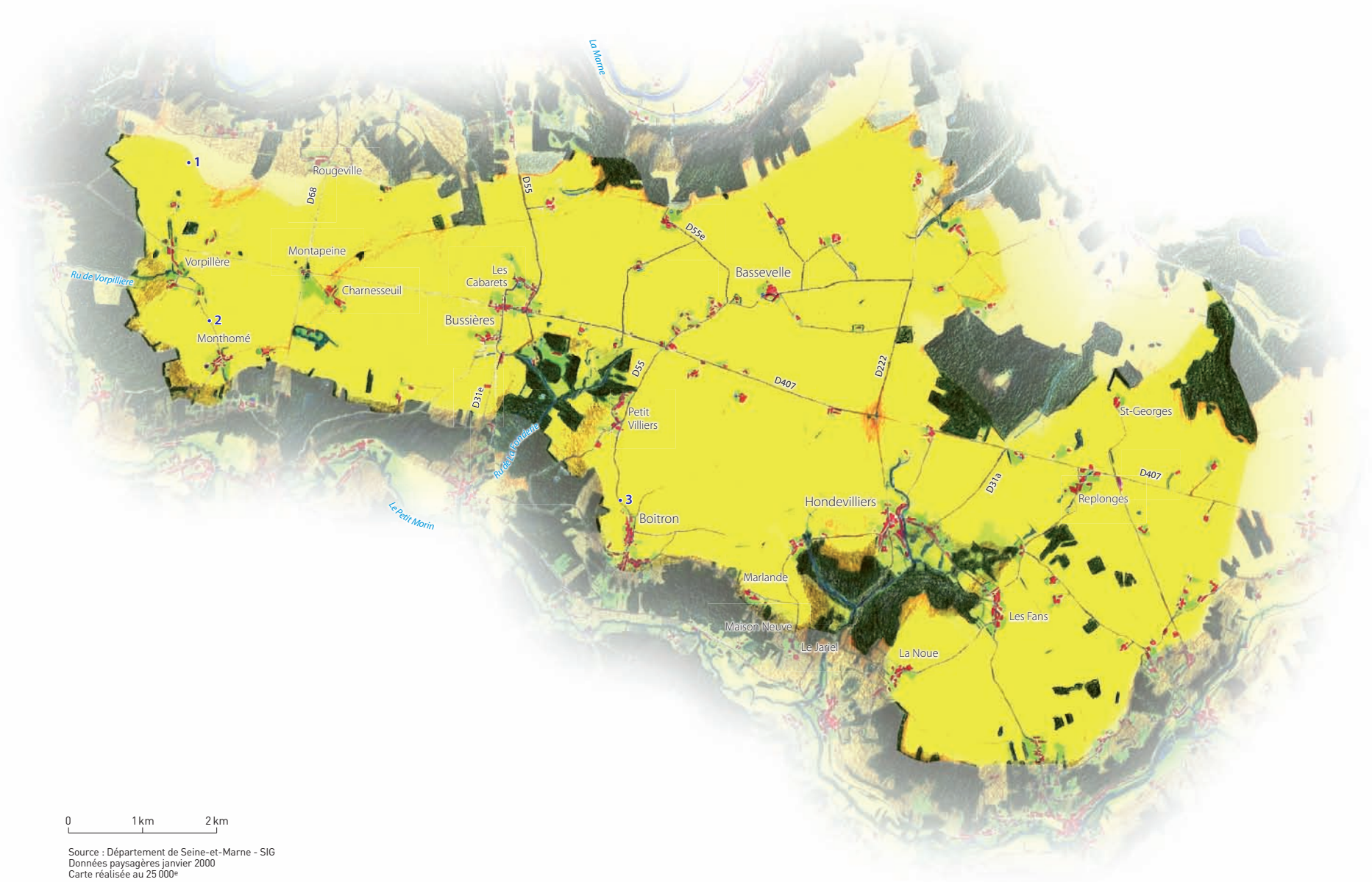
Malgré la modestie de ses dimensions, la butte de Doue apparaît comme un monument dans la vaste surface plane de la Brie, qu'elle révèle par contraste. La présence de la superbe chapelle vient confirmer l'importance accordée à la butte ainsi « sacralisée », et confère à tout le paysage une valeur collective.



Brie des étangs



1. Jouarre
Au nord, le plateau plonge sur la vallée de la Marne. La frange boisée au sommet du coteau le délimite. Les arbres fruitiers, puis plus loin, les vignes, animent ce coin de campagne.



Brie des étangs

Plateau entre Marne et Petit Morin 104 ^A

Plateau de Rebais et de Doue 104 ^B

Collines de Quincy-Voisins 104 ^C

Brie de Choisy 104 ^D

Brie de Toulotte 104 ^E

Plateau ondulé de la Brie est 104 ^F

Plateau de Maisoncelles-en-Brie 104 ^G



2. Saint-Cyr-sur-Morin

A son extrémité, le plateau plonge vers La Ferté-sous-Jouarre à la confluence de la Marne et du Petit Morin. La frange boisée qui délimite franchement cette partie du plateau n'est pas un obstacle aux vues lointaines vers la vallée et vers les autres entités de la Brie des étangs. Dans le creux, le blanc du silo de Sept-Sorts se détache sur le sombre des bois.



3. Boitron

Ici, la présence de boisements morcelle les vues et ferme l'horizon.

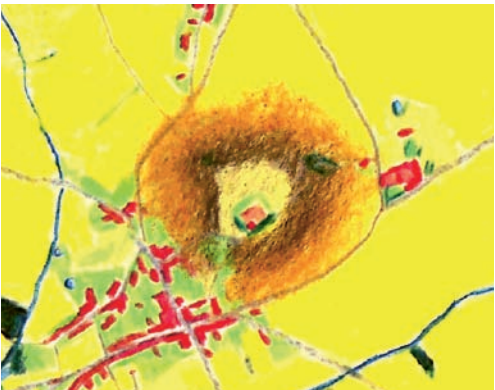
104 ^A Les versants boisés de la Marne et du Petit Morin pour horizon

Ce plateau forme une sorte de ligne de crête entre les bassins versants de la Marne, au nord et du Petit Morin, au sud. Fermé à l'ouest par la confluence de ces deux vallées, il se prolonge vers le nord-est dans le département de l'Aisne. Des mouvements du relief assez nombreux animent le sol, notamment en amont des nombreux affluents de la Marne et du Petit Morin. Sur ces terres agricoles, les bosquets, les fermes isolées, sont les seuls éléments à se détacher sur les horizons boisés qui cernent le plateau.

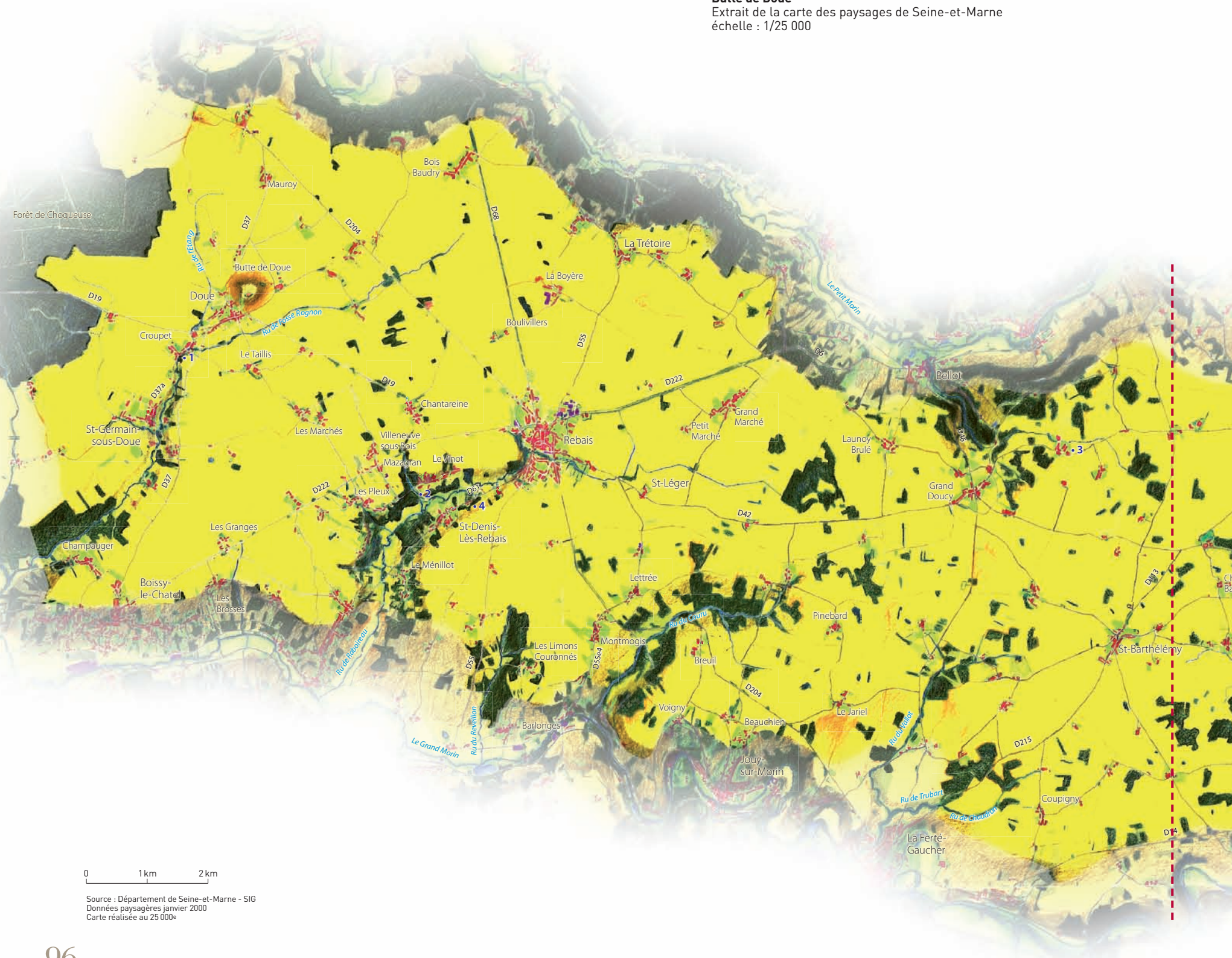
Des boisements, vestiges d'une plus vaste forêt, marquent la frontière vers le nord-est. Les paysages sont ici plus complexes : des boisements épars morcellent les vues ; les châteaux d'eau et les silos constituent les principaux sinon les seuls points de repère.

Deux axes sont à privilégier pour maintenir ces paysages. Les fermes, les hameaux et les villages n'ont pas encore été touchés par le modèle urbain. Il est donc important de veiller à la qualité et à la cohésion des bâtiments existants ou à venir (hangars agricoles, châteaux d'eau, silos, bâtiments artisanaux...). De même, la plantation d'arbres, la mise en valeur des chemins, la préservation des remises boisées ou encore des mares peuvent aider à maintenir la qualité des paysages. ■■

Brie des étangs



Butte de Doue
Extrait de la carte des paysages de Seine-et-Marne
échelle : 1/25 000





1. Doue

La valorisation de l'élevage ovin et bovin et la restauration du pastoralisme sur la butte permettraient de valoriser ses paysages tout en contribuant à régler les problèmes d'érosion et d'entretien.

Brie des étangs

Plateau entre Marne et Petit Morin 104 **A**

Plateau de Rebais et de Doue 104 **B**

Collines de Quincy-Voisins 104 **C**

Brie de Choisy 104 **D**

Brie de Toulotte 104 **E**

Plateau ondulé de la Brie est 104 **F**

Plateau de Maisoncelles-en-Brie 104 **G**

104 **B** Un plateau rural dominé par une butte et creusé par les affluents du Grand Morin

Le plateau de Rebais et de Doue a un caractère agricole et rural très affirmé. A l'ouest, cette partie très plane de l'ensemble de la Brie des étangs est séparée du plateau de Maisoncelles-en-Brie par les lisières boisées de la forêt de Choqueuse. Au nord et au sud, ce sont les hauteurs boisées des versants des Petit et Grand Morin qui la délimitent. A partir de la butte de Doue, et au fur et à mesure que l'on se dirige vers l'est, des ondulations de plus en plus marquées viennent modeler les formes du plateau jusqu'à rendre nécessaire la définition d'une nouvelle entité (plateau ondulé de la Brie est).

La butte de Doue et les sillons nord-sud des affluents du Grand Morin sont donc ici les principaux éléments du relief. Véritable phare à partir duquel sont offertes des vues exceptionnelles qui s'étendent jusqu'aux versants boisés des Morins, la butte domine de plus de 50 mètres les paysages du plateau, dans lesquels les arrière-plans de lisières aux couleurs variant continuellement du vert au bleu jouent un rôle essentiel. En aval des principaux rus, pâturages et vergers créent des ambiances à la fois sereines et champêtres. Le long de leur cours, peuvent subsister des vestiges d'étangs voués autrefois à la pisciculture sur des levées de terres de quelques mètres de haut et quelques centaines de mètres de long. Depuis longtemps asséchés, ils forment des lignes boisées qui s'ajoutent aux bosquets, autres éléments végétaux en élévation.

Valoriser le patrimoine des anciens étangs de la Brie

Le paysage du plateau de Rebais et de Doue a conservé jusqu'à présent son caractère agricole. La butte de Doue en constitue bien évidemment un élément majeur, qui doit être valorisé par le maintien notamment de pâturages et de bosquets. La reconstitution de certains étangs disparus peut également constituer un objectif. ■■



2. Saint-Denis-lès-Rebais

Un paysage serein et préservé dans le vallon du ru de Raboiseau. Les prairies et les champs sont encadrés par les boisements des versants.



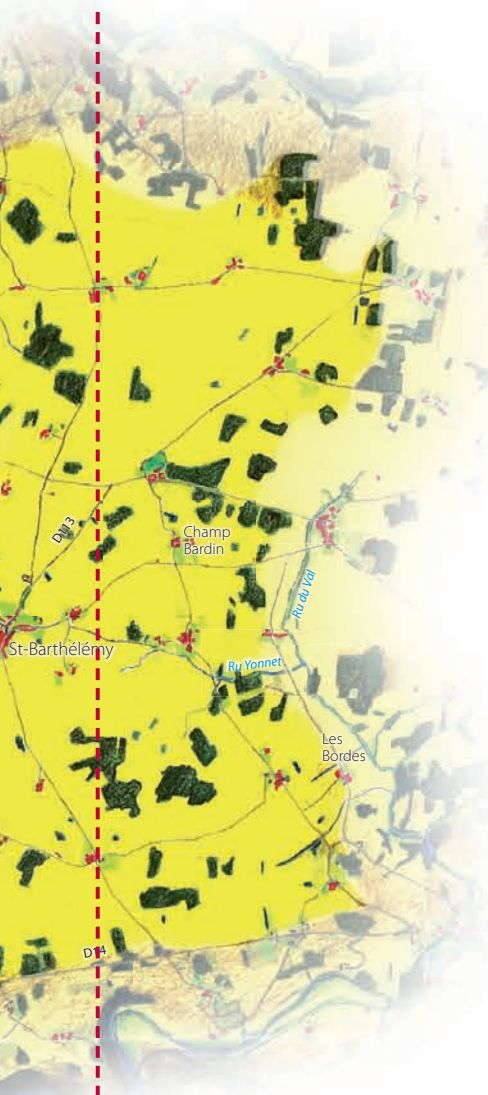
3. Bellot

Au nord de Rebais, vers la vallée du Petit Morin, une des dernières saulaies de Seine-et-Marne.



4. Saint-Denis-lès-Rebais

Ces peupliers, telles des sentinelles, « gardent » l'entrée de Rebais sur la route départementale. Le bourg est ainsi le carrefour des principales routes qui rayonnent en étoile pour desservir le plateau. La plantation d'arbres sur une distance d'environ un kilomètre le long de toutes les routes à partir de Rebais pourrait marquer avantageusement cette « étoile » dans son paysage.



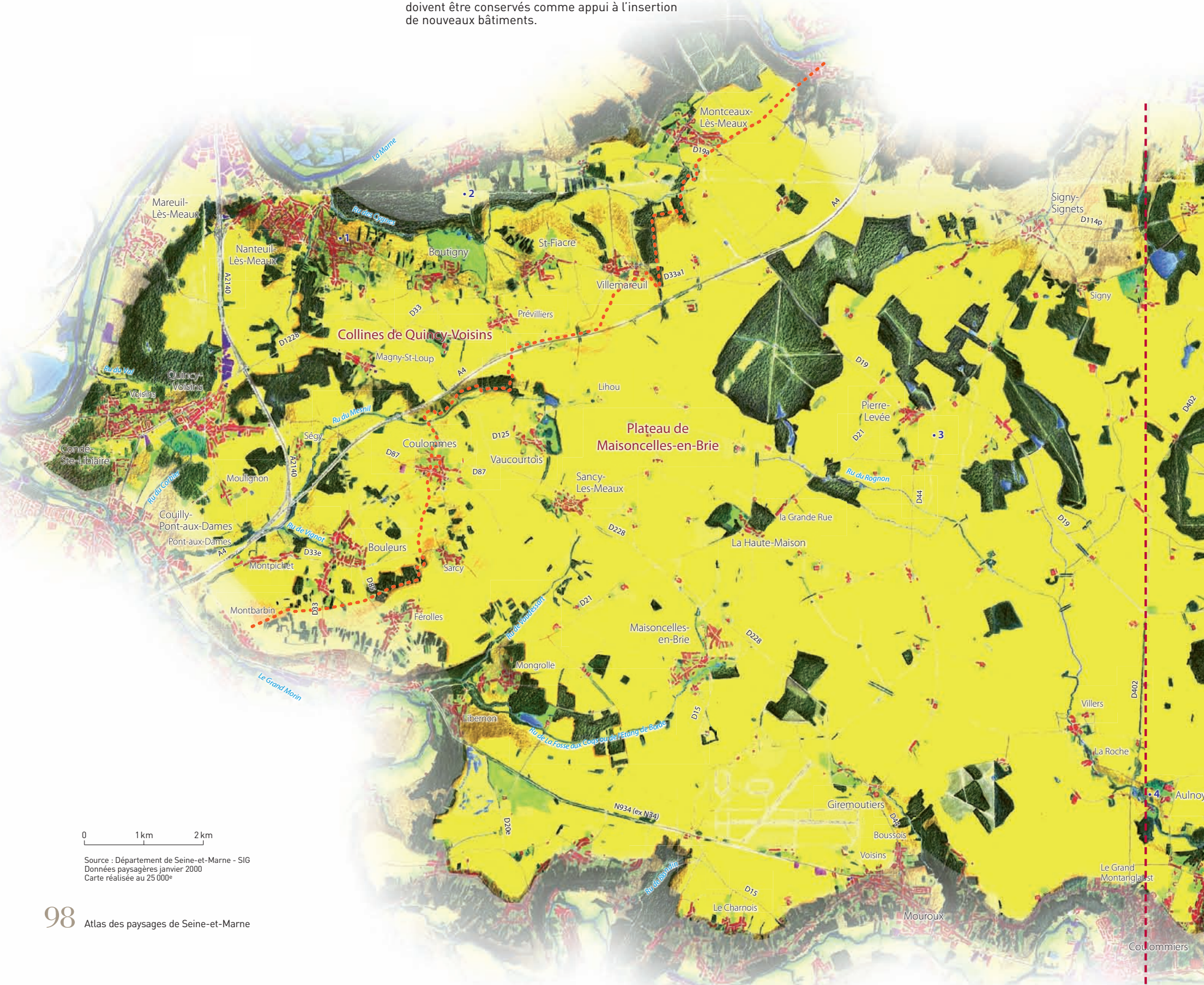
Brie des étangs



1. Collines de Quincy-Voisins. Nanteuil-lès-Meaux
Sur les crêtes boisées des versants de la Marne, les tours blanches de la Pierre Collinet, à Meaux, se détachent sur l'horizon. Le plateau de Quincy-Voisins est directement en contact avec les infrastructures et l'urbanisation de la vallée. Il est important d'établir une hauteur limite au développement de l'urbanisation sur le coteau. Les bois en lanière doivent être conservés comme appui à l'insertion de nouveaux bâtiments.



2. Collines de Quincy-Voisins. Fublaines
La clairière de Fublaines est un exemple de ces espaces de respiration qui font la qualité des paysages de cette partie du plateau, où il faut veiller à la permanence des espaces ouverts de vergers, de pâtures et de cultures, et y exclure toute urbanisation.



Brie des étangs

Plateau entre Marne et Petit Morin 104 **A**

Plateau de Rebais et de Doue 104 **B**

Collines de Quincy-Voisins 104 **C**

Brie de Choisy 104 **D**

Brie de Toulotte 104 **E**

Plateau ondulé de la Brie est 104 **F**

Plateau de Maisoncelles-en-Brie 104 **G**

104 **C** Les collines de Quincy-Voisins : des espaces de qualité mis à mal par les infrastructures et le développement urbain

L'entité des collines de Quincy-Voisins correspond à un espace de transition entre le plateau de la Brie des étangs et la vallée de la Marne. Le relief y est plus ondulé et les nombreux vallons amples présentent des versants aux formes douces. Les bois et les bosquets qui habillent ces versants sont l'ornementation principale du plateau.

La clairière de Quincy-Voisins qui surplombe en corniche le ru du Val et la clairière de Fublaines, au-dessus du ru des Cygnes, constitue un espace original et remarquable.

Nationales, autoroutes, bretelles et déviations... si ces infrastructures constituent des axes privilégiés de la perception des paysages, elles ont aussi considérablement contribué à dévaluer leur qualité. Ainsi, l'autoroute A 4 coupe-t-elle sans attention la cuvette de Bontoux et de Coulommies, et écrase la vallée du ru du Mesnil dont elle morcelle le coteau. Il en est de même de la bretelle de Meaux et de la déviation prévue dans la clairière de Quincy.

Pour minorer l'impact de ces équipements, la plantation d'arbres isolés et la valorisation des délaissés des infrastructures sont des pistes à privilégier. Par ailleurs, il est souhaitable de conserver aux villages du plateau leur caractère rural. Celui-ci tient parfois à des détails comme les bordures et les caniveaux de grès, les bas-côtés enherbés, l'espace libre laissé dans les places plantées... ■■

104 **G** Le plateau de Maisoncelles-en-Brie : un témoin des anciens étangs des terres imperméables de la Brie

Séparé des collines de Quincy-Voisins par les premiers reliefs collinaires au niveau des rus du Cygne et du Mesnil, le plateau de Maisoncelles-en-Brie présente des horizons plans et cultivés, plus ou moins lointains, que viennent obturer les lisières compactes et régulières de ses nombreux bois. Avec les arbres isolés, les arbres le long des routes, les fermes mais aussi les fossés et les levées de terre des anciens étangs, ces lisières créent les principales animations du paysage du plateau.

La RD 402 et l'autoroute A 4 qui séparent l'entité de celle des collines de Quincy-Voisins sont des axes importants de découverte des paysages du plateau. ■■



3. Plateau de Maisoncelles-en-Brie. Pierre Levée
Levée de l'ancien étang Jean-de-la-Rue. Ces levées de quelques mètres de haut et d'une centaine de mètres de long étaient dressées en travers des rus pour former des retenues d'eau qui permettaient la pisciculture. Aujourd'hui, ce sont des motifs paysagers à part entière.

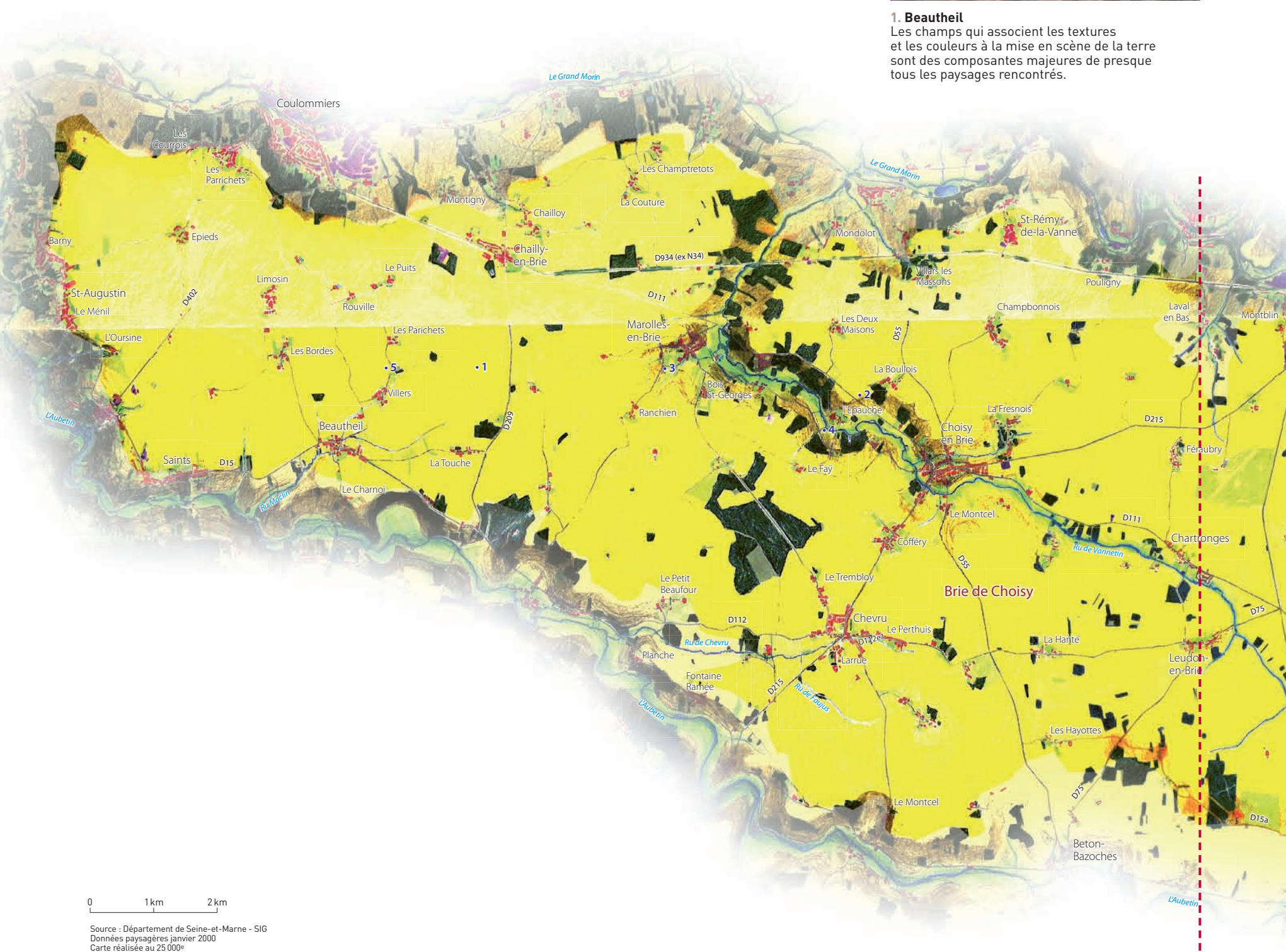


4. Plateau de Maisoncelles-en-Brie. Aulnoy
Un vestige des étangs d'autrefois. L'étang du ru du Rognon, dans un ensemble d'une remarquable qualité picturale.

Brie des étangs



1. Beautheil
Les champs qui associent les textures et les couleurs à la mise en scène de la terre sont des composantes majeures de presque tous les paysages rencontrés.



Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Brie des étangs

Plateau entre Marne et Petit Morin 104 **A**

Plateau de Rebais et de Doue 104 **B**

Collines de Quincy-Voisins 104 **C**

Brie de Choisy 104 **D**

Brie de Toulotte 104 **E**

Plateau ondulé de la Brie est 104 **F**

Plateau de Maisoncelles-en-Brie 104 **G**



2. Choisy-en-Brie



3. Marolles-en-Brie

2. et 3. Des confrontations font parfois la beauté d'un paysage : ici, le coteau boisé du Vannetin est ajouré de clairières dans lesquelles les céréales se fauillent.



4. Choisy-en-Brie

Rupture d'image, rupture de sens : les nouvelles constructions artisanales ne sont pas à l'échelle du village que l'on ne distingue plus.

104 **D** Une subtile correspondance entre la tension du plateau et le pittoresque du vallon du Vannetin

La Brie de Choisy, qui appartient à l'ensemble de la Brie des étangs, est enclavée entre la vallée du Grand Morin au nord, et celle plus modeste de l'Aubetin au sud. A l'extrême ouest, vers Pommeuse, l'entité s'achève au niveau de la confluence des deux rivières. A l'est, c'est une inflexion due au ruisseau de Saint-Mars qui la sépare de la Brie de Toulotte.

Beauté épurée des grands champs ouverts, pittoresque du vallon enfoui du Vannetin, correspondance entre les boisements des rebords du plateau et les cultures constituent l'armature des paysages de la Brie de Choisy. Sur cette trame, le vallon du Vannetin, dont le village de Choisy-en-Brie émerge, et le bois de Chevré sont les éléments les plus imposants. Ce qui ne réduit pas pour autant le rôle des motifs de « détails » des hangars, la silhouette des arbustes, des villages et des fermes isolées.

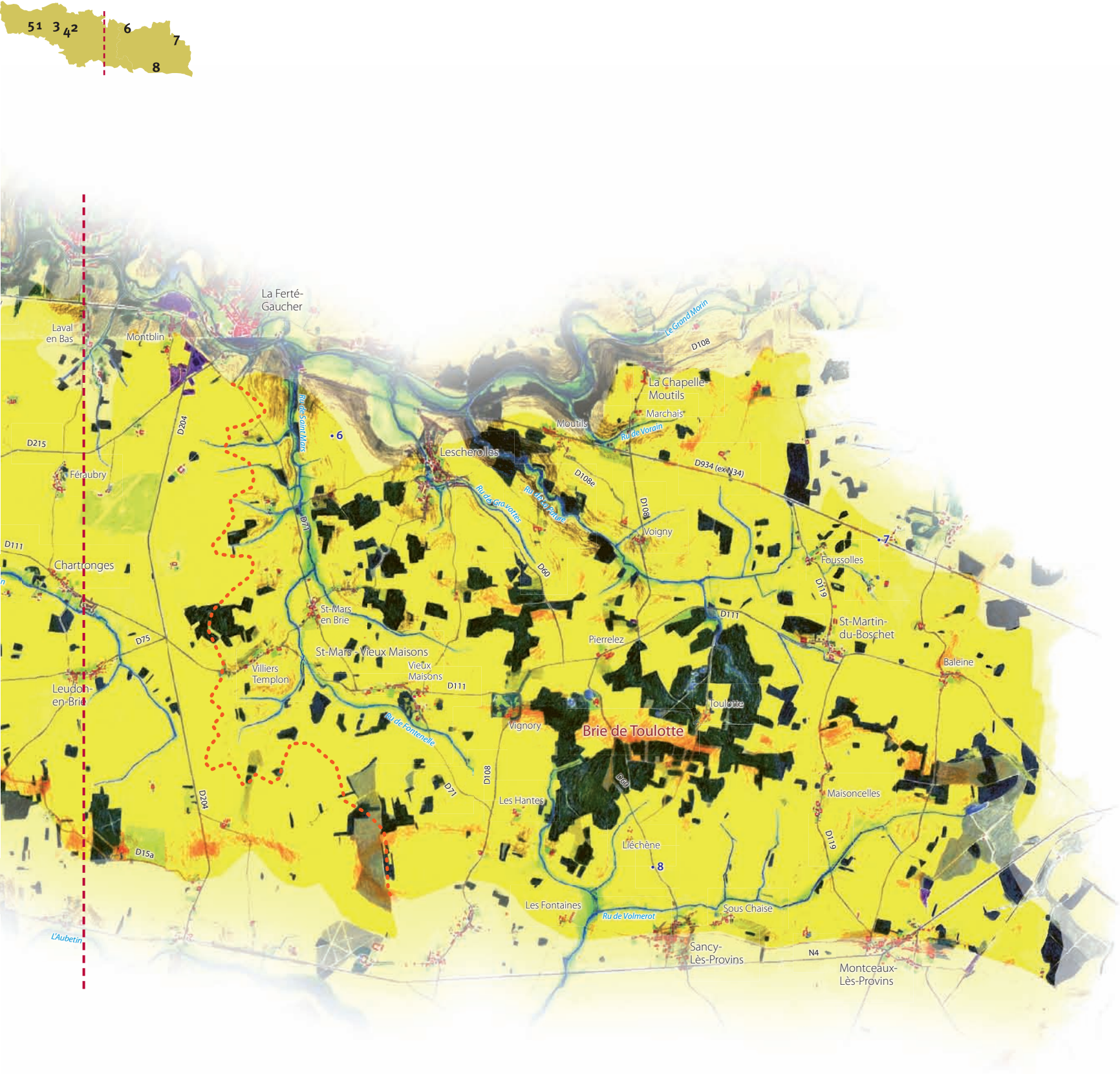
Dans ces paysages aux équilibres subtils, toutes les ruptures d'échelle ou de registre, aussi minimes soient-elles, ont une incidence. Aussi, au risque de voir se généraliser la déception ressentie parfois face à certains sites ou certains paysages, le plateau de la Brie de Choisy doit être protégé de toute nouvelle extension urbaine hors des limites originelles des sites ou encore des constructions à l'architecture faite de « faux-semblants ». ■■



5. Beautheil

Ici, le rapport d'échelle n'est pas pertinent entre les nouvelles constructions et le reste du village.

Brie des étangs



Brie des étangs

Plateau entre Marne et Petit Morin 104 **A**

Plateau de Rebais et de Doue 104 **B**

Collines de Quincy-Voisins 104 **C**

Brie de Choisy 104 **D**

Brie de Toulotte 104 **E**

Plateau ondulé de la Brie est 104 **F**

Plateau de Maisoncelles-en-Brie 104 **G**

104 **E** Complexité et fragilité des éléments de composition du paysage

L'entité de la Brie de Toulotte, qui s'étend à l'est de la Brie de Choisy, se caractérise par la complexité de sa structure géographique : innombrables petits replis du relief, un réseau hydrographique orienté à la fois du nord au sud (rus de Saint Mars et de Mérot) et d'est en ouest (ruisseaux de Drouilly, de Voigny, de Fontenelle) dans une « désorganisation » apparente. En résulte un « méli-mélo » de paysages dans lesquels les routes, exceptées les RN 4 et RD 934 (ex RN 34), ne parviennent pas à donner un semblant d'ordre.

Ce manque de lisibilité de leur trame fragilise ces paysages. La moindre perturbation, qui ailleurs aurait causé peu de dommage, prend ici une ampleur exagérée. Ces sites peuvent ainsi très rapidement être dégradés par des extensions urbaines comblant les espaces, par des boisements mono-spécifiques comme les peupleraies, par l'autorisation de construire sur les crêtes, par un manque d'attention au rapport d'échelle entre le bâti et les espaces ouverts des clairières... ■■



6. Saint-Martin-des-Champs

Les multiples petits plis et replis du relief offrent un « méli-mélo » de paysages. Ici, vers Lescherolles, la vue s'ouvre sur la confluence entre le ru de Franchin et le Grand Morin.



7. Réveillon

Compacité des espaces boisés, transparence du feuillage des arbres qui soulignent le cours du ru, arrière-plan en plongée sur les champs de cultures : c'est l'ordonnancement savant entre les différentes couvertures végétales qui crée la valeur du paysage de la vallée aux Moines.



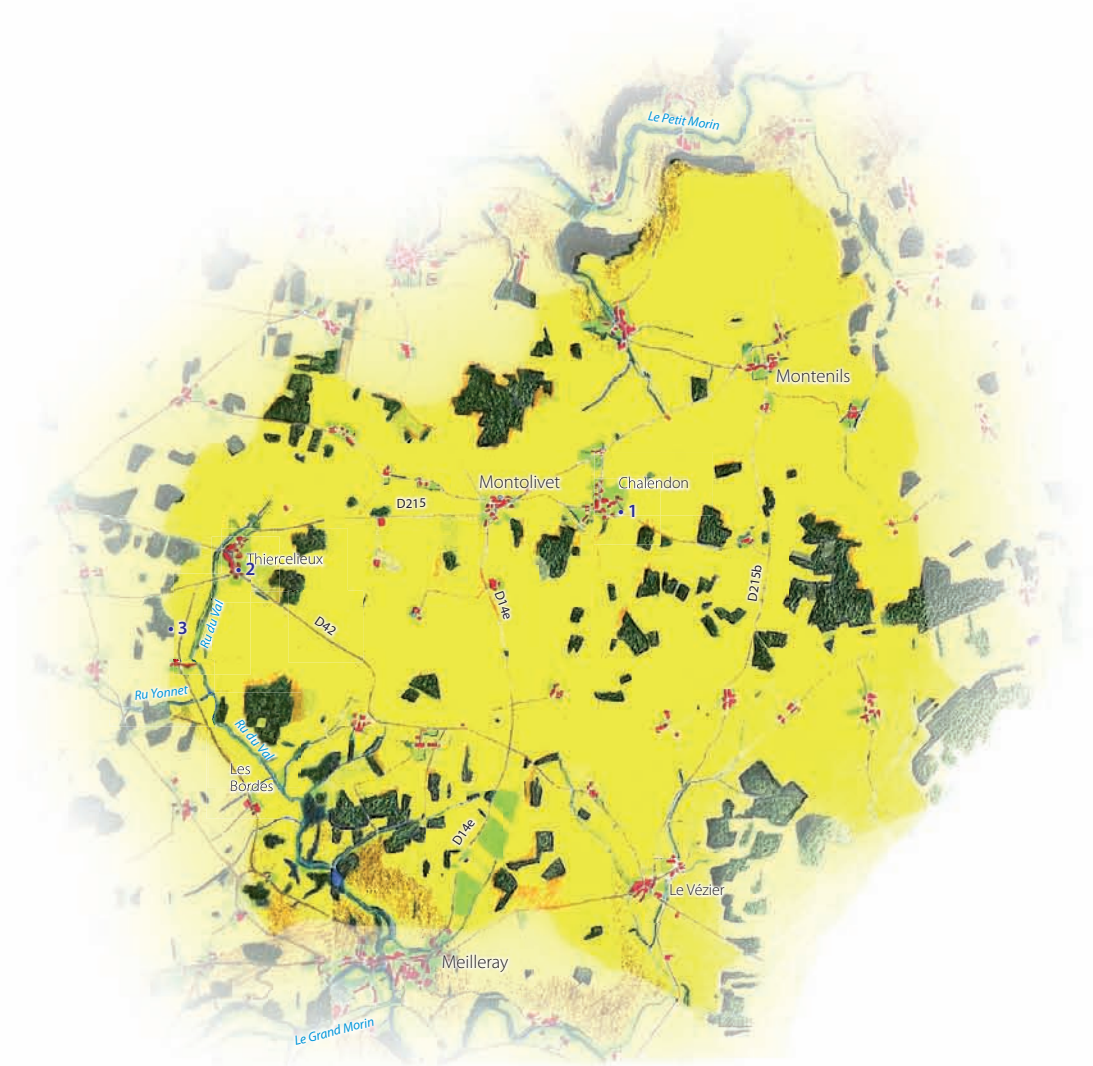
8. Sancy-lès-Provins

Le village de Sancy-lès-Provins est installé sur un des nombreux « éperons » ou « crêtes » de la Brie de Toulotte. L'effet de rehaussement est ici accentué par le clocher de l'église.

Brie des étangs



1. Montolivet
Les villages du plateau ondulé n'ont pas encore été envahis d'aménagements de type urbain. Ici, les bas-côtés sont enherbés et les jardins, les vergers, les prés forment une agréable transition qui relie le village à l'horizon du plateau à l'arrière-plan.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Brie des étangs

Plateau entre Marne et Petit Morin 104 **A**

Plateau de Rebais et de Doue 104 **B**

Collines de Quincy-Voisins 104 **C**

Brie de Choisy 104 **D**

Brie de Toulotte 104 **E**

Plateau ondulé de la Brie est 104 **F**

Plateau de Maisoncelles-en-Brie 104 **G**



2. Montolivet

Le plateau agricole présente ici des ondulations de relief bien perceptibles. Les remises boisées sont les seuls ornements de cette campagne.



3. Meilleray

Le motif des paravents coulissants. Lorsque l'observateur se déplace, les volumes des bois semblent coulisser les uns par rapport aux autres, offrant une alternance d'ouvertures et de fermetures sur l'horizon du plateau.

104 **F** Un plateau aux ondulations légères, ponctué de petits bois

Ce plateau agricole contraste avec les autres entités de l'ensemble de la Brie des étangs. A partir de Doue, le plateau est déformé par des ondulations. Ces mouvements s'amplifient vers les confins de la Seine-et-Marne pour former le plateau de la Brie est, et, au-delà, se poursuit dans le département de l'Aisne vers lequel les vues se prolongent. Dans cet espace très peu peuplé, la végétation des rus et les bois sont les seuls ornements du paysage. A l'occasion, ils façonnent ensemble, au fur et à mesure du déplacement de l'observateur, des sortes de paravents coulissant les uns devant les autres.

Cette partie de plateau est encore peu touchée par le développement urbain et les aménagements qui l'accompagnent. Ainsi, n'est-il pas trop tard pour porter une attention toute particulière aux bords des routes, aux entrées de villages. L'ambiance rurale doit pouvoir perdurer et guider les choix des aménagements à venir. ■■

Vallée du Petit Morin



Vallée du Petit Morin

Collines du Petit Morin 503 **A**

Petite Suisse briarde 503 **B**

Le Petit Morin, comme la Marne dans laquelle il va se jeter à La Ferté-sous-Jouarre, entre en Seine-et-Marne par le nord-est du département. Sa vallée entaille le plateau agricole de la Brie des étangs en deux séquences distinctes. La première, en amont, constitue la petite entité des collines du Petit Morin, des confins orientaux du département jusqu'à Verdelot. La vallée est ample et ouverte sur de larges terres cultivées, le fond couvert de nombreuses prairies. Paysage résiduel d'une agriculture extensive en perte de vitesse, les collines du Petit Morin abritent les villages de Verdelot et de Montdauphin.

En aval de Verdelot, la physionomie de la vallée change pour devenir plus fermée, encaissée entre des versants aux reliefs marqués et couverts de boisements. De Villeneuve-sur-Bellot jusqu'à sa confluence avec la Marne à La Ferté-sous-Jouarre, la Petite Suisse briarde voit ses ambiances changer au rythme des ondulations et de l'encaissement de la rivière, de la présence plus ou moins affirmée des espaces agricoles ou de la forêt, offrant ainsi des alternances de paysages ouverts ou, au contraire, sombres et escarpés. En dehors des limites des petites villes qui ponctuent la RD 31, seul axe au fond de la vallée, l'urbanisation tend à se diffuser sous la forme de résidences individuelles sur les coteaux les mieux exposés. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
82,02 km²

Cantons
La Ferté-Gaucher
La Ferté-sous-Jouarre
Rebais

Rivière
Le Petit Morin

De gauche à droite

Orly-sur-Morin

La vallée du Petit Morin semble être le domaine de l'arbre, des prairies. C'est l'arbre en forêt, dans les haies, les jardins, les vergers. Les ambiances sont contrastées suivant les saisons, lumineuses à la belle saison ou plus sombres en hiver, avec les ombres qui s'allongent, s'épaississent sur les versants exposés au nord.

Jouarre

Les vallées forment parfois des lieux plus intimes, des paysages de proximité avec les éléments. Ici, le motif « cliché » des vaches qui pâturent sous les pommiers reste savoureux ; surtout qu'il semble appartenir désormais au passé, tant se raréfient les vergers, les prés et les vaches.



Vallée du Petit Morin



1. Collines du Petit Morin

2. Collines du Petit Morin

1. et 2. La partie amont de la vallée du Petit Morin offre de larges espaces de dégagement ponctués de motifs de haies, de prairies, de vergers. Les horizons de collines ajoutent encore du charme à ce paysage de campagne. Pour conserver leurs grandes qualités à ces paysages, le maintien des prairies, des jachères jardinées, des haies, la plantation d'arbres isolés, la création de vergers communaux devraient être encouragés.



3. Collines du Petit Morin. Verdelot Adossé au relief, le site de Verdelot offre un panorama sur la confluence du ru Moreau et du Petit Morin. Son église fait face à l'axe principal de la vallée, tandis que les silos lui font pendant en contrebas. Les silhouettes ramassées des fermes sont posées en haut des versants. Des prairies parfois encadrées de haies feutrent ce paysage tout en douceur.

503 A Collines du Petit Morin : préserver et revitaliser les motifs de campagne

Les collines du Petit Morin décrivent la partie la plus orientale et la plus ouverte de la vallée. Des boisements non continus et souvent en recul avec la rupture de pente marquent la frontière entre le plateau et l'espace de la rivière. A l'ouest, c'est la confluence avec le ru Moreau qui la sépare de la deuxième séquence de la vallée qui, plus en aval, se resserre et devient plus boisée.

La vallée s'inscrit ici dans un environnement de culture encore extensive qui a investi les coteaux les moins pentus. Les larges espaces de dégagement offerts par les champs sont encore rythmés de haies, de prairies, d'arbres isolés... Cette mosaïque a cependant tendance à se simplifier, les cultures annuelles remplaçant les prairies, les boisements et le développement du bâti investissant les pelouses des versants – c'est particulièrement le cas entre Verdelot et Villeneuve-sur-Bellot le long de la RD 6, où les constructions récentes perturbent la perception du fond de la vallée et prennent la place des espaces ouverts. Vestiges d'un système d'économie rurale en perte de vitesse, les paysages de cette partie amont du Petit Morin sont devenus fragiles. De l'attention portée aux motifs qui font le charme de ces espaces et de leur renouvellement dépendra la pérennité de la qualité de cette partie de la vallée. ■■



4. Collines du Petit Morin. Montdauphin

Vallée du Petit Morin

Collines du Petit Morin 503 **A**
Petite Suisse briarde 503 **B**



5. Collines du Petit Morin. Montdauphin

4. et 5. Montdauphin, plus en amont que Verdelot, occupe le site d'un vallon affluent du Petit Morin au cœur d'un vaste cirque de coteaux adoucis.



6. Petite Suisse briarde. Orly-sur-Morin

Les coteaux qui encadrent en amont le Petit Morin entre Saint-Ouen et Busserolles sont uniformément boisés et créent des ambiances fermées.

503 **B** Petite Suisse briarde : maintenir la diversité des ambiances et un habitat groupé autour des villages et des hameaux

Boisés et encaissés, les paysages de cette partie de la vallée sont en opposition avec ceux de la partie amont plus ouverts, plus lumineux. Ce sont l'enfoncement de la rivière et les boisements denses des versants qui rendent ici la vallée globalement sombre et « montagnaise ». Mais le long de cette séquence assez longue, la vallée offre des alternances d'ouverture et de fermeture, de luminosité et d'obscurité, créant ainsi une grande variété d'ambiances.

Les villages se sont installés là où s'élargit la vallée, aux confluences, le long de la route qui coupe l'axe de la vallée. Avec plus ou moins de bonheur, certains villages se sont étendus sur les coteaux ensoleillés. Avec la conservation des mosaïques de milieux sur les coteaux qui créent la variété des ambiances de cette « Petite Suisse briarde », c'est la préconisation d'une urbanisation concentrée autour des villages et des hameaux qui est l'enjeu essentiel de cette partie de la vallée du Petit Morin. Il s'agit d'une nécessité pour éviter une dégradation irréversible des paysages par l'éparpillement de l'habitat tout le long de la vallée. ■



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



7. Petite Suisse briarde. Saint-Cyr-sur-Morin

Entre lumière et obscurité, les éclats brillants de l'eau.



8. Petite Suisse briarde. Sablonnières

En aval de la ferme de Jariel, la vallée se referme et s'assombrit. Les prairies se déroulent tout le long du coteau pour toucher la rivière. La ferme offre une vue remarquable sur la partie aval, très boisée, de la rivière.



9. Petite Suisse briarde. Boitron

Le hameau de Coton est implanté tout près de la rivière. Ici, la présence de vaches témoigne de vestiges d'une polyculture qui juxtaposait autrefois prairies, haies, cultures, vergers pâturés, aulnaies inondées.

Rebord de la Brie boisée



Rebord de la Brie boisée

Plateau de Chessy 402 **A**
Brosse et Gondoire 402 **B**
Maubuée et Merdereau 402 **C**

Les lisières de la Brie boisée au sud – doublées par l'autoroute A 4 – les vallées de la Marne, au nord, et du Grand Morin, à l'est, la limite avec le Val-de-Marne, à l'ouest, forment les contours de cet ensemble qui coïncide avec la partie seine-et-marnaise de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

Le rebord de la Brie boisée est festonné par les contours des vallées qu'il domine, marqué au contact du plateau par la présence de villages et de grands domaines historiques, échan-cré par des vallons adjacents aux entailles plus ou moins sensibles. A l'ouest, ceux du Merdereau et du Maubuée ont des versants très discrets tandis que vers l'est, les vals de Brosse et de Gondoire sont plus sensibles.

La structure de la ville nouvelle se développe d'ouest en est entre la Marne et les forêts, le long de ses voies de communication, scandée par les vallons et les stations du RER. Trois épisodes de l'urbanisation définissent des entités de paysage aux structures et aux ambiances distinctes :

- à l'ouest, les quartiers denses d'une ville agglomérée (Maubuée et Merdereau), amorcée dès les années 1970, structurée et qualifiée par les successions de plans d'eau organisés le long des deux rus.
- au centre, l'urbanisation a préservé les vals de Brosse et Gondoire et développe sur le plateau une structure urbaine d'inspiration classique, selon une trame orthogonale calée sur le parc du château de Guermantes.
- à l'est, l'immense domaine de Disneyland influence le plateau bien au-delà de son boulevard circulaire, retentit sur les villages, rendant difficile la lecture de l'organisation et des limites de cette ville en mouvement (plateau de Chessy). ■■



Type de paysage
rebord de plateau

Superficie
91,22 km²

Cantons
Champs-sur-Marne
Crécy-la-Chapelle
Lagny-sur-Marne
Noisiel
Pontault-Combault
Roissy-en-Brie
Rozay-en-Brie
Thorigny-sur-Marne
Torcy
Rivière
La Gondoire

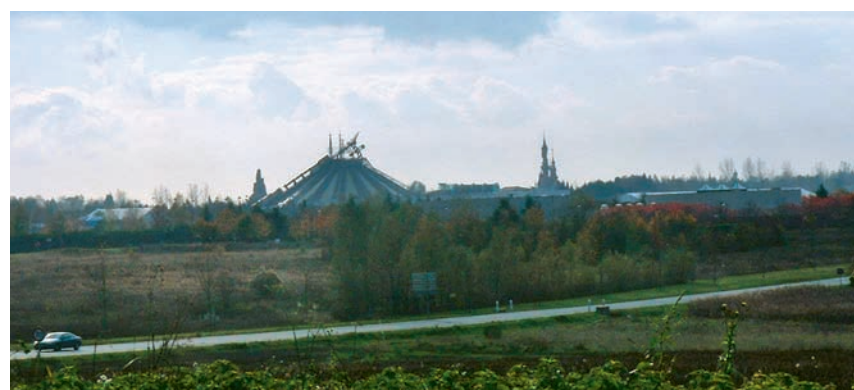
De gauche à droite

Chessy, à proximité de la gare RER Val-d'Europe

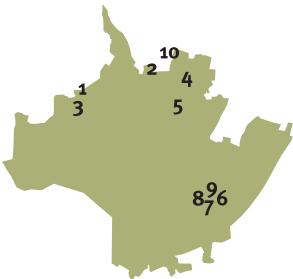
Une ville sort de terre ; déjà des arbres donnent de l'ombre, les terrasses des cafés se remplissent aux beaux jours. Le paysage rural est un souvenir. Un paysage urbain se dessine, inspiré d'Hausmann.

Chessy

La silhouette du château de la Belle au Bois dormant émerge des frondaisons d'une ceinture boisée qui enclôt des micro-paysages de contes et légendes. Le chapiteau de *Space Mountain* fait référence au monde du cirque et à ses paysages colorés de magie et d'exotisme.



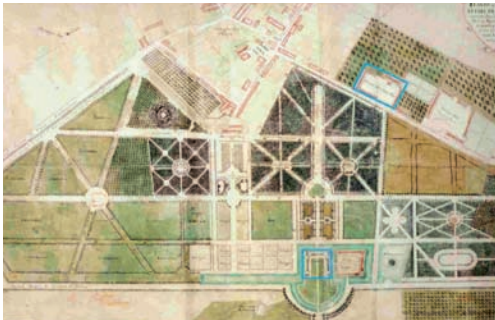
Rebord de la Brie boisée



1. Chessy
Remarquable, le chêne de Chessy.



2. Coupvray
Remarquable, le tilleul de Coupvray.



3. Plan du parc de Chessy
Ce qui reste du domaine fait le lien entre le rebord du plateau et le ring Disney, et constitue une sérieuse base structurante pour l'évolution de Chessy et Montévrain.



4. Coupvray
Depuis le parc de Coupvray, un dégagement encore agricole donne sur l'horizon frangé par la végétation du ru de Lochy.



5. Coupvray



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Rebord de la Brie boisée

Plateau de Chessy 402 **A**

Brosse et Gondoire 402 **B**

Maubuée et Merdereau 402 **C**



6. Chessy



7. Bailly-Romainvilliers



8. Bailly-Romainvilliers



9. Bailly-Romainvilliers

6. à 9. Les hôtels (ici, l'hôtel Mövenpick) et les opérations immobilières liés à Disneyland font appel à un vocabulaire architectural dominé par les citations : château, boulevard haussmannien, rue bavaroise, place italienne... et village briard. La couleur et les ornements abondent. Un style composite fait par collage, où la fantaisie domine.

402 **A** Parcs d'attractions

Le rebord du plateau domine le confluent de la Marne et du Morin. Entre les rivières et les forêts, le plateau accueille le complexe Disneyland-Paris, inscrit dans l'enceinte d'un immense boulevard parfaitement circulaire de 10 km de circonférence. Cette présence retentit sur l'ensemble de l'entité, où l'on repère de presque tout point la silhouette reconnaissable du château de la Belle au Bois dormant, au centre du *Magic Kingdom*, attraction touristique mondiale.

Les infrastructures conduisant au parc d'attractions (RER, TGV, bretelle autoroutière) ont motivé un fort développement urbain, loin d'être achevé, que ce soit au sein du vaste ring ou en dehors, autour des villages initiaux.

Disneyland n'est en effet pas seulement un grand Tivoli, mais tout un processus de développement urbain, ajoutant logements et zones d'activité au complexe d'hôtels et de loisirs. Une esthétique semble dominer le secteur, celle de la citation, principalement européenne. Cette esthétique, qui appartient à un style que l'on peut qualifier de « composite », à force d'être répétée, opération après opération, finit par modeler l'ensemble. ■■

Renforcer l'authenticité du territoire

Le rebord de plateau est en mesure de faire exister un territoire réel, qui bénéficierait à tous, si sa structure, notamment le lieu du « basculement » du plateau vers les vallées, était suffisamment identifiée et inscrite dans les projets. De nombreux sites, de nombreux motifs, de nombreux liens, sont à valoriser davantage, pour ancrer l'entité dans son lieu, et éviter qu'elle soit la page blanche du dessinateur. ■■



10. Coupvray

Le château de Coupvray est en ruine, ainsi que son parc. Situé exactement sur la ligne de rupture du plateau vers la vallée, il illustre l'intérêt paysager de ces situations de rebord, choisies autrefois par de nombreux châteaux dans le secteur.

Rebord de la Brie boisée



1. Saint-Thibault-des-Vignes



2. Bussy-Saint-Georges



3. Jossigny

1. 2. et 3. Les vallons protégés ont conservé leur caractère rural. Ils n'en sont pas moins au cœur d'une ville, et y gagnent le statut d'espaces de détente. Ceci appelle aménagements et modalités de gestion. Un enjeu majeur se présente aux limites entre ces espaces et la ville qui pousse autour : cette frontière nécessite un traitement pour être un lieu, un paysage, et pas seulement une ligne entre deux zones sur la carte.



4. Ferrières-en-Brie

Depuis l'autoroute A 4, un dégagement cultivé devant la forêt permet d'en apprécier la lisière. Un paysage est ainsi présent, unissant la forêt au plateau qui la porte, juste en face de la zone d'activité.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Rebord de la Brie boisée

Plateau de Chessy 402 **A**
Brosse et Gondoire 402 **B**
Maubuée et Merdereau 402 **C**



5. Bussy-Saint-Georges



6. Bussy-Saint-Georges

5. et 6. L'organisation et la densité cherchent à définir un tissu de centre-ville. Les limites du quartier ne sont cependant pas des faubourgs, mais les cultures du plateau.



7. Bussy Saint Martin

Allée du château de Rentilly, un des nombreux parcs dont les tracés et les motifs enrichissent le rebord du plateau.

402 **B** Le côté de Guermantes

Les vallons de la Brosse et de la Gondoire se rejoignent avant de se jeter dans la Marne, formant un éperon sur lequel prennent position le château de Guermantes et son parc. L'urbanisation de la ville nouvelle n'a pas investi les versants des deux vallons, protégés en tant que sites classés, et qui ont conservé leurs caractères ruraux. Le plateau lui-même présente toujours de grands dégagements cultivés, qui forment un cadre de référence mettant en situation la lisière de la forêt, au sud de l'autoroute A 4, ainsi que la monumentale ferme du Génitoy et le village de Jossigny, qui fait corps avec le château et son parc. Dans ce cadre seine-et-marnais, la ville nouvelle a développé deux quartiers marquants.

- A Bussy-Saint-Georges, une structure urbaine régulière, faite d'immeubles « néo-haussmanniens », s'appuie sur les tracés donnés par le parc de Guermantes. Le quartier se veut visiblement urbain, mais ses limites donnent encore directement dans les champs de blé, sans que l'on en sente encore l'articulation.

- Le long de l'A 4, la grande zone d'activité Gustave-Eiffel présente ses bâtiments de métal clair, assez grands et horizontaux pour s'inscrire dans l'échelle du plateau briard. ■■

Consolider le paysage

Les versants des deux vallons, les forêts, les parcs (Jossigny et Guermantes), le dégagement visuel des lisières, de la ferme et du village forment un ensemble précieux de paysages. Les espaces encore libres représentent également un fort potentiel de développement. Les limites et le statut des paysages, leur aménagement, leur gestion, nécessitent dès lors une définition précise devant la pression qui s'exerce sur eux. Quant au développement urbain, il serait dommage qu'il ne prenne que la forme banale du lotissement de pavillons au sein d'un environnement aussi exceptionnel, et que l'on omette de traiter ses limites avec le réseau des espaces paysagers. ■■



8. Bussy-Saint-Martin. Le long du ru de la Brosse, à proximité du moulin Russon

Chemin en terre, champs, haies, bosquets et lisières boisées, tous les motifs de la ruralité traditionnelle sont assemblés ici pour composer un paysage qui pourrait avoir été photographié très loin des centres urbains. Pourtant les gares de RER, les autoroutes sont proches. Un morceau de campagne préservé grâce à un classement du site qui en permet le maintien à long terme.

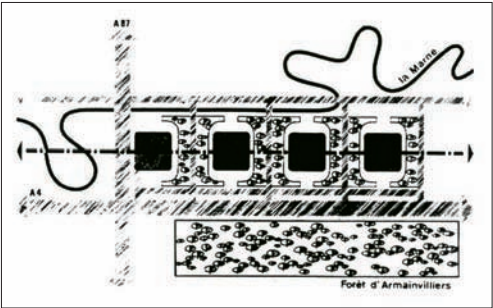
Rebord de la Brie boisée



1. Lognes



2. Lognes



Les principes d'organisation de Marne-la-Vallée
Un axe est-ouest entre la Marne et les forêts, avec des coupures parcourues par les allées piétonnes et les chapelets de plans d'eau, les stations RER desservant chaque centre urbain.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Rebord de la Brie boisée

Plateau de Chessy 402 **A**
Brosse et Gondoire 402 **B**
Maubuée et Merdereau 402 **C**



3. Lognes



4. Lognes

1. à 4. Sur le cours des rus affluents de la Marne, la ville nouvelle a organisé des chapelets de plans d'eau qui, tout en récoltant les eaux de ruissellement, composent des espaces de référence, lieux de promenade et dégagements avantageux pour les logements qui les regardent.



5. Noisiel

5. et 6. Sur des tracés anciens, en provenance des bois, les allées traversent la ville de part en part. Les deux châteaux d'eau y forment comme une porte, ailleurs une arche vient la scander. Les allées accueillent, au quotidien, des parcours à pied et à vélo.

402 **C** Ville nouvelle

Le schéma de structuration de la ville nouvelle organise, le long d'un axe parallèle à la Marne, une succession de quartiers, desservis par les gares RER. Il n'y a plus d'agriculture sur ce territoire. La monumentale ferme du Buisson est ainsi devenue un équipement culturel de grande valeur.

Entre ces quartiers, les vallons affluents de la Marne (les rus Maubuée et Merdereau) accueillent des chapelets d'étangs et de promenades.

Les lisières des forêts n'apparaissent que trop peu dans l'espace public, en revanche de longues allées forestières se prolongent à travers la ville jusqu'au rebord de la vallée de la Marne, comme l'allée des bois qui, présente dans la forêt, se poursuit en ville sous forme de promenade piétonne, passe à la porte de la station RER, et aboutit à l'entrée du parc de Noisiel. ■■

Renforcer le réseau des espaces

Les rus et les bois forment un réseau que complètent les grands parcs de Noisiel et Champs-sur-Marne. Cependant, malgré son nom, la ville nouvelle reste insuffisamment en contact avec la Marne, vers laquelle les promenades resteraient à prolonger. Le principe de réseau d'espaces de promenade est à conforter, certaines liaisons sont encore à mettre en place pour atteindre cet objectif. ■■



6. Noisiel

Vallée du Grand Morin



Vallée du Grand Morin

Vallée bucolique de La Ferté-Gaucher 504 **A**

Vallée habitée de Coulommiers 504 **B**

Le long parcours du Grand Morin dans le département marque la frontière entre le plateau de la Brie des étangs, au nord, et celui de la Brie de Provins, au sud. La vallée, bien marquée par ses versants aux reliefs affirmés et des boisements sur les crêtes, est plus ouverte que celle du Petit Morin. Elle est desservie par la RD 934 (ex RN 34) et la ligne de chemin de fer. Le développement de l'industrie et des voies de communication à partir du XIX^e siècle en ont fait une vallée peuplée et industrielle. Aujourd'hui, la croissance urbaine y est importante, notamment le long de la RD 934 vers Marne-la-Vallée, qui représente la nouvelle polarité du territoire.

Depuis son entrée en Seine-et-Marne à l'est, jusqu'en amont de Coulommiers, la vallée bucolique conserve un caractère foncièrement campagnard, alternant des séquences où la rivière et ses coteaux contrastent plus ou moins avec les plateaux environnants. Les respirations qu'offrent les espaces cultivés font l'identité de cette partie de la vallée.

D'est en ouest, de l'amont de Coulommiers à Crécy-la-Chapelle, débute la succession de paysages de la vallée habitée de Coulommiers. Malgré leur grande diversité, ils ont en commun d'être soumis à une forte pression urbaine autour des centres de Coulommiers et de Crécy-la-Chapelle. De plus, sur les coteaux ensoleillés de la rive droite, et plus particulièrement sur les secteurs les moins pentus, l'urbanisation diffuse et la « cabanisation » tendent à faire s'estomper un sentiment de campagne qui, par conséquent, ne subsiste que dans quelques sites préservés. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
126,55 km²

Cantons
Coulommiers
Crécy-la-Chapelle
La Ferté-Gaucher
Rebais
Rozay-en-Brie
Thorigny-sur-Marne

Rivières
L'Aubetin
Le Grand Morin
Ru du Vannetin

De gauche à droite

Vue vers le sud de Coulommiers,
depuis la rue principale de Mitheuil, commune
de Mouroux.

Saint-Siméon

La photo semble obéir au cliché du village niché dans sa vallée, environné par les éléments d'une campagne ancestrale lui formant un écrin. Surprise, l'élément qui émerge pour se dresser vers le ciel n'est pas un clocher mais la cheminée d'une usine.



Vallée du Grand Morin



1. La Chapelle-Moutils

Dans la partie amont du Grand Morin, la vallée est bien ouverte. Les paysages sont larges, les horizons lointains. Les cultures sont ainsi présentes haut sur les pentes des coteaux. Des bosquets épars, des haies et des boisements le long de la rivière animent ce paysage paisible et champêtre.



2. Chailly-en-Brie

Les aulnes soulignent le passage de la rivière. Les prairies et la présence d'arbres participent fortement à la composition des paysages de la vallée. Pour garantir une bonne visibilité à la rivière, les boisements et les prés doivent être conservés et restaurés.



3. Saint-Siméon



4. Saint-Siméon

3. et 4. En aval de La Ferté-Gaucher, les coteaux de la vallée du Grand Morin sont couverts de boisements plus denses et plus nombreux. Les haies, les prairies sont les témoins d'une production agricole basée sur la polyculture.



5. Saint-Martin-des-Champs.

Chapelle de l'ancienne commanderie de Coutran.



6. La Ferté-Gaucher



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Vallée du Grand Morin

Vallée bucolique de La Ferté-Gaucher 504 **A**

Vallée habitée de Coulommiers 504 **B**



7. Jouy-sur-Morin
Papeterie.



8. Saint-Rémy-de-la-Vanne. Usine du Moulin-du-Pont

6. à 8. Entre Jouy-sur-Morin et La Ferté-Gaucher, habitat et petites industries donnent à la vallée un caractère assez dense. Les « usines à la campagne » comme les silos qui déclinent toutes sortes de formes et de matériaux sont des motifs paysagers marquants de cette portion du Grand Morin.

Si le patrimoine architectural ainsi que la mémoire qui y est attachée sont à valoriser, un effort doit être fait pour améliorer les qualités plastiques des nouvelles constructions industrielles.

504 **A** Une portion de vallée entre pression urbaine et ruralité

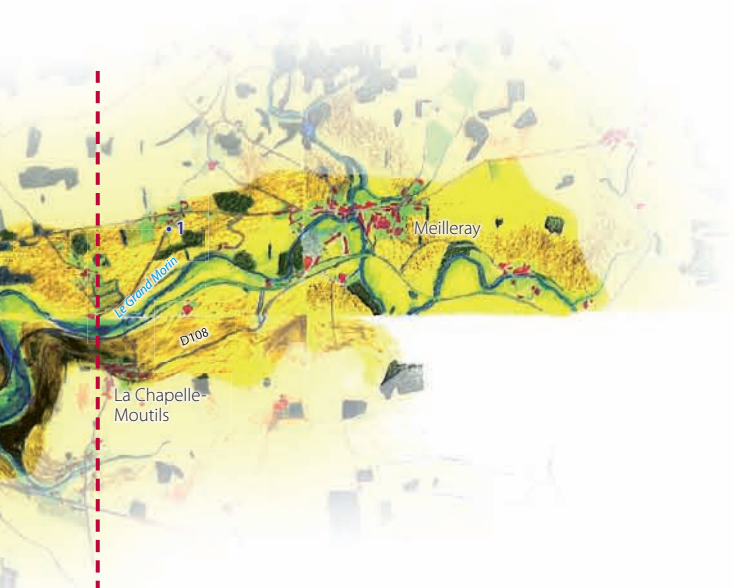
Par opposition à la portion en aval de Boissy-le-Châtel, soumise à une très forte pression urbaine, cette séquence de la vallée du Grand Morin reste à dominante rurale. Le mitage pavillonnaire des versants ensoleillés, en rive droite de la rivière, est ici encore relativement discret. Sur le coteau exposé au nord, les hameaux et les fermes dispersées ont par ailleurs une cohérence suffisante pour conserver l'ambiance champêtre et bucolique de cette entité. Des environs de Meilleray jusqu'à La Ferté-Gaucher, la partie amont du Grand Morin offre, malgré un relief bien marqué, des paysages encore très ouverts. Les coteaux sont peu boisés et accueillent de nombreux champs cultivés sur les pentes les moins raides.

En aval de La Ferté-Gaucher, le cours de la rivière se modifie et dessine des boucles plus serrées. L'ambiance change, se referme, tout particulièrement dans le fond de vallée. Le haut des versants est désormais bordé de nombreuses séquences de bois. Mais les parcelles de culture présentes jusqu'en haut des versants laissent de larges percées visuelles sur la vallée. Le Grand Morin, qui a creusé son lit dans le plateau de la Brie des étangs, draine un réseau de rus qui entaillent franchement les versants de la vallée. A la confluence de ces cours d'eau secondaires et de la rivière, les villages de Chauffry, de Saint-Siméon, la ville de La Ferté-Gaucher ont trouvé des sites très favorables. Déjà à partir du ^{xvi}^e siècle mais surtout depuis le ^{xix}^e siècle, ces villages ont concentré une activité économique rurale et industrielle dynamique. Aujourd'hui, cette vocation industrielle s'est nettement atténuée mais l'architecture de ces anciennes fabriques (usines de papier, de céramique, moulins...) marque encore puissamment le paysage de la vallée. ■■

Conserver l'identité de la vallée

La pression urbaine cantonnée jusqu'il y a peu de temps en aval de La Ferté-Gaucher, a désormais tendance à remonter le cours du Grand Morin. Il est malgré tout encore temps de contenir le développement résidentiel et de faire en sorte que les nouvelles constructions et aménagements divers prennent en compte les caractères spécifiques de cette portion de vallée.

Ainsi, les villages et hameaux doivent-ils conserver des limites claires et définies. La densification des centres, la construction dans l'alignement des rues, le respect de la trame urbaine sont à préférer aux lotissements. En évitant l'étalement urbain le long des routes et en maintenant des espaces libres entre les hameaux et les villages, la vallée devrait pouvoir être préservée du mitage, principal facteur de disqualification des paysages. ■■



9. Saint-Siméon



10. Saint-Siméon

9 et 10. Les espaces de respiration non bâtis entre les villages et leurs hameaux sont à préserver.

Vallée du Grand Morin



1. Magny-le-Hongre

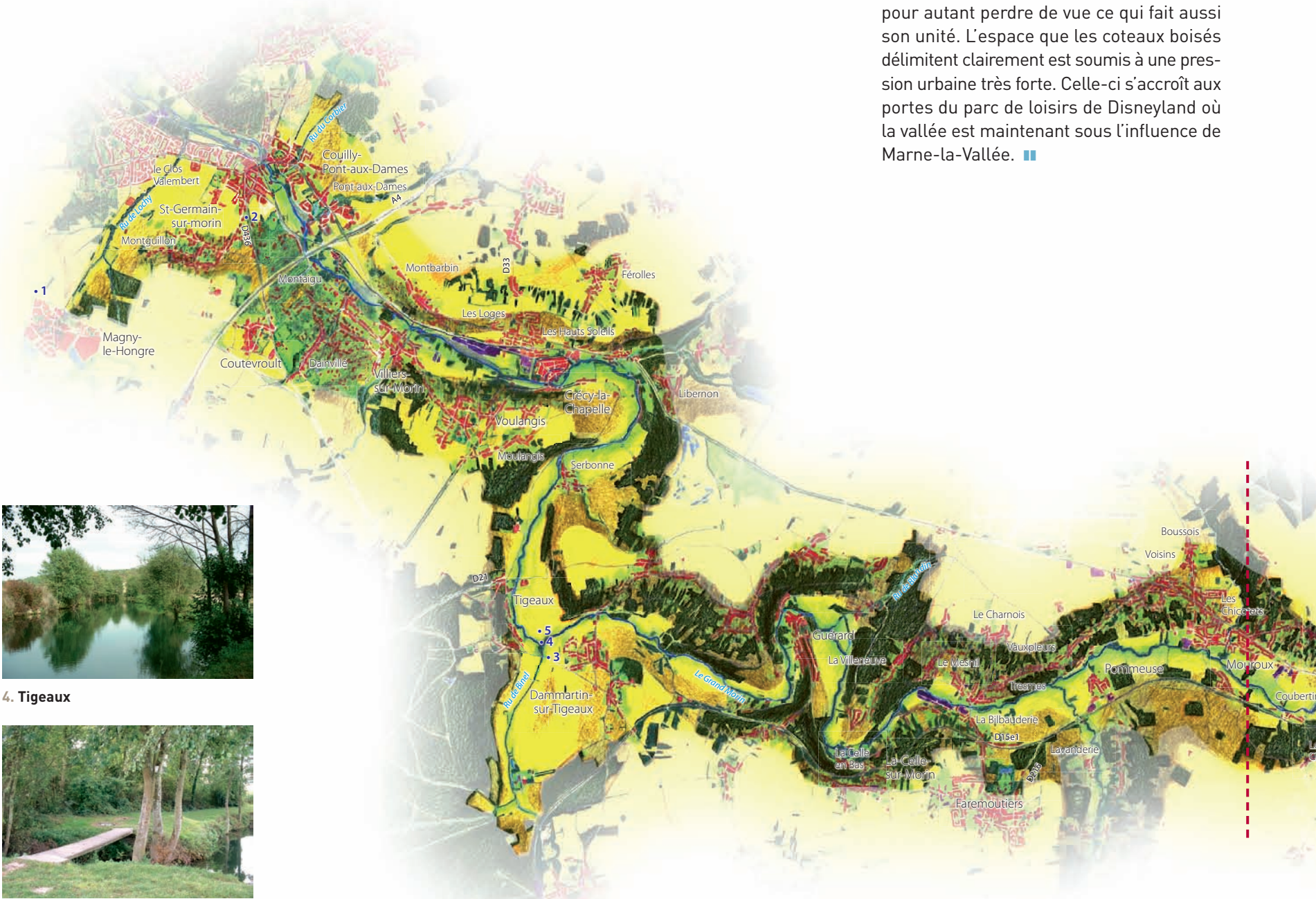


2. Saint-Germain-sur-Morin



3. Dammartin-sur-Tigeaux

1. 2. et 3. En limite du parc d'attractions de Disneyland, les paysages de la vallée du Grand Morin offrent des ambiances champêtres, douces et accueillantes. Ce sont ces espaces libres, voués encore à l'agriculture, qu'il faut préserver.



4. Tigeaux



5. Tigeaux

4. et 5. La rivière offre des « coins de campagne » que les franchissements valorisent encore.

504B Une vallée habitée sous l'influence du pôle de développement de Marne-la-Vallée

Cette partie de la vallée s'étend de Coulommiers jusqu'à la confluence du Grand Morin avec la Marne, à Couilly-Pont-aux-Dames. Elle offre une très grande diversité d'ambiances : séquences urbaines à Coulommiers ou Crècy-la-Chapelle, habitat diffus assez prégnant par endroits, ou encore campagne « idéale », lorsque la rivière coule dans un paysage préservé de champs et de prairies comme vers Tigeaux et Guérard.

Cette partition de la vallée ne doit pas faire pour autant perdre de vue ce qui fait aussi son unité. L'espace que les coteaux boisés délimitent clairement est soumis à une pression urbaine très forte. Celle-ci s'accroît aux portes du parc de loisirs de Disneyland où la vallée est maintenant sous l'influence de Marne-la-Vallée. ■■

Vallée du Grand Morin

Vallée bucolique de La Ferté-Gaucher 504 **A**
Vallée habitée de Coulommiers 504 **B**



6. Chailly-en-Brie



7. Coulommiers



8. Mouroux

6. 7. et 8. Les points de vue sur Coulommiers montrent une ville qui s'est largement affranchie de son site initial de fond de vallée (et donc très soumis au risque d'inondation), pour conquérir les coteaux bien exposés au sud.

Conserver les ambiances de « vert urbain » et les sites remarquables de vallée rurale

Coulommiers et ses abords n'ont cessé de se développer ces dernières décennies. Alors que la rive droite de la rivière, ensoleillée, a toujours été habitée, elle avait cependant conservé une atmosphère de « vert urbain » faite de vergers et de jardins qui, dès le printemps, maintenait une dominante végétale au coteau. La densification qui s'opère progressivement tend à faire disparaître cette ambiance particulière de vallée habitée.

Les enjeux urbains sont donc très importants et requièrent une attention constante et vigilante. Dans ce contexte, il est essentiel de préserver les sites remarquables de Guérard ou de Dammartin-sur-Tigeaux, témoins d'une vocation rurale toujours présente et à maintenir. ■■



9. Coulommiers



10. Coulommiers

9. et 10. Les quartiers pavillonnaires se sont développés sur les pentes, l'habitat collectif sur le rebord du plateau, les locaux industriels et commerciaux dans la vallée le long de la RD 934 (ex RN 34) et de la voie de chemin de fer.



11. Coulommiers.
Commanderie des Templiers



12. Coulommiers. Moulin des Prés

11. et 12. La commanderie des Templiers est située sur le rebord du plateau en rive droite du Grand Morin. Les ensembles d'habitat collectif des années 1970 ont été construits sans tenir compte de la proximité de cet élément important du patrimoine architectural de la vallée. Autre forme de patrimoine architectural à sauvegarder et mettre en valeur, le moulin des Prés qui marque de sa présence le fond de la vallée.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Brie boisée



Brie boisée

Brie boisée de l'Aubetin 201 **A**

Brie boisée centrale 201 **B**

Brie boisée de Notre-Dame 201 **C**

Cet ensemble très étendu est recouvert, comme son nom l'indique, par de vastes forêts. Ses limites sont définies au nord par les lisières forestières et la vallée du Grand Morin ; au sud par les vallées de la Visandre, de l'Yerres et du Réveillon, complétées par les lisières de la forêt de Léchelle. L'ensemble intègre, à l'est, pour ses caractères communs, la vallée de l'Aubetin jusqu'au bois des Marêts, et se poursuit ensuite vers l'ouest dans le Val-de-Marne.

Le relief associe des plateaux horizontaux encore creusés d'étangs dans les forêts, la vallée de l'Aubetin, et les vallons qui, principalement sur les franges, le sillonnent.

La présence des nombreuses forêts s'explique par un sol humide, argileux, et par l'histoire des défrichements depuis le Moyen Age. Les espaces sont ainsi structurés par de vastes étendues boisées, qui définissent entre elles des clairières, soit cultivées, comme vers l'est, soit urbanisées, plus à l'ouest.

Certaines communes apparaissent au centre de clairières culturelles (Villeneuve-le-Comte) ou aux abords des cours d'eau (Fontenay-Trésigny, Tournan-en-Brie).

Toute la partie ouest est soumise à la pression de l'agglomération parisienne. L'étalement urbain n'est pas toujours en mesure de tirer parti d'une charpente naturelle composée de vallons (le Morbras à Pontault-Combault) et de lisières (Ozoir-la-Ferrière). ■■



Type de paysage
plateau boisé

Superficie
576,70 km²

Cantons

Brie-Comte-Robert

Champs-sur-Marne

Coulommiers

Crécy-la-Chapelle

La Ferté-Gaucher

Mormant

Nangis

Pontault-Combault

Roissy-en-Brie

Rozay-en-Brie

Thorigny-sur-Marne

Torcy

Tournan-en-Brie

Villiers-Saint-Georges

Rivières

La Marsange

L'Aubetin

L'Yerres

Ru de Bréon

De gauche à droite
Presles-en-Brie

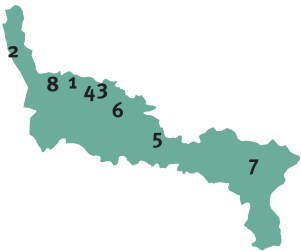
Dans ces paysages de clairières, chaque détail compte, le dessin des lisières autant que le cordon de végétation des bas-côtés de la route. Lisières arborées et herbacées semblent se compléter, dessinant un paysage.

Beautheil

Une alternance d'ombre et de lumière, une lisière qui ferme l'horizon : les boisements organisent une structure forte de l'espace, définissent les contours des dégagements, tout en apportant aux paysages la présence des arbres en complément des cultures.



Brie boisée



3. Amillis
Les sols recouverts de cultures, animés par les reliefs du val, les masses boisées toujours présentes, s'articulent avec les motifs d'un village agricole. Le val offre un relief plus frontal que les plateaux environnants, permettant une vue plus étagée du paysage.



4. Beautheil
En contraste avec la grande culture environnante, le val offre des motifs variés : entre les masses boisées se détachent le fruitier et la pâture. On remarque qu'il peut encore se trouver des vaches dans la Brie ! Le chemin et la barrière complètent un tableau manifestement pittoresque.

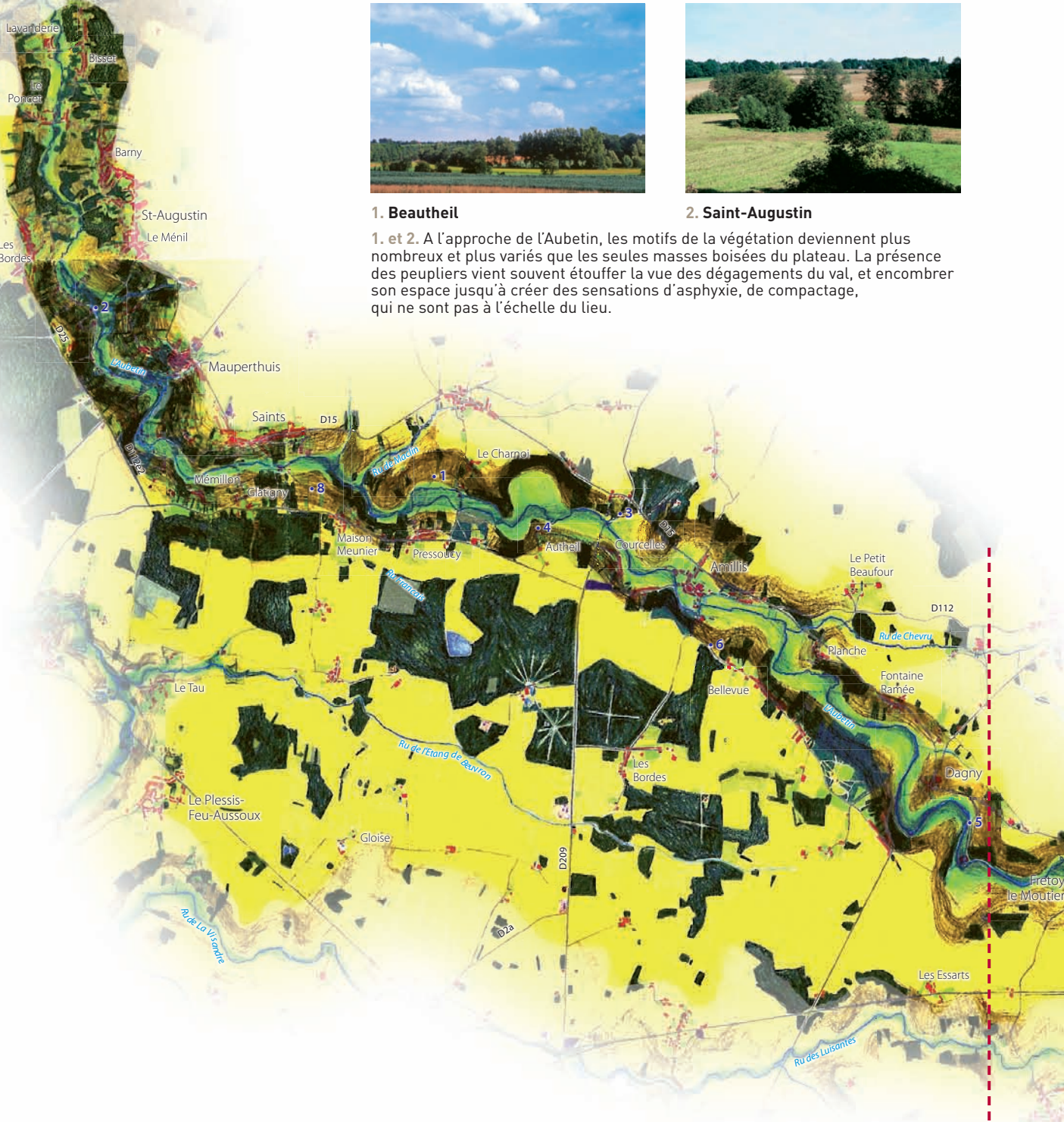


1. Beautheil

1. et 2. A l'approche de l'Aubetin, les motifs de la végétation deviennent plus nombreux et plus variés que les seules masses boisées du plateau. La présence des peupliers vient souvent étouffer la vue des dégagements du val, et encombrer son espace jusqu'à créer des sensations d'asphyxie, de compactage, qui ne sont pas à l'échelle du lieu.



2. Saint-Augustin



5. Dagny

L'ombre et la lumière se succèdent en trois plans de l'image : entre deux forêts sombres, une clairière lumineuse accueille un village. On y distingue une couronne de jardins, et une forme compacte qui s'accorde avec le lieu qui l'accueille.

201 A Une ligne de condensation des motifs

Les caractères du plateau boisé restent dominants sur cette entité dont les horizons sont définis par les crêtes perceptibles au nord sur la rive droite de l'Aubetin, au sud sur la rive gauche de la Visandre. Trois séquences se succèdent le long du cours de l'Aubetin, dont les caractères se rapprochent de ceux d'un plateau qui, de cultivé en amont, se fait au fur et à mesure plus boisé, pour devenir ceux d'une vallée en aval. Les structures restent cependant marquées par les relations des masses boisées et des cultures, tandis que les reliefs du val commandent la direction des grands axes et celle d'une suite de bourgs. Les motifs spécifiques de la vallée (prairies, vergers, bourgs, versants...) apportent une couleur pittoresque au sein d'un environnement de grands plateaux cultivés. Cependant, la concentration des éléments (motifs du bâti et de la végétation) est telle à l'approche du ruisseau, que par contraste trop fort avec les plateaux, il en ressort une impression d'accumulation presque illisible, que renforce la présence des peupliers. ■■

Brie boisée

Brie boisée de l'Aubetin 201 **A**

Brie boisée centrale 201 **B**

Brie boisée de Notre-Dame 201 **C**



6. Amillis
Le village s'inscrit dans un plan de lumière qu'encadrent deux plans d'ombre forestiers.

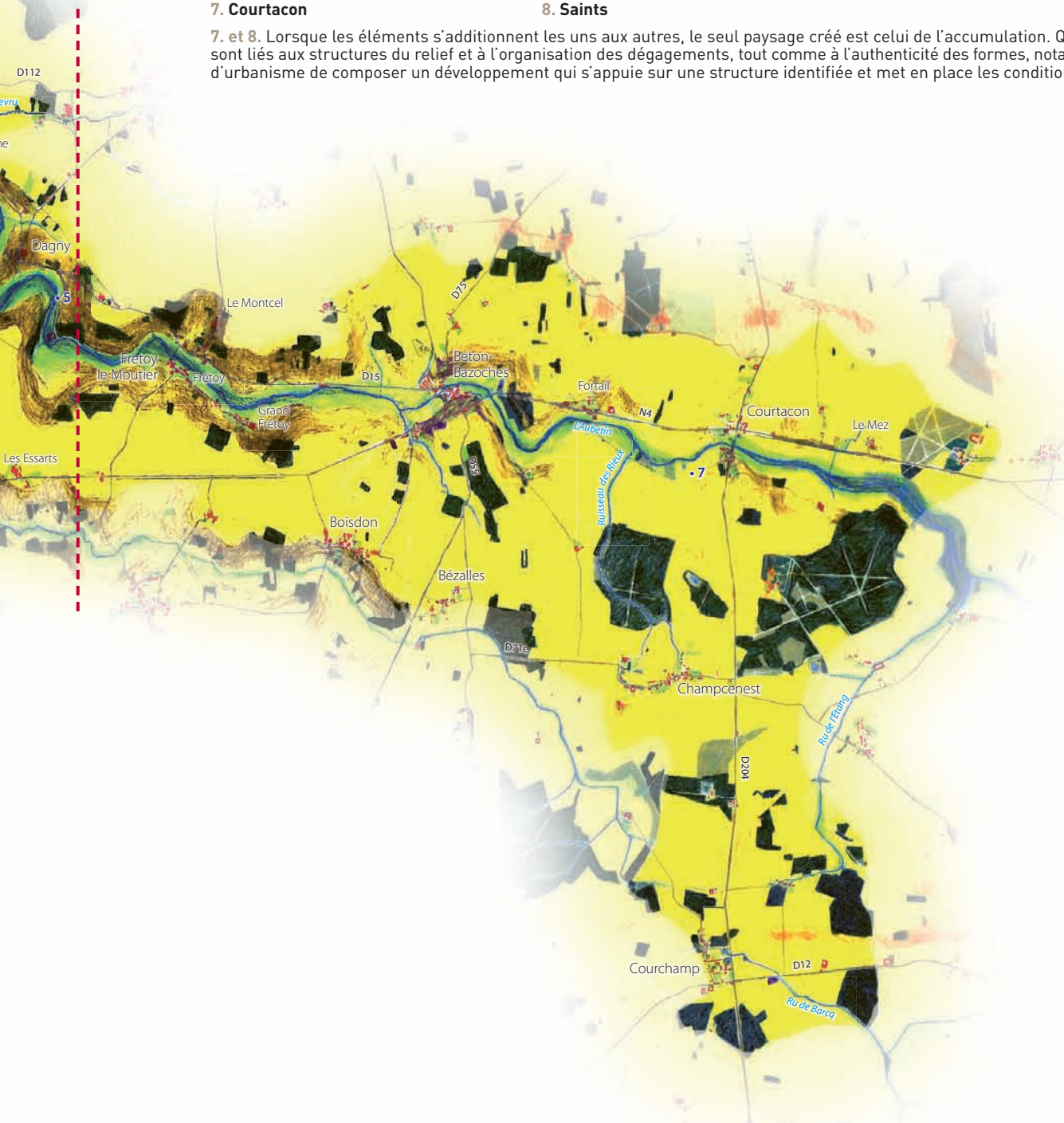


7. Courtacon



8. Saints

7. et 8. Lorsque les éléments s'additionnent les uns aux autres, le seul paysage créé est celui de l'accumulation. Qu'il s'agisse de la végétation ou du bâti, les éléments sont liés aux structures du relief et à l'organisation des dégagements, tout comme à l'authenticité des formes, notamment architecturales. C'est la mission des documents d'urbanisme de composer un développement qui s'appuie sur une structure identifiée et met en place les conditions d'échapper à la banalisation.



Retrouver une respiration

Une organisation plus fluide des éléments, inscrite dans les documents d'urbanisme, ainsi qu'un plan de décroisement des espaces permettraient de révéler le potentiel du val de l'Aubetin.

Le danger de banalisation provient d'une urbanisation diffuse, d'une cabanisation particulièrement sensible sur les coteaux exposés au sud et de micro-paysages liés à l'eau : peupleraies, plans d'eau. Le fond de vallée peine à exprimer son authenticité. ■■

0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Brie boisée



Pontault-Combault

Les Lions de Beaubourg

Croissy Beaubourg

La Pinsonnière

Le Pommier Picard

Roissy-en-Brie

Les Jonnelles

Le Manoir

Le Prieuré

Ozoir-la-Ferrière

Domaine de la Ferme d'Armainvilliers

Les Hameaux d'Armainvilliers

Bois Le Vignolles

Gretz-Armainvilliers

Résidence Champagne

Authueil

Presles-en-Brie

La Marsange

Les Fontaines de Presles

Liverdy-en-Brie

Les Villas Patrice

Châtres

Forest

Bailly-Romainvilliers

Le Gibet

Villeneuve-St-Denis

Villeneuve-le-Comte

La Dénicherie

La Route

Favières

Le Moulin à Vent

Le Va des Boissières

Tournan-en-Brie

Les Trois Maisons

Neuilly-en-Brie

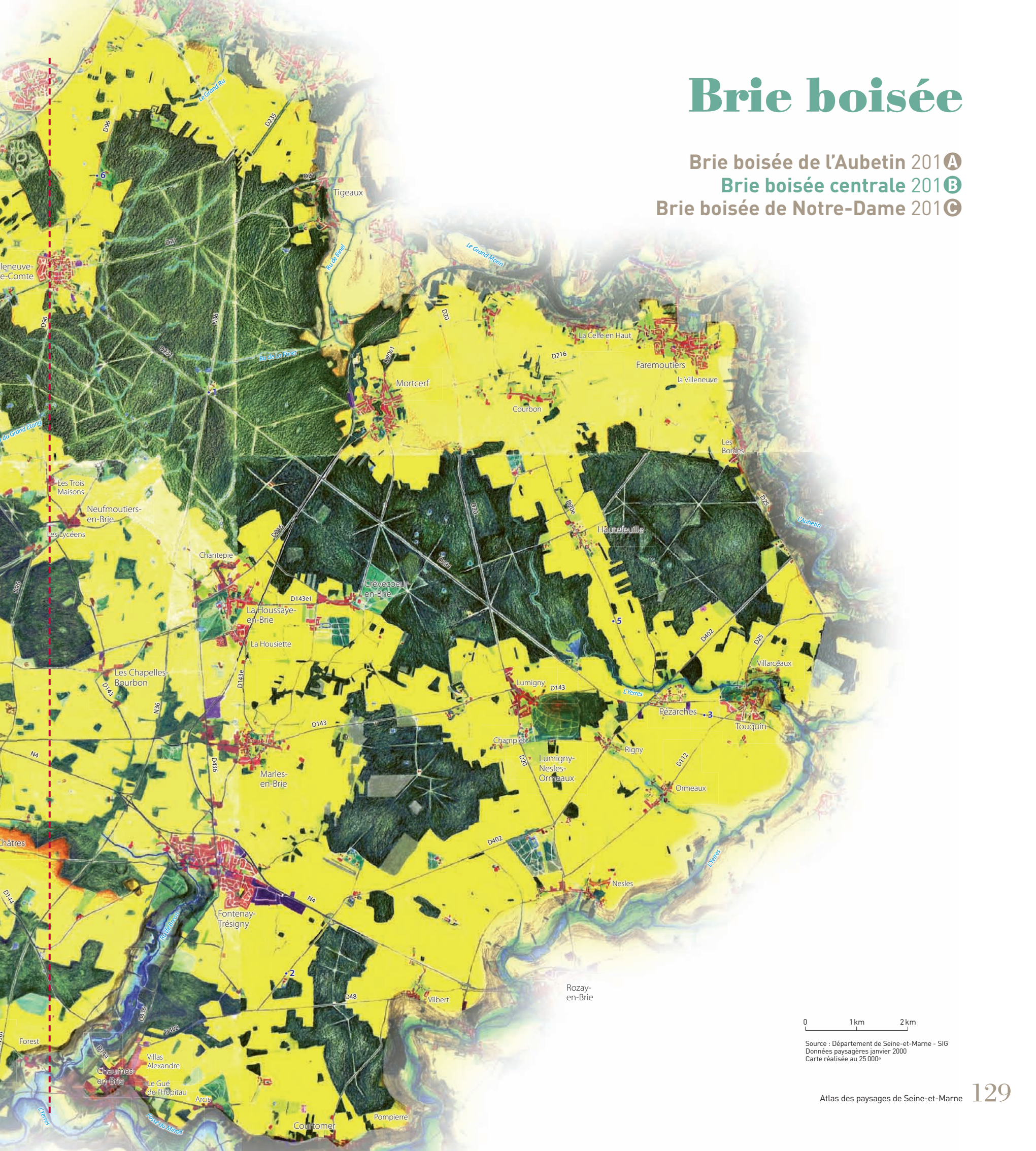
Les Lycéens

Brie boisée

Brie boisée de l'Aubetin 201 **A**

Brie boisée centrale 201 **B**

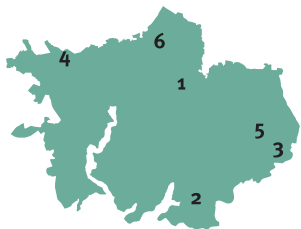
Brie boisée de Notre-Dame 201 **C**



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Brie boisée



1. Villeneuve-le-Comte. Obélisque au carrefour de la RN 36 et de la RD 231
Le paysage routier seine-et-marnais est riche d’ouvrages et monuments divers qui lui donnent sa singularité, l’inscrivent dans le territoire et son histoire.



2. Fontenay-Trésigny
Le paysage de clairière finit par se remplir, s’opacifier, alors que les plaines agricoles restent souvent proches. On ressent un paysage déjà péri-urbain alors que le contexte général est à dominante rurale ou forestière.



3. Pézarches. Plantation en bordure de la RD 231 entre Touquin et Pézarches
Plaine agricole, plantations d’alignement, silos : une sorte de résumé de nombreux paysages seine-et-marnais.



4. Ferrières-en-Brie. Domaine de Ferrières, vue du parc et du château
Jardin clairière en lisière de forêt, il assure la transition avec le reste du plateau plus au nord, aujourd’hui en cours d’urbanisation.

Brie boisée

Brie boisée de l'Aubetin 201 **A**

Brie boisée centrale 201 **B**

Brie boisée de Notre-Dame 201 **C**

201 **B** Clairières et lisières

C'est la présence des forêts qui donne son identité à ce grand plateau entouré de vallées. Autrefois frontière entre le royaume de France et le comté de Champagne, cette partie de la Brie ne fut pas entièrement défrichée. La présence de terres argileuses gorgées d'eau, difficiles à drainer pendant longtemps, et le goût pour la chasse expliquent aussi le maintien de ces forêts. De nombreuses mares attestent d'une humidité latente. La forêt compose comme une matière dans laquelle le défrichement a creusé les espaces ouverts de référence. Ces clairières, où se sont installés les villages, forment les unités de lieu que renforcent les limites très lisibles des lisières, en contact avec les sols cultivés. Quelques bosquets ponctuent l'espace de ces clairières, de même que certaines fermes aux franges des forêts.

Dans cette sorte de « labyrinthe » où alternent les pleins et les vides, les routes et les chemins jouent un rôle majeur de découverte, et structurent le territoire, notamment en forêt où ils obéissent au schéma des bois de chasse, rayonnant en étoile autour d'un carrefour.

Le schéma « rural » des clairières culturelles domine vers l'est, mais se trouve soumis aux pressions urbaines vers l'ouest et le long de la RN 4. ■■



5. Pézarches

L'intérêt des lisières est souvent lié à leur dessin. Chaque décrochement, chaque angle donne de la profondeur à ces horizons autrement répétitifs.

Renforcer la structure des forêts et des cultures

Les rapports entre les « pleins » boisés et les « vides » cultivés font l'identité de ce paysage. Il faut donner forme aux développements urbains en s'inscrivant dans la structure des clairières et en les confortant, notamment en garantissant la présence des dégagements cultivés au contact des lisières. ■■



6. Villeneuve-le-Comte

Saules au bord d'un ru, d'une mare : le résumé d'une identité géographique marquée par l'eau, la difficulté à drainer ces terres lourdes, longtemps ingrates, et donc laissées en forêt.

Brie boisée



Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



1. Féroilles-Attilly

La rue du village se prolonge jusque dans la matière forestière, assurant une mise en scène du paysage bien que la lisière semble disparaître dans les arrières de parcelles.



2. Lésigny

La route occupe la position de la lisière et s'interpose entre la masse des arbres et les cultures du premier plan. La haie plantée du côté des cultures ne permet pas aux usagers de bénéficier de la position de lisière.



3. Lésigny

L'espace est comme creusé dans la matière boisée et tous les horizons sont fermés par les masses de forêts.

Brie boisée

Brie boisée de l'Aubetin 201 **A**

Brie boisée centrale 201 **B**

Brie boisée de Notre-Dame 201 **C**



4. Lésigny



5. Roissy-en-Brie



6. Ozoir-la-Ferrière



7. Roissy-en-Brie

4. à 7. La forêt découpée de clairières détermine un paysage structuré par les lisières, dont les lignes dessinent l'espace. La présence des cultures au contact de la masse des boisements garantit la présence visuelle de cette ligne de contraste.

201 **C** Le front de l'agglomération

Le secteur a pu conserver ses forêts, épargnées et protégées depuis les chasses du roi, et qui prolongent vers Paris l'identité de la Brie boisée.

D'autres éléments sont venus s'y superposer, notamment les grandes infrastructures qui découpent fortement le territoire en y créant de véritables frontières, comme la Francilienne et la RN 4 et la RD 604. Le développement urbain a également recouvert en quelques décennies les dégagements des anciennes clairières, au détriment des anciennes cultures.

Contrairement aux forêts, où le tracé des chemins permet de structurer l'espace « plein » et de ne pas s'y perdre, l'urbanisation de la fin du ^{xx}e siècle n'a pas su donner forme à ces espaces ni composer avec les structures paysagères existantes. Les hectares bâtis se sont déversés, sans grand ordre, jusqu'aux lisières qu'ils ont étouffées, et ont renvoyé les espaces cultivés à un statut de « page blanche ». ■■

Consolider les continuités naturelles restantes

Il reste encore quelques hectares de cultures qui peuvent, articulés aux forêts et aux lignes des vallons, composer une structure paysagère crédible devant l'ampleur de l'urbanisation. En prenant appui sur les lisières encore lisibles, sur les lignes des vallons, sur les directions données par les routes forestières, un réseau d'espaces de nature peut être constitué, rendu praticable, géré. Ceci nécessite, d'une part, une approche intercommunale de type « plan de paysage », et d'autre part, des contrats avec les exploitants dans le cadre d'une agriculture de type péri-urbain. ■■

Plateau de Brie-Comte-Robert



Plateau de Brie-Comte-Robert

Plateau de Brie-Comte-Robert 107 **A**

Les contours de cet ensemble de paysages sont dessinés au sud par la vallée de l'Yerres et ses affluents, au nord par celle du Réveillon, à l'est par les forêts de la Brie boisée. A l'ouest, l'ensemble se poursuit dans les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, jusqu'à la Seine.

Les reliefs les plus sensibles se trouvent sur les franges de l'Yerres, festonnée par ses nombreux affluents, créant notamment des situations de belvédères. Le vallon de Coubert coupe l'ensemble en deux morceaux.

Les lisières des forêts de la Brie boisée (Coubert, Léchelle, Attilly) donnent au plateau de puissants adossements sur lesquels s'appuient le dégagement et la lumière.

Les cultures qui couvrent encore une majorité de ce territoire sont cernées par les tentacules urbains de l'agglomération parisienne. Cette situation fait du plateau de Brie-Comte-Robert l'un des paysages agricoles les plus proches de Paris et aussi l'un des plus fragiles. Cette influence se ressent d'ailleurs fortement, que ce soit par la présence des infrastructures (Francilienne, TGV) qui fractionnent l'espace, par l'urbanisation de Brie-Comte-Robert et de Servon en cours de jonction ou par les dépôts de matériaux au nord de la commune, nouveaux points hauts dans la géographie locale. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
81,41 km²

Cantons
Brie-Comte-Robert
Roissy-en-Brie
Tournan-en-Brie

De gauche à droite

Brie-Comte-Robert

Vue sur le centre de Brie-Comte-Robert depuis l'église Saint-Etienne. Posée sur un très léger relief surplombant une tête de vallon, cette église semble toujours marquer le centre du plateau.

Brie-Comte-Robert

Le passage de la Francilienne à l'ouest de Brie-Comte-Robert imprime les dimensions et le trafic d'une métropole, même si l'ouverture du plateau agricole reste sensible à l'ouest, vers Paris. Pour que ces portions de plateau agricole, proches de la grande conurbation, conservent leur valeur de paysage, la planification au niveau régional est indispensable. Elle seule est capable d'intégrer la mesure de ces vastes dégagements.



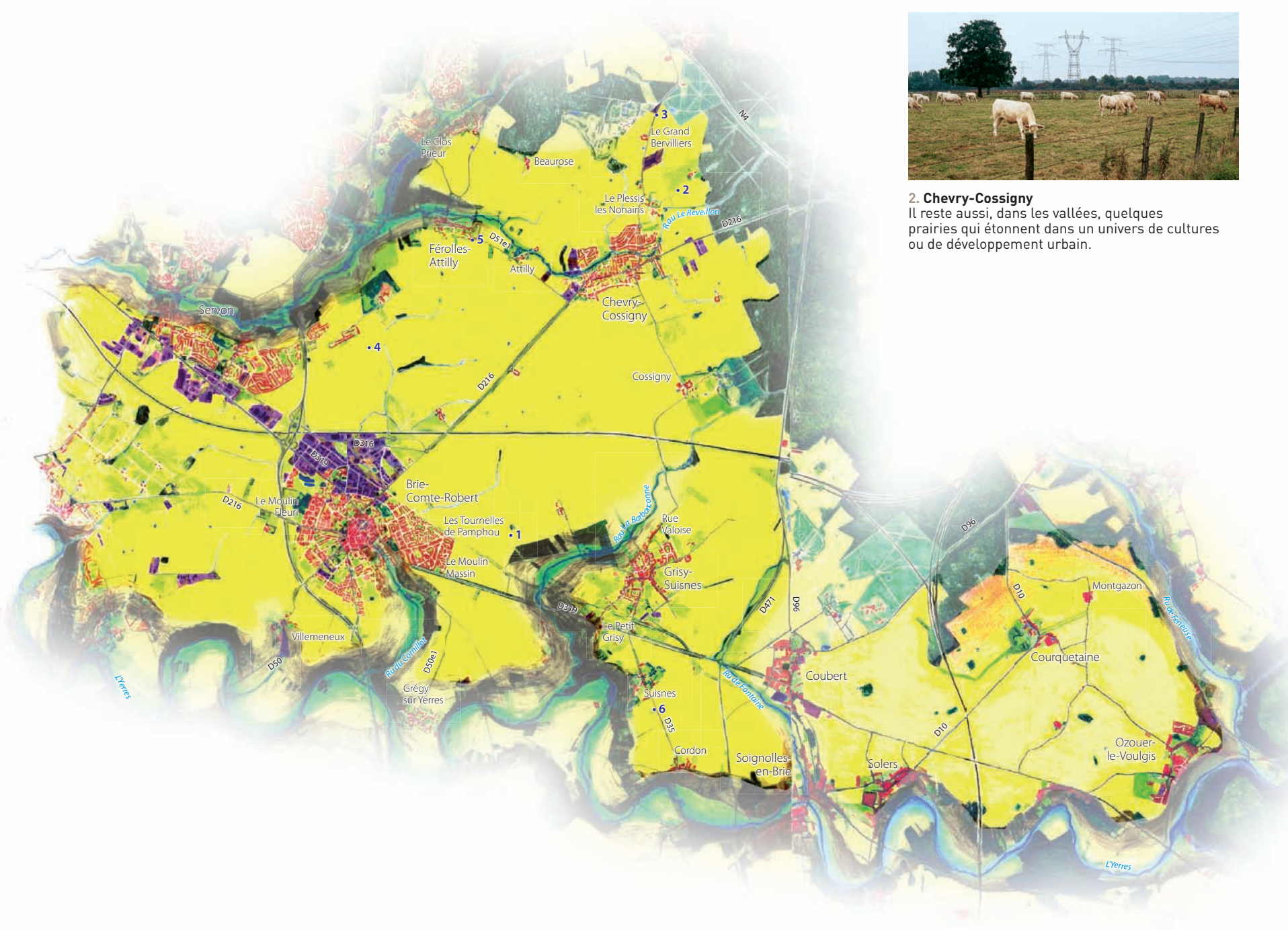
Plateau de Brie-Comte-Robert



1. Grisy-Suisnes
Pour l'essentiel de sa surface, le plateau garde les caractères de la grande culture, magnifiés ici par un horizon donnant sur le ciel, et une ferme qui a gardé toute son allure et sa compacité.



2. Chevry-Cossigny
Il reste aussi, dans les vallées, quelques prairies qui étonnent dans un univers de cultures ou de développement urbain.



0 1 km 2 km
Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Plateau de Brie-Comte-Robert

Plateau de Brie-Comte-Robert 107A

107A Un plateau encore tendu, mais en cours de morcellement

A l'approche des lisières des forêts, de même qu'au-dessus des versants de l'Yerres, le plateau cultivé présente une tension paysagère vigoureuse, associant l'échelle de ses grands dégagements cultivés à celle des autres éléments, forêt ou vallée.

Les éléments plus faibles, comme les très légers vallons, ne résistent pas quand l'urbanisation ou les grandes infrastructures les recouvrent. Ces mêmes éléments ont, autour de Brie-Comte-Robert, un effet de morcellement : la continuité du dégagement agricole est désormais rompue par l'urbanisation ininterrompue formée par Brie-Comte-Robert et Servon, qui se rejoignent au carrefour formé par l'A 104, la RD 319 (ex RN 19) et le TGV.

La pression urbaine a également contraint Chevry-Cossigny à quitter son site de fondation pour conquérir la rive droite du Réveillon, et la ville s'approche désormais de la lisière.

Autour de Grisy-Suisnes et de Courquetaine, en revanche, le plateau présente de belles unités de finage limitées par forêts et vallées, que les infrastructures ne morcellent pas.

A Tubœuf, un immense dépôt de matériaux a la capacité de créer un nouveau paysage. ■■



3. Férolles-Attilly

C'est au contact des lisières, au nord, que le plateau appuie l'élan de son dégagement. En l'absence de reliefs, le rapport entre le sol cultivé et les masses boisées constitue la seule volumétrie structurant l'espace. Les lignes à haute tension sont ici les seuls motifs d'un ordre qui n'est pas celui d'une campagne rurale, mais ne contredisent pas l'organisation des éléments. Ce serait le cas en présence d'un autre motif d'infrastructure, l'accumulation aurait alors raison du paysage de campagne.

Conforter la continuité agricole

Le contact du dégagement cultivé avec la forêt, sa continuité, sont les valeurs à conforter. La forme de l'urbanisation doit ainsi éviter les lisières, garantir la compacité des localités, ne pas se répandre le long des routes. Dans ce paysage fragile, tout projet, même modeste, nécessite une forte mise en contexte, et doit se référer aux structures paysagères reconnues. Par exemple, la structure rayonnante de Brie-Comte-Robert au centre du plateau, ignorée par l'A 104, mais que de nouveaux projets peuvent réactiver, en écho à la qualité des espaces publics réaménagés dans le centre-ville. Le plateau présente de belles situations de belvédère sur l'Yerres, qui demandent une mise en valeur tant pour en réveiller l'intérêt que pour éviter leur aliénation par un développement qui les aurait ignorées. ■■



4. Servon

Un dépôt, à la mesure de la région parisienne qui en a besoin, trouve place dans le plateau proche de l'agglomération. Les volumes de terre appellent une composition attentive à leur intrusion dans ce contexte.



5. Férolles-Attilly

5. et 6. Les lotissements de pavillons sont les mêmes partout et banalisent les paysages qui les accueillent. Ici, en outre, ils viennent s'interposer exactement à la lisière, au contact entre les cultures et les masses boisées, détruisant la structure principale du paysage. Leur forme étirée en ligne est également en contradiction avec l'organisation compacte des localités du plateau, et ils ne proposent aucun motif d'articulation végétale avec leur environnement rural. Tout paysage mérite une composition spécifique, un projet construit en fonction du contexte. Ce plateau, dont les qualités reposent sur de vastes mais simplissimes relations, perd rapidement son authenticité devant la banalité de cette forme ordinaire et non composée du développement.



6. Grisy-Suisnes

Val d'Yerres



Val d'Yerres

Val d'Yerres 505 **A**

En une suite de boucles, l'Yerres draine d'est en ouest les plateaux de la Brie de Provins, de la Brie de Mormant, de la Brie boisée, de Melun-Sénart et de Brie-Comte-Robert. A la vallée proprement dite, s'ajoutent les sillons formés par ses nombreux affluents. Ainsi, l'ensemble du val d'Yerres ne forme-t-il pas simplement une ligne mais plutôt un réseau d'entailles.

Plusieurs épisodes sont donc définis par les boucles et les confluent : à Plessis-Feu-Aussoux, les inflexions de l'Yerres et de la Visandre commencent à marquer le plateau. Rozay occupe le site d'éperon dominant la vallée, inaugurant une séquence où les coteaux s'accompagnent de bois, de bosquets et d'urbanisation. Un ensemble de boucles et de confluent environnés de bois forme un épisode aux ambiances apparentées à celles de la Brie boisée. La vallée s'évase ensuite. La Marsange, affluent en provenance de la Brie boisée, n'y creuse qu'une inflexion légère. Non loin de Brie-Comte-Robert, le ru de Cornillot rejoint l'Yerres. On entre alors dans la dernière séquence rurale qui s'achève à Combs-la-Ville, limite du département.

La vallée est bien dessinée par le relief ; un filtre créé grâce à l'alternance des bois et des cultures sur les coteaux permet des continuités entre les espaces de la vallée et ceux des plateaux. Dans les boucles, les coteaux abrupts et boisés font face à des versants doux et cultivés.

La vallée n'est que peu fournie en routes ou même en chemins longitudinaux. Les localités ne sont pas situées directement sur la rivière, mais sur les flancs, les promontoires des confluent ou sur le plateau. En revanche, Tournan-en-Brie prend nettement position sur la Marsange. Les paysages sont ainsi souvent d'une grande qualité de pittoresque, comme à Suisnes. La vallée est également ponctuée de grands domaines qui tirent parti des singularités du relief et de la présence de l'eau, qui semble en revanche totalement ignorée à Combs-la-Ville. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
90,68 km²

Cantons
Brie-Comte-Robert
Combs-la-Ville
Mormant
Rozay-en-Brie
Tournan-en-Brie

Rivières
La Marsange
L'Yerres
Ru de Bréon

L'Yerres à Soignolles-en-Brie

La présence d'arbres taillés en émonde évoque une agriculture, des pratiques révolues qui avaient de nombreux avantages : fourniture de fourrage, de bois, faible prise au vent, ombrage, présence arborée ne gênant pas la production d'herbe et permettant une fixation des berges. En vis-à-vis, les conifères évoquent un paysage péri-urbain avec ses jardins plantés de façon identique et recouvrant indistinctement plateaux, coteaux, et fonds de vallée.

Val d'Yerres



505 A Une vallée articulée au plateau

Les paysages de la vallée dépendent principalement des caractéristiques de ses versants :

- ponctuellement boisés, ils sont aussi cultivés, en continuité avec les plateaux qui environnent la vallée ;
- par les contrastes entre versants abrupts et versants doux, ils caractérisent chaque méandre de la rivière ;
- c'est leur contact avec les plateaux qui constitue le site de fondation de la plupart des villages de la vallée, en position de charnière bénéficiant des richesses du plateau et de la vallée.

C'est donc à un paysage d'enchaînements qu'invite l'Yerres, sur les berges de laquelle on retrouve les transparences de la végétation des rives, permettant de nouvelles continuités visuelles. En revanche, c'est une vallée que l'on traverse mais que l'on ne longe pas, faute de chemins ou de routes.

Veiller aux enchaînements de paysages

L'articulation de la vallée avec le plateau, sa « non fermeture », constitue une valeur forte à laquelle il faut veiller. Il convient d'être vigilant aux dégâts que pourrait causer l'urbanisation linéaire le long des routes, et notamment en position de crête. L'agriculture des versants assure la continuité avec le plateau et doit être encouragée, de même que celle des fonds de vallée, notamment les prairies. La transparence est aussi une valeur à entretenir sur les rives, pour dégager visuellement certains châteaux.

La position des bourgs est à conforter dans les formes de développement ainsi que celle des espaces publics, possibles points de vue et liaisons entre éléments. La vallée manque de chemins qui en permettraient la découverte par les riverains.

Pour mettre en cohérence ces mesures et en fédérer les acteurs, un plan de paysages à l'échelle de la vallée serait approprié. ■■



Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Val d'Yerres

Val d'Yerres 505 **A**



1. Aupepierre-Ozouer-le-Repos

Le versant de la vallée offre à lire le paysage comme sur un lutrin, où s'enchaînent avec fluidité les cultures jusqu'à l'horizon du plateau. La végétation associe les masses des bois aux lignes formées par les arbres du bord du village et le long de la rivière.



2. Evry-Grégy-sur-Yerres

La végétation des berges n'est pas un écran opaque, mais un filtre qui met les plans visuels en valeur, cadrant le sol cultivé du fond de la vallée. Il manque cependant des chemins pour que ce paysage en équilibre soit accessible à tous.



3. Lumigny-Nesles-Ormeaux

Dans le cadrage de la végétation de rive, le village apparaît au sommet du versant, en articulation avec le plateau. La prairie rend la scène bien lisible et s'unit aux cultures du premier plan.



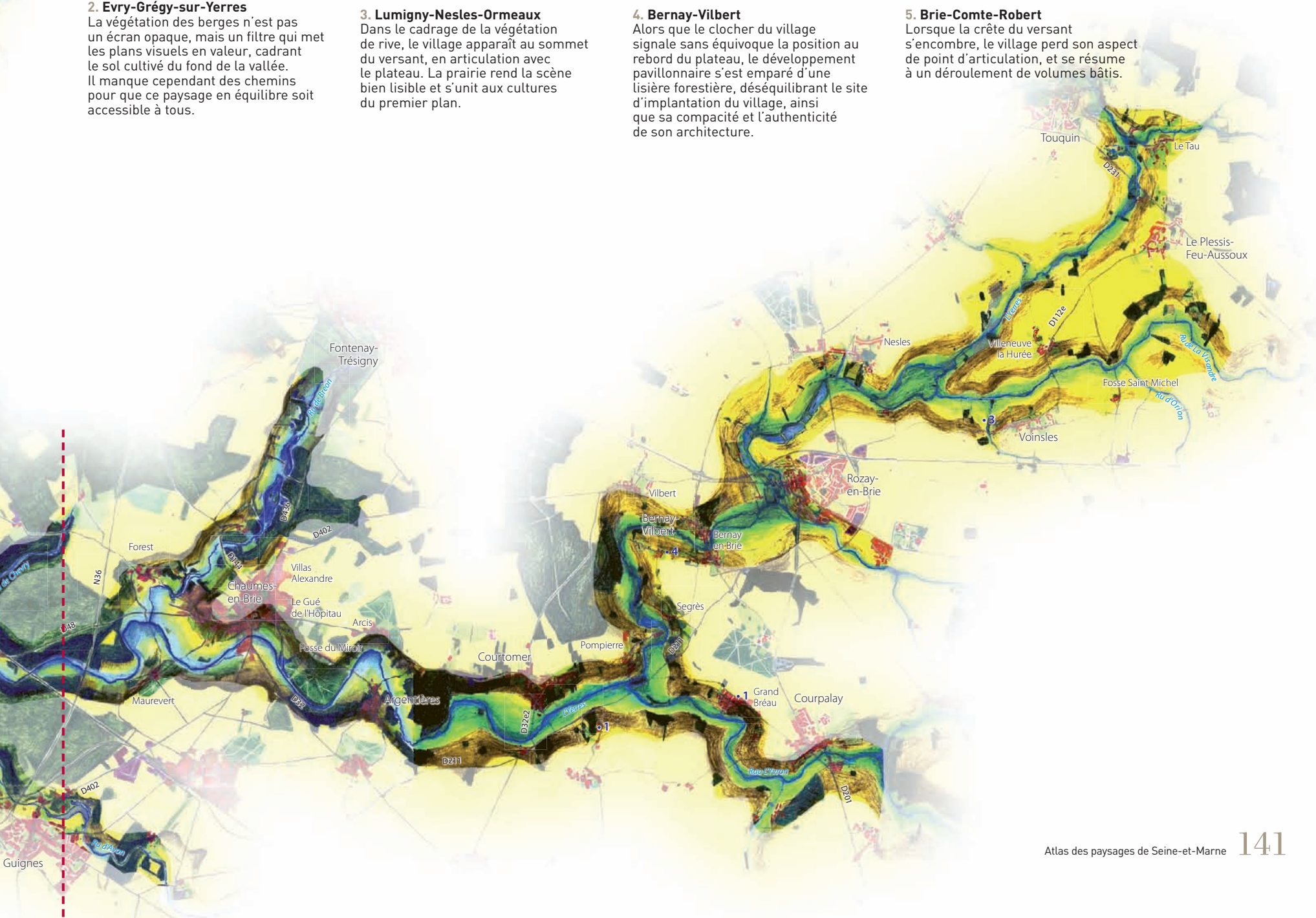
4. Bernay-Vilbert

Alors que le clocher du village signale sans équivoque la position au rebord du plateau, le développement pavillonnaire s'est emparé d'une lisière forestière, déséquilibrant le site d'implantation du village, ainsi que sa compacité et l'authenticité de son architecture.



5. Brie-Comte-Robert

Lorsque la crête du versant s'encombre, le village perd son aspect de point d'articulation, et se résume à un déroulement de volumes bâtis.



Brie de Provins



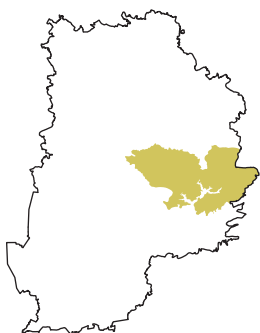
Brie de Provins

- Plateau de Sourdun 105 **A**
- Plateau de Léchelle 105 **B**
- Plateau central 105 **C**
- Plateau de Jouy-le-Châtel 105 **D**
- Val d'Aubetin 105 **E**
- Val d'Yvron 105 **F**

Cet ensemble est l'un des plus vastes relevant des plateaux cultivés. Les paysages qui le composent s'étendent encore au-delà des limites de la Seine-et-Marne, vers la Marne et l'Aube. A l'ouest, la limite avec la Brie de Mormant, plus plate encore, suit le rebord du val d'Yvron. Au nord, la Brie de Provins est bornée par la vallée de l'Yerres puis par les territoires boisés du val d'Aubetin dont la portion amont est intégrée à l'ensemble. Il se poursuit au sud jusqu'aux rebords boisés du Montois et de la vallée de la Voulzie. Le plateau y avance un vif éperon qui domine la vallée, formant un site d'oppidum occupé par le Provins médiéval.

Les modulations du relief marquent une différence avec la Brie de Mormant, mais restent très mesurées. De faibles éminences, des dépressions infimes permettent cependant de caractériser certaines parties de pays. La tension extrême des surfaces reste malgré tout dominante, au point que la terre elle-même, sans accroche de relief, constitue une structure en soi grâce aux cultures qui recouvrent presque toutes les surfaces.

Seule la forêt de Jouy se démarque dans cette immensité cultivée, appuyée sur certaines limites aux boisements des vallées. Outre Provins, quelques petites villes, mais surtout un semis de hameaux et de fermes très ponctuels, apparaissent au sein des cultures dont la continuité n'est interrompue par aucune infrastructure significative. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
652,77 km²

Cantons
Bray-sur-Seine
Donnemarie-Dontilly
Mormant
Nangis
Provins
Rozay-en-Brie
Villiers-Saint-Georges

Rivières
La Voulzie
L'Aubetin
Le Durteint
Ru de Veillien
Ruisseau des Méances

De gauche à droite

Provins

Vue vers l'ouest depuis la Tour César. La ville haute semble restée figée dans ses limites du Moyen Âge, presque île fortifiée avançant dans la plaine céréalière.

Saint-Brice

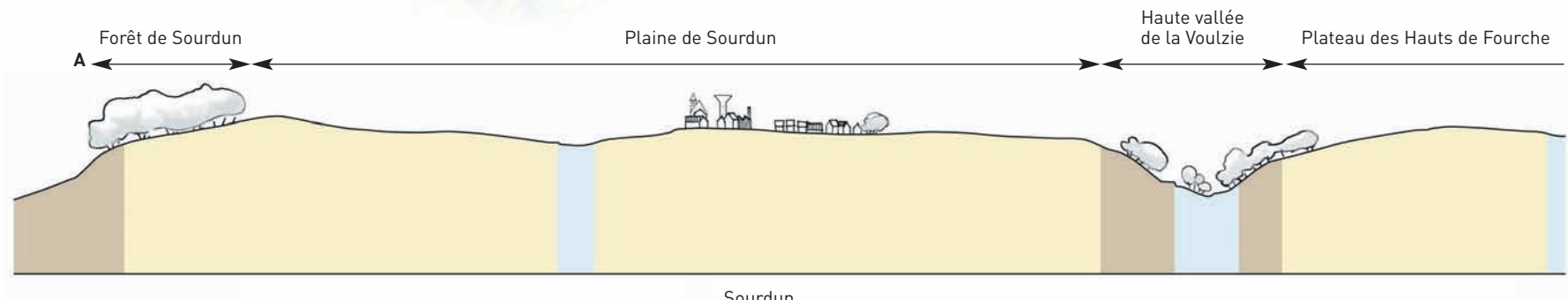
La ville médiévale de Provins prend position sur un éperon du plateau qui s'avance au-dessus de la vallée de la Voulzie. Sa silhouette, caractérisée par les clochers, polarise les étendues de plateau autour d'elle.



Brie de Provins



1. Sainte-Colombe
L'inflexion du val des Méances est accompagnée par les boisements des rebords, formant un paysage en volume et en lumière, que l'intervention d'autres volumes bâtis viendrait mettre en danger.



Brie de Provins



2. Sourdun



3. Sourdun

2. et 3. La forte structure des paysages tient à la présence des limites boisées au rebord des vallées, sur lesquelles s'appuie la lumière des dégagements, jusqu'aux horizons des crêtes.

105A Une place forte

En lui donnant des limites franches et fortes, les rebords nets et boisés du Montois, au sud-est, et de la Voulzie, au nord-est, offrent au plateau de Sourdun son principal caractère. Le vallon des Méances entaille le plateau avec autant de caractère. Les lisières des coteaux boisés forment ainsi une charpente sur laquelle s'appuie la lumière du plateau cultivé qui porte jusqu'à la ligne de crête formée en son centre, site de fondation de Sourdun.

Les nombreux motifs de l'eau le long du ruisseau des Méances, y compris dans Chalautre-la-Petite, s'ajoutent aux inflexions du relief sur les vallons, au rebord du plateau, pour imprimer à l'entité un caractère pittoresque que renforce la forte unité de lieu donnée par les limites. ■■

Poursuivre la lisibilité de la charpente naturelle

Aucune évolution négative ne semble menacer la cohérence du paysage, assurée par les limites forestières, en contact avec les dégagements cultivés du plateau. En revanche, la lisibilité de certains vallons en limite de relief pourrait être renforcée.

Partout, la continuité du dégagement doit être assurée, en particulier autour des éléments ponctuels qui doivent le rester : fermes isolées, cimetières... et la végétation doit pouvoir révéler les cours d'eau et leurs motifs sans les cacher.

Les extensions urbaines les plus récentes, diffuses et lâches, risquent en revanche de contredire le caractère ramassé des agglomérations qui ponctuent le vaste dégagement des cultures, et il faudra veiller à ce qu'elles ne viennent pas s'imposer aux lignes de crête et aux rebords du plateau. Les extensions de Provins sur ce plateau appellent notamment un projet de composition avec le paysage. ■■

Plateau de Sourdun 105A

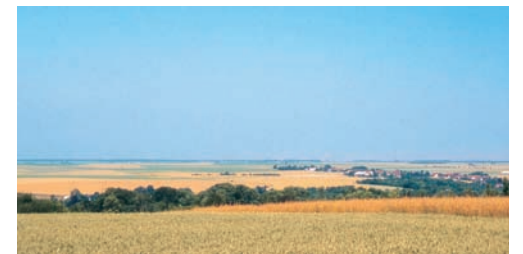
Plateau de Léchelle 105B

Plateau central 105C

Plateau de Jouy-le-Châtel 105D

Val d'Aubetin 105E

Val d'Yvron 105F



4. Sainte-Colombe

La force du paysage tient à l'existence d'une totale continuité de dégagements cultivés, qui accueillent des éléments de ponctuations compacts, insulaires, certains venant souligner l'organisation des reliefs.



5. Sourdun

Garantir le caractère ramassé des agglomérations est un objectif de paysage, de même que le maintien des continuités ouvertes. Ici, les volumes bâtis paraissent dispersés, hors des limites du village.



6. Soisy-Bouy

Une inflexion du relief, dans les vastes dégagements cultivés, que viennent ponctuer un ensemble bâti et son cortège végétal... La force et l'équilibre de ce paysage tient à la fois à la qualité de chacun de ses composants, mais aussi aux relations qu'ils entretiennent.



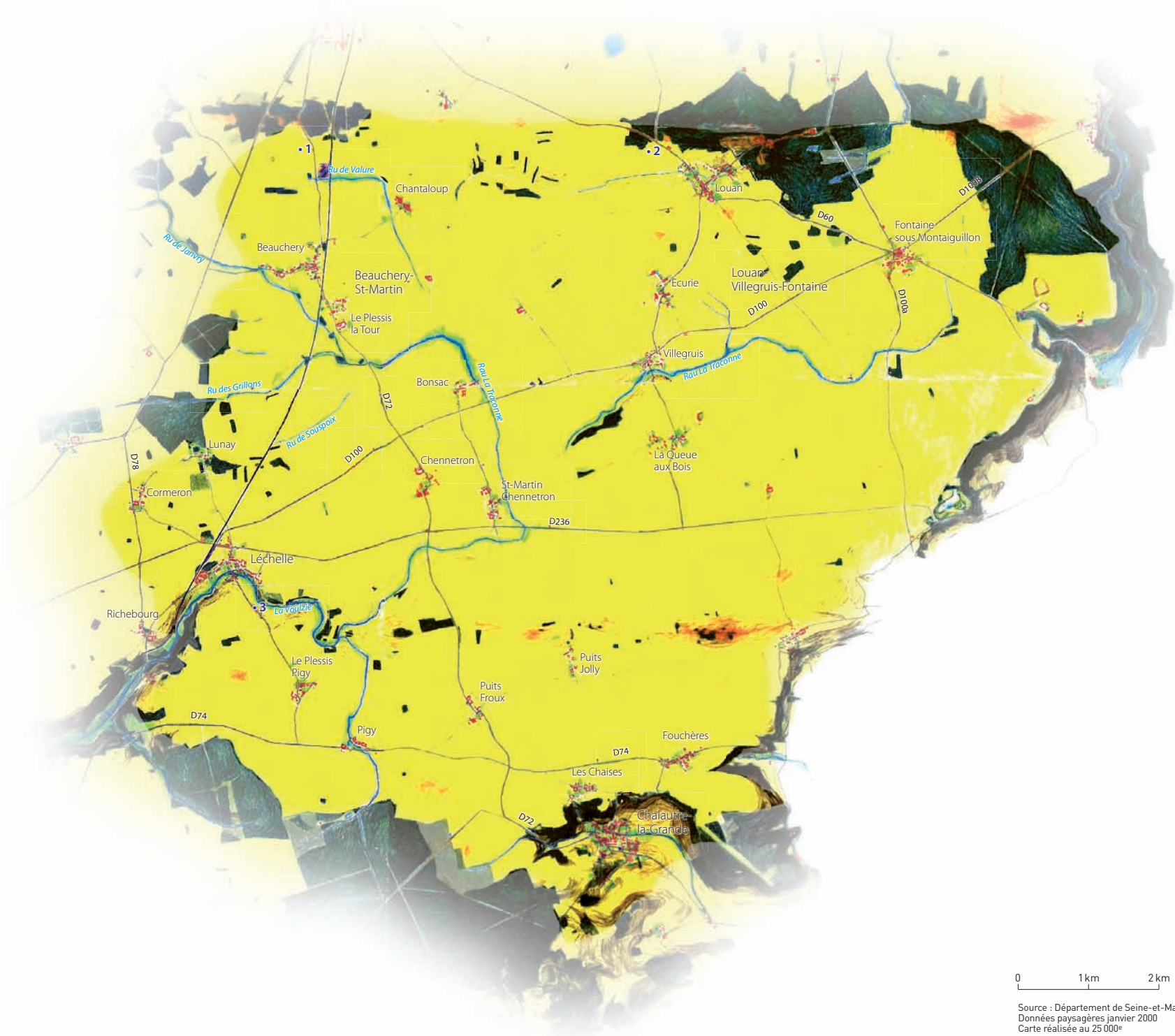
7. Sourdun

C'est l'accord entre une structure naturelle – la crête du relief – et les motifs culturels – la silhouette formée, sur elle, par l'église et les arbres – qui forme la qualité du paysage, avec les conditions de visibilité (un point de vue, un dégagement, un premier plan...).

Brie de Provins



1. Beauchery-Saint-Martin
Un motif bâti apparaît dans la tension des sols comme une figure toute solennelle, hiératique, qui exigerait autour d'elle un écrin d'immensité.



Brie de Provins

Plateau de Sourdun 105 **A**

Plateau de Léchelle 105 **B**

Plateau central 105 **C**

Plateau de Jouy-le-Châtel 105 **D**

Val d'Aubetin 105 **E**

Val d'Yvron 105 **F**



2. Louan-Villegruis-Fontaine

Les sols cultivés se tendent à l'extrême jusqu'aux crêtes. A l'horizon, ces paysages montrent leur échelle, à la mesure du ciel.



3. Léchelle

Tout est fragile. La tension qui naît du dépouillement, la beauté des figures isolées dans l'immensité, ne résistent pas à l'accumulation. Ici, deux figures (le silo, la ligne électrique) se disputent le rôle central.

105 **B** Une immense houle calme

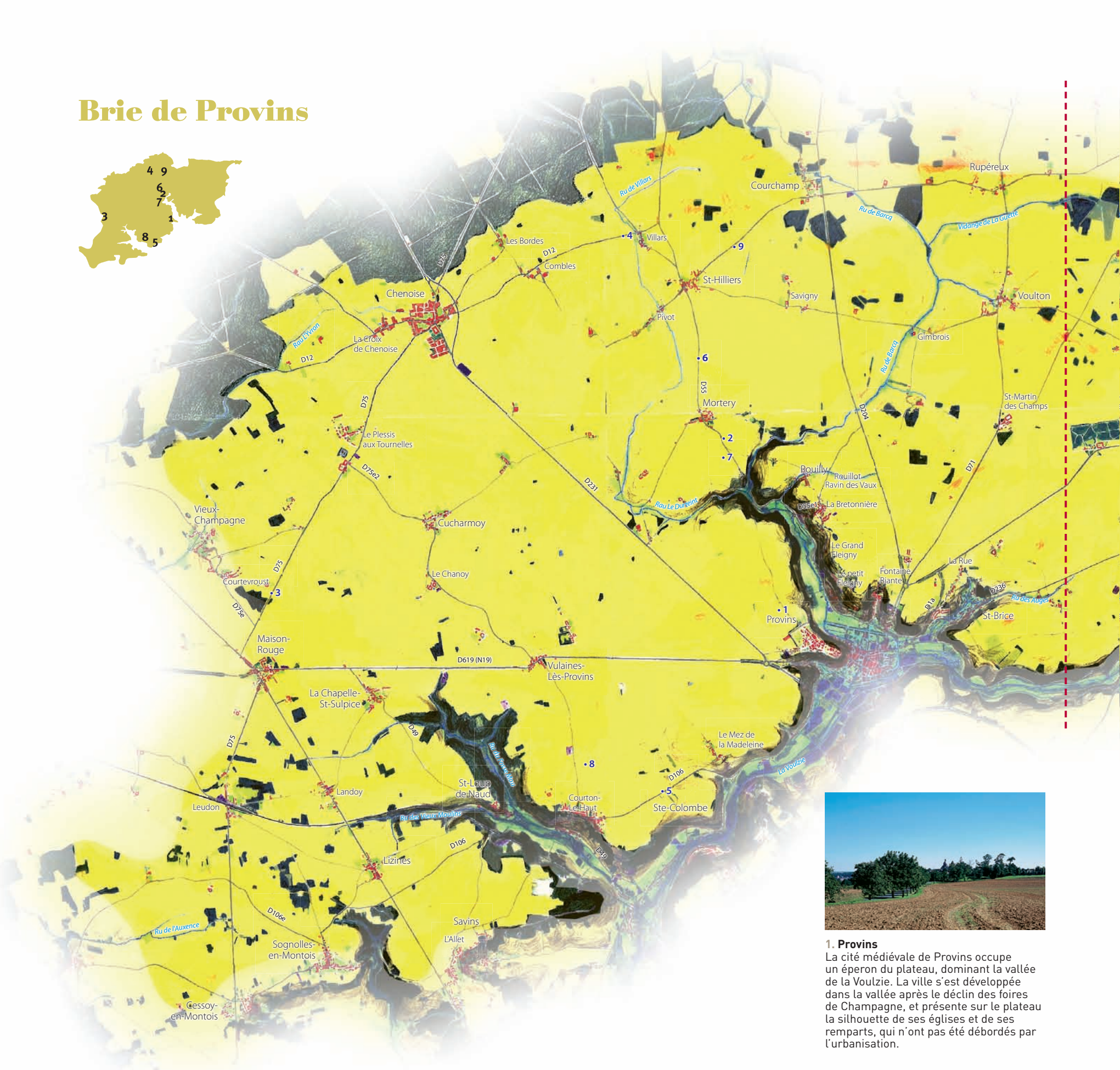
Les limites du département, à l'est, sont soulignées par des vallons. Au nord, c'est le relief de « dorsale » de Villiers-Saint-Georges qui sépare le plateau de Léchelle du val d'Aubetin. Ailleurs, les contours de l'entité sont donnés par des bois et des forêts. Sur les versants découlant de la longue ligne de crête des Masures, de vastes mouvements de sol dessinent une géographie insaisissable, miroitante. Tout semble se calmer et s'ordonner en une ample houle, immense, portée par l'étendue des cultures. La ligne d'horizon de la crête et l'immensité du dégagement dominant les perceptions, formant un fond sobre et nu d'où se détachent les rares motifs de détail (hameaux, fermes, pigeonnier...) comme autant de figures solennelles. Saint-Martin-Chennetron pourrait ainsi apparaître comme l'emblème du village de plateau. ■■

L'exigence de l'extrême

La tension des sols cultivés jusqu'aux horizons de crête, jusqu'aux rebords de plateau, constitue un caractère extrême dont la radicalité porte la fragilité. Le moindre objet y résonne comme un claquement de missel dans une église vide. Tout est important, tout exige l'attention de l'unique. Ainsi, toute extension urbaine doit-elle être observée avec minutie et faire l'objet de volets paysagers dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), et probablement proscrire aux lignes de la plus forte tension : les crêtes, les rebords et les lisières.

Le dégagement précieux autour des figures (cimetières, notamment) doit également être préservé. En contrepoint, le franchissement des cours d'eau peut apporter un événement s'il est mis en scène, de même que les motifs de la végétation : bosquets, vergers, alignements, surtout s'ils accompagnent la structure des reliefs. ■■

Brie de Provins



1. Provins
La cité médiévale de Provins occupe un éperon du plateau, dominant la vallée de la Voulzie. La ville s'est développée dans la vallée après le déclin des foires de Champagne, et présente sur le plateau la silhouette de ses églises et de ses remparts, qui n'ont pas été débordés par l'urbanisation.

0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Brie de Provins

Plateau de Sourdun 105 **A**

Plateau de Léchelle 105 **B**

Plateau central 105 **C**

Plateau de Jouy-le-Châtel 105 **D**

Val d'Aubetin 105 **E**

Val d'Yvron 105 **F**

105 **C** La terre de Provins

Le plateau central développe autour de la ville haute de Provins trois vastes lobes séparés par la vallée de la Voulzie et ses affluents. Il trouve ses limites avec la forêt de Jouy-le-Châtel au nord-ouest, la dorsale de Villiers-Saint-Georges au nord-est, la Voulzie et les reliefs du Montois au sud.

Sur un plateau presque sans relief, presque sans motifs, où aucune structure ne s'impose, la nappe du paysage semble être constituée de la terre elle-même. Les lignes des sillons, les matières et les couleurs des cultures, leurs vibrations sous le vent, sont ici leur propre socle, sur lequel les routes et les chemins viennent dessiner une manière de charpente.

Peu de motifs ponctuels dans cette géographie agricole, mais la cité médiévale de Provins occupe une position centrale et remarquable, que complètent fermes isolées, hameaux, villages et bosquets. ■■

Accentuer la structure

Les cultures semblent avoir gommé, recouvert, toute trace de structure. Pourtant quelques lignes pourraient trouver valeur de charpente si elles apparaissaient davantage : vallons, rebords, crêtes... à l'aide de ponctuations, d'accroches (bosquets, végétation des rives...).

Les villages pourraient également trouver une sorte d'ancrage et moins « flotter » sur la mer des cultures. Provins, enfin, mériterait une scénographie plus importante de son approche par le plateau, à l'aide notamment de plantations d'alignement le long des routes et de points de vue dégagés. ■■



2. Mortery



3. Maison-Rouge-en-Brie



4. Saint-Hilliers



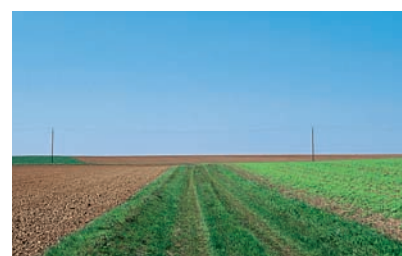
5. Sainte-Colombe



6. Chenoise



7. Mortery



8. Saint-Loup-de-Naud



9. Saint-Hilliers

2. à 9. Paysages agricoles : le plateau ne s'attarde pas à l'anecdote et déploie largement les matières et les couleurs de ses cultures et de sa terre, en dialogue direct avec le ciel.

Brie de Provins



1. Bannost-Villegagnon



2. Bannost-Villegagnon



3. Vaudoy-en-Brie
Dans le jeu subtil des vagues du relief, les éléments viennent ponctuer les sites et les révéler.



4. Bezalles
Il n'y a pas que les éléments du passé pour créer des paysages. La recherche d'un accord est tout à fait à la portée des projets contemporains, si l'on veut bien reconnaître les sites d'implantation et porter à la composition un soin professionnel. C'est ce que prouve ce château d'eau, dont la simplicité et la forme, ainsi que la continuité des cultures jusqu'au pied, entrent en résonance avec les lisières qui l'environnent et dont il semble avoir choisi de constituer désormais le pivot.



5. Pécy



6. Vaudoy-en-Brie



7. Jouy-le-Châtel

5. 6. et 7. Le poste EDF n'est pas en soi un objet de laideur, mais il semble ignorer totalement son environnement. Une recherche de mise en relation pourrait permettre de créer un paysage, même s'il n'est pas traditionnel. Il en est de même pour les machineries liées aux extractions de pétrole et aux carrières, qui n'appartiennent certes pas au catalogue pittoresque, mais qu'une scénographie appropriée pourrait mettre en relation avec leur environnement.

Brie de Provins

Plateau de Sourdun 105 **A**

Plateau de Léchelle 105 **B**

Plateau central 105 **C**

Plateau de Jouy-le-Châtel 105 **D**

Val d'Aubetin 105 **E**

Val d'Yvron 105 **F**



8. Voinsles

1. à 2. et 8. à 9. Silhouettes de villages, fermes isolées : les bâtiments et les agglomérations ont, de manière ancestrale, choisi des sites d'implantation en lien avec la structure naturelle, reliefs, cours d'eau ou lisières. La végétation qui les accompagne (bosquets, vergers, jardins...) ainsi que les murs de clôtures, organisent une transition avec le dégagement des cultures qui garantit la cohérence globale du paysage.



9. Bannost-Villegagnon



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

105 **D** Un plateau ondulé

Les reliefs, même discrètement, composent des sentiments d'appartenance. La sensibilité aux effets de seuils formés par les ondulations du plateau, dessine l'essentiel des limites de cette entité et de ses voisines : les faibles versants du ruisseau des Luisantes, au nord, les rives de l'Yvron, au sud. Il s'y ajoute les franches lisières des forêts de Jouy, au sud, et du bois Blandureau, au sud-ouest.

Le relief encore, structure ces paysages, avec une succession de vagues concentriques autour de Jouy-le-Châtel, qui vont se perdre sous la forêt ou dans les vallons.

La position de Jouy, au centre du système d'ondes, compose avec un relief qui s'articule aussi aux routes, la RN 4, le long de la Visandre, et la RD 209, ancienne voie romaine dont la ligne droite révèle tous les reliefs qu'elle traverse.

Dans le vaste dégagement cultivé qui tapisse les ondulations du sol, se détachent des motifs du bâti : les fermes de Jouy-l'Abbaye et de Guilvert, la silhouette de Bannost, la belle compacité du Plessis-Hainault, les Minimés dans sa clairière... Mais aussi, moins traditionnels, la station EDF et le château d'eau de Pécly, les carrières de Jouy, les puits de pétrole... ■■

Garder la présence de la structure naturelle

Le socle ondulé est en mesure de créer des paysages avec les motifs qui y prennent position, à condition de considérer à chaque occasion les sites d'implantation et de composer avec eux. La question devient épineuse avec les formes banalisées du lotissement de pavillons, qui ignorent les circonstances d'un environnement aux caractères délicats. Chaque occasion, dans un paysage si ouvert et si sensible, vaut pourtant la peine d'une attention et d'une créativité spécifiques.

La lisibilité et la scénographie de ce relief subtil peuvent guider des actions de composition urbaine (à Rozay-en-Brie, à Jouy-le-Châtel). Il faudra veiller aux dégagements cultivés autour des éléments ponctuels, en évitant par exemple de combler des ouvertures entre deux agglomérations. Des « mises en scène » pourront enfin tirer parti de situations de qualité (certaines routes, berges des cours d'eau, éléments bâtis...). ■■



10. Champcenest

10. et 11. La position en crête, fréquente pour les villages, accentue les enjeux visuels des extensions récentes qui s'ajoutent aux silhouettes existantes, au point de former parfois des lignes très étendues qui brisent l'aspect ramassé des agglomérations. Dans le dégagement du plateau cultivé, le premier rang de maisons (donc le plus récent) devient le paysage du village, cachant les anciennes transitions paysagères. Les nouvelles limites des villages doivent être traitées, ce sont elles qui organisent l'articulation avec l'environnement agricole et donnent à lire la forme de l'agglomération de demain.



11. Pécly

Brie de Provins



1. Villiers-Saint-Georges



2. Villiers-Saint-Georges



3. Nesles-la-Repote



4. Villiers-Saint-Georges

Brie de Provins

Plateau de Sourdun 105 **A**

Plateau de Léchelle 105 **B**

Plateau central 105 **C**

Plateau de Jouy-le-Châtel 105 **D**

Val d'Aubetin 105 **E**

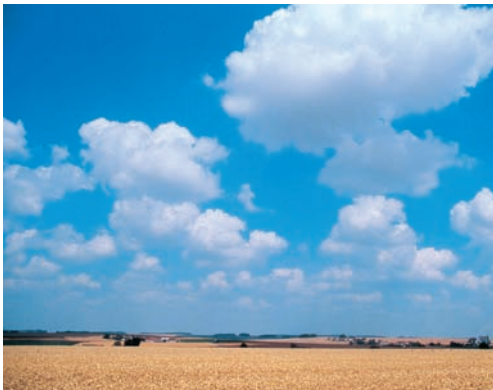
Val d'Yvron 105 **F**



5. Saint-Bon



6. Villiers-Saint-Georges



7. Villiers-Saint-Georges



8. Saint-Bon

1. à 8. Les nuages, à la mesure du paysage vibrant de la terre elle-même, animent l'espace infini, et leurs ombres impriment sur les cultures les seules variations du moment.

105 **E** Un paysage dépouillé jusqu'à l'abstraction

Le bassin versant de l'Aubetin s'étend longuement jusqu'à deux lignes de crête qui forment les horizons de cette entité, ligne passant au nord par Sancy et Montceaux-lès-Provins, ponctuée au sud par un chapelet de bois.

A l'ouest, les bois des Marêts et de Monglas, à l'est, la frontière départementale complètent les limites.

Ce n'est pas aux reliefs du ruisseau lui-même, trop restreints, mais aux lignes de crête des versants que l'entité doit la structure de ses paysages, tendue sans événements jusqu'aux horizons. Seuls quelques coteaux proches de l'Aubetin accrochent l'attention en amont de Champcouelle.

Quelques silhouettes parviennent à se détacher (les silos de Villiers-Saint-Georges, Montceaux-lès-Provins, le hameau des Marêts...), mais l'Aubetin lui-même ne présentant que très peu de motifs, l'œil cherche en vain des éléments d'accroche. Dans ces conditions de dépouillement, le paysage s'abstrait des objets pour exprimer les seules qualités de matière et de couleur que portent les cultures, dans une vision comme purgée de tout pittoresque. Le moindre élément devient motif, au bénéfice des nuages, souvent seuls objets identifiables dans l'immensité dégagée des cultures. ■■

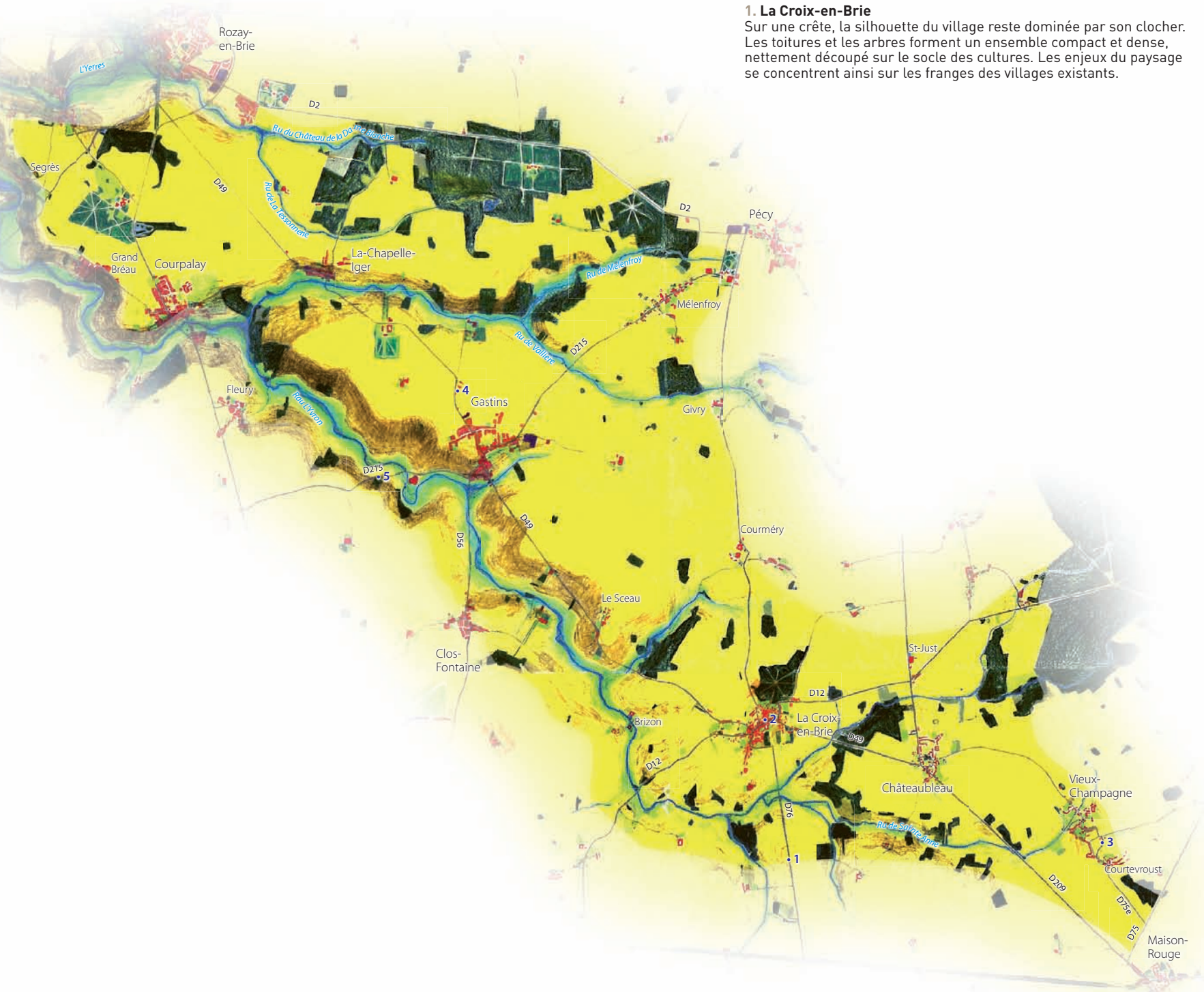
Préserver une tension fragile

Un rien peut perturber la vision de ce dépouillement extrême et fragiliser la qualité d'abstraction. Le dégagement devient patrimoine, tout particulièrement celui des horizons en crête. Certains éléments liés à l'Aubetin (ouvrages de franchissement, végétation des rives) ainsi que les vergers à proximité des villages, peuvent être confortés. ■■

Brie de Provins



1. La Croix-en-Brie
Sur une crête, la silhouette du village reste dominée par son clocher. Les toitures et les arbres forment un ensemble compact et dense, nettement découpé sur le socle des cultures. Les enjeux du paysage se concentrent ainsi sur les franges des villages existants.



0 1 km 2 km
Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



2. La Croix-en-Brie

La compacité des villages se traduit aussi par la qualité des espaces publics, qui offrent une véritable urbanité comme ici à La Croix-en-Brie, même si la voie, qui paraît surdimensionnée, semble appartenir au registre de la route et non de la rue.

105F Un val cultivé

Les reliefs de la vallée de l'Yvron, ses flancs évasés mais légèrement froncés par le jeu des affluents, déterminent la structure du paysage. Les grandes cultures le recouvrent et le donnent à lire, sur l'ensemble du bassin versant, limité au nord par l'Yerres et le bois Blandiseau. La RD 49 vient appuyer cette structure et semble voguer au gré des reliefs. Quelques éminences, sites d'implantation de Gastins et La Croix-en-Brie, jouent en contrepoint des reliefs en creux.

L'Yvron lui-même, dont le cours est révélé par un jeu de bosquets et de lignes d'arbres de bords de rivière, présente les motifs les plus emblématiques, auxquels s'ajoutent de belles fermes isolées et la silhouette des bourgs qui se détachent dans la campagne. ■■

Gérer un beau florilège de paysages

La beauté d'un équilibre entre le relief, le dégagement visuel, et les ponctuations, arborées ou bâties, ne semble pas menacée par de graves évolutions, et ses caractères appellent une vigilance sur les points les plus sensibles : les dégagements autour des ponctuations, les lignes de crête... Le danger pourrait venir des formes actuelles de l'habitat, les pavillons créant un tissu lâche et diffus, souvent linéaire, loin des qualités de compacité qui font l'équilibre reconnu de ce paysage.

Le contrôle de ces développements reste indispensable, tandis que des mesures peuvent être envisagées pour renforcer la lisibilité des cours d'eau et garantir la continuité ouverte des cultures. ■■



5. Gastins

Sur le socle légèrement ondulé, les cultures offrent un dégagement visuel que ponctuent, sur le cours du ruisseau, bosquets et végétation des berges. A l'horizon, les cultures rencontrent le ciel.

Brie de Provins

Plateau de Sourdun 105A

Plateau de Léchelle 105B

Plateau central 105C

Plateau de Jouy-le-Châtel 105D

Val d'Aubetin 105E

Val d'Yvron 105F



3. Vieux-Champagne

Les développements récents de l'habitat prennent des formes trop lâches, trop diluées, sans relation avec la forte structuration des villages existants. Le modèle du pavillon, et de son implantation en milieu de parcelle, contribue à banaliser les paysages à la personnalité rurale la plus affirmée.



4. Gastins

La présence de moulins à vent dans le paysage étant rare, elle devient pittoresque. On note le rassemblement des volumes bâtis en un seul, grâce au liant des arbres, le tout environné par le vaste dégagement des cultures.

Plateau de Melun-Sénart



Plateau de Melun-Sénart

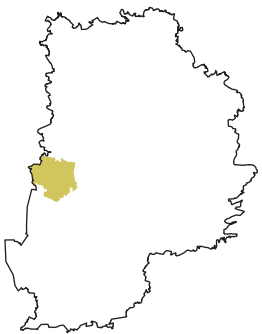
Plateau de Melun-Sénart 108 **A**

La vallée de l'Yerres, au nord, celles de la Seine et de l'Ancœur, au sud, dessinent les contours de cet ensemble, qui continue de s'étendre vers l'ouest dans le département voisin de l'Essonne, jusqu'à la Seine. Aucune limite naturelle ne vient le borner à l'est. La RD 471 semble toutefois former un seuil de perception vers les paysages plus nettement ruraux du plateau de Mormant.

Quelques vallons, peu marqués, entaillent le plateau, et les tertres de Melun composent le seul épisode de relief en élévation. Aussi, les forêts situées au sud, contre la vallée de la Seine, restent-elles les principaux éléments capables de composer, par leurs lisières principalement, une charpente naturelle.

Ce territoire correspond aussi à la partie seine-et-marnaise de la ville nouvelle de Sénart, ainsi qu'aux quartiers nord de Melun. Les très nombreuses infrastructures, les quartiers d'habitation et les zones d'activité viennent conditionner une ambiance dans laquelle les terres cultivées jouent un rôle de plus en plus marginal. L'espace est ici morcelé, les éléments éparpillés marquant un territoire en mutation où ne surnagent que quelques motifs remarquables soit par leur ampleur (Snecma, pylônes de Sainte-Assise), soit par leur valeur patrimoniale (grandes fermes).

Les ambiances de plateau tendent ainsi à disparaître et aucune autre structure paysagère n'est encore venue donner aux développements urbains une nouvelle cohérence. Celle-ci se trouvera peut-être en abordant la planification à l'échelle de l'ensemble. ■■



Type de paysage
plateau cultivé
Superficie
171,69 km²
Cantons
Brie-Comte-Robert
Combs-la-Ville
Le Mée-sur-Seine
Melun nord
Melun sud
Savigny-le-Temple
Rivière
Ru des Hauldres

De gauche à droite

Plateau de Melun-Sénart

Moissy-Cramayel, dans le périmètre de la ville nouvelle de Sénart. Vue en direction de Melun. Cette vaste plaine agricole marque la fin du plateau de la Brie centrale, en limite de la proche banlieue parisienne. La qualité agronomique des terres a fait la richesse de ce terroir depuis toujours. Elle permet d'imaginer le maintien d'une agriculture péri-urbaine, pour laquelle une nouvelle identité paysagère reste à définir.

Montereau-sur-le-Jard

Les bâtiments de la Snecma forment un ensemble qui émerge avec franchise dans les terres cultivées, et dont l'échelle est en mesure de faire vibrer le plateau. La terre nue fait apparaître l'usine telle une citadelle du désert. Ces qualités plastiques sont données par l'échelle des éléments et l'absence d'autres constructions à proximité.



Plateau de Melun-Sénart



1. Combs-la-Ville
Une « rue » déjà équipée de ses luminaires et les volumes d'activité font face au paysage initial : des terres cultivées en contact avec un bois. La lisière pourrait trouver un rôle structurant dans l'espace de cette ville en devenir.



2. Lieusaint
Le grand équipement commercial symbolise aujourd'hui la ville nouvelle.



3. Melun
Melun prend position autant sur le plateau que dans la vallée de la Seine. L'arrivée par le plateau est marquée par le clocher, point de basculement vers la vallée.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Plateau de Melun-Sénart

Plateau de Melun-Sénart 108A



4. Savigny-le-Temple



5. Vert-Saint-Denis

4. et 5. L'articulation au territoire initial est indispensable et nécessite un investissement de conception qui ne peut s'arrêter au zonage.

108A Un espace de profonde mutation

C'est un territoire scarifié, endigué, colmaté par le développement des villes (Melun et la ville nouvelle de Sénart), des infrastructures et des établissements industriels. La structure initiale, faite de fragiles vallons et de lisières forestières, semble ne pas avoir été suffisamment prise en compte par le développement, qui ne s'est pas appuyé sur elle pour imaginer de nouveaux paysages. Le vaste et complexe réseau des infrastructures détermine, a contrario, les nouvelles frontières et axes de développement.

Les surfaces de terres cultivées sont encore nombreuses, et permettent à la Snecma d'apparaître comme une citadelle, alors que quelques belles fermes maintiennent l'identité agricole. Mais cette intensité n'est plus de mise à l'ouest de l'autoroute A 5 : le rapport d'échelle entre les terres cultivées et les villages a explosé, sans solution de remplacement, les sols apparaissant comme du « terrain disponible » et de nombreuses fermes délaissées comme des vaisseaux fantômes. ■■

6. et 7. Les infrastructures ont fait l'objet de toutes les attentions. Elles équipent la ville et leurs fonctionnalités s'additionnent pour constituer l'espace tout entier, jusqu'aux limites urbaines que dessinent les écrans acoustiques. L'appréhension visuelle de la ville elle-même, son inscription dans le paysage initial, l'articulation avec les terres cultivées, ne semblent pas avoir été inscrites au programme fonctionnel.

8. et 9. L'eau est un élément essentiel de la structure paysagère. Les vallons initiaux, trop fragiles, trop minces, ne suffisent pas à tenir l'échelle de la ville nouvelle. Des plans d'eau combinent souvent fonctions d'assainissement et de loisirs.



6. Montereau-sur-le-Jard



7. Savigny-le-Temple



8. Vert-Saint-Denis



9. Moissy-Cramayel

10. 11. et 12. Les arbres, sous forme d'alignements, de mails, sont mobilisés dans l'espace public. Leur rôle ne se limite pas à accompagner les voiries : ils ont également la capacité d'organiser des transitions d'espace, des limites, des ambiances.



10. Combs-la-Ville



11. Combs-la-Ville



12. Rubelles

Trouver le paysage

Il n'est pas trop tard pour investir de nouveau ce territoire et rechercher ce qui, dans la structure géographique, pourrait permettre de formuler les paysages à l'échelle d'une ville tout entière.

Cette ville émergente dispose de forêts (dont elle porte le nom), d'une structure de vallons dynamiques donnant l'orientation de la Seine et côtoie d'immenses et vibrants plateaux de grande culture. Les tertres de Melun constituent un relief particulier à valoriser, et les pylônes de Sainte-Assise apportent une singularité à l'horizon.

Les articulations avec cette base sont encore à définir, tant les infrastructures semblent avoir jusqu'ici monopolisé les motifs de l'aménagement. Et c'est sur cette base que pourrait être défini un réseau d'espaces publics ancrés dans le territoire, tout en s'inscrivant dans la culture et l'art de l'aménagement. L'Allée royale peut servir d'exemple pour l'établissement de ce réseau. ■■

Brie de Mormant



Brie de Mormant

Brie de Mormant 106 **A**

Plus plat que le plateau de Provins, le plateau de la Brie de Mormant est distinctement limité au nord par les vallées de l'Yerres et de l'Yvron et, au sud, par le val d'Ancœur, que prolonge l'ensemble boisé de la Brie du Châtelet. Une crête faible, mais que l'on peut bien percevoir, le sépare au sud-est du site de Nangis, davantage tourné vers la vallée de l'Ancœur. A l'ouest, le plateau de Sénart, marqué par le développement urbain, lui succède jusqu'à la Seine sur le même socle géographique.

Les modestes cours d'eau comme l'Avon, affluent de l'Yerres, ou les rus qui grossissent l'Ancœur, ne sont pas des événements notables de ce paysage mais ils influencent l'ordonnement de certaines installations humaines. De même, les fermes et les villages ont, dans ce paysage sans relief, investi les moindres formes de buttes et d'éperons.

Cet immense espace horizontal de terres cultivées est traversé du nord-ouest au sud-est par la RD 619 (ex RN 19). Le long de cet axe en partie planté d'arbres se succèdent les villes de Guignes et de Mormant, puis, toujours vers l'est, la raffinerie de Grandpuits et, un peu à l'écart, le site de Rampillon, dont l'église domine le plateau. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
224,81 km²

Cantons
Brie-Comte-Robert
Donnemarie-Dontilly
Le Châtelet-en-Brie
Melun nord
Mormant
Nangis
Rozay-en-Brie
Tournan-en-Brie
Rivière
Ru d'Ancœur

De gauche à droite

La Croix-en-Brie

Vue vers le sud-ouest sur le secteur central de la Brie en sortie de la Croix-en-Brie sur la RD 12 direction Nangis.

La Croix-en-Brie

Les lignes d'arbres le long des routes donnent de la substance à la vaste étendue des cultures, exacerbant l'extrême tension de l'espace, tout en offrant les conditions d'une perception depuis la route.



Brie de Mormant



1. Granpuits-Bailly-Carrois

Le très grand dégagement visuel du plateau, l'absence de toute forme d'écran rendent la raffinerie de Grandpuits identifiable ou ressentie dans un rayon qui atteint facilement la dizaine de kilomètres.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Brie de Mormant

Brie de Mormant 106A

106A Une tension permanente entre l'immensité du plateau cultivé et les volumes construits

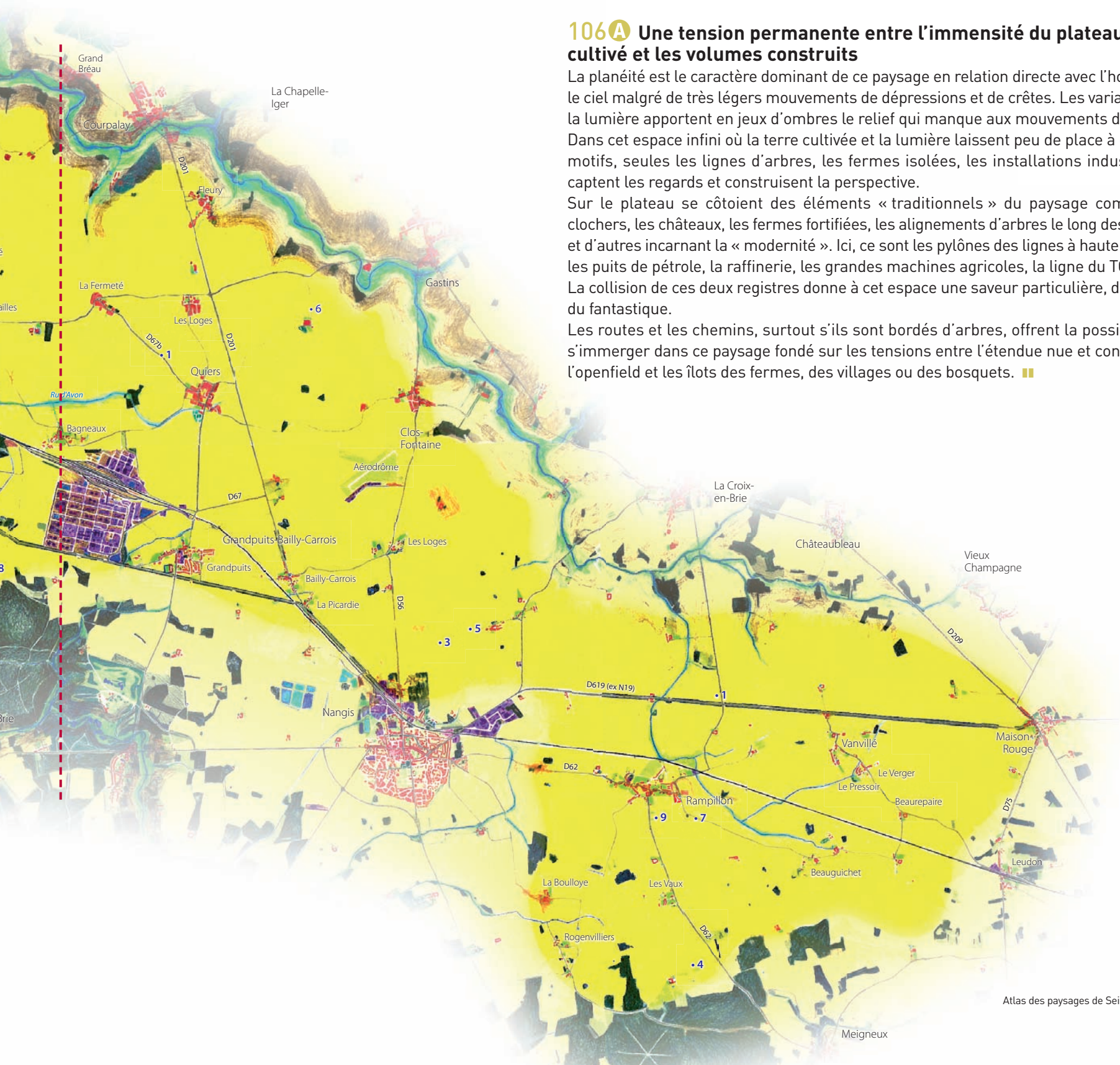
La planéité est le caractère dominant de ce paysage en relation directe avec l'horizon et le ciel malgré de très légers mouvements de dépressions et de crêtes. Les variations de la lumière apportent en jeux d'ombres le relief qui manque aux mouvements du sol.

Dans cet espace infini où la terre cultivée et la lumière laissent peu de place à d'autres motifs, seules les lignes d'arbres, les fermes isolées, les installations industrielles captent les regards et construisent la perspective.

Sur le plateau se côtoient des éléments « traditionnels » du paysage comme les clochers, les châteaux, les fermes fortifiées, les alignements d'arbres le long des routes, et d'autres incarnant la « modernité ». Ici, ce sont les pylônes des lignes à haute tension, les puits de pétrole, la raffinerie, les grandes machines agricoles, la ligne du TGV...

La collision de ces deux registres donne à cet espace une saveur particulière, de l'ordre du fantastique.

Les routes et les chemins, surtout s'ils sont bordés d'arbres, offrent la possibilité de s'immerger dans ce paysage fondé sur les tensions entre l'étendue nue et continue de l'openfield et les îlots des fermes, des villages ou des bosquets. ■



Brie de Mormant



2. Aubepierre-Ozouer-le-Repos

Le bourg de Granvillé, associant volumes construits et feuillage des arbres, comme une île dans l'immensité des cultures. Nulle perspective dans ce paysage, mais la tension vive entre un volume compact et son environnement lumineux continu. Cette compacité garantit la relation avec l'infini qui l'entoure, et doit être recherchée dans toute composition en volume.



3. Nangis

Les silos de Nangis surgissent, eux aussi, du vaste plan dégagé des cultures, comme un grand bateau sur la mer. Leur échelle géante est en accord avec l'immensité qui les environne, et à laquelle ils sont liés par leur fonction. Ils contribuent ainsi à la cohérence de ces paysages. Nul besoin de planter autour d'eux, mieux vaut au contraire assurer leur relation visuelle directe avec les cultures.



5. Nangis

La terre, dépourvue de presque tout mouvement, apparaît ici comme la composante principale. Un vaste espace, à l'infini, s'étend sous un ciel immense. Les cultures – matière, couleur, mouvement sous le vent, changements saisonniers, dessins des parcelles – recouvrent la terre et lui donnent son apparence. La surface du plateau forme une immense nappe continue mais fragile. La continuité de cette surface dégagée est la force de ce paysage. Elle doit constituer l'objectif des dispositions et des actions en sa faveur.



4. Rampillon

Les routes secondaires constituent les points de vue les plus valorisants de ces paysages, d'autant plus quand elles sont bordées d'arbres. Ici, sur la route menant à la ferme de la Tuilerie entre Magneux et Rampillon, les poiriers forment le premier plan, ombre, balisage du parcours, tout en prenant part à l'économie rurale.



6. Gastins



7. Rampillon

Brie de Mormant

Brie de Mormant 106A

106A Garantir l'immensité

Pour que la force de ce paysage se perpétue, il faut assurer la continuité de la nappe des cultures, la compacité des volumes qui s'y placent, ainsi que leur perception simultanée. Par conséquent, il est nécessaire d'éviter la dispersion des nouveaux volumes, notamment le long des voies ou dans les dégagements visuels (et la tentation est forte notamment le long de la RD 619), et d'assurer une enveloppe lisible aux extensions des agglomérations existantes.

Les figures « modernes » liées au pétrole ou encore les silos peuvent facilement trouver leur place, dans les mêmes termes de tension, en contact direct avec les cultures. L'ensemble est valorisé par les plantations le long des routes, qui peuvent être renforcées. ■■



8. Saint-Ouen-en-Brie



9. Rampillon

L'église de Rampillon vient donner de l'importance à une « éminence », très léger relief dans cette vaste planéité. La compacité du bourg est sensible sur cette vue, où l'on peut lire une enveloppe franche de murs aveugles et de jardins au contact des cultures. La présence d'un plan visuel de cultures doit ainsi être garantie dans les vues sur cette petite ville depuis la RD 619 (ex RN 19).



10. Bombon

8. et 10. Les étranges installations liées au pétrole, à Grandpuits, ou la ferme fortifiée des Epoisses, affirment que ce territoire est à la fois de l'ordre du patrimoine et inscrit dans le présent. Ce côtoiement donne un caractère fort au paysage, et les figures, qu'elles soient traditionnelles ou plus modernes, doivent pouvoir conserver une relation directe avec la nappe des cultures autour d'elles.

Boucles de la Seine



Boucles de la Seine

Boucles de la Seine 509 **A**

Cet ensemble de paysages débute en aval de la Bassée, quand la vallée se resserre, sous les installations électriques des Renardières, et se poursuit jusqu'à Corbeil-Essonne, dans l'Essonne. Il se compose de méandres profondément creusés entre les plateaux et présente des coteaux contrastés. Les reliefs s'animent selon les coteaux abrupts creusés dans les concavités, les zones de dépôt aux pentes plus douces, les creusements des affluents.

La largeur du fleuve et sa lumière sont renforcées par les arbres très présents sur les berges et à l'horizon. Les routes et les chemins soulignent la structure des reliefs.

L'urbanisation a gagné les versants les plus doux, en extension de villes historiques comme Melun, ou sous forme de développements pavillonnaires récents suscitant des paysages « éparpillés ».

La densité d'habitat indique un rapport très étroit avec le fleuve dans des lieux devenus emblématiques : Vaux-le-Pénil, Saint-Mammès, Thomery, etc. Les vocations résidentielles et de loisirs sont également motivées par le fleuve, comme en témoignent les petites villes résidentielles à l'image de Seine-Port, les villas « affolantes » construites comme sur un rivage balnéaire, ou encore la base de loisirs de Bois-le-Roi. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
79,85 km²

- Cantons
Fontainebleau
Le Châtelet-en-Brie
Le Mée-sur-Seine
Melun nord
Melun sud
Montereau-Fault-Yonne
Moret-sur-Loing
Perthes-en-Gâtinais
Savigny-le-Temple
- Rivières
La Seine
Le Loing
L'Ecole
L'Orvanne
Ru d'Ancœur
Ru de la vallée Javot

De gauche à droite

Chartrettes

La surface de la Seine double ici la présence du ciel, les rides de l'eau fragmentent ses couleurs comme la touche du peintre. Les sombres masses des arbres des rives et de leurs reflets donnent de la perspective à ce vaste motif de lumière. On ne perçoit la Seine qu'en son sein même, en bateau ou sur un pont.

St-Fargeau-Ponthierry

Les ambiances varient beaucoup en fonction de la largeur de la vallée et de la présence ou non de routes importantes. Leur absence entre St-Fargeau-Ponthierry et Morsang-sur-Seine donne un calme, une intimité à la vallée qui contrastent avec l'animation des plateaux proches.



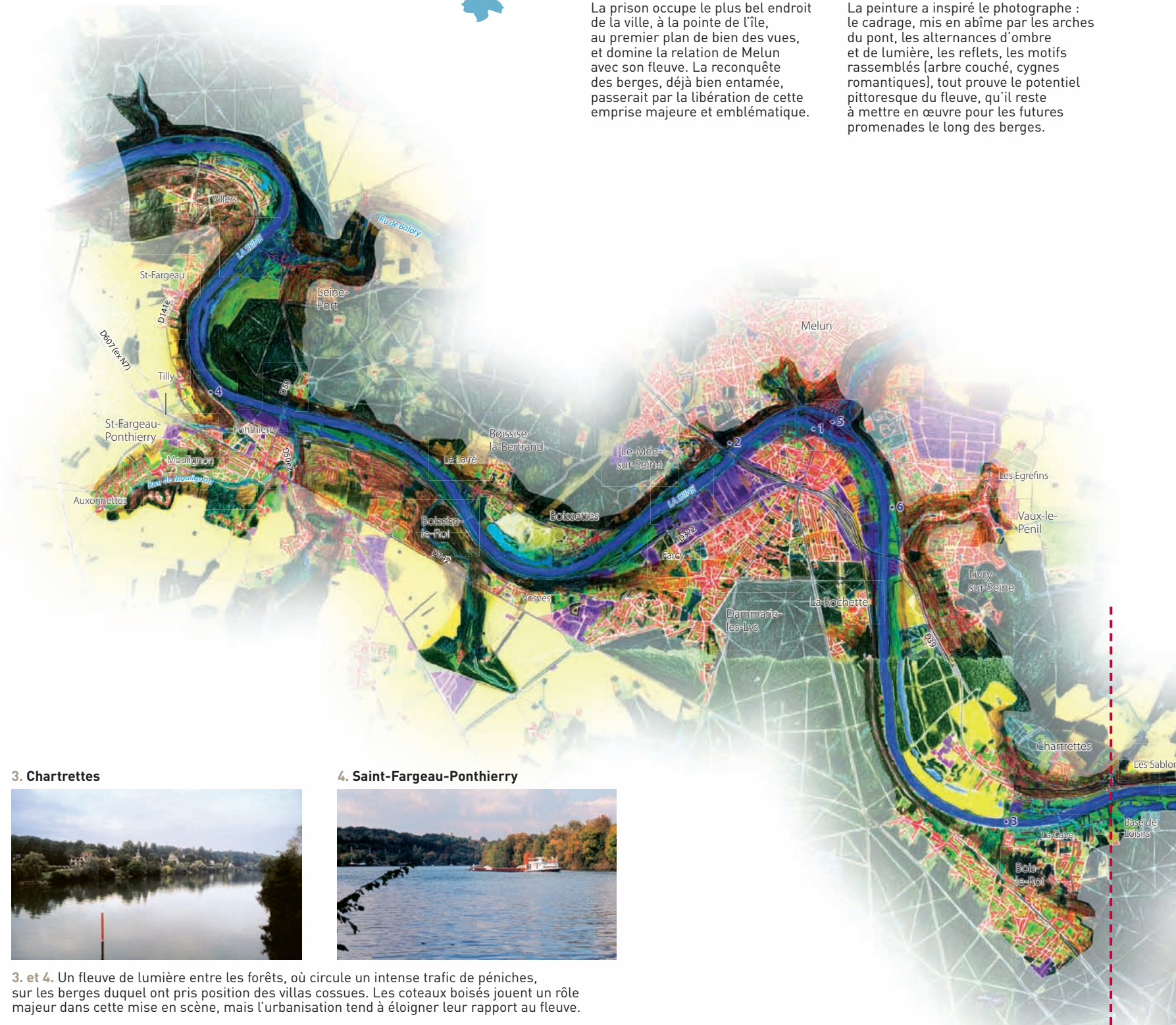
Boucles de la Seine



1. Melun
La prison occupe le plus bel endroit de la ville, à la pointe de l'île, au premier plan de bien des vues, et domine la relation de Melun avec son fleuve. La reconquête des berges, déjà bien entamée, passerait par la libération de cette emprise majeure et emblématique.



2. Le Mée-sur-Seine
La peinture a inspiré le photographe : le cadrage, mis en abîme par les arches du pont, les alternances d'ombre et de lumière, les reflets, les motifs rassemblés (arbre couché, cygnes romantiques), tout prouve le potentiel pittoresque du fleuve, qu'il reste à mettre en œuvre pour les futures promenades le long des berges.



3. et 4. Un fleuve de lumière entre les forêts, où circule un intense trafic de péniches, sur les berges duquel ont pris position des villas cossues. Les coteaux boisés jouent un rôle majeur dans cette mise en scène, mais l'urbanisation tend à éloigner leur rapport au fleuve.



Boucles de la Seine

Boucles de la Seine 509A



5. Melun



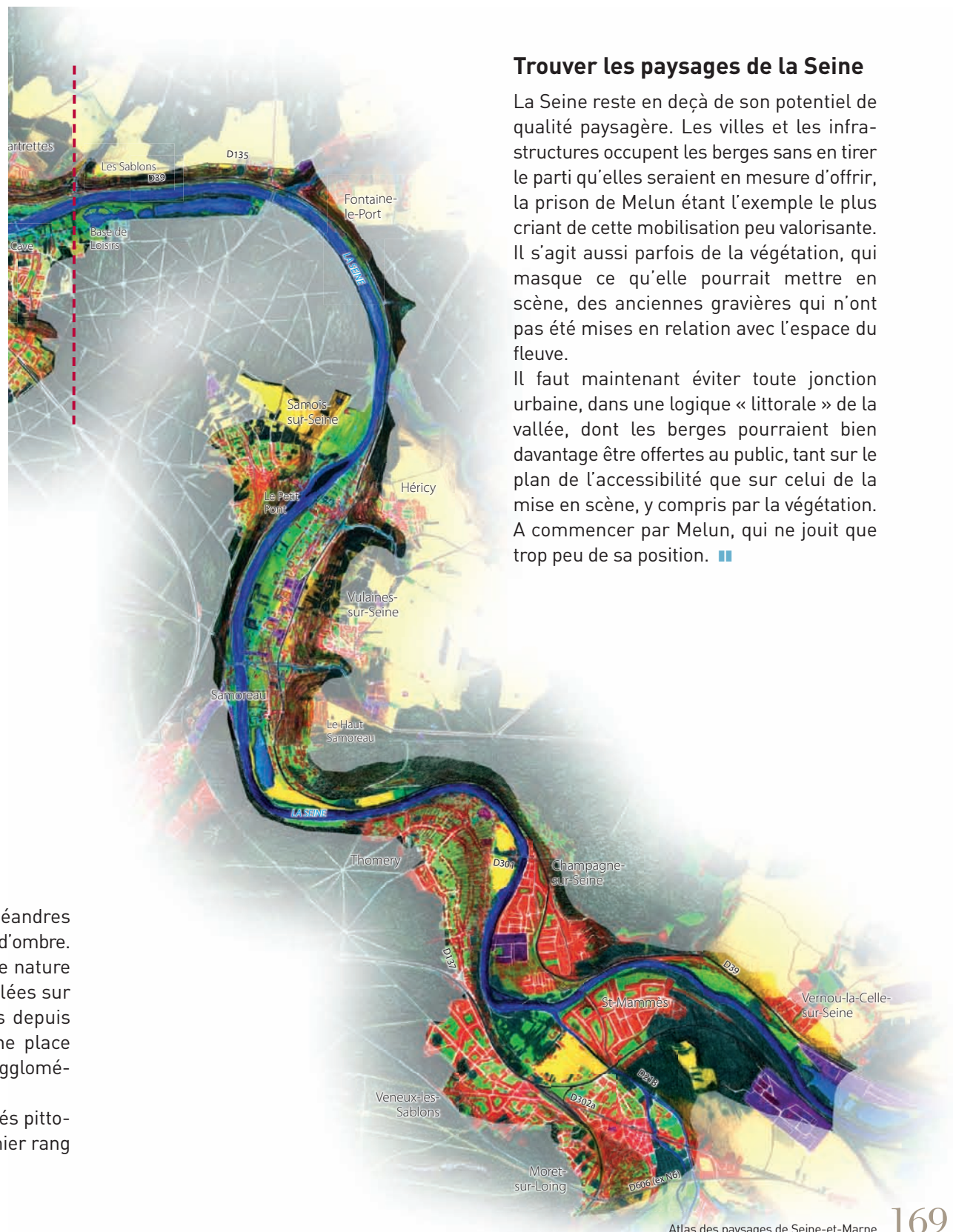
6. Vaux-le-Pénil

5. et 6. Le paysage du fleuve est affaire de scénographie, de cadrage. La présence de la végétation doit permettre une mise en relation et l'organisation des vues pour les promeneurs des berges, non une occultation, comme cette végétation qui ne laisse pas l'œil passer, ni un « mur » de peupliers – qui sépare au lieu d'unir –, comme à Melun.

509A Un fleuve de lumière entre villes et forêts

La Seine étincelle, dans cette séquence où ses méandres creusent des plateaux forestiers qui lui font un cadre d'ombre. Les relations directes entre ces deux éléments de nature restent cependant peu étendues : les villes, installées sur les sols les moins pentus des boucles, motivées depuis l'Antiquité par le commerce fluvial, occupent une place grandissante sur les berges, formant de longues agglomérations linéaires parallèles au fleuve.

Les paysages gardent cependant de réelles qualités pittoresques, attestées par de grands artistes, au premier rang desquels figure Alfred Sisley. ■■



Trouver les paysages de la Seine

La Seine reste en deçà de son potentiel de qualité paysagère. Les villes et les infrastructures occupent les berges sans en tirer le parti qu'elles seraient en mesure d'offrir, la prison de Melun étant l'exemple le plus criant de cette mobilisation peu valorisante. Il s'agit aussi parfois de la végétation, qui masque ce qu'elle pourrait mettre en scène, des anciennes gravières qui n'ont pas été mises en relation avec l'espace du fleuve.

Il faut maintenant éviter toute jonction urbaine, dans une logique « littorale » de la vallée, dont les berges pourraient bien davantage être offertes au public, tant sur le plan de l'accessibilité que sur celui de la mise en scène, y compris par la végétation. A commencer par Melun, qui ne jouit que trop peu de sa position. ■■

Brie du Châtelet



Brie du Châtelet

Massif forestier de la Brie du Châtelet 202 **A**
Plateau du Châtelet-en-Brie 202 **B**
Vallée Javot 202 **C**

Cette partie de la Brie se différencie des grands plateaux cultivés par son sol, gorgé d'eau, sur lequel se sont maintenues de grandes surfaces de forêts et où affleurent mares et mouillères. Les vallées forment les limites de ce plateau boisé :

- au sud, la Seine décrit une large courbe, la Brie du Châtelet venant dominer les coteaux du Montois à l'est, puis les rives habitées des boucles du fleuve se succédant de l'ouest de Saint-Mammès à Melun.
- au nord, l'Ancœur organise une frontière au-delà de laquelle le plateau retrouve les caractères des grandes cultures.

A l'intérieur de ces limites, le plateau présente globalement un relief plat, dont les variations restent moins perceptibles du fait que la forêt, pour l'essentiel, les recouvre. Cependant, le creux de la vallée Javot et les crêtes des tertres de Sivry suscitent des paysages qui se démarquent.

L'ensemble se décompose en trois parties : à l'est, un grand massif forestier creusé de clairières et de tranchées ; à l'ouest, le plateau du Châtelet, plus dégagé, mais ponctué de bois ; enfin la vallée Javot, qui marque une empreinte de relief et de dégagement.

La ligne du TGV, l'autoroute A 5 et la RD 605 (ex RN 105) coupent l'ensemble, peu habité en dehors de ses franges sur la Seine et l'Ancœur, et de la petite ville du Châtelet-en-Brie. ■■



Type de paysage
plateau boisé

Superficie
341,21 km²

Cantons
Donnemarie-Dontilly
Fontainebleau
Le Châtelet-en-Brie
Melun nord
Melun sud
Montereau-Fault-Yonne
Moret-sur-Loing
Mormant
Nangis
Rivière
Ru de la vallée Javot

De gauche à droite Echouboulains

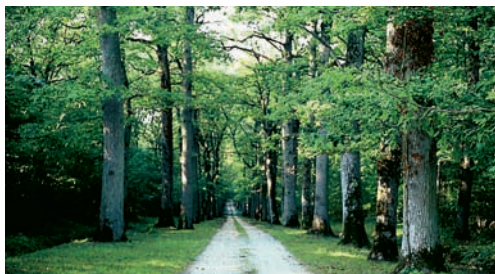
Une clairière lumineuse se détache entre deux plans de forêt sombres : dans la partie forestière, l'ombre l'emporte sur la lumière, mais ce sont aussi la lumière et le dégagement, valorisés ici par la matière de l'herbe des prés, qui donnent substance à une matière boisée souvent impénétrable.

La vallée Javot

L'ordonnancement des lisières et prairies construit ici un espace de campagne doux et bucolique.

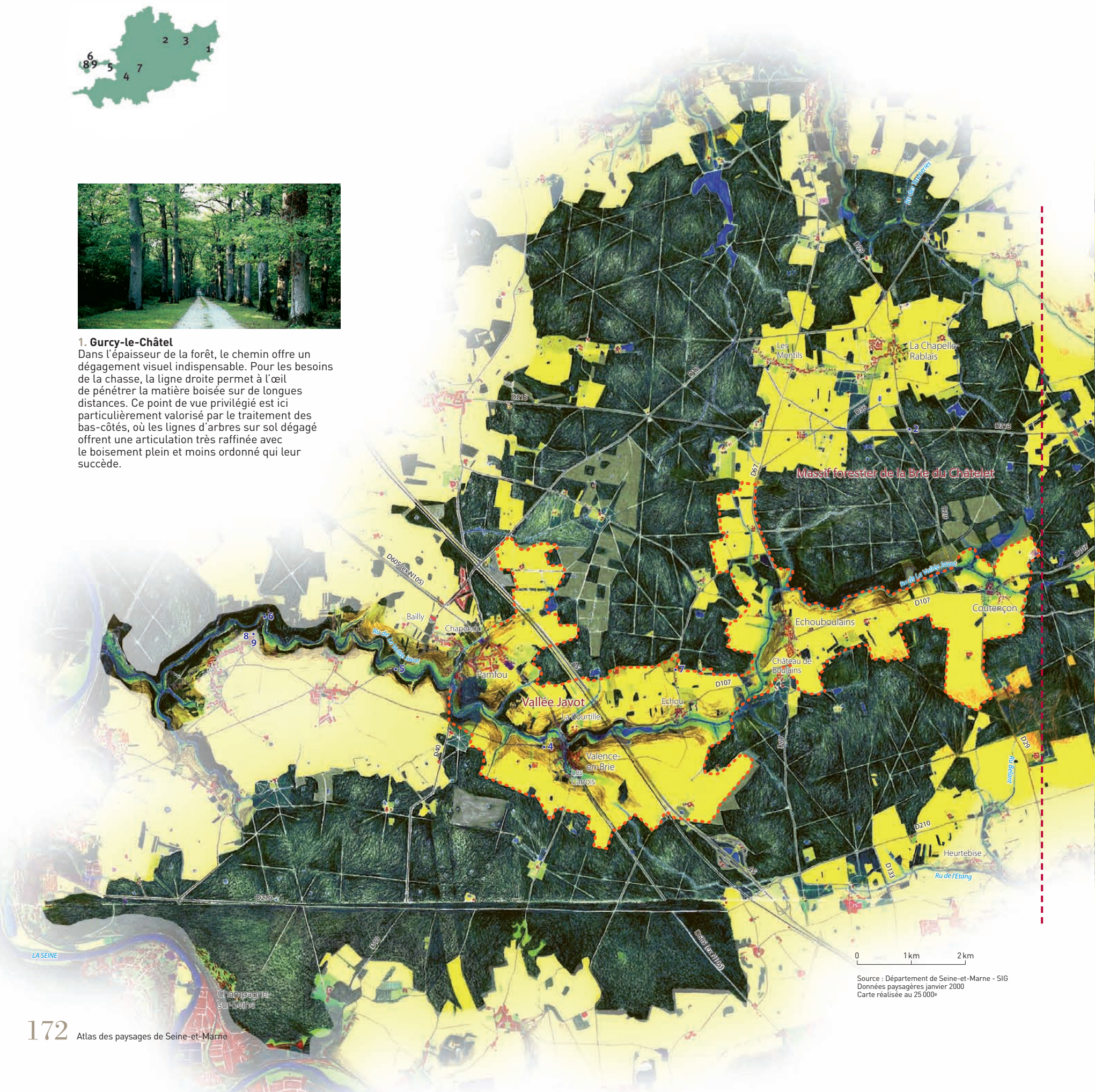


Brie du Châtelet



1. Gurcy-le-Châtel

Dans l'épaisseur de la forêt, le chemin offre un dégagement visuel indispensable. Pour les besoins de la chasse, la ligne droite permet à l'œil de pénétrer la matière boisée sur de longues distances. Ce point de vue privilégié est ici particulièrement valorisé par le traitement des bas-côtés, où les lignes d'arbres sur sol dégagé offrent une articulation très raffinée avec le boisement plein et moins ordonné qui leur succède.



Brie du Châtelet



4. Valence-en-Brie
Les découpes de bois encadrent le dégagement cultivé qui recouvre le relief des versants dont il traduit les formes. Le ru invisible reste pourtant le fédérateur de ces paysages, dont il constitue le centre.



5. Machault
Pas plus grand qu'un fossé, le ru circule ici dans une prairie en contact avec une lisière. Le paysage s'appuie sur le jeu des ombres et des lumières, renforcé par les arbres isolés. Dans le ciel, la ligne à haute tension semble suivre elle aussi la direction du ru, et s'inscrit ainsi dans la « perspective paysagère » de la scène.

Brie du Châtelet

Massif forestier de la Brie du Châtelet 202 **A**

Plateau du Châtelet-en-Brie 202 **B**

Vallée Javot 202 **C**



6. Féricy

Le ru n'est pas visible, mais le pont le révèle, grâce aussi à la prairie qui en dégage la vue au fond de la vallée.



7. Echouboulains

La présence des prairies en fond de vallée autorise ces paysages bucoliques, en contraste avec les grands plateaux cultivés. Le cadre de lisières semble protéger cet univers tout en renforçant la lumière des prairies... et la blancheur des animaux !



8. Féricy

Un banc sous un arbre en bordure de la plaine agricole, lieu d'observation privilégié du paysage. Un aménagement simple, utile, idéalement positionné.

202 **C** La vallée Javot : une vallée clairière

Le ru Javot est bien discret, de même que les reliefs de la vallée. Pourtant, celle-ci forme, au sein des forêts, « un saisissant raccourci de paysages ». Les versants cultivés composent en effet une clairière étirée à laquelle les lisières donnent une remarquable unité de lieu, tout en magnifiant la lumière des dégagements dans les fonds de la vallée. Les prairies et les pâtures y sont encore nombreuses et contribuent à la richesse de paysages authentiquement ruraux, ponctués par les fermes et les villages sur les versants. L'autoroute A 5 et la ligne de TGV ignorent la vallée lors de leur traversée. ■■

Gérer la cohérence

La qualité de ces paysages, renforcée par la présence des routes qui permettent d'en jouir, nécessite une attention destinée à ce que les lisières restent lisibles, que les prairies subsistent en fond de vallée et que les villages restent compacts. ■■



9. Féricy

La pente de coteau reliant le plateau au fond de la vallée Javot ; les arbres disséminés en dessinent parfaitement la courbure.

Brie du Châtelet



1. Vaux-le-Pénil



2. Machault
Ce territoire est traversé par les lignes électriques alimentant Paris. Ce grand cortège survole le pays, sans nécessairement le déparer. Ici, par exemple, le pied des pylônes n'est pas situable au sol, et aucun autre élément ne vient s'ajouter aux lignes, ce qui garantit une certaine cohérence à la scène.



0 1 km 2 km
Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Brie du Châtelet

Massif forestier de la Brie du Châtelet 202 **A**

Plateau du Châtelet-en-Brie 202 **B**

Vallée Javot 202 **C**



3. Maincy

1. et 3. Reliefs singuliers, les tertres de Sivry pourraient être davantage valorisés, comme motifs propres à ce territoire en mal d'authenticité.



4. Le Châtelet-en-Brie

Une belle ferme isolée dans la plaine, une ligne d'horizon soulignée par les arbres d'une route : si la scène est banale, elle a pourtant les qualités d'une campagne bien campée, à l'instar des murs de la ferme. Ici, rien ne doit s'interposer dans le rapport entre ces murs et la plaine.

202 **B** Un paysage en « négatif »

Les plaines ponctuées de bois, qui constituent l'essentiel de ce territoire, semblent former le négatif des bois creusés de clairières que l'on trouve à l'est.

Le paysage de ce territoire paraît difficile à appréhender. Pour y accéder, on franchit des paysages à forte personnalité : vallées, forêts, ville de Melun. On y trouve des cultures à ce point peuplées de bois de toutes tailles que leur identité peine à s'affirmer, surtout à proximité des immenses plateaux cultivés que l'on connaît.

Les infrastructures achèvent d'affaiblir le caractère des paysages, le griffant de routes et de lignes à haute tension.

Les bourgs et les villes occupent les situations de frange, notamment au rebord des vallées, et ne semblent pas considérer le plateau comme un site.

Gorgé d'eau, le plateau est constellé de mares et de mouillères, qu'accompagnent les bois, peut-être un des rares caractères authentiques du territoire. ■■



5. Maincy

Les tours de la périphérie de Melun captent l'attention qui ne s'attarde pas sur les cultures du plateau. Ce dernier constitue pourtant, avec la Seine, un des paysages d'implantation de la ville.

Renforcer les caractères

L'authenticité faible de ce secteur appelle un travail sur ses particularités. Les tertres de Sivry pourraient constituer un trait particulier de ce paysage, en étant mieux valorisés et mieux connus, assurés de la conversion réussie des carrières. ■■



6. La Chapelle-Gauthier

6. et 7. Les sols argileux, gorgés d'eau, animent le plateau de nombreuses mares et mouillères, de zones humides accompagnées d'une végétation spécifique.



7. Les Ecrennes

Val d'Ancœur



Val d'Ancœur

Val d'Ancœur 506 **A**

La notion de vallée est prise ici au sens large. L'ensemble de paysages intègre en effet les territoires définis par l'éventail des rus qui creusent et drainent le bassin de Nangis. Ce sont eux qui forment l'origine de la rivière qui, au gré des épisodes de son parcours, changera trois fois de nom (Ancœur, Ancœil, Almont).

Après l'union des rus, l'Ancœur s'engage dans et entre les massifs forestiers qui donnent à cette portion de son cours des caractères proches de ceux de la Brie du Châtelet, humide et boisée.

Sous le nom d'Ancœuil, elle va ensuite occuper une vallée plus étroite, découpée nettement dans le plateau jusqu'à terminer sa course sous le nom d'Almont, en se jetant dans la Seine là où la confluence forme le site d'implantation de Melun.

Nangis et le plateau agricole dans lequel se creuse son bassin donnent à l'amont de la rivière une ambiance de grande culture, tandis que la ville de Melun, tout à fait en aval, semble absorber la rivière et ses berges.

Entre les deux, la vallée, son relief, ses eaux, les forêts qui l'environnent, forment le cadre d'une remarquable suite de grands domaines, parmi lesquels Vaux-le-Vicomte, où l'Ancœil est représentée, par le truchement de la sculpture et par la malice de Fouquet, au même rang que le Tibre. La forteresse de Blandy-les-Tours, les domaines de Bombon, Monjay, Aunoy, mais aussi la ferme de Courtenain, contribuent à composer un patrimoine exceptionnel, tirant au mieux parti de la structure du paysage de vallée. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
89,73 km²

Cantons
Donnemarie-Dontilly
Le Châtelet-en-Brie
Melun nord
Melun sud
Mormant
Nangis

Rivière
Ru d'Ancœur

De gauche à droite

Val d'Ancœur

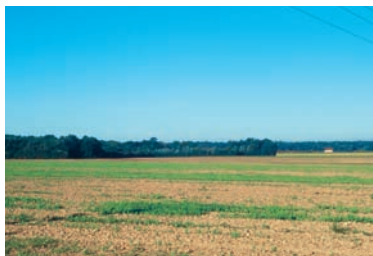
Le val d'Ancœur à Moisenay. Une prairie fleurie, la lisière d'un bois, un passage à gué : ce paysage semble raconter une campagne, une lenteur, d'avant les grandes routes, les ouvrages d'art. Magie du contraste, de l'opposition des genres, à quelques centaines de mètres en aval ce paysage devient scène de théâtre, jardin à la française, Vaux-le-Vicomte.

Vaux-le-Vicomte

A Vaux-le-Vicomte, Le Nôtre transforme intégralement le site initial. Découpée en terrasses qui vont former les étapes successives d'un parcours en même temps que les épaisseurs du socle du château, la vallée devient tout entière le sujet et la matière de l'œuvre. Les effets de surprise sont multiples, minutieusement mis en scène, avec l'apothéose que représente la découverte de la rivière canalisée dans ce paysage recomposé en parc.



Val d'Ancœur



1. Grandpuits-Bailly-Carrois



2. Bréau



3. Blandy-les-Tours

1. 2. et 3. Les masses forestières composent un cadre permanent de lisières aux espaces ouverts de la vallée. Les plans successifs d'ombre et de lumière organisent un espace théâtral dans lequel viennent s'inscrire certains châteaux, quand ils ne l'ont pas eux-mêmes organisé.



4. Blandy-les-Tours

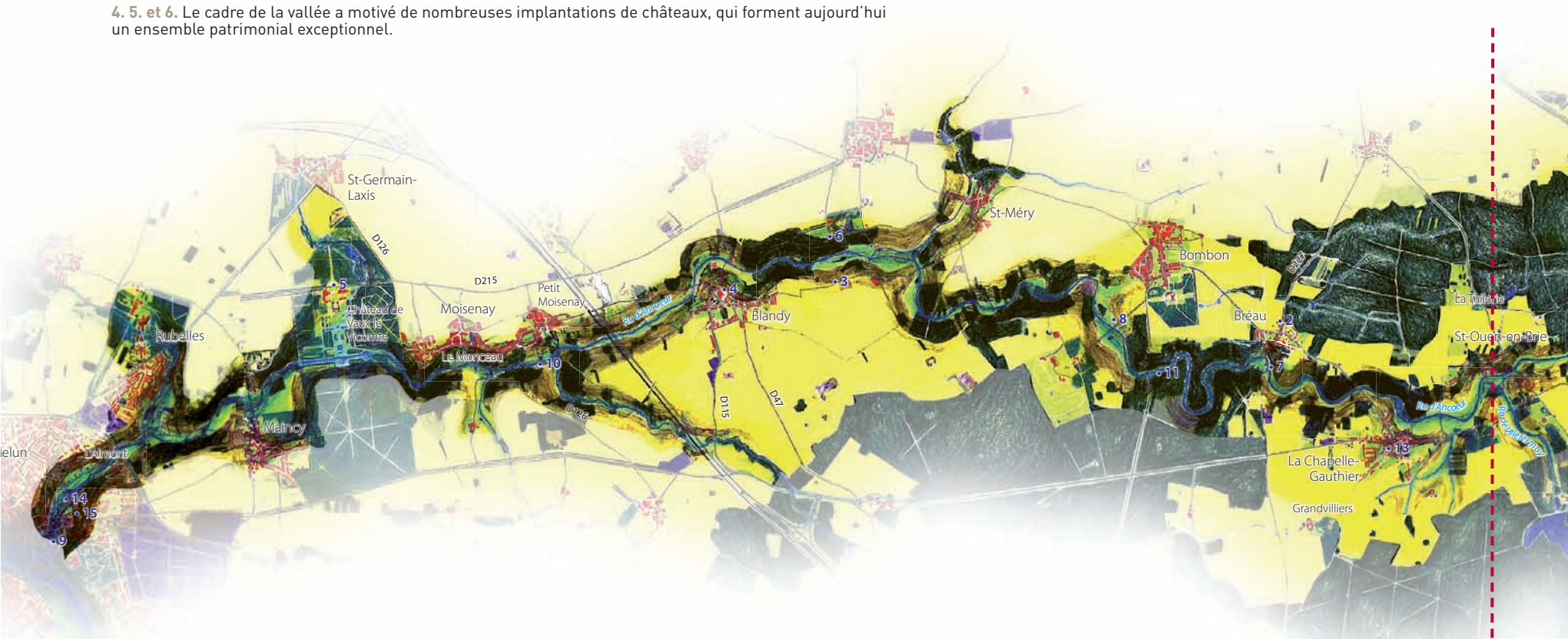


5. Maincy



6. Champeaux

4. 5. et 6. Le cadre de la vallée a motivé de nombreuses implantations de châteaux, qui forment aujourd'hui un ensemble patrimonial exceptionnel.



506 A Un bel écrin

Le cours de la rivière donne un fil et une cohérence à des paysages que composent fortement les lisières des forêts. Les séquences ouvertes ou fermées alternent sans se départir d'une structure de clairière, les lisières formant l'écrin dans lequel l'Ancœur apparaît comme un joyau enchâssé.

Autres bijoux, les nombreux domaines qui jalonnent la rivière et tirent des mêmes éléments les arguments de leur composition. Ainsi, Vaux-le-Vicomte est-il une vaste scénographie de la vallée, dans l'unité d'une clairière limitée de lisières, où les motifs de l'eau jouent le rôle des pierres précieuses.

L'architecture des châteaux ponctue les parcours, avec notamment la silhouette des tours de Blandy, entourée par le village qui ne s'est pas déversé hors de son site d'implantation. Une telle cohérence n'est plus lisible à l'approche de Melun, les quartiers de l'Almont ne s'étant manifestement pas inscrits dans de telles logiques. ■

Val d'Ancœur

Val d'Ancœur 506 **A**



7. Bréau



8. Bombon



9. Melun



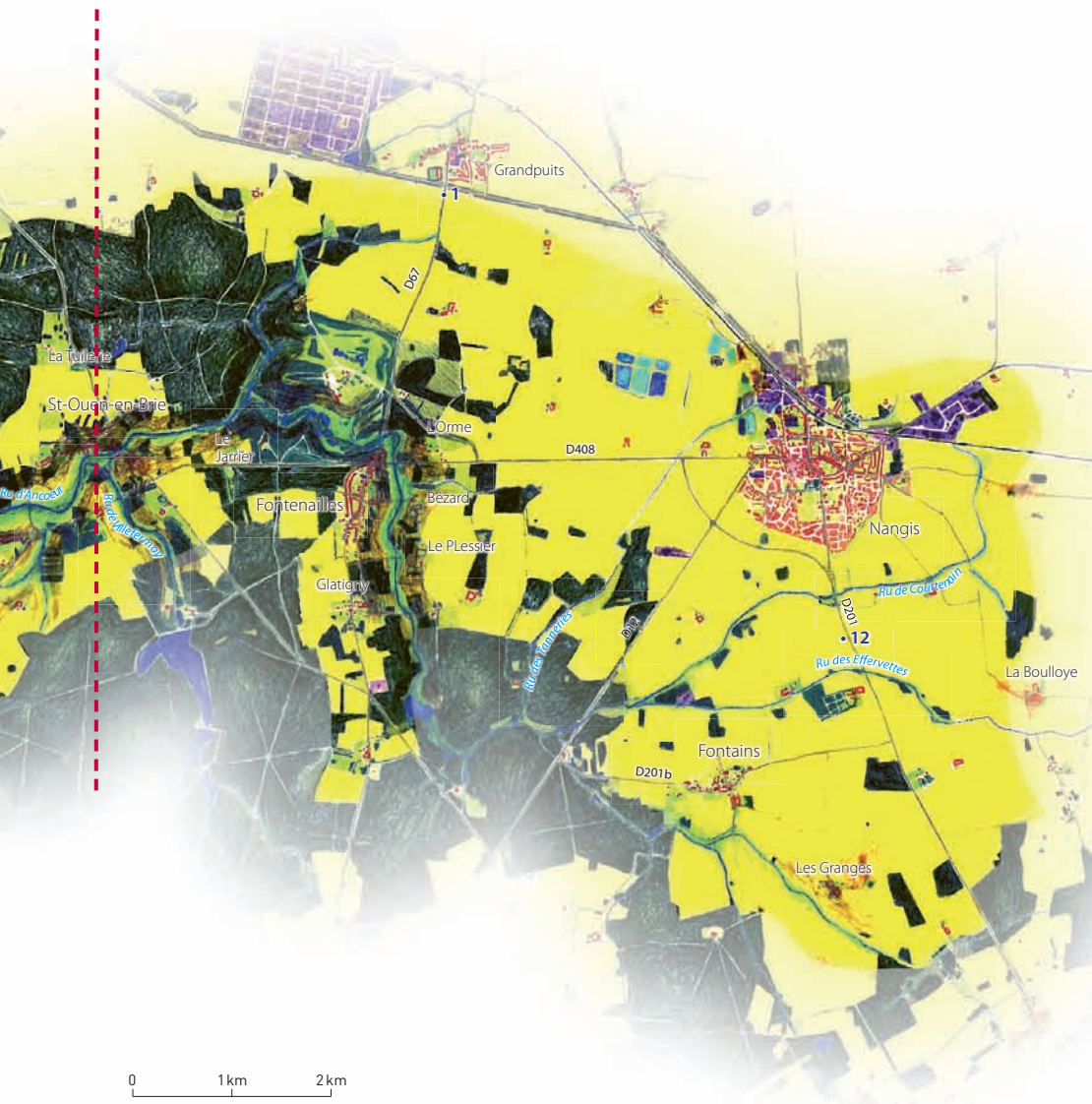
10. Moisenay

7. à 10. Le pont révèle la vallée qu'il franchit, et se présente comme un des motifs les plus pittoresques. Le long de la rivière, les ouvrages se succèdent montrant un grand soin architectural, comme tenant compte d'une exigence esthétique imposée par les châteaux.

Un paysage à jardiner

Aussi précieux que les trésors qu'il accueille, ce paysage forme un ensemble varié, riche, porteur de fortes potentialités touristiques. L'unité de lieu donnée par la vallée appellerait un plan global de développement et de gestion, avec pour objectifs :

- d'éviter qu'une urbanisation trop lâche et trop banale ne dilate les villages en taches d'huile et le long des routes, en organisant leur compacité et une architecture créative ;
- que les espaces de la vallée gagnent en lisibilité, notamment depuis les routes, grâce à un programme de gestion de la végétation. ■■



Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



11. Bombon



12. Fontenailles



13. La Chapelle-Gauthier



14. Melun



15. Melun

11. à 15. De la plaine de Nangis aux quartiers de l'Almont à Melun, la vallée offre des paysages diversifiés unis par le cours de la rivière. L'intérêt de l'ensemble mérite une approche de planification à l'échelle de la vallée.

Vallée de la Voulzie



Vallée de la Voulzie

Vallée de la Voulzie 507 **A**

De leurs sources jusqu'en aval de Longueville, la Voulzie et ses principaux affluents entaillent le plateau de la Brie de Provins. Ensuite, peu avant d'atteindre la Seine, c'est le Montois que la rivière découpe en deux parties. Pris dans leur ensemble, la vallée et ses principaux affluents dessinent une belle arborescence dont sont cependant exclus les vallons des Méances et de Savins dont les ambiances sont à rattacher respectivement aux paysages du plateau de Sourdun et du Montois.

D'une manière générale, les paysages sont structurés par les lignes de crête des coteaux et les cours d'eau. La forte présence de l'urbanisation et des infrastructures, notamment de Provins à Longueville et la végétation qui se déploie dans le fond et sur les coteaux donnent à la vallée une atmosphère de saturation. Le fil de l'eau reste le plus souvent imperceptible. Seuls les vallons de Durteint et de la Voulzie, en amont de Provins, avec des coteaux boisés et des fonds de vallée moins urbanisés conservent leur harmonie.

Pivot central de la vallée, Provins occupe dans sa partie haute et historique un éperon du plateau en rive droite de la rivière. La ville basse et le développement urbain récent occupent tout l'espace de la vallée, à la confluence des vallons de Durteint, de Fontaine Riante et de Saint-Brice. La sensation d'étalement urbain est désormais quasiment permanente jusqu'à Longueville. Plus en aval, la vallée s'encaisse dans le Montois. Ses versants sont soulignés de bois, et le fond est inégalement ponctué de peupleraies et de lotissements. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
27,53 km²

Cantons
**Bray-sur-Seine
Donnemarie-Dontilly
Nangis
Provins
Villiers-Saint-Georges**

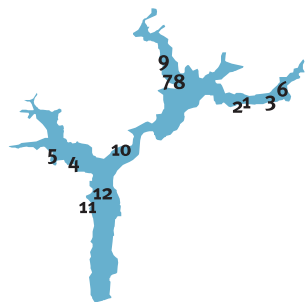
Rivières
**La Voulzie
Le Durteint
Ru du Dragon
Ruisseau des Méances**

**De gauche à droite
Saint-Loup-de-Naud**
L'église sur un promontoire, le village s'étagant sur la pente, des prairies en transition avec le ruisseau, quelques arbres fruitiers, des jardins en terrasses : le site accumule les éléments de pittoresque, devenant une sorte « d'icône » de paysage modelé par le temps.

Saint-Loup-de-Naud
Vue depuis l'ancienne route qui donnait accès au village en venant de Sognolles-en-Montois. Une découverte progressive du site avec des vues cadrées par les maisons en premier plan.



Vallée de la Voulzie



1. Sourdun



2. Sourdun



3. Saint-Brice

1. 2. et 3. Les clairières de la haute vallée de la Voulzie sont un des emblèmes de l'entité. Elles donnent une image « bucolique » quasi inespérée après l'immensité du plateau céréalière de Provins. Le dégagement lumineux des prairies contraste avec les masses boisées plus sombres des coteaux et renforce l'armature initiale. Malheureusement, ce spectacle reste insoupçonnable depuis le plateau.



4. Saint-Loup-de-Naud

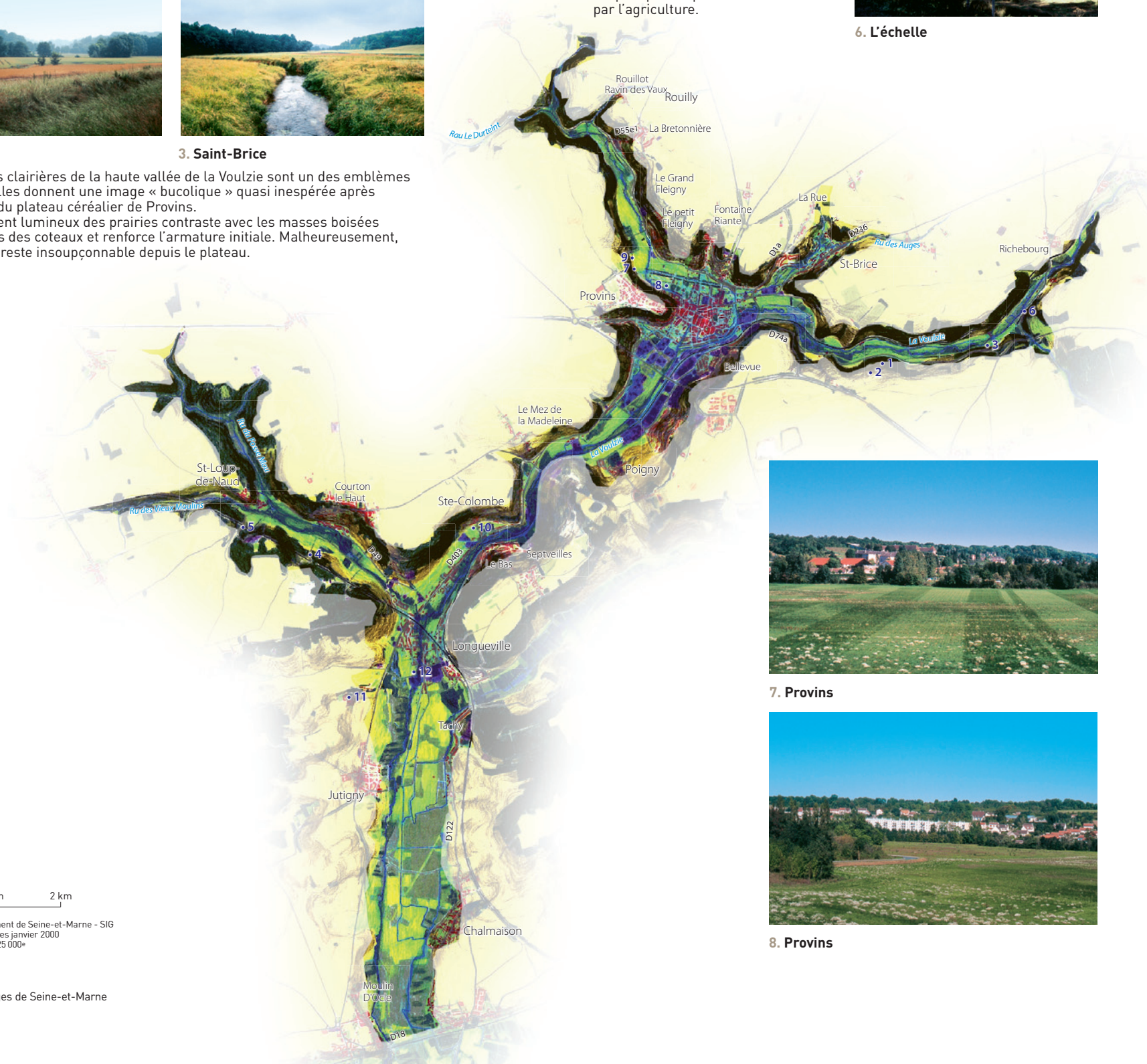
4. 5. et 6. Les abords immédiats et l'église de Saint-Loup-de-Naud possèdent un grand intérêt paysager qui mériterait d'être mieux reconnu. Par ailleurs, le val du ruisseau de Saint-Loup et du Dragon reste encore bien lisible. Il est cependant menacé par la multiplication des peupleraies et la densification des bosquets sur les plus petites parcelles abandonnées par l'agriculture.



5. Saint-Loup-de-Naud



6. L'échelle



7. Provins



8. Provins

0 1 km 2 km
Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000e

Vallée de la Voulzie

Vallée de la Voulzie 507 **A**

507 **A** Une vallée dense et fermée

Sur la carte, le réseau que forment la Voulzie et ses affluents semble emplir l'espace de sa belle arborescence, mais dans la réalité, les vallons et les cours d'eau sont à peine perceptibles. Les coteaux et les plateaux n'offrent que peu de points de vue en belvédère sur les horizons de la vallée.

La Voulzie et ses vallons adjacents, étroits et resserrés, sont fortement investis par des boisements, des peupleraies, ou encore par des habitations et des activités. Les rivières dont les cours sont modestes, ne rivalisent pas avec la puissance des infrastructures et du développement urbain.

Les boisements, et tout spécialement les peupleraies, peuvent aussi fermer complètement les espaces comme par exemple dans le passage de la rivière à Poigny et à Sainte-Colombe. Les prairies qui mettaient en valeur la rivière et la vallée sont devenues trop rares et sont très souvent phagocytées par des constructions mal intégrées et disgracieuses. ■■



9. Provins

7. 8. et 9. La ville basse de Provins est incluse dans l'entité de la vallée. Elle occupe la confluence du val de Durteint, le vallon de la Fontaine Riente et le ru de Saint-Brice avec la Voulzie. Provins est le pivot de la vallée. Les coteaux et le fond des vallons sont fortement occupés par de l'habitat et des activités. Mais la structure de la vallée reste lisible grâce à la puissance du relief et à la sauvegarde des boisements des coteaux.

Dans le quartier nord de la ville basse, le ruisseau de Durteint canalisé est, avec le cours de la Voulzie qui entoure la vieille ville, l'un des motifs paysagers qui donnent son caractère à la partie basse de Provins.



10. Sainte-Colombe



11. Longueville

10. 11. et 12. Le passage étroit entre Poigny et Sainte-Colombe est complètement fermé par des boisements et surtout par des peupleraies. Les prairies qui donnaient à lire l'espace de la vallée sont de plus en plus rares ou investies de constructions dont le style et l'implantation sont souvent inadaptés. Exploiter et reconverter en prairies certaines plantations de peupliers et certaines friches boisées, comme préserver les coteaux de toute nouvelle urbanisation, permettrait de renforcer la lisibilité de la vallée.



12. Longueville

Protéger et renforcer la structure naturelle de la vallée

Ouvrir autant que possible l'espace étroit de la vallée que le développement des peupleraies tend à occulter, et révéler les cours d'eau en les rendant visibles est un enjeu important. Mais, c'est également l'urbanisation qui tend à rompre les continuités de la vallée. Son accompagnement paysager, comme celui des infrastructures, doit permettre de ménager la mise en relation des cours d'eau avec la vallée et ses coteaux. ■■

Plaine de Bière



Plaine de Bière

Plaine de l'Angélus 109 **A**

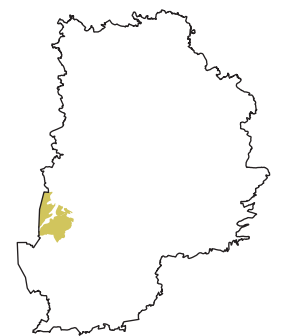
Ru de Rebais 109 **B**

Plaine de Chevannes 109 **C**

Rebord de Bière 109 **D**

En limite ouest du département, la plaine de Bière est cernée par la vallée de la Seine dans sa partie très urbanisée au nord, et par la forêt de Fontainebleau. De ce relief très plat, quelques buttes émergent à l'ouest de l'autoroute A 6, frontalière entre la Seine-et-Marne et l'Essonne. La plaine est discrètement entaillée par la vallée de l'Ecole qui va se jeter dans la Seine au niveau de Boissise-le-Roi et de Saint-Fargeau-Ponthierry.

La plaine de Bière, dont les peintres de Barbizon avaient au siècle dernier immortalisé les paysages ruraux, est aujourd'hui soumise à une pression urbaine et péri-urbaine très forte. Dans le vallon de Rebais, par exemple, les villes de Saint-Martin-en-Bière, de Fleury-en-bière et de Cely-en-Bière forment un ensemble urbain continu. Les axes majeurs des RD 607 et 637 (ex RN 7 et RN 37) et de l'autoroute A 6, la proximité de l'agglomération de Melun, ont créé une logique de développement qui entre directement en concurrence avec celle de l'agriculture. Les paysages de champs parsemés de bosquets ont tendance à se morceler et leurs horizons à se limiter. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
110,83 km²

Canton
Perthes-en-Gâtinais

Rivières
**L'Ecole
Ru de Rebais**

De gauche à droite

Plaine de Bière

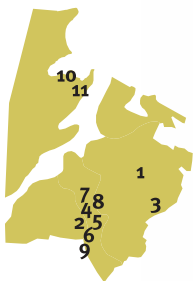
Sur les chemins qui traversent la plaine de l'Angélus, on ressent très bien les ambiances immortalisées par les peintres de l'école de Barbizon ; une certaine mélancolie liée à la pauvreté du sol, aux boisements maigres qui recouvrent les chaos de grès répartis dans la plaine. Le sable, le grès créent un lien fort avec la forêt de Fontainebleau et font de cette plaine une transition essentielle avec les terroirs proches.

Fleury-en-Bière

Les cultures maraîchères sur de grandes surfaces marquent la matière de la plaine. Les salades et les cagettes qui les contiendront font partie du paysage, lui donnant un air familier et animé.



Plaine de Bière



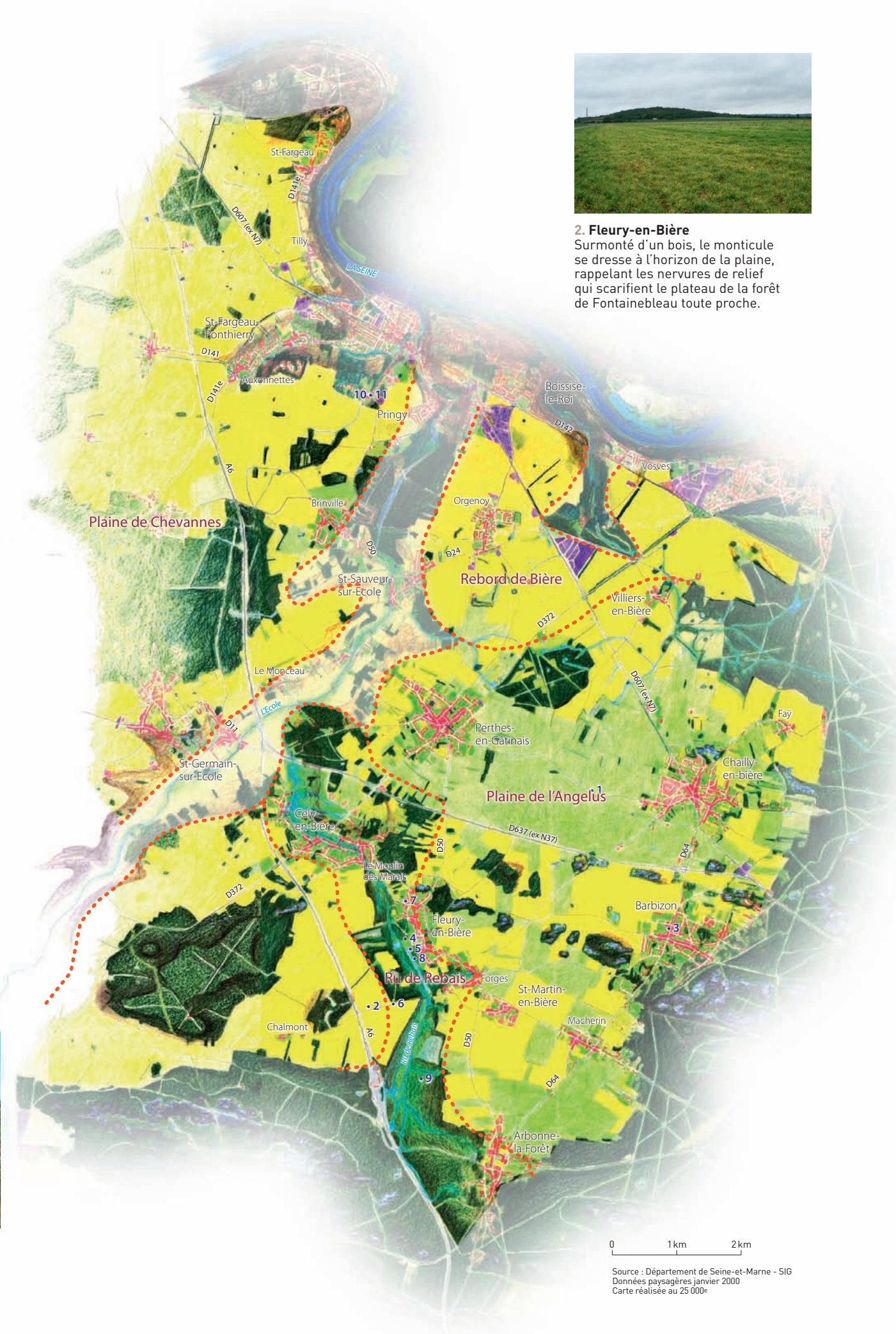
109 A Plaine de l'Angélus : une clairière maraîchère

Les lisières des forêts dessinent nettement les limites de la plaine, sauf au nord où, à l'approche de la vallée de la Seine, l'urbanisation définit un autre type de paysage. Dans cet espace de clairière, le sol plat, sablonneux, noir d'humus, porte de vastes cultures maraîchères, dont l'échelle des parcelles, les matières et les couleurs organisent un tissu singulier, très différent de celui des grandes cultures céréalières. C'est cette matière qui forme le socle sur lequel se dressent les personnages du tableau de Millet. Aux motifs du maraîchage (cultures, mais aussi matériels, cagettes prêtes pour la récolte, tunnels plastiques), s'ajoutent les « rochers », monticules recouverts de bois. Le grès (la géologie de la plaine est proche de celle de la forêt de Fontainebleau) règne dans les bourgs, sous la forme de pavés dans les rues et de moellons sur les murs. La pression urbaine est importante, entre la forêt de Fontainebleau et les franges de l'agglomération parisienne. La pérennité de l'identité encore maraîchère de la plaine est ainsi à inscrire fortement dans les objectifs des documents de planification et des chartes paysagères. ■■



1. Chailly-en-Bière

La matière et la couleur des cultures de choux recouvrent la plaine, dont la planéité se détache sur fond de lisière.



2. Fleury-en-Bière

Surmonté d'un bois, le monticule se dresse à l'horizon de la plaine, rappelant les nervures de relief qui scarifient le plateau de la forêt de Fontainebleau toute proche.

0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



3. Barbizon

Le grès, très abondant, n'est pratiquement plus exploité aujourd'hui. Il a servi à la construction des fermes, des maisons, au pavement des rues du village. Il est évidemment judicieux de continuer de l'utiliser dans les nouveaux aménagements, architecturaux ou paysagers, pour garantir sur le long terme ce facteur essentiel de l'identité locale.



4. Fleury-en-Bière

Le château, flanqué de masses d'arbres, se reflète dans le plan d'eau. Cette mise en scène d'une grande sobriété articule avec élégance les éléments de nature (eaux, arbres) présents dans le vallon marécageux originel.



5. Fleury-en-Bière

Le pont de pierre jeté sur la douve fait le lien entre le château et l'église, créant une scène pittoresque unifiée par la matière de la pierre.



6. Fleury-en-Bière



7. Fleury-en-Bière

Les murs d'enceinte du domaine marquent fortement les paysages, soulignant la lisière des masses boisées du parc, ou encore les chemins qui suivent les limites de la propriété.



8. Fleury-en-Bière

Le canal est un motif de prédilection pour les jardins classiques. La présence de l'eau (l'eau maîtrisée des marais) compose, par la ligne droite, une perspective visuelle structurante dans une géographie dépourvue d'horizons lointains.

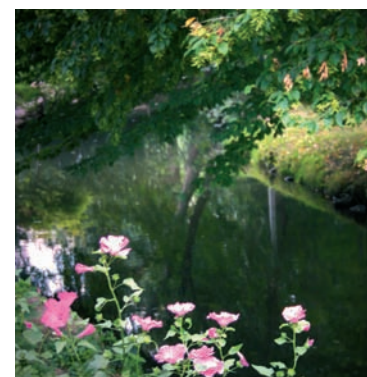


9. Saint-Fargeau-Ponthierry

Aux motifs encore ruraux (champs, bois, ferme) se sont ajoutés ceux de la frange urbaine. La route sert de limite et permet au paysage de rester encore lisible, tant que les dégagements cultivés sont maintenus à gauche de la voie.



10. Pringy



11. Pringy

Plaine de Bière

Plaine de l'Angélus 109A

Ru de Rebais 109B

Plaine de Chevannes 109C

Rebord de Bière 109D

109B Ru de Rebais : des jardins remarquables

La dépression plus ou moins marécageuse que le Rebais creuse dans la plaine est le lieu choisi par deux domaines dont les motifs (château, parc, mur d'enceinte) dominent la perception de l'entité.

Les châteaux de Fleury-en-Bière et de Cély-en-Bière – associés au nom de la famille de Ganay, dont le rôle est éminent dans l'histoire de l'art des jardins – s'inscrivent dans de vastes compositions de jardins tirant parti de leur situation dans le vallon, et mettant particulièrement en scène l'eau, que l'on retrouve à travers les motifs de canaux et de plans d'eau.

Les perspectives de Fleury seraient à retrouver, tandis que d'autres points de vue dégagés seraient à préserver dans la vallée. Les limites de l'urbanisation sur les versants appellent également une réelle vigilance. ■

109C D Plaine de Chevannes et rebord de Bière : une évolution désordonnée

De part et d'autre de l'Ecole, les plaines partagent une même situation, entre la vallée très urbanisée de la Seine et les infrastructures routières difficilement franchissables (autoroute A 6). Il s'agit encore en majorité d'un plateau rural, mais dans lequel les éléments de la « péri-urbanisation » ont commencé à imposer des motifs qui, en s'additionnant sans ordre et sans unité, dispersent l'attention et rendent l'ambiance impossible à déterminer. En l'absence de projet de territoire, la limite entre la ville et la campagne n'est ni lisible ni traitée, et les continuités de paysages ouverts paraissent bien menacées. Dans cette situation de mutation incontrôlée, les volumes des arbres (notamment les alignements bordant les routes) constituent des motifs de paysage encore en mesure de s'imposer face aux objets de la péri-urbanisation. ■

Vallée de l'Ecole



Vallée de l'Ecole

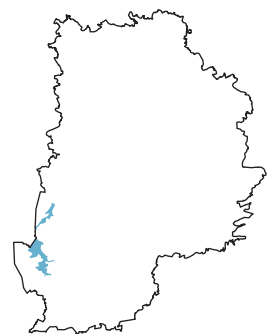
Haute vallée de l'Ecole 513 **A**

Basse vallée de l'Ecole 513 **B**

En Seine-et-Marne, le parcours de l'Ecole est interrompu par le jeu des limites administratives. Ainsi, la rivière qui prend sa source dans la forêt de Fontainebleau à proximité du massif des Trois-Pignons se dirige vers l'ouest et quitte le département pour poursuivre son chemin, sur environ un tiers de son cours total, en Essonne. Après cette excursion, l'Ecole retrouve le chemin de la Seine-et-Marne. Elle traverse alors la plaine de Bière avant de se jeter dans la Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Parfaitement limitée par les hautes lisières boisées de la forêt de Fontainebleau sur la rive droite, la haute vallée de l'Ecole offre une succession d'ambiances agricoles de champs cultivés, de prairies et de cultures maraîchères qui prennent place sur les reliefs doux des vallons, tantôt occupés par des rus, tantôt secs.

La basse vallée de l'Ecole, de laquelle a été exclu le ru de Rebais, rattaché aux paysages du plateau de Bière, est plus ouverte. Le lit de la rivière est plus large et les vues sur les plateaux plus nombreuses. Cependant, le caractère agricole de la vallée, déjà atténué, tend aussi à se banaliser du fait de l'urbanisation récente, notamment le long de la RD 24. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
52,24 km²

Cantons
**La Chapelle-la-Reine
Perthes-en-Gâtinais**

Rivières
**L'Ecole
Ru de Rebais**

De gauche à droite

Vallée de l'Ecole

L'Ecole, une rivière sage ? Du moins en donne-t-elle l'impression. Sans doute parce que son cours a été parfaitement maîtrisé au fil du temps pour actionner les nombreux moulins qui l'enjambent. Vue de la rivière en aval de Saint-Germain-sur-Ecole.

Fleury-en-Bière

L'Ecole à l'aval du parc du château de Fleury-en-Bière, où elle a permis la création de pièces d'eau et du grand canal. Une réalisation bien antérieure au parc de Vaux-le-Vicomte où l'on retrouve le même dispositif avec l'Ancœur.



Vallée de l'Ecole

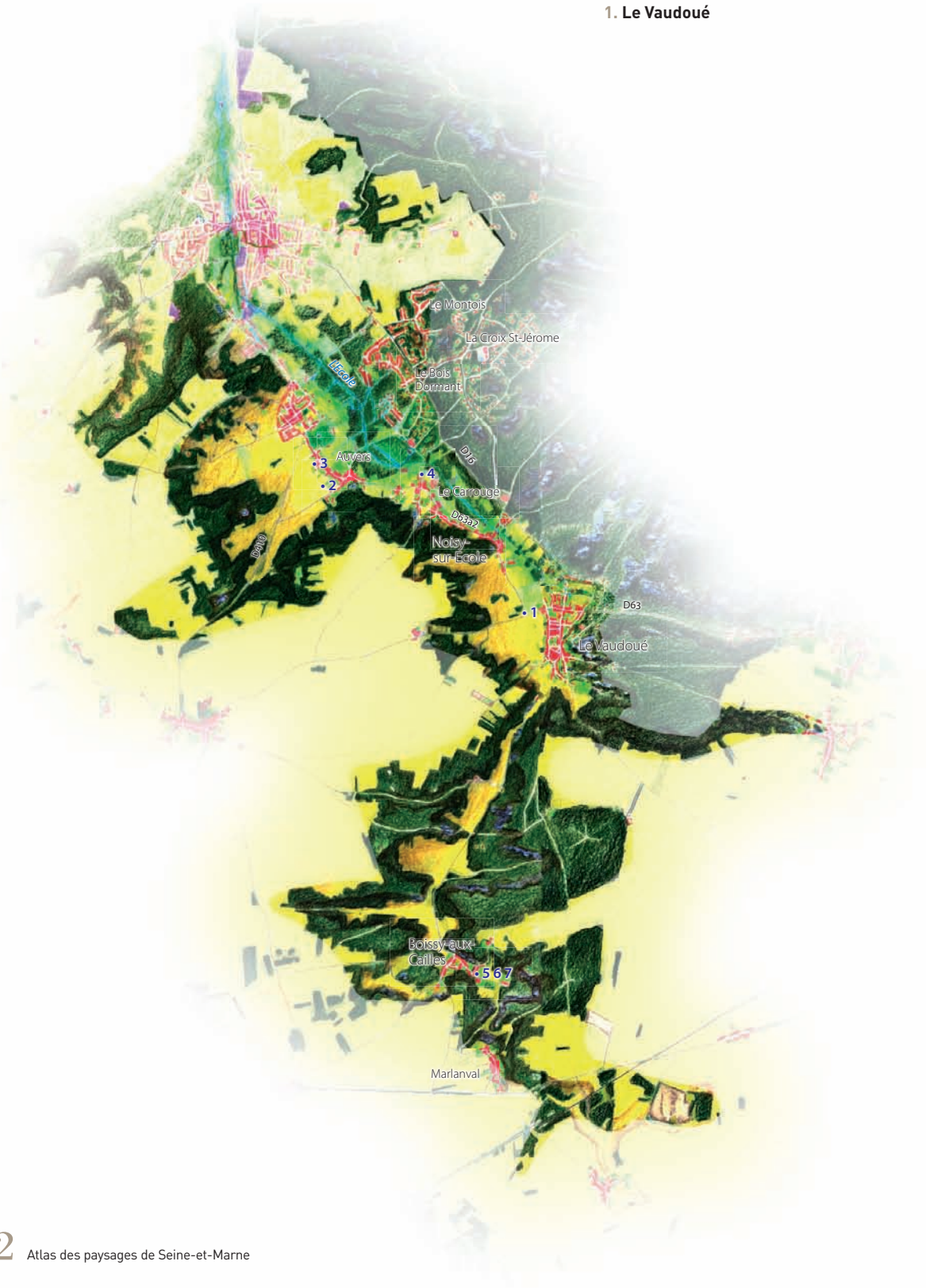


1. Le Vaudoué



2. Noisy-sur-Ecole

1. et 2. Ce paysage tire son harmonie de l'équilibre entre les bois et les champs des versants. Il convient, pour la préserver, de protéger les bois situés en haut des versants afin de maintenir les horizons fermés. Mais il conviendrait aussi d'être attentif à ce que la végétation n'envahisse pas le fond dégagé de la vallée.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Vallée de l'Ecole

Haute vallée de l'Ecole 513A

Basse vallée de l'Ecole 513B



3. Noisy-sur-Ecole

A Noisy-sur-Ecole comme au Vaudoué, ou encore à Boissy-aux-Cailles, les villages sont caractérisés par les grands murs de pierres qui longent les rues et au-dessus desquels on voit émerger les pignons des maisons. Le caractère architectural et paysager de ces villages doit être préservé, matériaux de construction traditionnels, maintien des murs de calcaire et de grès le long des rues, remplacement des arbres isolés qui marquent les places et les carrefours...



4. Noisy-sur-Ecole

513A Une vallée bucolique cadrée par la forêt

En amont de Milly-la-Forêt, la vallée de l'Ecole longe la forêt de Fontainebleau. En contact direct avec le massif des Trois-Pignons, ce sont les lisières hautes des versants boisés qui isolent la vallée du plateau du Gâtinais.

Les clairières cultivées de la vallée où alternent champs, prairies, jardins cultivés, vergers ou encore cultures maraîchères, offrent des îlots intimes et bucoliques cadrés par les boisements des versants. La rivière, qui serpente à travers cette succession de petits espaces, est accessible grâce aux ponts qui la traversent, et aux abords des lavoirs. Avec les murs de clôture en pierre calcaire qui se succèdent le long des rues, les clochers des églises, qui, comme des phares, émergent de la vallée boisée, les villages participent fortement à l'identité paysagère de cette entité. ■■

Contrôler l'extension urbaine entre les bourgs et dans la forêt

La haute vallée de l'Ecole n'est pas épargnée par le mitage urbain. Si la vallée sèche de Boissy-aux-Cailles, protégée, reste peu urbanisée et globalement protégée, autour de Milly-la-Forêt, les espaces libres se remplissent petit à petit entre le bourg et les hameaux environnants. L'extension urbaine prend différentes formes : saupoudrage des rebords du plateau et des lisières de la forêt par des maisons isolées, constructions le long de la RD 63 au-delà des limites des villages, mutation d'anciennes grandes propriétés en lotissements de luxe.

Un autre danger guette les paysages de la haute vallée de l'Ecole. L'équilibre entre les champs et les bois qui les encadrent sur les versants est fragile, menacé si la tendance à la recolonisation naturelle d'anciens vergers se confirme. La qualité des espaces du fond de la vallée peut aussi disparaître si les peupleraies s'étendent, se substituent aux marais, aux boisements spontanés. ■■



6. Boissy-aux-Cailles



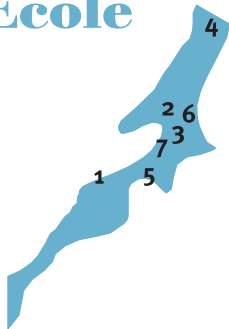
5. Boissy-aux-Cailles



7. Boissy-aux-Cailles

5. 6. et 7. Horizons et perspectives limités, fronts boisés, tonalités de vert sombre, de gris cendré : la simplicité des motifs, la mélancolie de ces vallons peu fréquentés ont été un facteur d'attrait pour de nombreux artistes venus peindre d'après nature à partir du début du XIX^e siècle. Vouloir préserver, retrouver cette ambiance c'est s'obliger à la simplicité, à des tonalités sourdes.

Vallée de l'Ecole



1. Saint-Sauveur-sur-Ecole



2. Saint-Sauveur-sur-Ecole

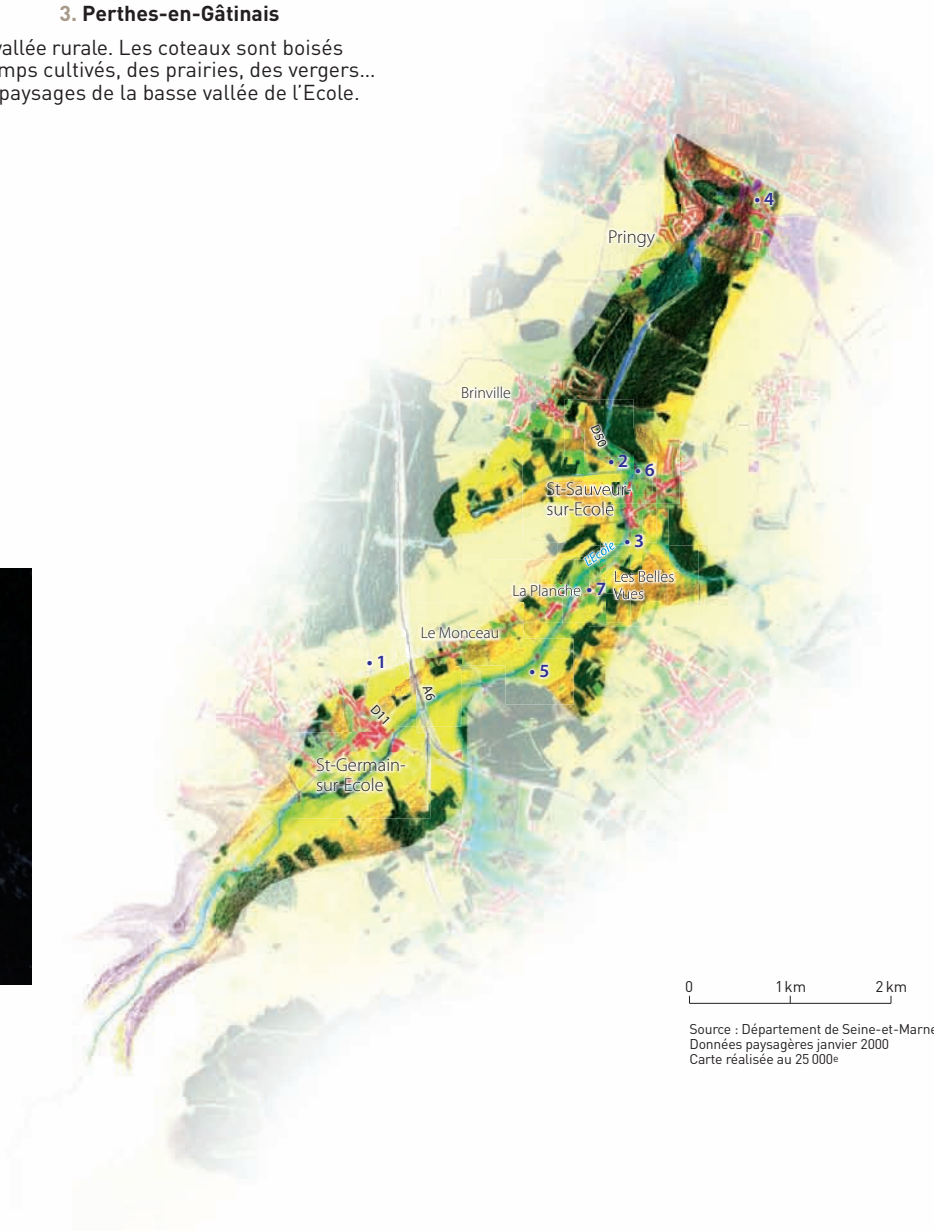


3. Perthes-en-Gâtinais

1. 2. 3. et 5. Ambiances champêtres, images classiques de la vallée rurale. Les coteaux sont boisés et le fond de la vallée est occupé successivement par des champs cultivés, des prairies, des vergers... De cette occupation du sol diversifiée dépend la richesse des paysages de la basse vallée de l'Ecole.



4. Pringy
Cour d'école... au bord de l'école, une façon ludique de s'initier aux charmes multiples de l'eau.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Vallée de l'Ecole

Haute vallée de l'Ecole 513 **A**

Basse vallée de l'Ecole 513 **B**



5. Saint-Sauveur-sur-Ecole

513 **B** Le classicisme de la vallée

Entre le plateau de Bière, à l'est, et le rebord du Hurepoix et la plaine de Chevannes, à l'ouest, cette partie seine-et-marnaise de l'Ecole offre du nord au sud plusieurs séquences de paysages. En amont des ensembles urbains récents de Pringy et de Ponthierry, la vallée est refermée par des boisements que traverse la rivière élargie par la retenue d'un étang. Plus au sud, la vallée est en cours d'urbanisation le long de la RD 24. Néanmoins, la route offre encore quelques belles vues sur des espaces de campagne aux attributs classiques des vallées : bois, vergers, prairies et cultures. Ici, l'Ecole est plus large, plus ouverte sur les lumières des cultures des versants et des plateaux environnants. ■■



6. Saint-Sauveur-sur-Ecole

Les lavoirs, en plus d'être des éléments de patrimoine, sont souvent des accès privilégiés à la rivière.



7. Saint-Sauveur-sur-Ecole

Le pittoresque de certaines rues en impasses réside dans l'effet de rapprochement entre campagne et cadre bâti traditionnel.

Limiter l'urbanisation le long de la route départementale

L'extension des constructions le long de la RD 24 ferme de nombreuses vues sur les paysages ruraux de la vallée. Mais, conséquence de l'uniformisation de l'occupation du sol (les vergers en friches revenus aux bois, les prairies en fond de vallée de plus en plus cultivées ou abandonnées...), ces paysages sont aujourd'hui fragiles. Il convient de faire en sorte de les maintenir dans toute leur richesse et leur variété. ■■

Massif de Fontainebleau



Massif de Fontainebleau

- Plaine forestière 601 **A**
- Plateau forestier 601 **B**
- Rochers 601 **C**
- Fontainebleau, la ville clairière 601 **D**
- Les Trois Pignons 601 **E**
- Versants forestiers 601 **F**

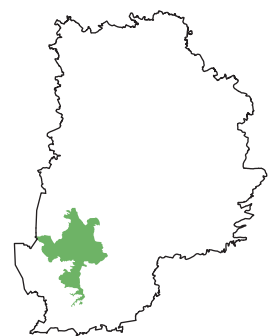
Le massif forestier de Fontainebleau est un paysage unique, fortement ancré dans l'histoire et la géographie nationale. La forêt couvre 32 000 hectares (dont 20 000 de forêt domaniale et 10 000 de forêt privée). Elle est classée depuis de nombreuses années par l'Unesco au Patrimoine mondial des sites naturels.

L'ensemble de paysages, tel qu'il est défini ici, englobe bien entendu tout le massif de Fontainebleau. S'y ajoutent le bois de la Commanderie ainsi que la ville de Fontainebleau et les bourgs attenants qui ont dégagé une clairière dans une dépression s'étendant, vers l'est, du cœur de la forêt jusqu'aux berges de la Seine.

Les limites de cet ensemble correspondent très simplement aux lisières forestières. Il jouxte, au nord et à l'est, la vallée urbanisée de la Seine, une petite partie du Gâtinais de Voulx et de la vallée du Loing au sud-est, le plateau beauceron au sud-ouest et la plaine de Bière au nord-ouest.

Exception faite de la ville clairière de Fontainebleau, entité de paysage urbain, la forêt couvre uniformément ce grand ensemble de paysages. Cependant, malgré ce facteur certain d'homogénéité, il se décompose en ambiances bien différenciées qui définissent de manière continue ou discontinue six entités de paysages.

Celles-ci se répartissent dans les espaces où la forêt se développe sur de longues distances sur des terrains bien plats (plaines forestières), mais aussi sur le socle du plateau forestier où émergent des reliefs de monts et de buttes. L'entité la plus pittoresque est celle des rochers, constituée des fameux alignements de chaos de grès, de gorges et de platières qui ont fait la renommée du massif. En limite de la vallée de l'Ecole, à l'ouest, le massif des Trois-Pignons se distingue par des reliefs différents de ceux des plaines forestières et du plateau forestier. L'ambiance y est assez proche de celle des rochers. La dernière entité est celle des versants forestiers qui comprennent le bois de la Commanderie et les coteaux boisés du Loing. ■■



Type de paysage
forêt

Superficie
304,76 km²

Cantons
Château-Landon
Fontainebleau
La Chapelle-la-Reine
Melun sud
Moret-sur-Loing
Nemours
Perthes-en-Gâtinais

La forêt de Fontainebleau

Vue sur Fontainebleau depuis la croix du calvaire ; la ville apparaît comme cernée par la forêt, figée dans ses limites.

Massif de Fontainebleau



1. Arbonne-la-Forêt
Vue depuis le rebord du plateau, une clairière révèle l'épaisseur et la matière de la forêt.



Massif de Fontainebleau

Plaine forestière 601 **A**

Plateau forestier 601 **B**

Rochers 601 **C**

Fontainebleau, la ville clairière 601 **D**

Les Trois Pignons 601 **E**

Versants forestiers 601 **F**

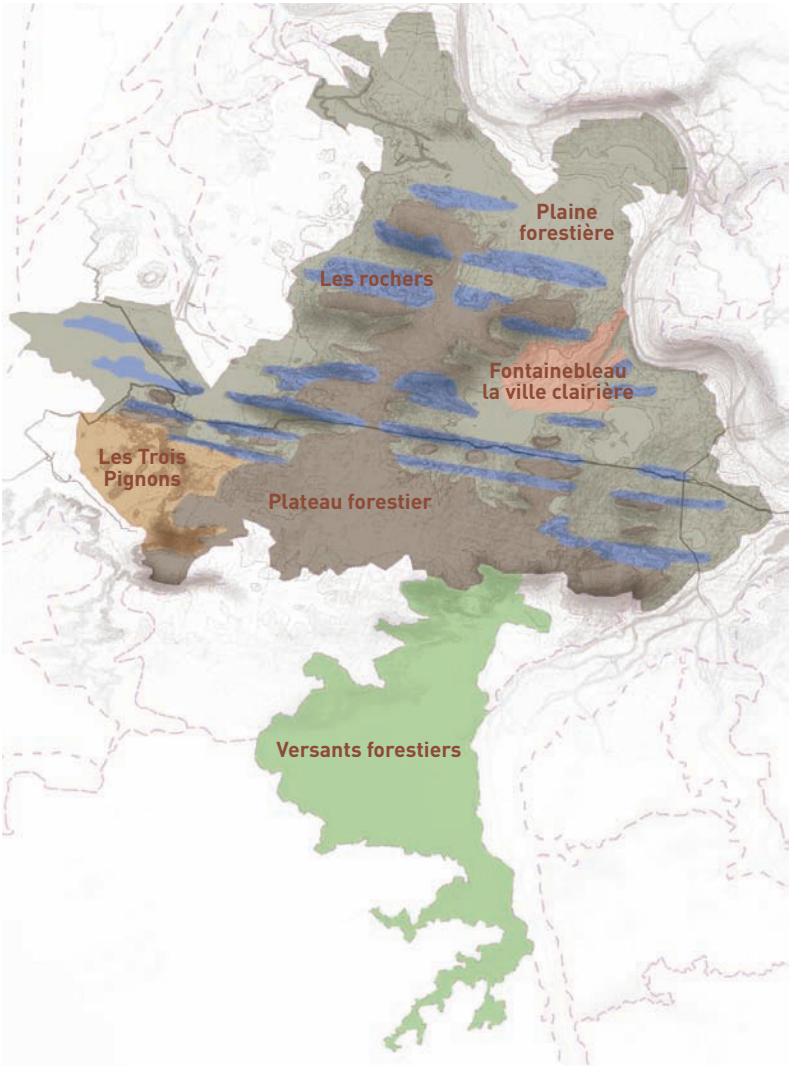


2. La Rochette

Au centre d'un carrefour forestier, la lumière d'une clairière illumine la croix plantée là pour symboliser tant le croisement des chemins que la protection divine.

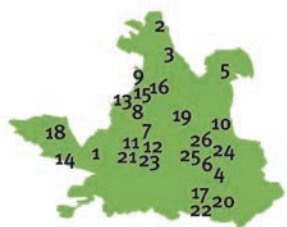
601 Une forêt d'exception

Le relief du massif de Fontainebleau se répartit en deux grands paliers, une plaine et un plateau, séparés par une frontière contournée. Il s'y ajoute un système de crêtes rocheuses et de sillons parallèles, répartis sur l'ensemble du massif selon une direction ouest nord-ouest/est sud-est. Ces positions de relief déterminent les entités paysagères du massif représentées ci-dessous, auxquelles s'ajoute la ville de Fontainebleau. ■



Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DPR - juin 2007

Massif de Fontainebleau



601 A Plaine forestière

Une forêt « traditionnelle », principalement composée de bois de chênes et d’autres feuillus, recouvre le palier inférieur du massif. Sans rochers, sans vues dégagées, la forêt révèle les motifs de tracés en étoile, de mares forestières, de futaies, d’arbres remarquables. Elle présente également, parallèlement à la Seine, un très important linéaire de lisières, dont une part importante se présente au contact de l’urbanisation de la vallée. La présence sensible de ces lisières constitue un enjeu important pour ces paysages, et appelle la définition d’un mode spécifique de gestion. Il faut y ajouter l’objectif d’une gestion harmonisée entre les parties domaniales et privées du massif, ainsi que la scénographie des clairières, des mares, des routes et des parkings. ■■



3. Fontainebleau, chemin dans une futaie

3. et 4. Dans les deux cas, le dégagement des sous-bois offre à la vue l’espace qui se développe entre le sol et les houppiers, et qui donne à percevoir l’épaisseur même de la forêt.



4. Fontainebleau, boisement de pins



5. Fontainebleau

Une mare forestière, seule présence de l’eau dans un espace où la végétation domine.

Massif de Fontainebleau

Plaine forestière 601 **A**

Plateau forestier 601 **B**

Rochers 601 **C**

Fontainebleau, la ville clairière 601 **D**

Les Trois Pignons 601 **E**

Versants forestiers 601 **F**



6. Fontainebleau

Les allées rectilignes composent de vastes perspectives offrant des vues dégagées contrastant avec la densité de la matière végétale.



7. Fontainebleau

Dans un sous-bois de pins totalement dégagé, l'ombre portée des arbres joue avec quelques rochers.



8. Fontainebleau

Depuis un point de vue élevé, une vue sur les dégagements qui succèdent à la forêt.

601 B Plateau forestier

La matière forestière du plateau est comparable à celle de la plaine. Les paysages s'y trouvent enrichis par les situations de belvédères sur le bord du plateau.

Les lisières sud, offertes au soleil, le long desquelles l'urbanisation a trouvé une position motivante, présentent également un enjeu important et appellent, elles aussi, une approche spécifique de gestion. ■■



9. Fontainebleau

Le relief du plateau offre des vues sur la matière forestière.



10. Fontainebleau

Au creux de la forêt, la ville apparaît sans transition, environnée par les horizons boisés.

Massif de Fontainebleau



11. Fontainebleau (©DR)

11. et 12. Les rochers peints par Corot comptent parmi les motifs les plus prisés par les peintres naturalistes de l'école de Barbizon.



12. Milly-la-Forêt (©DR)

601 Les rochers

Les motifs les plus pittoresques et les plus emblématiques de la forêt de Fontainebleau sont réunis dans les sites de rochers, répartis comme un archipel dans l'ensemble du massif. On y trouve les fameux rochers de grès, les clairières de sable blanc, les arbres contournés, les bruyères, les reliefs, les points de vue élevés, qui ont motivé les peintres de l'école de Barbizon et révélé, par ce truchement, la valeur pittoresque du massif.

A cet intérêt esthétique s'ajoute celui des pratiques sportives, l'escalade des rochers étant venue s'ajouter aux usages de promenade et de chasse.

Eminent échantillon de nature à proximité de Paris, Fontainebleau est aussi un objet d'études de la part des scientifiques.

Ces regards et ces usages, ajoutés à la gestion forestière, composent une dynamique complexe, à laquelle le paysage peut apporter l'objectif de retrouver des ouvertures, les sites ayant tendance à se refermer visuellement. Par endroits, qu'il faut choisir et définir avec soin, il serait en effet utile de retrouver landes, clairières et panoramas, associés aux groupes de rochers pour, comme l'ONF l'a localement expérimenté, recomposer les qualités des paysages qu'ont révélés les peintres. ■■



13. Fontainebleau

Les secteurs de rochers s'associent aux chaos de vastes affleurements de sable blanc, qui se révèle ici au pied des pins.



14. Noisy-sur-Ecole

De vastes landes de bruyère portent des ambiances romantiques, et marquent des secteurs dégagés qui se raréfient.



15. Arbonne-la-Forêt

Le sport, et notamment la varappe, motive aujourd'hui les pratiques de loisirs dans les chaos de grès.



16. Fontainebleau

L'œil est sensible aux qualités pittoresques des rochers, associés ici aux pins pour jouer avec la lumière.



17. Fontainebleau

De loin en loin, un sujet remarquable valorise la forêt tout entière, rappelant ce qu'un arbre peut exprimer de force et de beauté.

Massif de Fontainebleau

Plaine forestière 601 **A**

Plateau forestier 601 **B**

Rochers 601 **C**

Fontainebleau, la ville clairière 601 **D**

Les Trois Pignons 601 **E**

Versants forestiers 601 **F**

601 **D** Fontainebleau, la ville clairière

Le site de Fontainebleau est un vallon affluent de la Seine, qui n'est plus lisible que dans le parc, situé au cœur du relief et de la ville. Le ru, oublié, y est transfiguré en un grand canal, vaste perspective donnant au parc sa grandeur.

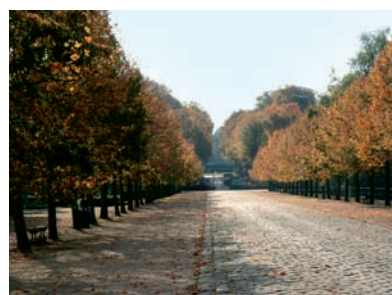
Autour, la ville semble remplir l'espace d'une clairière, jusqu'aux bords de la forêt. Les RD 606 et 607 (ex RN 6 et 7) organisent cependant une ceinture qui s'interpose dans les relations que la ville pourrait entretenir avec les lisières, trop peu sensibles.

La création d'une ceinture parallèle, destinée aux piétons, ainsi que la restauration de liens visuels et de pratiques entre le parc et la forêt, pour chacune des perspectives, constitueraient un objectif visant à rétablir le rôle paysager de la forêt perçue depuis la ville. ■■



24. Fontainebleau

Occupant le fond du vallon, encadré par les arbres disciplinés du parc, le canal de Fontainebleau apparaît comme une vaste mise en scène des éléments de nature présents dans le site.



25. Fontainebleau

La perspective associe l'allée du parc et celle de la forêt, unies visuellement mais coupées dans leur pratique.



26. Fontainebleau

La ville et son parc occupent le vallon.



18. à 23. Fontainebleau

Notre regard sur les rochers est aujourd'hui nourri par les représentations des peintres. Nous retrouvons leurs cadrages et reconnaissons les effets pittoresques de lumière que les artistes ont su observer et fixer sur la toile.

Massif de Fontainebleau



1. Noisy-sur-Ecole
La silhouette des Trois Pignons se détache à l'horizon, donnant à la forêt une dimension de continent naturel.



2. Le Vaudoué



3. Noisy-sur-Ecole



4. Noisy-sur-Ecole

2. 3. et 4. L'union des rochers de grès et des pins sylvestres crée des paysages d'un haut degré de pittoresque. On peut y retrouver certains motifs de la peinture chinoise, présents également dans les jardins de la fin du XVIII^e siècle.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Massif de Fontainebleau

- Plaine forestière 601 **A**
- Plateau forestier 601 **B**
- Rochers 601 **C**
- Fontainebleau, la ville clairière 601 **D**
- Les Trois Pignons 601 **E**
- Versants forestiers 601 **F**



5. Noisy-sur-Ecole
La lande de bruyère recouvre encore certains sommets. Elle permet un dégagement visuel, tout en mettant en valeur l'épaisseur des boisements.

601 **E** Un massif qui prolonge la forêt de Fontainebleau vers l'est, jusqu'à la vallée de l'Ecole

Sur un relief marqué, où se distingue la silhouette des Trois Pignons, se développent des ambiances comparables à celles des secteurs de rochers dans le massif voisin. On y trouve ainsi blocs de grès et étendues sableuses, au sein d'un boisement marqué par les pins sylvestres. Le massif des Trois-Pignons est cependant plus récent que celui de Fontainebleau, et succède à un ensemble de landes dont subsistent quelques vestiges. Les boisements ont recouvert les dégagements anciens, et il ne reste que de rares vues, même depuis les sommets, qui pourraient pourtant former de remarquables belvédères. ■■



6. Le Vaudoué
La qualité du cadrage et des motifs donne au point de vue une grande valeur de paysage, qui semble pouvoir être développée, tant le potentiel des Trois Pignons est grand à cet égard.

Massif de Fontainebleau



1. Larchant
La silhouette monumentale du clocher ruiné, pareille à une épave oubliée au fond d'un océan... de verdure.



2. Larchant



3. Larchant
2. et 3. Des blocs de grès, pittoresques et très prisés des varappeurs.



Massif de Fontainebleau

Plaine forestière 601 **A**

Plateau forestier 601 **B**

Rochers 601 **C**

Fontainebleau, la ville clairière 601 **D**

Les Trois Pignons 601 **E**

Versants forestiers 601 **F**



4. Larchant
Une vue de cirque recouvert par la matière forestière.

601 **F** Versants forestiers

Le bois de la Commanderie occupe, sur le versant ouest de la vallée du Loing, un relief en forme de cirque, creusé dans le plateau du Gâtinais, qui accueille également Larchant.

Sur une structure géologique comparable, les motifs de rochers et de sable se joignent aux boisements pour proposer des ambiances qui prolongent celle du grand massif de Fontainebleau. Larchant y ajoute la richesse naturelle de son marais et de son patrimoine historique.

Un des enjeux les plus forts concerne le lien avec Fontainebleau, que menacent de fortes coupures, notamment la carrière de Bourron-Marlotte et l'autoroute A 6. Parallèlement, l'authenticité des paysages est confrontée à la banalisation du mitage des bois privés et au développement linéaire des villages.

Une plus étroite intégration au massif de Fontainebleau, en termes fonciers et de gestion, permettrait d'éviter une trop grande rupture et pourrait conduire à une meilleure valorisation des patrimoines naturels et historiques. ■■



5. Villiers-sous-Grez
L'autoroute A 6 crée une coupure entre la Commanderie et Fontainebleau, même si les routes la franchissent.



6. Villiers-sous-Grez
Les tissus pavillonnaires récents, en contraste avec le patrimoine ancien et les qualités du site.

Montois



Montois

Montois de Donnemarie-Dontilly 403 **A**

Côte orientale du Montois 403 **B**

Rebord du plateau de la Brie 403 **C**

De Montereau, à l'ouest, jusqu'à la lisière de la forêt de Sourdun, à la limite est du département, le Montois domine en balcons et en terrasses toute la rive droite de la Seine. Ces rebords bien marqués des plateaux de la Brie du Châtelet et de la Brie de Provins ont un caractère rural affirmé. Les collines, les vallons des affluents de la Seine et les combes évasées construisent des paysages pittoresques aux reliefs sensibles, au sein desquels les villages, souvent remarquables par leur architecture, ont jusqu'à présent été préservés.

La partie du Montois qui comprend les deux entités de la côte orientale du Montois et du Montois de Donnemarie-Dontilly est fidèle à cette description d'ensemble. Séparées par la vallée de la Voulzie, elles offrent toutes les deux à des échelles plus ou moins grandes, une multitude de lieux typiques, références des paysages ruraux de Seine-et-Marne. Certaines terrasses abritent aussi des champs immenses avec, çà et là, des fermes et des bosquets. Quand elles sont traversées de grandes portions de routes rectilignes, leurs paysages peuvent évoquer ceux des plateaux qui les surplombent.

Plus à l'ouest, au contact de l'urbanisation de la vallée de la Seine, le Montois ne présente pas les mêmes qualités d'harmonie. Les infrastructures du TGV et de l'autoroute A 5, les lignes à haute tension, la croissance des villes, l'exploitation de carrières en font un espace en mutation. ■■



Type de paysage
rebord de plateau

Superficie
187,79 km²

Cantons
**Bray-sur-Seine
Donnemarie-Dontilly
Montereau-Fault-Yonne
Moret-sur-Loing
Nangis
Provins**

De gauche à droite
Donnemarie-Dontilly

Vue sur Donnemarie-Dontilly vers le sud-ouest, depuis la RD 75 en direction de Mons-en-Montois

Melz-sur-Seine

Le hameau, lové dans un pli du relief, groupé comme une couvée, vient ponctuer et renforcer la structure morphologique. C'est lui aussi, dans la perfection de son architecture, qui donne à la scène l'intensité de son caractère rural.



Montois



1. Montigny-Lencoup



2. Savins



3. Sognolles-en-Montois

1. 2. et 3. Images d'un paysage où le pittoresque doit beaucoup aux formes montueuses du relief que le dessin des chemins s'applique à révéler. Enherbé ou pas, rectiligne ou sinueux, à travers les plateaux ou les vallées, le chemin s'accorde toujours scrupuleusement au relief. Il permet au spectateur et au marcheur de s'immerger dans les parcelles de culture ou de suivre de manière attentive la courbe des vallons.



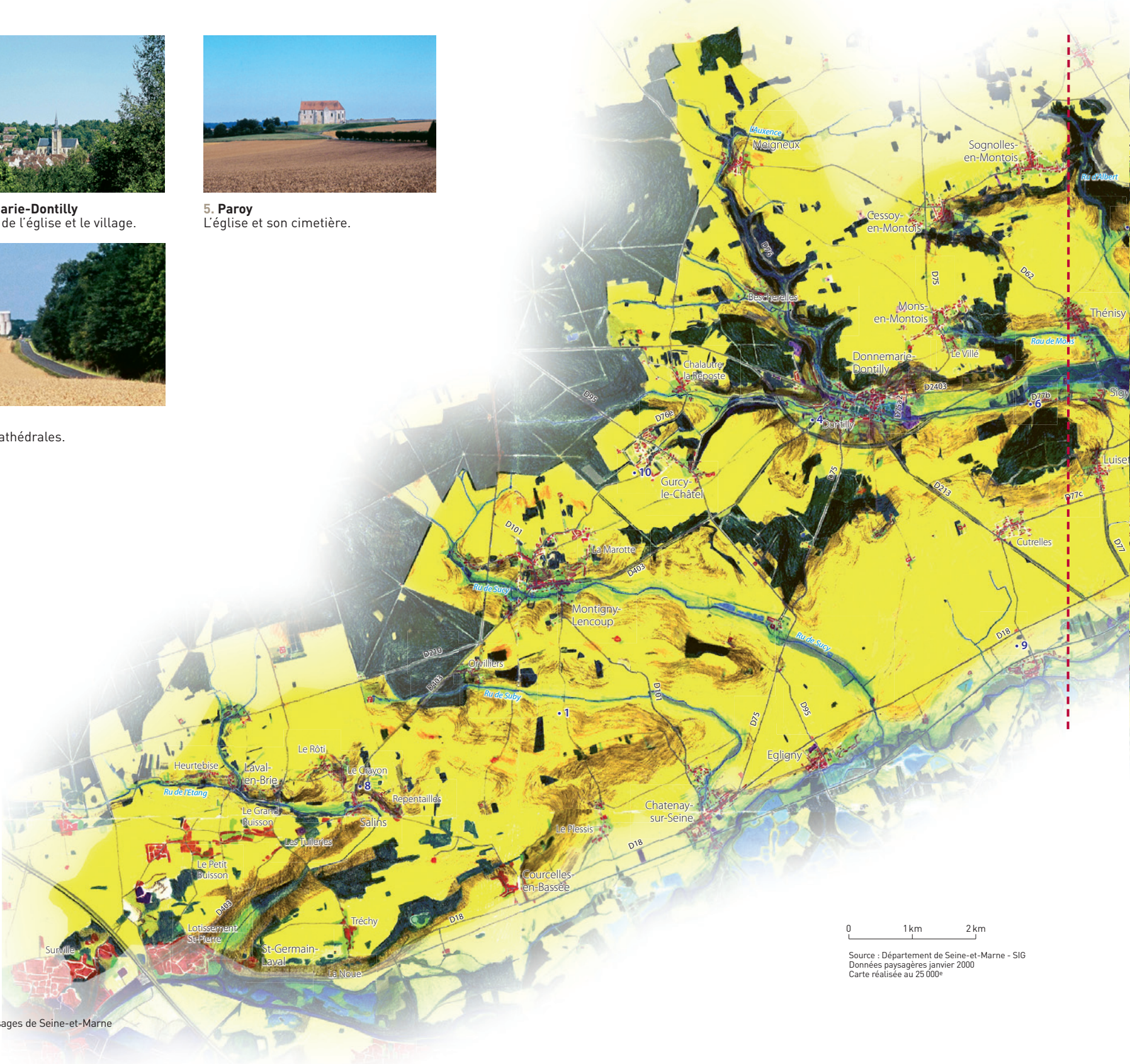
4. Donnemarie-Dontilly
Le clocher de l'église et le village.



5. Paroy
L'église et son cimetière.



6. Sigy
Les silos cathédrales.



Montois



7. Savins



8. Courcelles-en-Bassée

7. et 8. Deux des sites les plus emblématiques du Montois de Donnemarie-Montigny.

Montois de Donnemarie-Dontilly 403A

Côte orientale du Montois 403B

Rebord du plateau de la Brie 403C

403A Des paysages ruraux emblématiques

Au sud, l'entité est clairement délimitée par la vallée de la Seine et les paysages de la Bassée ; à l'ouest, par un ensemble de grands bois (Malvoisine, Fresnoy) ; à l'est, par la vallée de la Voulzie. Au nord, la frontière entre le rebord et son plateau se perçoit plus qu'elle ne se matérialise le long d'une ligne incluant les villages de Sognolles-en-Montois, de Cessoy-en-Montois, tournés vers le sud, donc vers le Montois.

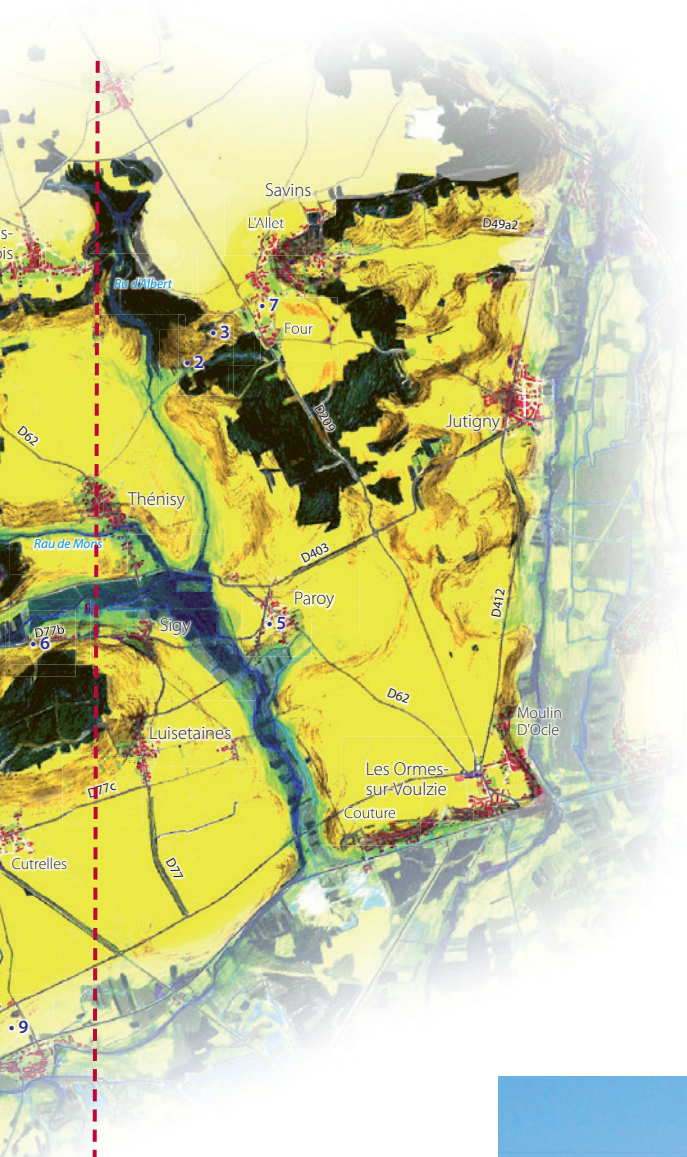
A l'intérieur de ces limites assez nettes, le Montois de Donnemarie-Dontilly est pourtant un territoire complexe où alternent et s'entremêlent des paysages de balcons, de terrasses, de vallées ou encore de combes évasées..., offrant des ambiances de « petites montagnes » rythmées de motifs paysagers aussi riches que nombreux.

L'amphithéâtre de Thénisy et le site de Salins font partie des très beaux sites du Montois. ■■

Faire vivre dans le présent les paysages « pittoresques » du Montois

Dotés de grandes qualités paysagères et d'un patrimoine bâti exceptionnel, les paysages du Montois de Donnemarie-Dontilly n'en sont pas moins fragiles. Leur complexité, qui résulte de toute la richesse des combinaisons possibles entre des motifs paysagers variés, les rend tout particulièrement sensibles aux maladresses et aux négligences de certains aménagements qui ne tiennent pas compte de leur fragilité ou ne composent pas suffisamment avec eux. Mais, a contrario, certains aménagements ou constructions nouvelles exécutés avec une trop grande prudence ou beaucoup de conformisme, finissent par étouffer et banaliser ces paysages.

Dans ce contexte, faire connaître la richesse de ces territoires par la création d'itinéraires de découverte permettrait sans doute de révéler et de médiatiser toutes leurs potentialités. ■■



9. Vimpeles



10. Gurcy-le-Châtel

9. et 10. Autant que le clocher de l'église, le cimetière est une figure récurrente attachée à l'image du village. Cerné d'un mur haut, un peu à l'écart du bourg, il est mis en valeur par le domaine agricole. La moindre maladresse peut mettre à mal cette composition délicate.

Montois



1. Gouaix

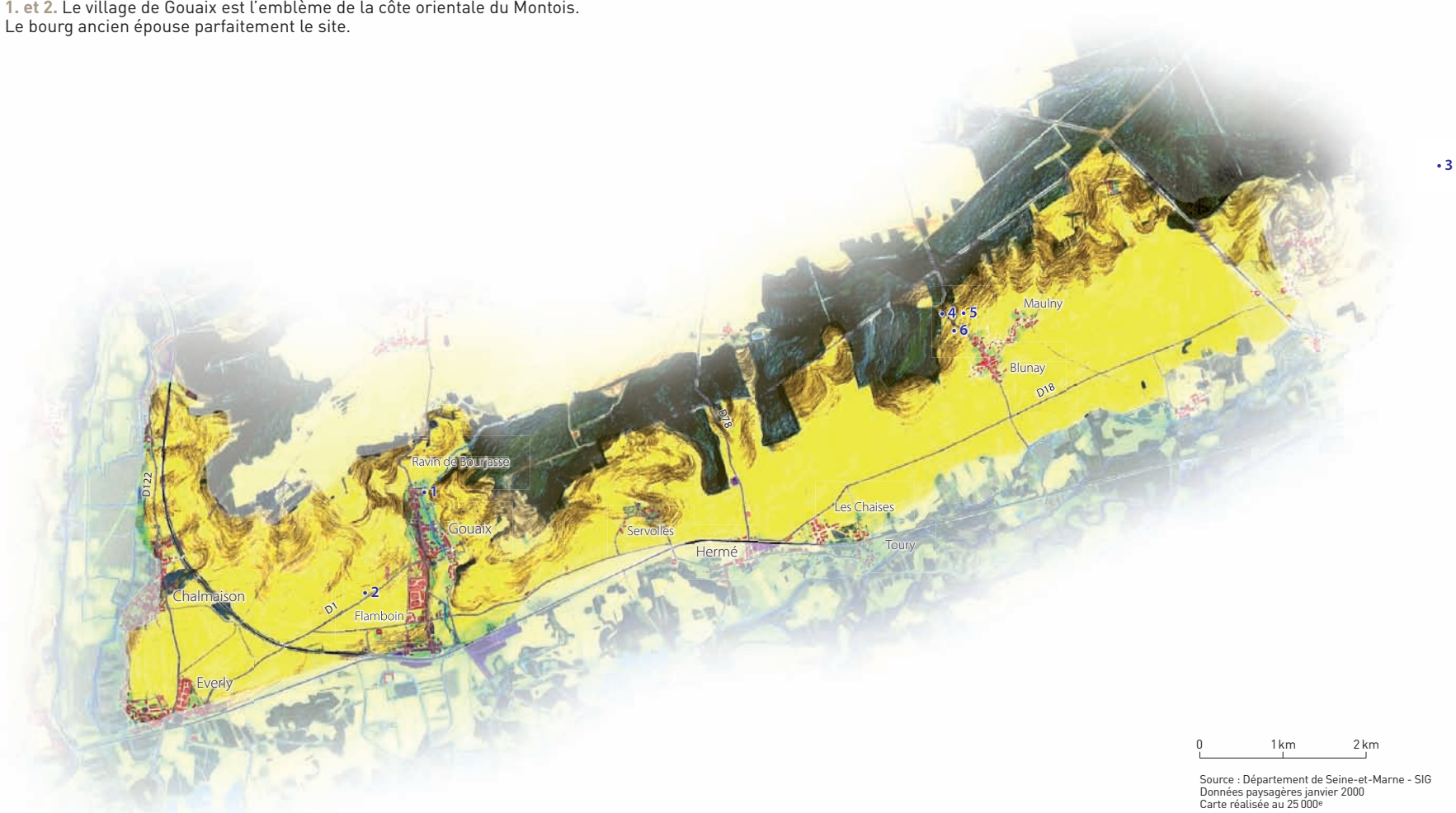


2. Gouaix

1. et 2. Le village de Gouaix est l’emblème de la côte orientale du Montois. Le bourg ancien épouse parfaitement le site.



3. Saint-Nicolas-la-Chapelle
Blotti dans son amphithéâtre, le village participe d’un paysage de « côte » caractéristique du Montois.



Montois

Montois de Donnemarie-Dontilly 403 **A**

Côte orientale du Montois 403 **B**

Rebord du plateau de la Brie 403 **C**



4. Melz-sur-Seine

La situation du village est en équilibre entre la hauteur de la côte et la dépression de la Bassée.

403 **B** Un Montois encore pittoresque entre forêt de Sourdun et Bassée

Alors qu'au sud, sans rupture franche du relief, la côte orientale du Montois se dissout dans la Bassée, au nord, elle se distingue franchement du plateau de Provins par les accidents du relief et par le rempart de la forêt de Sourdun. A l'ouest, la vallée de la Voulzie la sépare du Montois de Donnemarie-Dontilly, son pendant occidental.

Entre la lisière de la forêt de Sourdun et les boisements de la Bassée, qui imprègnent fortement les paysages, le caractère de cette partie orientale du Montois est très proche de celui de Donnemarie-Dontilly notamment aux abords du site de Chaleautre-la-Grande. Les motifs paysagers y sont également riches et variés. Les échelles, plus modestes, donnent toutefois à l'observateur une plus grande proximité avec les paysages. ■■



5. Melz-sur-Seine

Entre la Bassée et les bordures de la côte du Montois, c'est le vide ample et unitaire qui est le garant de l'intérêt des paysages. Ce vide est à maintenir entre la Bassée et les hauts coteaux sur toute la longueur de l'entité.



6. Melz-sur-Seine

Dans le lointain, le dégagement permet de laisser porter le regard jusqu'aux cheminées de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine.

Montois

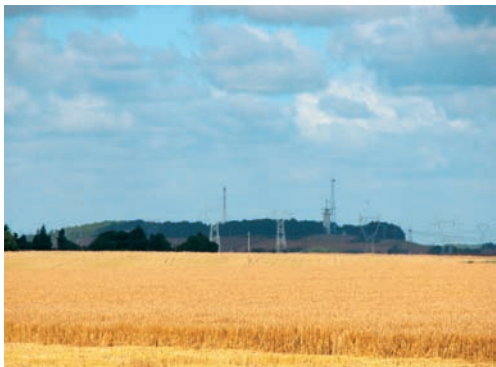


1. Forges
Le centre du plateau, en surplomb des barres de Surville, est strié de la ligne du TGV et des lignes à haute tension.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



2. La Grande-Paroisse
Le mont Vernou est un des sites importants de l'entité du rebord de la Brie du Châtelet autour duquel il est indispensable de maintenir un continuum de terres cultivées.

Montois

- Montois de Donnemarie-Dontilly 403 **A**
- Côte orientale du Montois 403 **B**
- Rebord du plateau de la Brie 403 **C**

403 **C** Enrayer la dégradation des paysages

Espace de transition au sud entre la Brie du Châtelet et la vallée de la Seine, ce territoire de rebord de plateau, encore rural, est fortement affecté par les installations industrielles, les infrastructures routières et ferroviaires et par le développement urbain. Lignes à haute tension, passage de l'autoroute A 5 et du TGV, urbanisme brutal du grand ensemble de Surville, urbanisme horizontal des pourtours des villes de La Grande Paroisse et de Vernou, mitages divers des coteaux..., les installations humaines n'ont tenu aucun compte des spécificités des sites et des paysages. L'urgence est aujourd'hui d'enrayer cette tendance en préservant les espaces ruraux et les continuités agricoles. Maintenir les centralités des villages et des hameaux en évitant l'étalement, préserver l'indépendance des fermes isolées, des cimetières, qui sont des motifs importants des paysages de plateau, désolidariser l'urbanisation des grandes infrastructures routières et porter une attention spécifique à chaque site sont autant de pistes de réflexion pour le développement de ce territoire. ■■



3. Vernou-la-Celle-sur-Seine
Du maintien des espaces agricoles dépend la pérennité des paysages de plateau et de leurs motifs. Ce qui implique d'endiguer les extensions résidentielles récentes qui recouvrent les espaces de respiration autour des hameaux et des villages.



4. Forges
Partout, sur le plateau, l'enjeu est de conserver leur affectation agricole aux terres qui entourent les fermes isolées ou aux abords des villages. Les fermes, les cimetières, éléments ponctuels détachés du reste du bâti, révèlent les lieux qui les portent et engendrent une mise en scène très valorisante. Il est donc nécessaire d'éviter de parasiter l'espace libre qui les entoure par des constructions ou des plantations.

Bassée



Bassée

Vallée de Montereau 508 **A**

Bassée agreste 508 **B**

La vallée de la Seine, qui s'identifie pour sa plus grande part à la Bassée, est un des ensembles les plus grands et les plus originaux du département. Limitée au nord par les versants du Montois et, au sud, par ceux du Sénonais, cette vaste dépression alluviale compose un paysage complexe et morcelé dans lequel l'eau est omniprésente. La Seine s'y déploie en une multitude de bras, de méandres et de plans d'eau auxquels s'ajoutent le canal et les exploitations de gravières. Exception faite, à l'ouest, de la vallée de Montereau, très urbanisée, les paysages sont en général difficiles à appréhender à partir des quelques routes qui franchissent transversalement la vallée.

La Bassée proprement dite, limitée à l'ouest par la vallée de l'Yonne, offre une partie presque sauvage que la végétation de sous-bois et de marais rend impénétrable. Les horizons y sont le plus souvent masqués. Au sud, le long du Sénonais, elle apparaît comme une surface plane presque parfaite où les nombreuses clairières et les champs lui donnent un aspect mieux domestiqué. Bray-sur-Seine, seule ville d'importance et déjà sur le versant, concentre les services urbains de l'ensemble de la Bassée.

Après sa confluence avec l'Yonne, à partir de Saint-Germain-Laval, la vallée de la Seine présente un visage différent. Même si la présence de la Seine est encore bien prégnante, la croissance urbaine de Montereau-Fault-Yonne, de Saint-Germain-Laval ou de La Grande-Paroisse, les grandes infrastructures du TGV et de l'autoroute A 5, la forte pression de l'exploitation des sablières composent finalement un paysage morcelé où l'espace rural n'est plus que résiduel. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
198,85 km²

Cantons

Bray-sur-Seine
Donnemarie-Dontilly
Lorrez-le-Bocage-Préaux
Montereau-Fault-Yonne
Moret-sur-Loing
Villiers-Saint-Georges

Rivières

Grande Noue d'Hermé
La Seine
La Voulzie
L'Yonne
Ruisseau des Méances

De gauche à droite

Bassée

Très boisée, la Bassée se découvre au hasard des chemins, des voies d'eau. De larges clairières, ou d'étroites échappées visuelles permettent alors d'apprécier lisières, terres cultivées, surfaces en eau, carrières, villages cachés dans la verdure.

Gravon

L'eau apparaît dans la Bassée sous de multiples formes parfois inhabituelles. Comblant les vides laissés par l'exploitation du sable et des graviers, elle forme des réseaux de plans d'eau qui composent d'étranges organisations que l'imaginaire peut associer aux régions de marais, d'estuaires ou même de mangroves, dont les images nous sont connues. Pratiquement inaccessible sur une grande part de son territoire, la Bassée reste en effet un secret.



Bassée



1. **Montereau-Fault-Yonne.**
Vue sur la rive droite de la Seine juste en aval de sa confluence avec l'Yonne.



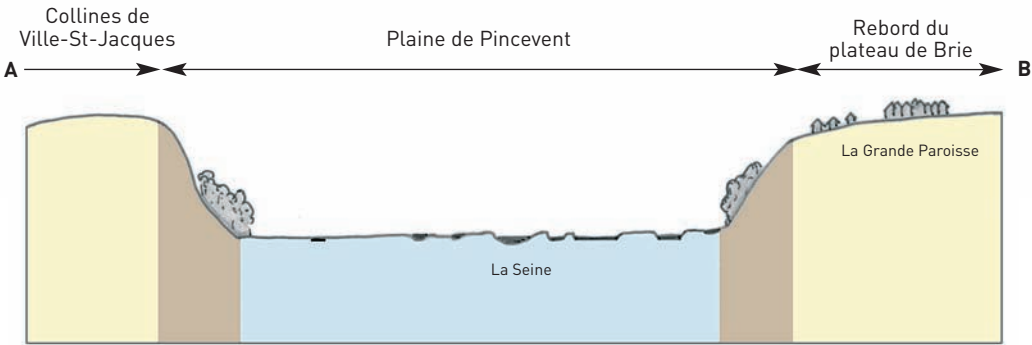
2. **Montereau-Fault-Yonne.**
Vue sur la rive gauche de la Seine juste en aval de sa confluence avec l'Yonne.

1. et 2. Les paysages de confluence sont très souvent générateurs de poésie. Ici, le site en aval de Montereau est devenu assez banal, comme en attente d'un projet capable d'exprimer la force de ce lieu singulier.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e



Bassée

Vallée de Montereau 508 **A**

Bassée agreste 508 **B**



3. La Grande-Paroisse



4. La Grande-Paroisse

3. 4. En aval de la confluence entre la Seine et l'Yonne, les anciennes carrières ont été réaménagées en bases de loisirs. Selon la qualité des réalisations, ces nouvelles étendues d'eau peuvent paraître artificielles ou, au contraire, composer des ambiances.

508 **A** Une agglomération dévalorisée dans une vallée sauvage

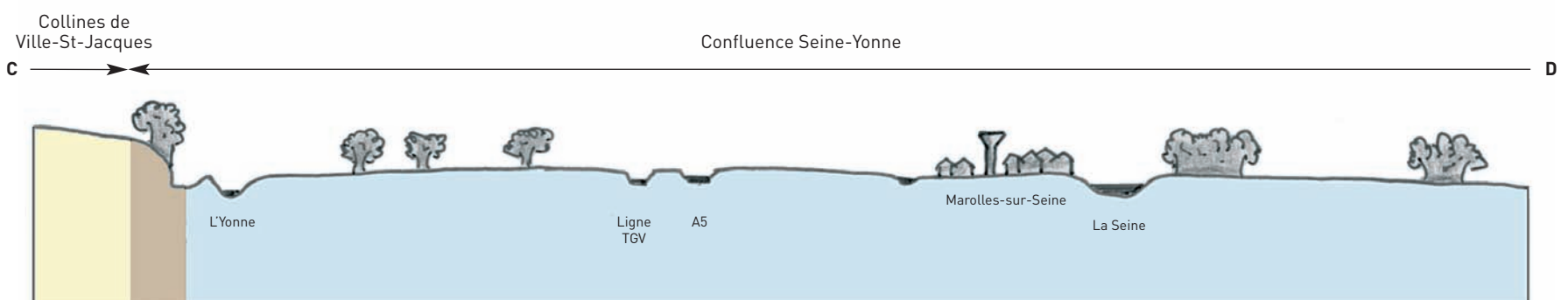
Deux types de paysages pour cette partie de la Bassée. Le premier, créé par l'agglomération de Montereau-Fault-Yonne et de Varennes-sur-Seine, est profondément marqué par « l'héritage » urbanistique et architectural des trois dernières décennies du ^{xx}e siècle. Les centres anciens des bourgs ont été alors enserrés dans des zones d'activité et d'habitat collectif sans qualités, et les grandes infrastructures routières et ferroviaires ont investi le territoire sans grande attention pour les paysages de la vallée.

Mais, au nord-est de Montereau, une fois passée l'immense zone industrielle, la coupure de l'autoroute A 5 et les lotissements de Saint-Germain-Laval, la Bassée, entre le cours de la Seine et celui de l'Yonne, prend alors un autre visage. « Envahie » par l'eau, les marécages, la végétation et les sablières, la vallée devient à la fois secrète et sauvage. Il en est de même en aval de Montereau et de la confluence des deux rivières. Pourtant, ces lieux à la poésie composée d'extraordinaire et de fantastique ne sont que des « paysages potentiels » car seuls quelques détails épars et peu visibles laissent aujourd'hui entrevoir leurs qualités. ■■

Révéler la nature fantastique des paysages de la Bassée et redonner un sens aux abords de Montereau

Les qualités paysagères de la Bassée ne sont, en définitive, perceptibles que sur les rebords de l'entité, en particulier au contact des rives du Montois où les masses végétales en contraste avec le vide du bord de la cuvette mettent en scène la topographie et la présence de la nature « sauvage » de la vallée. Partout ailleurs, la compréhension de ce qui fait l'unité et l'intérêt de ces paysages est brouillée par le cloisonnement excessif et l'absence de vues.

Si le développement urbain n'a pas épargné les abords de Montereau, une attention fine et des aménagements scrupuleux peuvent redonner sens à cette partie de la vallée. Il est ainsi nécessaire de renforcer l'urbanité en favorisant un contact plus étroit entre Montereau et le site de la confluence Seine-Yonne. Quelques pistes d'amélioration peuvent être à ce propos évoquées : limiter la privatisation des berges, les mettre en valeur (notamment par rapport aux activités touristiques), restaurer les anciennes gravières. ■■



Bassée



3. Jaulnes
Même dans les vallées les plus confidentielles, comme ici, le hangar agricole, accolé au noyau initial de la ferme ou perdu seul en plein champ, est une figure importante des paysages de Seine-et-Marne.



6. La Motte-Tilly



7. Mouy-sur-Seine

6. et 7. Le quai constitue un pendant architectural à la berge. Il est décliné de différentes façons selon son usage : plate-forme de chargement, port fluvial, promenade urbaine. Lieu d'échange, il est, à lui seul, un signe d'urbanité.



1. Bazoches-lès-Bray
Le champ est ici un motif emblématique de premier ordre. Composante majeure de presque tous les paysages rencontrés, il associe les textures et les couleurs à la mise en scène de la terre.



2. Grisy-sur-Seine
Des espaces de loisirs au contact de l'eau qui sont un atout à valoriser.



4. Bray-sur-Seine.
Un patrimoine ancien qui raconte la richesse des échanges le long du fleuve.



5. Noyen-sur-Seine
La Seine structure les paysages de la Bassée agreste.



Bassée

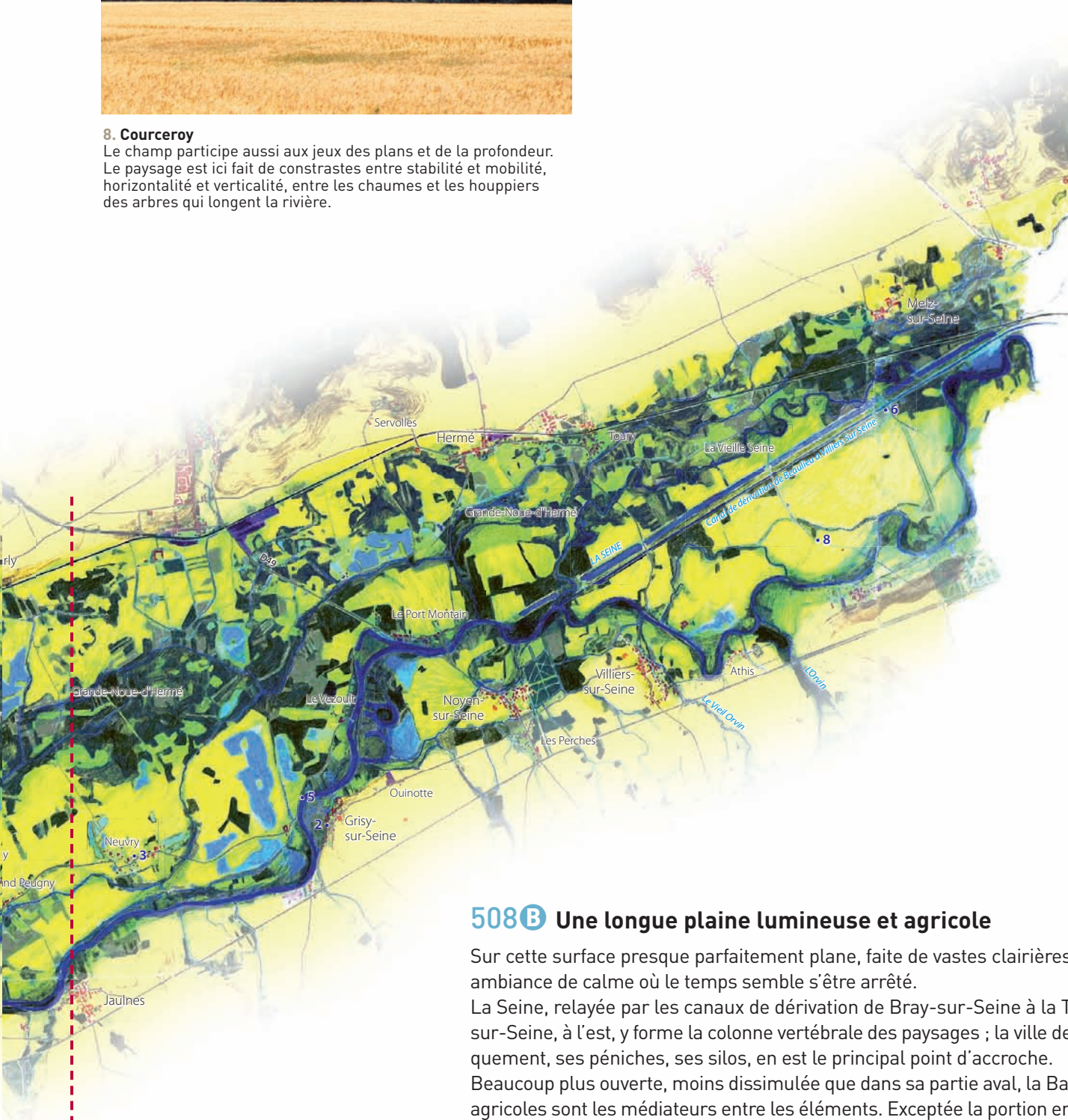
Vallée de Montereau 508 **A**

Bassée agreste 508 **B**



8. Courceroy

Le champ participe aussi aux jeux des plans et de la profondeur. Le paysage est ici fait de contrastes entre stabilité et mobilité, horizontalité et verticalité, entre les chaumes et les houppiers des arbres qui longent la rivière.



9. Bazoches-lès-Bray



10. Balloy

9. et 10. Les « montagnes » de granulats pourraient faire force de charpente au regard du caractère ténu du relief de la vallée. Mieux vaut exposer franchement de tels événements que les masquer maladroitement.

508 **B** Une longue plaine lumineuse et agricole

Sur cette surface presque parfaitement plane, faite de vastes clairières cultivées et d'étendues d'eau, règne une ambiance de calme où le temps semble s'être arrêté.

La Seine, relayée par les canaux de dérivation de Bray-sur-Seine à la Tombe, à l'ouest, et de Beaulieu à Villiers-sur-Seine, à l'est, y forme la colonne vertébrale des paysages ; la ville de Bray-sur-Seine, avec ses quais d'embarquement, ses péniches, ses silos, en est le principal point d'accroche.

Beaucoup plus ouverte, moins dissimulée que dans sa partie aval, la Bassée offre ici des paysages où les espaces agricoles sont les médiateurs entre les éléments. Exceptée la portion en aval de Bray-sur-Seine, où le fleuve a été calibré, la Seine est en général mise en valeur en cohérence avec la structure géographique. Les lignes géométriques des canaux, loin de perturber cette harmonie, l'enrichissent et révèlent toutes les qualités des lieux. ■■

Empêcher la division et le cloisonnement

Plus encore que les espaces intérieurs, c'est sur les franges de l'entité que les risques de banalisation, de division de l'espace sont les plus grands. Le maintien de l'intégrité de ce territoire, à l'incontestable originalité en Ile-de-France, constitue une priorité pour la Seine-et-Marne. ■■

Rebord du Sénonais



Rebord du Sénonais

Versant de la Bassée 404 **A**

Versants de l'Yonne et de l'Orvanne 404 **B**

Au sud-est du territoire départemental, la Seine-et-Marne intègre une partie du rebord du plateau de Sens. Entrecoupé par la vallée de l'Yonne, l'ensemble de paysages s'étend ainsi depuis la vallée de l'Orvanne, à l'ouest, jusqu'à la vallée de l'Orvin, à l'est, depuis les rives de la Bassée, au nord, jusqu'à la première crête formée au sud sur le plateau par une succession de collines, avant la vallée sèche de Sergines.

Une succession régulière de vallons et de crêtes orientés nord-sud, tendus entre le plateau et la Bassée, compose le relief de ce territoire et lui donne l'essentiel de sa structure rendue bien lisible par les cultures qui le recouvrent.

Les vallons sont rythmés par la végétation qui accompagne les berges des cours d'eau au creux des reliefs, et par la présence des villages qu'ils accueillent.

Les villes, comme Bray-sur-Seine ou Cannes-Ecluses, prennent position au pied de ce relief, sur une terrasse qui domine légèrement la Seine.

La sobriété du paysage accentue la présence du bâti souvent remarquable, des petites églises de village et des grands silos.

Au pied des vallons, la RD 411 traverse le rebord du Sénonais de part en part, tandis que l'autoroute A 5, doublée de la ligne TGV, longe la rive droite de l'Yonne. ■■



Type de paysage
rebord de plateau

Superficie
224,01 km²

Cantons
Bray-sur-Seine
Lorrez-le-Bocage-Préaux
Montereau-Fault-Yonne
Moret-sur-Loing

Rivières
La Seine
L'Yonne

De gauche à droite

La Bassée

Vue vers le nord depuis les collines sud de la Bassée sur la RD 28 au-dessus de Villenauxe-la-Petite.

Villenauxe-la-Petite

Les « silos jumeaux » de Villenauxe-la-Petite forment un motif remarquable, vaste porte sur l'espace, tout à fait à l'échelle de l'ample relief cultivé qui les environne. Leurs volumes francs et blancs, l'absence de tentative de plantations à leurs pieds les font apparaître comme les figures du vaste fond d'or formé par les cultures et auxquelles leur fonction les lie.



Rebord du Sénonais



1. Bazoches-lès-Bray
La lumière tombe sur les vagues cultivées du versant, dans un vaste accord entre le ciel et la terre. Le mouvement des terres est en effet assez ample pour se mesurer à la course des nuages ou à celle du soleil.



2. Villenaux-la-Petite

2. et 3. L'horizon du versant vers le sud, indique la direction du plateau du Sénonais : c'est la limite de la Seine-et-Marne, une frontière de souffle, de ciel, d'ouverture soigneusement et puissamment travaillée par l'agriculture.



3. Villuis



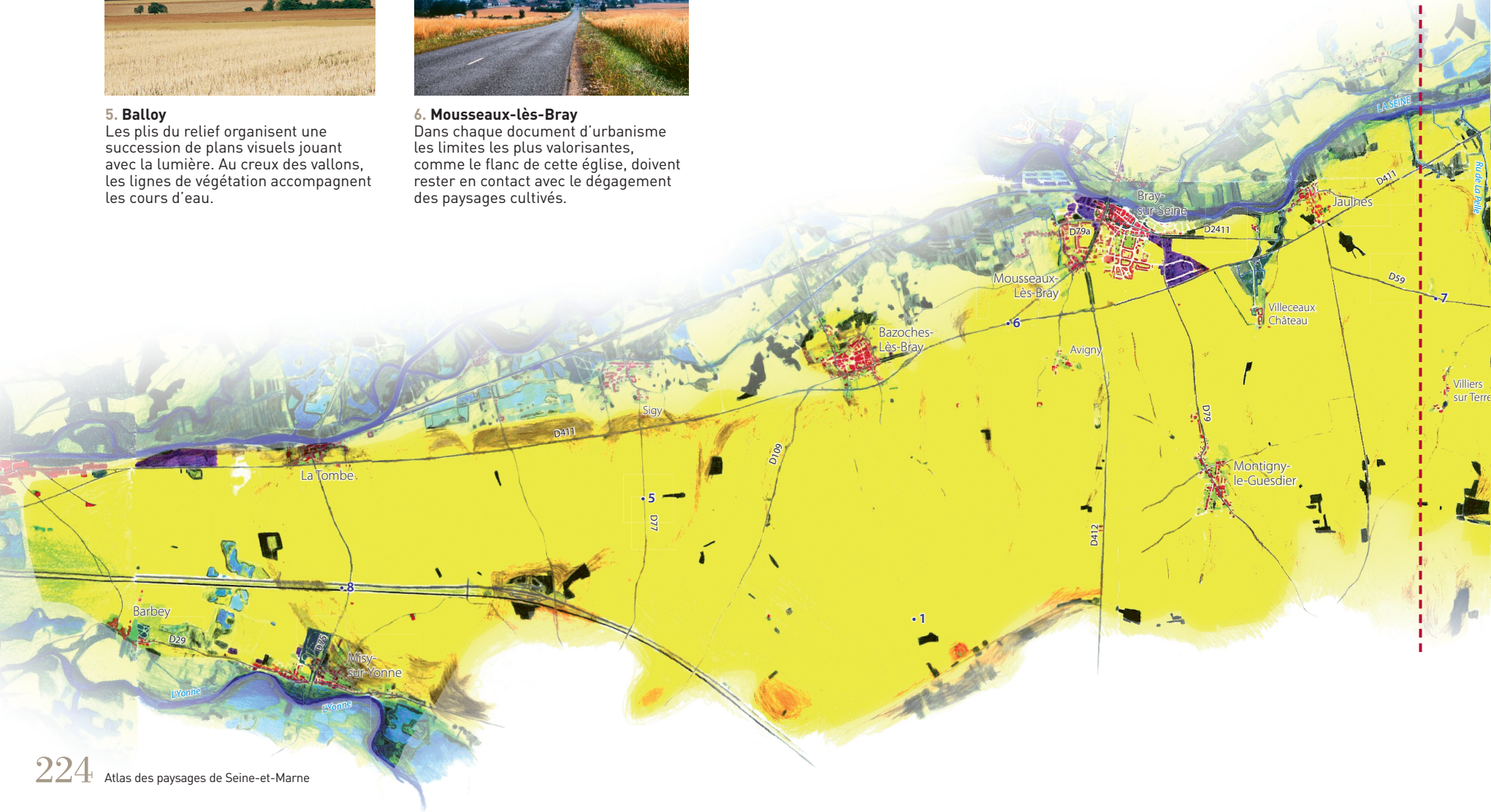
4. Villuis
Les routes sont à même de révéler ce type de paysages, en jouant avec les reliefs, en soulignant les franchissements des crêtes ou des fonds, en organisant les points de vue, en ponctuant leur propre position d'arbres d'alignement...



5. Balloy
Les plis du relief organisent une succession de plans visuels jouant avec la lumière. Au creux des vallons, les lignes de végétation accompagnent les cours d'eau.



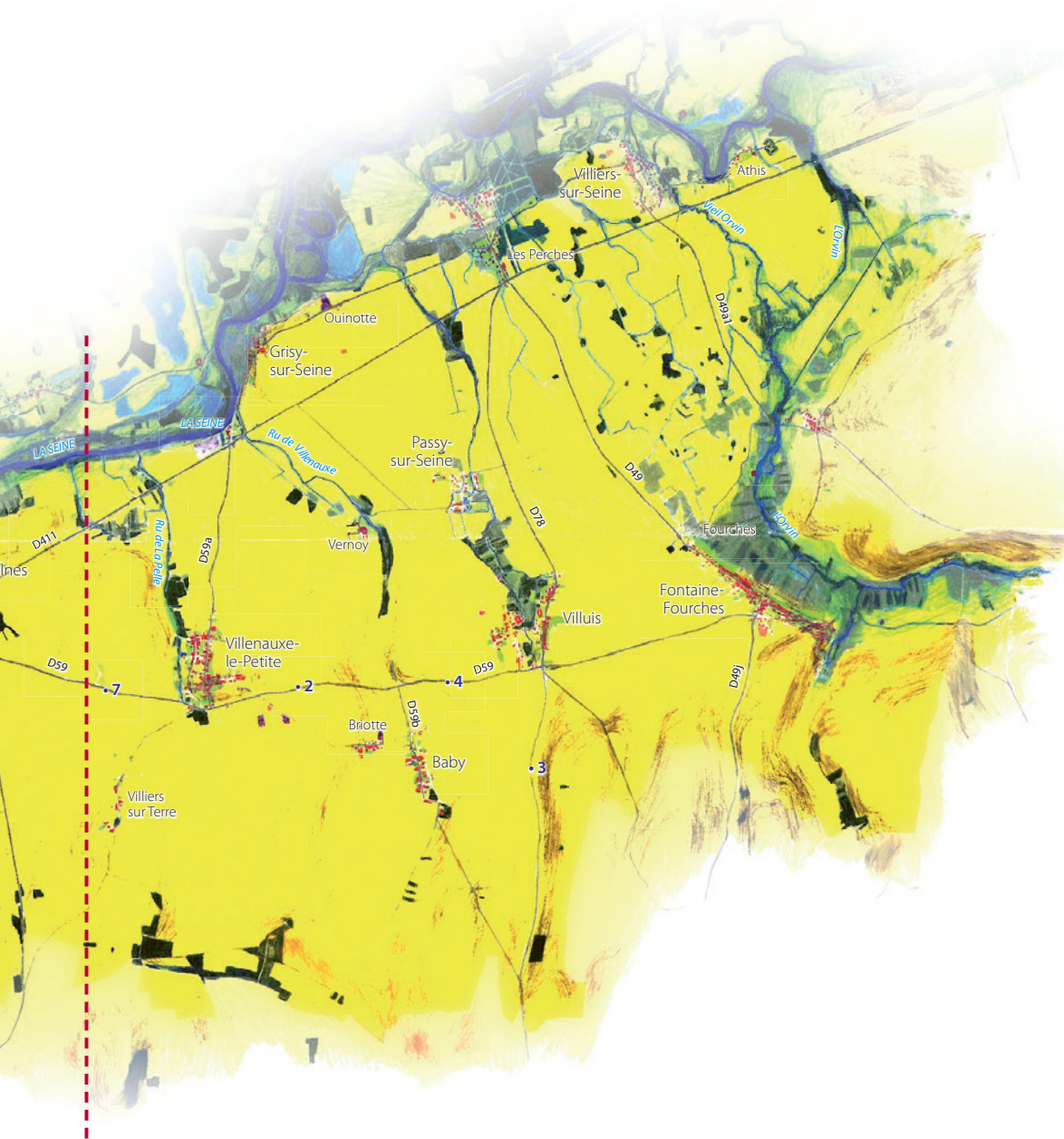
6. Mousseaux-lès-Bray
Dans chaque document d'urbanisme les limites les plus valorisantes, comme le flanc de cette église, doivent rester en contact avec le dégagement des paysages cultivés.





7. Jaulnes

La poursuite d'un accord aussi harmonieux tient à la position et au traitement des limites des agglomérations, qui peut évoluer à condition de s'inscrire dans la logique des sites d'implantation et de proposer un traitement d'articulation avec les terres cultivées ouvertes, comme le font ici les lignes d'arbres qui ne cachent cependant pas le clocher.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

8. Misy-sur-Yonne

L'autoroute A 5 et le TGV sud-est découpent deux vastes tranchées, véritables « monuments » à l'échelle du paysage.



Rebord du Sénonais

Versant de la Bassée 404 **A**

Versants de l'Yonne et de l'Orvanne 404 **B**

404 **A** Une succession de vallons jouant avec la lumière

En amont du confluent avec l'Yonne qui en constitue la limite ouest, le versant de la Bassée alterne, vers l'est, vallons et collines jusqu'à la vallée de l'Orvin, limite de la Seine-et-Marne. Au sud, le versant se développe jusqu'à une ligne de crête qui en constitue la limite avec le plateau, en même temps que celle du département de l'Yonne.

Entièrement recouvert de cultures, le relief ondulé présente une succession de plans visuels jouant avec la lumière, notamment en début et en fin de journée, quand le soleil rasant prend les vallons à revers. Peu de motifs dans ce paysage d'ondes, sinon, les lignes de végétation des ruisseaux, et, occupant chaque vallon, un village, une ferme ou un château. Les monumentaux silos de Villenaux-la-petite mettent en scène l'ampleur de ce paysage de vagues lointaines. ■

Poursuivre l'accord du bâti avec le relief

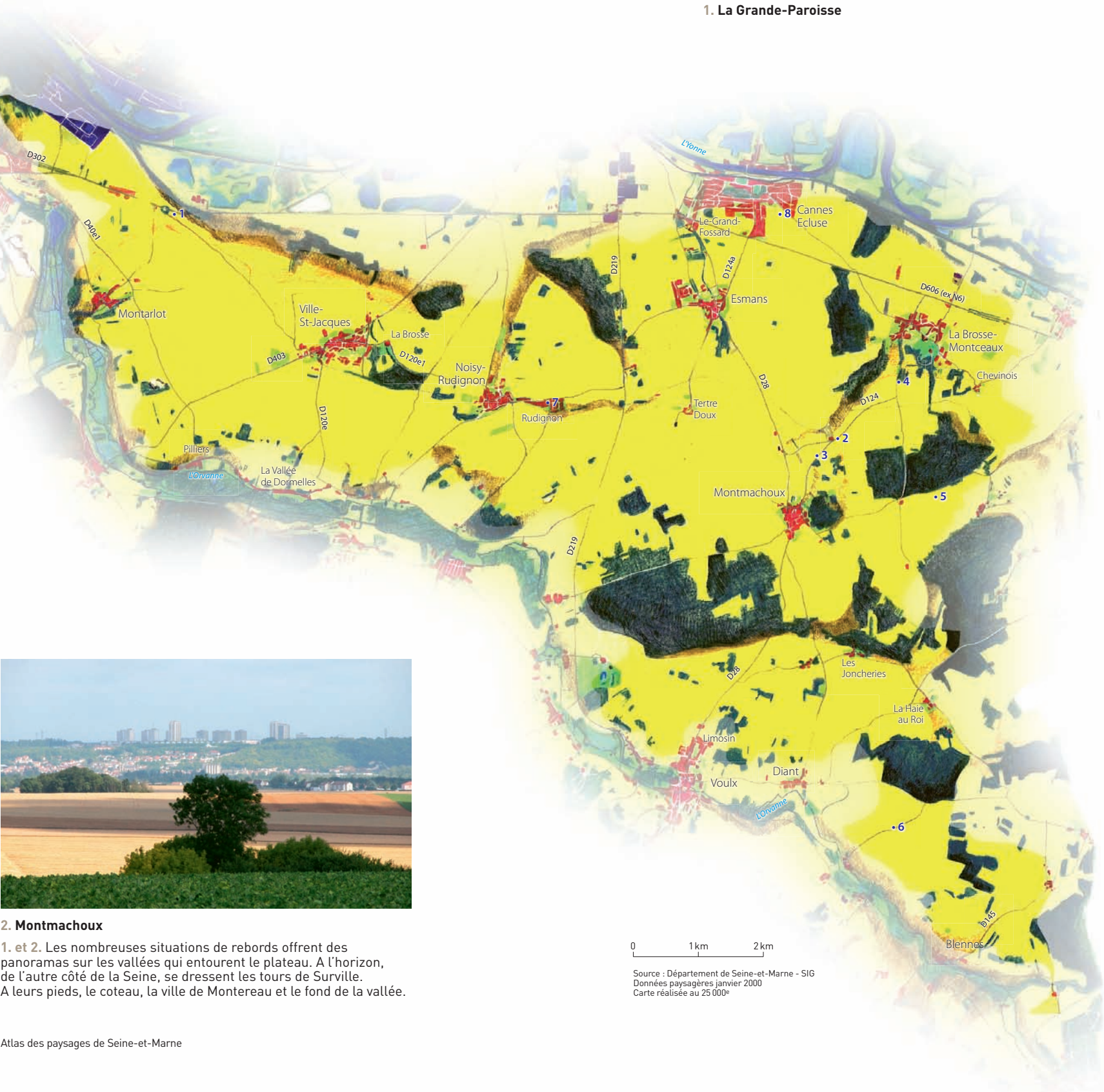
La beauté des vagues de relief est renforcée par les modes d'implantation du bâti qui épousent les formes des vallons. Le danger pour ce paysage viendrait d'ignorer cet accord et de franchir les limites des sites d'implantation. Les limites de chacun de ces sites doivent ainsi être identifiées avec minutie lors de l'élaboration des documents d'urbanisme et guider les modalités de croissance. La lisibilité de la charpente du relief peut également être renforcée en évitant le développement des peupleraies dans les vallons, qui en écrasent l'échelle. La route, notamment la RD 411, offre également des possibilités de scénographie, par exemple lors des franchissements des vallons.

Hors des vallons, la monumentalité des silos s'accorde parfaitement à l'échelle du développement des reliefs, et peut inspirer d'autres opérations. ■

Rebord du Sénonais



1. La Grande-Paroisse



2. Montmachoux

1. et 2. Les nombreuses situations de rebords offrent des panoramas sur les vallées qui entourent le plateau. A l'horizon, de l'autre côté de la Seine, se dressent les tours de Surville. A leurs pieds, le coteau, la ville de Montereau et le fond de la vallée.

Rebord du Sénonais

Versant de la Bassée 404 **A**

Versants de l'Yonne et de l'Orvanne 404 **B**



3. Montmachoux



4. La Brosse-Montceaux

3. et 4. Sur l'ensemble du plateau, les ondulations du relief sont mises en valeur par le velours des cultures et les lisières des forêts, dont la netteté contribue à l'authenticité du paysage. L'aqueduc de la Vanne y ajoute un motif singulier, tandis que les fermes isolées et les bâtiments agricoles ponctuent un territoire à l'ambiance rurale.



5. La Brosse-Montceaux



6. Diant

5. et 6. Il arrive que les lisières donnent une forte structure aux paysages, accentuant par contraste les surfaces de culture, guidant l'œil vers des lointains, soulignant l'horizon.

404 **B** Un cap entre les rivières

Entre l'Yonne, la Seine et l'Orvanne, le plateau prend la forme d'une grande avancée, comme un cap, frangée de vallons sur tous ses côtés, et constitue une pointe dominant le confluent de l'Orvanne, du Loing et de la Seine, offrant de multiples panoramas sur les vallées.

Grâce au dégagement des cultures, le paysage est caractérisé par les formes du relief. Sur la base de ce plateau ondulé, il est possible de distinguer les lignes formées par les successions de collines vers Ville-Saint-Jacques, les collines de Montmachoux et, représentant vers l'est la frontière de la Seine-et-Marne, les buttes sablonneuses recouvertes de forêts. ■■

Eviter l'uniformisation

Une ambiance rurale règne sur ces ondulations douces, reposant notamment sur la forme compacte des villages et des fermes isolées. Cependant, la zone des Renardières et certains villages présentent des développements qui remettent en cause l'authenticité rurale de l'entité.

La continuité de l'espace cultivé est à préserver, pour renforcer la lisibilité de la structure du relief, des collines, des villages. De même, la compacité des villages devrait guider les développements à venir.

Les nombreuses situations de rebords permettent des vues qu'il convient de valoriser. ■■



7. Esmans



8. Cannes-Ecluse

7. et 8. Le développement pavillonnaire menace l'authenticité de ces paysages. L'implantation des maisons dans les parcelles, leur position vis-à-vis des sites d'implantation, l'absence d'articulation avec les cultures, sont aussi banalisantes que l'architecture elle-même très standardisée.

Vallée de l'Essonne



Vallée de l'Essonne

Vallée de l'Essonne 514 **A**

En Seine-et-Marne, la vallée de l'Essonne, qui marque l'une des frontières sud-ouest du département, n'est représentée que par sa rive droite. L'ensemble inclut également les bois des coteaux qui se prolongent sur le plateau du Gâtinais beauceron ou s'y effilochent en grandes clairières cernées de bois en lanières ayant investi le parcellaire de vignobles aujourd'hui disparus. Sur cette partie boisée du plateau, l'ambiance de la vallée est toujours influente.

La vallée elle-même est étroite. Elle est occupée par de nombreuses peupleraies. Les principaux centres urbains, Nanteuil-sur-Essonne, Buthiers et Boulancourt, sont adossés aux versants où ponctuellement des chaos de grès constituent des paysages particuliers (Buthiers). ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
51,90 km²

Canton
La Chapelle-la-Reine

Rivière
L'Essonne

De gauche à droite

Boulancourt

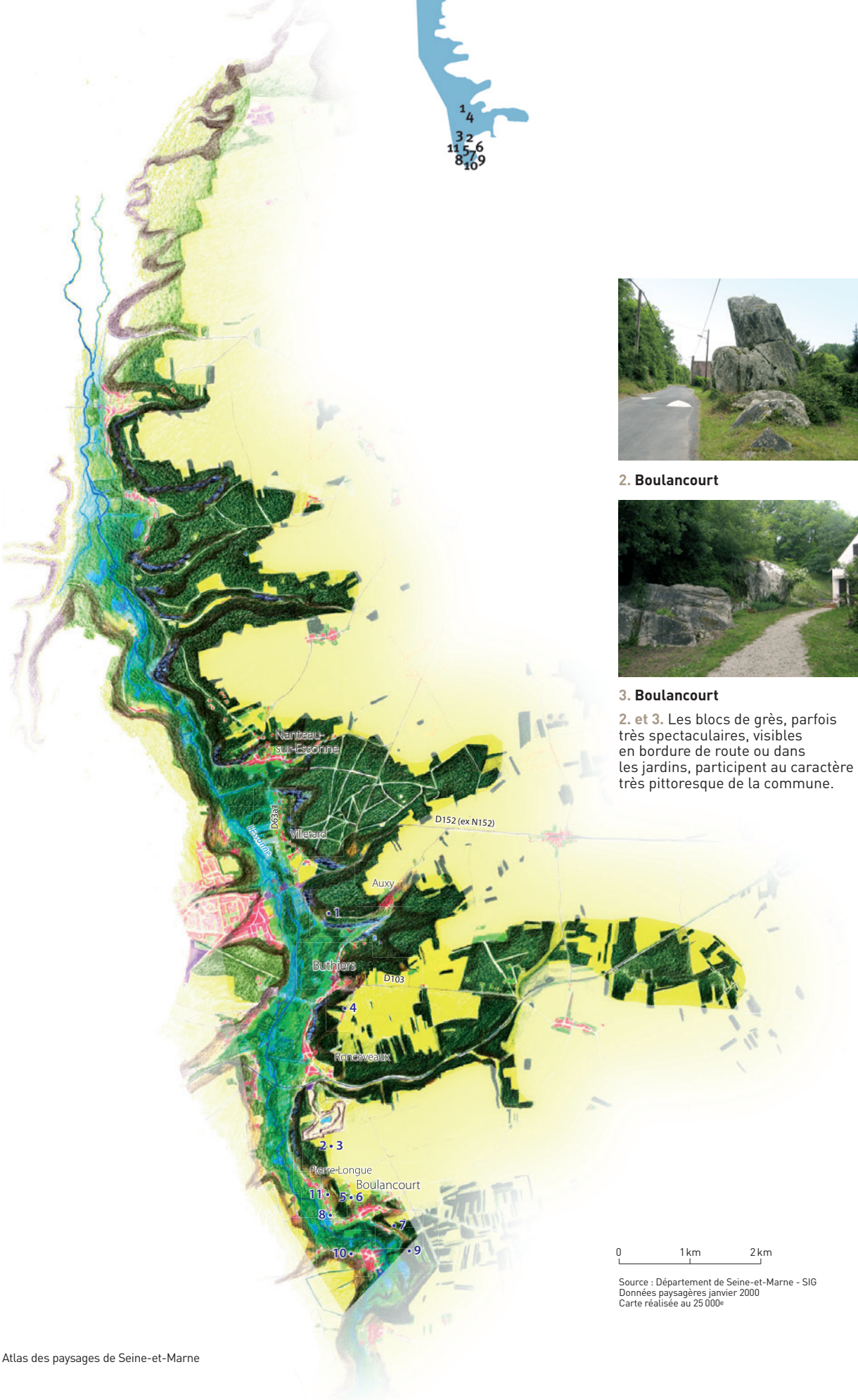
Y a-t-il une rivière dans cette vallée ? La question se pose tellement la densité des boisements en réduit la perception. La légèreté de la terre, la quantité d'eau sont une invitation permanente au jardinage. Ces jardins sont splendides dans leur diversité et la minutie de leur entretien. Ils semblent empêcher les boisements d'avancer davantage.

Vallée de l'Essonne

Vue du plateau sur l'église de Nanteau-sur-Essonne.



Vallée de l'Essonne



1. Buthiers
Les chaos de grès associés aux pins composent des paysages que l'on peut rapprocher de ceux de la forêt de Fontainebleau.



2. Boulancourt



3. Boulancourt
2. et 3. Les blocs de grès, parfois très spectaculaires, visibles en bordure de route ou dans les jardins, participent au caractère très pittoresque de la commune.



4. Buthiers
L'église de Buthiers, au point de contact entre vallée et plateau.

Vallée de l'Essonne

Vallée de l'Essonne 514A



5. Boulancourt



6. Boulancourt

5. et 6. Le centre du village est situé au point de rencontre de chemins très anciens descendant du plateau ou longeant la rive droite de la vallée.

514A Nature et patrimoine mystérieux

Lorsqu'une rivière disparaît à ce point derrière les peupliers, les haies de jardin, les hautes herbes des marais, on pourrait souhaiter la voir un peu plus. Mieux voir aussi les éboulis de rochers, les pentes des coteaux, ce qui se cache derrière certains murs. Mais le paysage est autant fait de ce qui est montré, évident, que de choses évoquées, insoupçonnées. La vallée de l'Essonne ne se montre finalement que par ses meilleurs côtés, les plus humains : des maisons, des jardins, des chemins paisibles, quelques vieilles églises. Le milieu naturel semble avoir été définitivement dompté, jardiné, repoussé au-delà des murs, des haies. Un équilibre serait atteint ? Il ne l'est jamais et les dynamiques – humaine ou naturelle –, font et refont les paysages.

La vallée de l'Essonne est alors un lieu privilégié de mise en valeur de cet équilibre instable entre nature et artifice. Si ce dernier paraît avoir trop gagné, peut-être est-ce la dimension naturelle qui mérite d'être davantage soulignée. Mais cette orientation n'est pas judicieuse partout.

Les pentes de coteau, le rebord des plateaux méritent de raconter davantage le passé agricole, les mouvements, les logiques qui reliaient autrefois les entités entre elles. Solidaires en terme de paysage, ces entités ne semblent plus aujourd'hui reliées que par le réseau routier, son animation. ■■



7. Boulancourt



8. Boulancourt



9. Boulancourt

7. 8. et 9. L'intérêt des paysages de la vallée se concentre dans la qualité des jardins. Ils profitent de l'eau et d'une orientation plein sud ou ouest.



10. Boulancourt



11. Boulancourt

10. et 11. La route départementale bordée de marronniers est sans doute une des entrées les plus originales dans le département. Dessinée dans la perspective du château d'Augerville, elle met en scène différents éléments de patrimoine, dont la porte néogothique qui en ferme la perspective au nord.

Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais



Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais

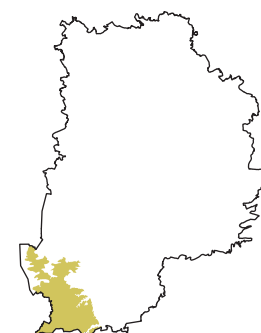
Gâtinais de Maisoncelles 111 **A**

Gâtinais des clairières 111 **B**

Au sud-ouest du département, le Gâtinais beauceron, vaste plateau cultivé et très peu boisé, est clairement limité : au nord et à l'est par la forêt de Fontainebleau et le bois de la Commanderie, plus au sud, par la vallée du Loing qui le sépare du plateau d'Egreville. Constituant une frange de la plaine beauceronne, ce plateau calcaire et plat s'étend bien au-delà des limites départementales.

Dans cet ensemble quasiment dépourvu de reliefs et peu urbanisé, les lisières forestières, les quelques boqueteaux résiduels et les coteaux ourlés de boisements des vallées du Loing, de l'Essonne et de l'Ecole sont souvent seuls à fermer les horizons. Aussi, les buttes modestes des monts du Gâtinais à l'ouest, aux reliefs cultivés très doux, créent-elles un événement important tout en procurant des points de vue remarquables sur l'ensemble du plateau.

Comme sur les autres grands plateaux cultivés du département, chaque château d'eau, hangar agricole, ligne à haute tension... participe pleinement à l'animation des paysages. ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
354,61 km²

Cantons
Château-Landon
Fontainebleau
La Chapelle-la-Reine
Nemours

De gauche à droite

Burcy

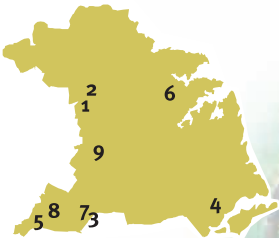
Vue vers le nord. L'enclos du cimetière dessine comme une île dans la plaine agricole sans limite, dont l'horizon vient coïncider avec la lisière de la forêt de Fontainebleau.

Château-Landon

Les routes secondaires jouent un rôle important. Il est essentiel de les préserver dans leur caractère rural et de développer les alignements d'arbres fruitiers chaque fois qu'ils confortent la structure des paysages du plateau.



Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais



1. Burcy



2. Burcy



3. Beaumont-du-Gâtinais



4. Château-Landon

1. à 4. La grande échelle des horizons toujours lointains du plateau ne laisse apparaître que de très rares ondulations. Seules quelques écharpes boisées empêchent ici ou là la vue de se perdre. Dans ces larges espaces visuellement très sensibles, il faut soigner tout particulièrement l'architecture et l'environnement des bâtiments agricoles, sans pour autant empêcher une approche résolument contemporaine en rapport avec le site et le paysage.

0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais

Gâtinais de Maisoncelles 111 **A**

Gâtinais des clairières 111 **B**

111 **A** Un archétype de plateau sec

Très vaste, l'entité du Gâtinais de Maisoncelles constitue la frange la plus orientale de la plaine de la Beauce, qui se déploie dans les départements voisins de l'Essonne et du Loiret. Au nord-est et à l'est, le plateau est clairement séparé des entités voisines par la lisière du massif forestier de la Commanderie et par la rive gauche du Loing. Au nord, une frontière légère isole le Gâtinais de Maisoncelles, très plat et uniforme, du Gâtinais des clairières, aux horizons fermés par les lisières de la forêt de Fontainebleau et des bois environnants.

Le Gâtinais de Maisoncelles se caractérise par des horizons plans qu'aucun cours d'eau ne vient distraire. Excepté le Fusain, au sud, qui vient entailler le plateau et, à l'ouest, une série de monts au relief très doux coiffés de villages (Rumont, Fromont, Burcy...) qui offrent des panoramas circulaires sur l'ensemble du plateau. Les champs immenses composent l'essentiel des paysages. ■

Garantir la compacité des villages

Les villages, centrés sur leur territoire communal et régulièrement disposés sur le plateau, jouent un rôle fédérateur dans le paysage. Avec les hangars, les silos, les lignes à haute tension, leurs silhouettes compactes proposent les seules animations. Sur ce plateau où « tout se voit », il est donc essentiel de renforcer l'unité de l'habitat autour des centres anciens des bourgs et des villages, en évitant notamment l'éparpillement de nouvelles constructions le long des routes et des chemins. ■

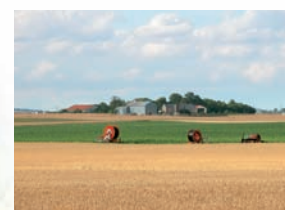


5. Beaumont-du-Gâtinais



6. Chatenoy

5. et 6. Les hameaux et les villages possèdent un patrimoine architectural de grande qualité s'inscrivant dans une construction urbaine organisée le plus souvent sur un espace public rectangulaire qui jouxte une l'église, une mare ou une halle.



7. Beaumont-du-Gâtinais

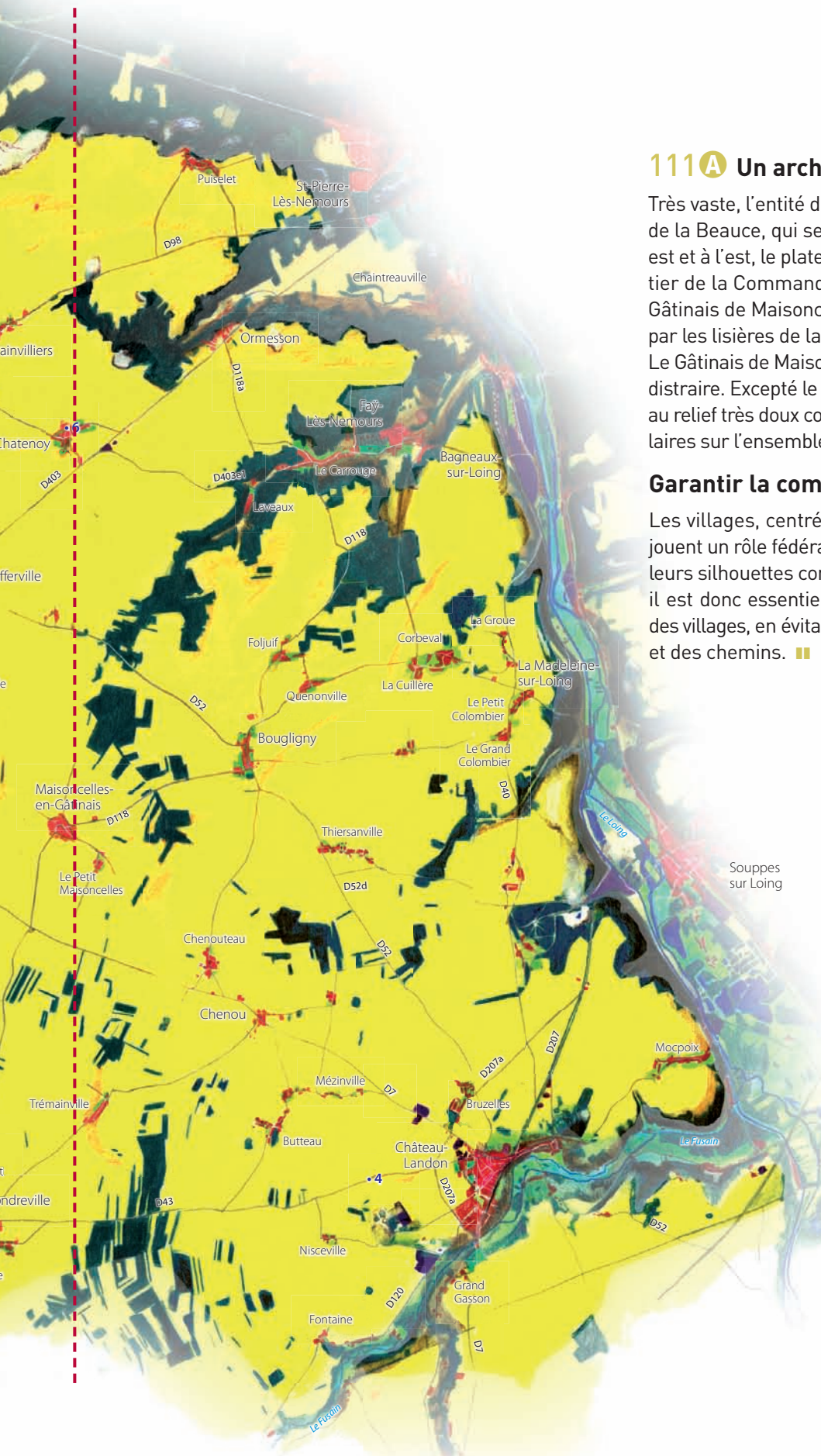


8. Beaumont-du-Gâtinais

7. 8. et 9. La dispersion des hameaux et des villages au sein de l'entité doit être conservée et, pour cela, il est nécessaire de préférer la densification de chacun de ces pôles d'habitat et d'activité. Les extensions résidentielles ne devraient pas déborder des sites initiaux des villages. Pour cela, il suffit dans la plupart des cas de contenir l'urbanisation à l'intérieur d'un périmètre dessiné par un ancien chemin de ronde et de préserver ainsi la silhouette des villages.



9. Arville



Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais



1. Boissy-aux-Cailles



2. La Chapelle-la-Reine

1. et 2. Un motif caractéristique du Gâtinais des clairières : « l'alcôve ».



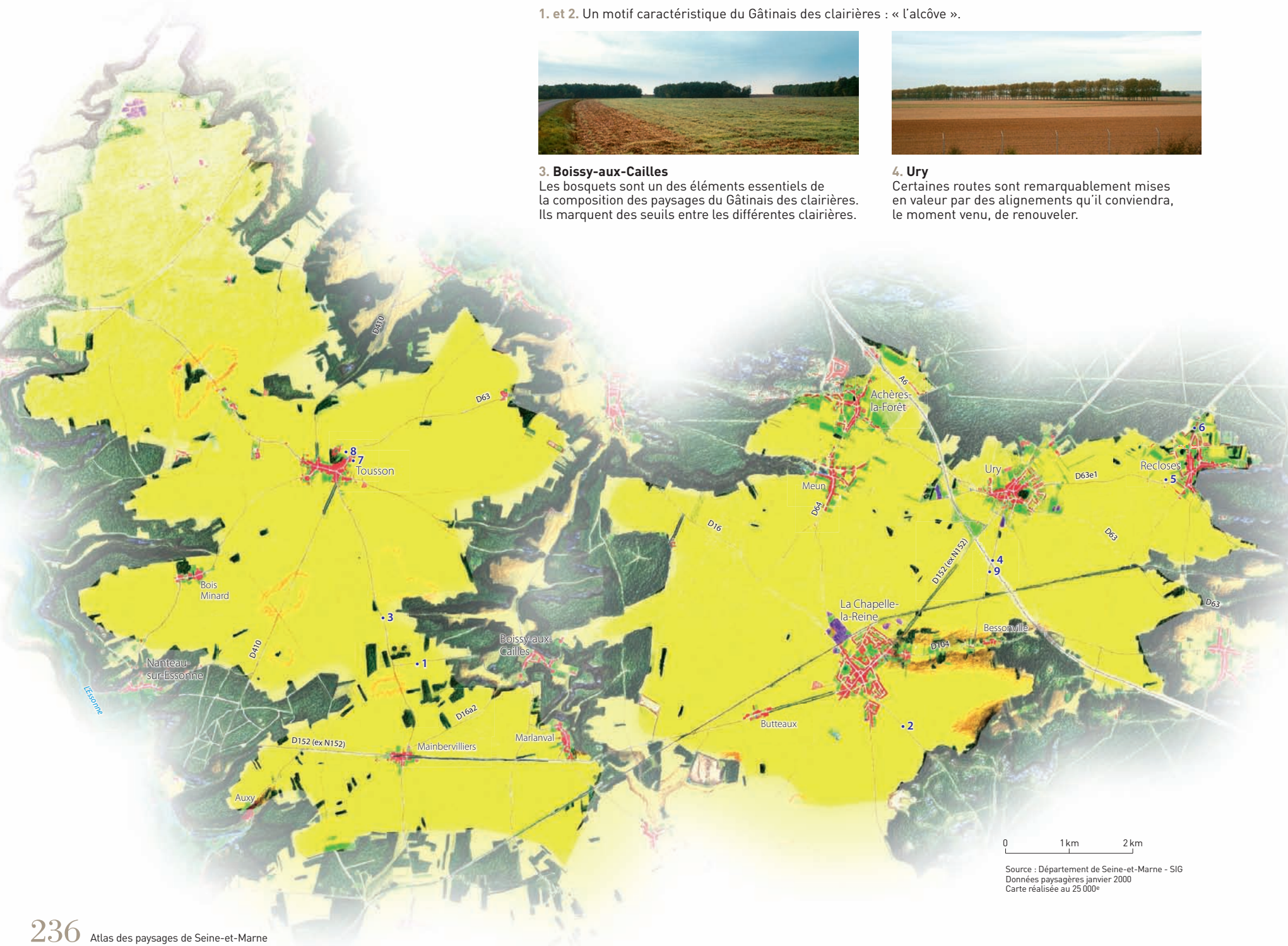
3. Boissy-aux-Cailles

Les bosquets sont un des éléments essentiels de la composition des paysages du Gâtinais des clairières. Ils marquent des seuils entre les différentes clairières.



4. Ury

Certaines routes sont remarquablement mises en valeur par des alignements qu'il conviendra, le moment venu, de renouveler.



Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais

Gâtinais de Maisoncelles 111 **A**

Gâtinais des clairières 111 **B**



5. Recloses

Les châteaux d'eau sont des figures répétitives dans les paysages du Gâtinais des clairières.



6. Recloses



7. Tousson



8. Tousson

6. 7. et 8. Murs de pierres quasi continus, hauts porches d'entrée de ferme, mares et halles, grès des caniveaux et des bordures de trottoirs donnent une grande unité à l'ensemble de ces villages aux qualités évidentes.

111 **B** Des bourgs resserrés au centre d'espaces cultivés bornés par la forêt

On se trouve là dans des paysages de clairières limités par les lisières de la forêt de Fontainebleau et du bois de la Commanderie, et par les boisements des berges et versants des vallées de l'Essonne et de l'Ecole. Dans cette configuration, où les bosquets cadrent les vues d'une clairière à l'autre, les espaces, certes bornés presque systématiquement par des boisements, ne sont pour autant jamais totalement clos.

Les silhouettes ramassées des bourgs (Tousson, La Chapelle-la-Reine, Mainbervilliers, Ury...) s'élèvent au centre de leurs territoires agricoles. A partir de ces centres, les routes et les chemins desservent la campagne environnante selon une organisation en étoile. Les silhouettes des hameaux et des fermes prennent une très grande importance visuelle sur l'horizon du plateau. ■■

Préserver le paysage de la clairière cultivée

Garantir la structure d'« alcôve » des clairières de Tousson, Mainbervilliers ou encore de La Chapelle-la-Reine, tout en maintenant des respirations, est l'enjeu principal du maintien de ces paysages du nord du Gâtinais. Cela nécessite de préserver, sinon de replanter, là où cela peut être nécessaire, les bosquets qui marquent les seuils entre les clairières, les lanières boisées et les vergers, comme de préserver les vues entre les bosquets. ■■



9. Ury

Excepté aux abords de Bessonville et de Larchant, où elle est relativement discrète, l'autoroute A 6 est perceptible par les ouvrages d'art (ponts, péages) qui s'y succèdent, et par les camions dont les volumes apparaissent sur l'horizon.

Gâtinais de Voulx



Gâtinais de Voulx

Gâtinais de Voulx 405 **A**

Le Loing et le Lunain traversent et découpent en trois morceaux le Gâtinais de Voulx. Cet ensemble construit un palier d'altitude entre les plateaux et les vallées qui l'environnent. Il s'étend au nord-ouest jusqu'au plateau de la forêt de Fontainebleau, s'arrête au nord-est à la vallée de l'Orvanne et butte au sud jusqu'à la cuesta du plateau d'Egreville. A l'ouest, c'est le Loing qui dessine sa limite. Il s'agit d'un relief complexe de terrasses, plus accidentées que les plateaux, animées de nombreuses buttes, pentes sableuses, blocs de grès, dans le prolongement des sillons de Fontainebleau.

Un grand nombre de boisements, sous forme de bosquets, remises, bandes boisées, animent le paysage, contrastant avec les cultures variées, pour former des scènes où alternent l'ombre et la lumière, les dégagements et les fronts boisés. Alors qu'il ne s'agit pas là d'un véritable paysage de bocage caractérisé par des pâtures et des haies, la présence de nombreux bois a motivé l'appellation de « bocage gâtinais », associé à la ville de Lorrez, située à proximité immédiate de cet ensemble.

De petits bourgs ruraux, parfois au centre de clairières culturelles, ponctuent les terrasses. Cependant, l'urbanisation s'est principalement développée le long du Loing, avec Moncourt-Fromonville, Grez-sur-Loing, Bourron-Marlotte, déjà en jonction avec Montigny-sur-Loing, et Ecuellenes. ■■



Type de paysage
rebord de plateau

Superficie
105,67 km²

Cantons
**Fontainebleau
Lorrez-le-Bocage-Préaux
Moret-sur-Loing
Nemours**

De gauche à droite Gâtinais de Voulx

Les boisements, même s'ils ne sont pas très étendus, multiplient les lisières, les horizons fermés. Les ondulations du sol, les échappées visuelles entre les lanières boisées donnent l'animation nécessaire à ces paysages très sereins.

Grez-sur-Loing

Un verger entouré d'un mur : c'est l'image du paradis, celle du jardin originel, qui apparaît ici au premier plan des ruines. La scène s'inscrit loin dans le temps, dont les ravages sont symbolisés par la ruine, mais dont l'éternel renouvellement apparaît avec les fleurs et les arbustes.



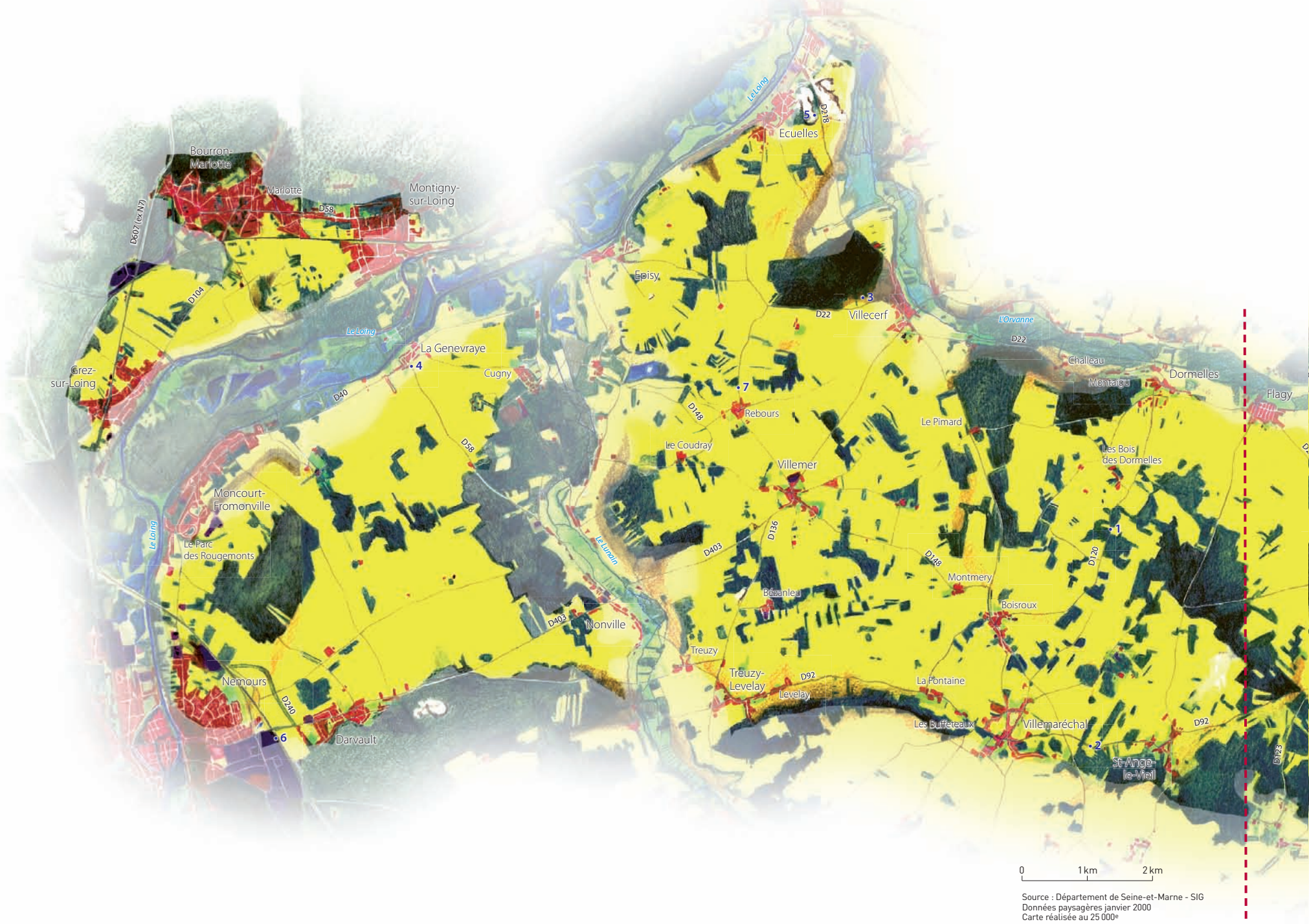
Gâtinais de Voulx



1. Dormelles

2. Villemaréchal

1. et 2. Ombre et lumière des plans visuels successifs : la présence des bois apporte une profondeur à l'espace, renforcée par les modulations du sol et la variété des cultures.



Gâtinais de Voulx

Gâtinais de Voulx 405 **A**



3. Villecerf

Monument naturel, le bloc de grès, qui rappelle le voisinage de Fontainebleau, trône ici sur un superbe tapis de blé, et se détache sur un fond de bosquet.



4. La Genevraye

L'église participe à la scénographie du relief : au rebord du plateau, elle exalte le contraste avec la vallée boisée, exactement sur la ligne de contraste avec le champ labouré.



5. Ecuellen

Les carrières obéissent à des plans de reconversion qui définissent le rôle qu'elles doivent jouer dans les paysages après leur période d'exploitation.



405 **A** Une très grande variété de paysages

La grande variété des sols, souvent argileux, implique une diversité des cultures, qui s'ajoute aux diverses situations créées par la présence des bois pour offrir, sur le socle modulé du relief, une infinité de paysages.

L'entité est en outre morcelée par les vallées du Loing et du Lunain.

Au sein de cette diversité, les paysages sont essentiellement ruraux, animés par les multiples jeux des bosquets.

De l'autre côté de la rivière, la terrasse de Bourron/Montigny présente une urbanisation beaucoup plus marquée, les petites villes de Bourron-Marlotte et de Montigny-sur-Loing s'étant rejointes à la lisière de la forêt. ■■



7. Villemer

Au second plan, un village rural, rassemblé et compact, la pointe de son clocher dressée vers le ciel sur un fond de forêt. Ce village contribue avec d'autres au caractère du secteur, celui d'un paysage rural plein d'authenticité. Au premier plan, une extension urbaine dont la banalité réduit d'autant l'authenticité du village.



6. Darvault

En lisière de forêt et bien visible depuis l'A 6, une casse automobile rappelle une époque révolue où celles-ci se multipliaient au même rythme que le nombre des voitures...

Assurer l'ambiance rurale

Quelques « points noirs » font offense à la qualité des paysages ruraux (carrière, casse automobile...). Mais pour l'essentiel, la présence et la variété de l'agriculture assurent le caractère du territoire et doivent pouvoir poursuivre ce rôle.

Il sera nécessaire de maîtriser l'urbanisation de la terrasse de Bourron/Montigny, et de préserver, ailleurs, la compacité et l'authenticité architecturale des bourgs de campagne. La mise en scène « par le dégagement » devra également être assurée autour des grands silos, des cimetières et des églises isolés. ■■

Vallées du Loing, du Betz et du Fusain



Vallées du Loing, du Betz et du Fusain

Vallée du Loing 512 **A**

Vallée du Betz 512 **B**

Vallée du Fusain 512 **C**

Le long des 50 kilomètres de son cours seine-et-marnais, le Loing présente deux séquences distinctes, de part et d'autre de l'épisode urbain de Nemours. En aval de Dordives, dans le département du Loiret, le Betz, le Lunain et le Loing se rejoignent. Puis, de Souppes-sur-Loing jusqu'à Nemours, le Loing continue son cours dans un étroit sillon qui creuse le plateau du Gâtinais.

La vallée présente ensuite un fond plus large qui entaille les terrasses du Gâtinais de Voulx au pied du massif de Fontainebleau.

Le canal du Loing accompagne la rivière, partageant le fond de vallée avec d'autres infrastructures, routes et chemin de fer, notamment dans l'étroit sillon.

En amont de Nemours, l'ambiance reste rurale, malgré quelques effets d'urbanisation linéaire et des activités industrielles sur les coteaux. Le fond de vallée présente quelques séquences boisées et des peupleraies.

En aval, le paysage est refermé par les boisements des rives. Les peupleraies, les plans d'eau des anciennes gravières scandent le fond de vallée, tandis que les villages se succèdent sur les rives.

C'est ici, autour de Grez-sur-Loing, Episy, et surtout Moret-sur-Loing, que les paysages ont été immortalisés par le peintre impressionniste Alfred Sisley.

Le GR 13, un petit train touristique, une île équipée pour le loisir au sud de Nemours et un chemin de halage témoignent de la vocation de détente du secteur. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
70,12 km²

Cantons
Château-Landon
Fontainebleau
Lorrez-le-Bocage-Préaux
Moret-sur-Loing
Nemours

Rivières
Le Betz
Le Loing
Le Lunain
L'Orvanne

De gauche à droite Château-Landon

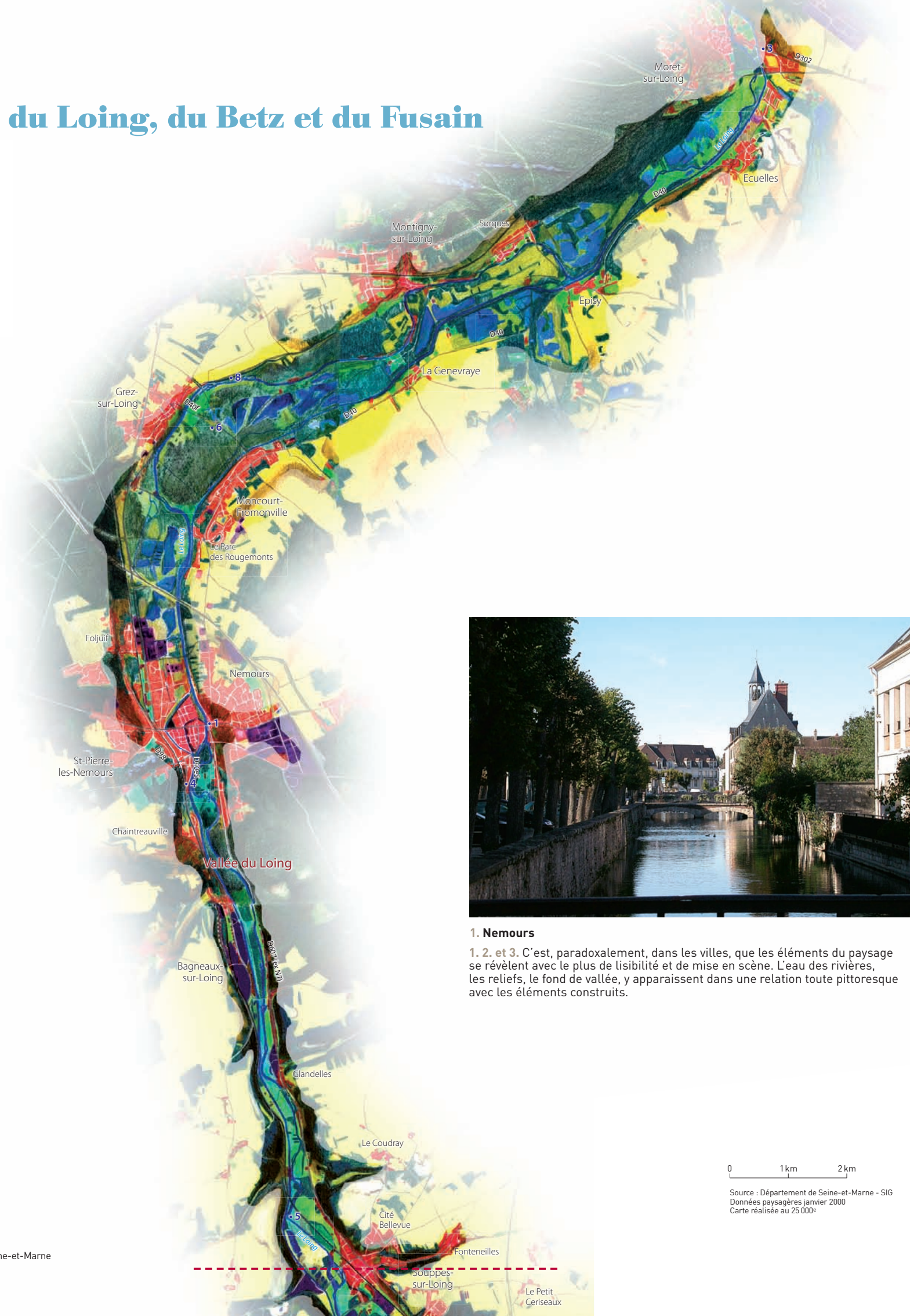
Patiemment, l'homme a construit ce site de falaise unique en Seine-et-Marne. L'eau, la pierre en abondance, l'exposition plein sud, la protection donnée par l'aplomb rocheux procuraient en effet des avantages décisifs.

Nemours

Le paysage du canal paraît comme autonome : de part et d'autre de la voie d'eau, les alignements d'arbres, comme ceux d'une route, créent à la fois un cadre boisé et un horizon rapproché interdisant les vues vers le reste de la vallée. Le chemin de halage offre une accessibilité complète qui motive la promenade.



Vallées du Loing, du Betz et du Fusain



1. Nemours

1. 2. et 3. C'est, paradoxalement, dans les villes, que les éléments du paysage se révèlent avec le plus de lisibilité et de mise en scène. L'eau des rivières, les reliefs, le fond de vallée, y apparaissent dans une relation toute pittoresque avec les éléments construits.

Vallées du Loing, du Betz et du Fusain

Vallée du Loing 512 **A**

Vallée du Betz 512 **B**

Vallée du Fusain 512 **C**



2. Château-Landon



3. Moret-sur-Loing

512 **A B C** Des espaces encombrés

L'espace relativement étroit de la vallée du Loing accueille un grand nombre d'infrastructures (le canal, les voies ferrées, la RD 607 (ex RN 7) et la RD 40, des villes (Moret-sur-Loing, Nemours, Souppes-sur-Loing), des carrières exploitées ou réformées, des industries. S'y ajoute une forte présence de la végétation (arbres des rives, coteaux boisés, berges des plans d'eau, peupleraies...).

Il en résulte une vision fragmentaire, « furtive », des éléments constitutifs de la vallée, et tout particulièrement des motifs de l'eau. Le Loing, le canal et les plans d'eau des anciennes carrières semblent camouflés par le système de cloisonnement des vues et des parcours.

En ville toutefois, certains paysages urbains se sont constitués autour de ces motifs, créant des scènes d'un haut degré de pittoresque, remarquées par les peintres impressionnistes.

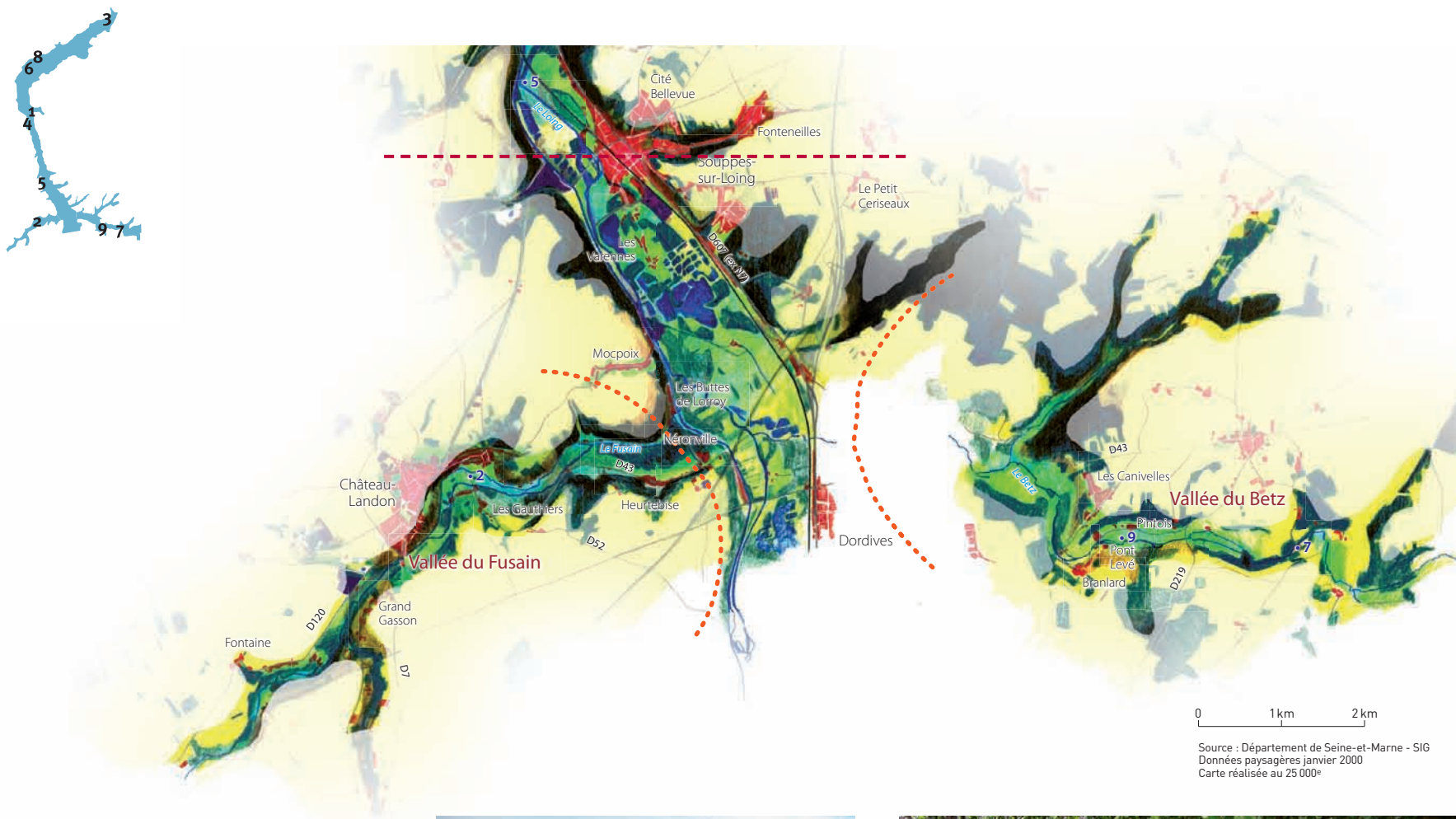
Malgré le caractère vigoureux du relief, les vallées du Betz et du Fusain restent, quant à elles, difficilement perceptibles. Encombrées, elles aussi, notamment par la végétation, elles ne se laissent pas appréhender visuellement et les motifs majeurs de l'eau restent inaccessibles par l'espace public. Château-Landon offre toutefois une superbe mise en scène de son site, au rebord de la vallée. ■■



4. Saint-Pierre-lès-Nemours

Dans le fond de vallée se côtoient les infrastructures, ici la route et la voie ferrée. Le cloisonnement visuel dû à la végétation ne permet pas de percevoir, au-delà des couloirs empruntés par les voies, les autres éléments du territoire, en l'occurrence le canal, ni l'échelle de la vallée.

Vallées du Loing, du Betz et du Fusain



5. Souppes-sur-Loing



6. Grez-sur-Loing



7. Bransles

5. 6. et 7. Les motifs de l'eau occupent le fond de la vallée sans pour autant tenir le rôle central qui devrait être le leur dans ces paysages. Le canal et le Loing paraissent jouer l'un avec l'autre à qui sera la rivière. Les anciennes carrières se transforment en plans d'eau après leur exploitation, mais leur accès reste souvent privé. Les berges du Betz et du Fusain ne sont pratiquement pas accessibles. La végétation dense des rives ajoute un obstacle à leur perception, qui se limite à quelques aperçus lors des franchissements par les routes ou les chemins.

Vallées du Loing, du Betz et du Fusain

Vallée du Loing 512 **A**

Vallée du Betz 512 **B**

Vallée du Fusain 512 **C**

512 **A B C** Ouvrir les paysages et les donner à lire

Outre les fermetures déjà évoquées, la vallée du Loing est exposée à un développement urbain linéaire ou dispersé, sans attention aux séquences marquées par les agglomérations.

L'échelle des paysages est celle des vallées toutes entières, et appelle une action de type « plan intercommunal de paysage » qui permettrait la mise en œuvre d'actions à la mesure des territoires et de leurs potentialités.

De telles initiatives pourraient contribuer à régler les problèmes de dispersion de l'habitat, en définissant les sites des agglomérations identifiables, sans mitage ni jonctions le long des voies. La végétation elle-même appelle un programme d'actions : ouverture visuelle dans le fond de vallée sous forme de prairies, cultures sur les flancs, dégagement de cloisons végétales pour définir une vision de l'espace aujourd'hui trop parcimonieuse.

L'espace public bénéficierait également de ce plan d'actions, afin de jouir des espaces et notamment des bords de l'eau, lieux où se condense l'intérêt de ces paysages.

C'est ce que les peintres avaient bien compris, eux qui ont choisi les berges comme point de vue et comme sujet.

Accompagnant les plans d'actions, de nouvelles images, produites par des artistes d'aujourd'hui, contribueraient alors à revitaliser le très important potentiel pittoresque de ces paysages. ■■



8. Bourron-Marlotte



9. Bransles

8. et 9. La végétation semble encombrer l'espace des vallées, s'interposer dans les tentatives d'appréhension visuelle, donner dans l'ensemble une impression de vitalité brouillonne et le sentiment d'un manque de soin.

Plateau du Gâtinais d'Egreville



Plateau du Gâtinais d'Égreville

Plateau d'Égreville 110 **A**

Plateau de Chevry-en-Sereine 110 **B**

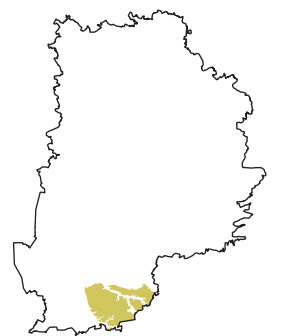
Forêt de Nanteau 110 **C**

La première particularité du Gâtinais d'Égreville est d'englober la forêt de Nanteau. Le plateau cultivé est fortement marqué des entailles des vallées du Loing, du Lunain et de leurs affluents. Les coteaux bien boisés de ces rivières forment souvent les seuls horizons du plateau marno-calcaire couvert de grandes parcelles de champs ouverts. Au nord, le plateau d'Égreville domine le paysage des rebords du Gâtinais de Voulx. Entre cette frontière et le Lunain, le plateau de Chevry-en-Sereine est strié par les affluents du Lunain.

Comparés aux paysages immenses et très peu boisés du reste du plateau, qui s'étend des limites orientales du département jusqu'à la vallée du Loing, ceux du plateau de Chevry-en-Sereine proposent des échelles plus réduites, plus accessibles.

La forêt de Nanteau, assise sur le même socle géologique est bordée au nord par le Gâtinais de Voulx et par l'agglomération de Nemours. Cet espace forestier de grande valeur est troué en son milieu par une grande clairière entièrement cultivée.

Le plateau est peu urbanisé. Les grandes infrastructures y tiennent une place importante dans le paysage. Ainsi à proximité de la vallée du Loing et au cœur de la forêt de Nanteau, le plateau d'Égreville est strié des autoroutes A 6 et A 77 ainsi que par la RD 607 (ex RN 7). ■■



Type de paysage
plateau cultivé

Superficie
212,95 km²

Cantons
**Château-Landon
Lorrez-le-Bocage-Préaux
Nemours**

Rivière
Le Lunain

De gauche à droite Égreville

Le jardin-musée départemental Bourdelle : l'extrême densité d'œuvres d'art, de détails liés au jardin, son ambiance intime jouent par contraste avec la simplicité des horizons, l'immensité du plateau qui lui sert de support, de faire-valoir.

Poligny

Dans la forêt de Nanteau, les pins, les rochers et le sable forment des paysages inévitablement associés à ceux du massif de Fontainebleau tout proche, en particulier cette scène de grande arène de sable, dont la blancheur fait contraste avec les aiguilles sombres des pins.



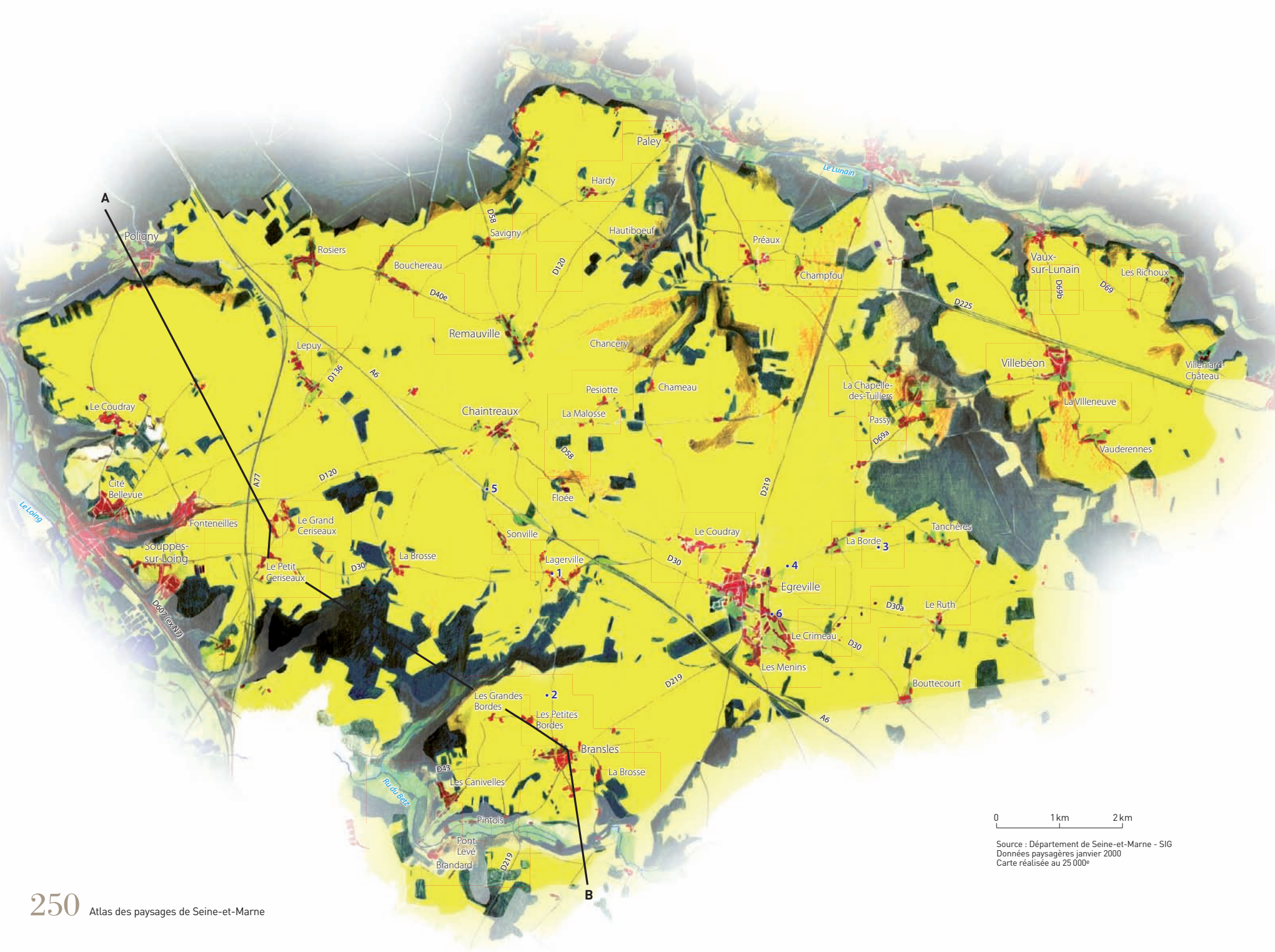
Plateau du Gâtinais d'Egreville



1. Souppes-sur-Loing
Les autoroutes A 6 et A 77 sont des axes qui perturbent l'intégrité des paysages de l'entité, mais qui offrent également la possibilité de les percevoir.



2. Bransles
Des vues à travers les boisements en périphérie du plateau, dans la perspective des vallons ou depuis les buttes et les éperons peuvent être ouvertes et révéler de nouveaux sites et de nouveaux lieux établissant des passerelles avec les entités voisines.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Plateau du Gâtinais d'Egreville

Plateau d'Egreville 110A

Plateau de Chevry-en-Sereine 110B

Forêt de Nanteau 110C



3. Egreville



4. Egreville



5. Chaintreaux

3. 4. et 5. Il est important de conforter l'exploitation des terres autour des silos et des fermes isolés et de ne pas parasiter leur espace. Ces événements ponctuels ont de grandes aptitudes à révéler le lieu qui les porte et à mettre en exergue des microreliefs : éperon, ligne de crête, tête de vallon.

110A Un paysage de plateau en résonance avec les vallées qui l'entourent

Les vallées du Lunain, à l'est, et du Loing, à l'ouest, la forêt de Nanteau, au nord, et la frontière départementale, au sud, donnent les limites de ce bout de plateau marno-calcaire. Les grandes cultures, qui occupent l'essentiel de l'espace, mettent en valeur toutes les formes du relief, aussi modestes soient-elles. Cependant, ces grands champs ouverts n'ont pas le caractère démesuré propre à ceux de l'entité voisine du Gâtinais de Maisoncelles, située de l'autre côté du Loing. La présence de bois, plus nombreux, joue un rôle important dans cette perception. Mais les paysages sont surtout ici imprégnés de l'influence des vallées du Loing, du Lunain et du Betz. Leur relief et la végétation de leurs coteaux « résonnent » loin vers le centre du plateau.

Un réseau relativement dense de routes relie les hameaux et les villages qui sont bien distribués sur l'ensemble de l'entité. Certains, comme Egreville, Bransles ou Villebéon, sont inscrits dans leur site, au centre d'espaces agricoles que des lisières boisées viennent en partie délimiter. ■■

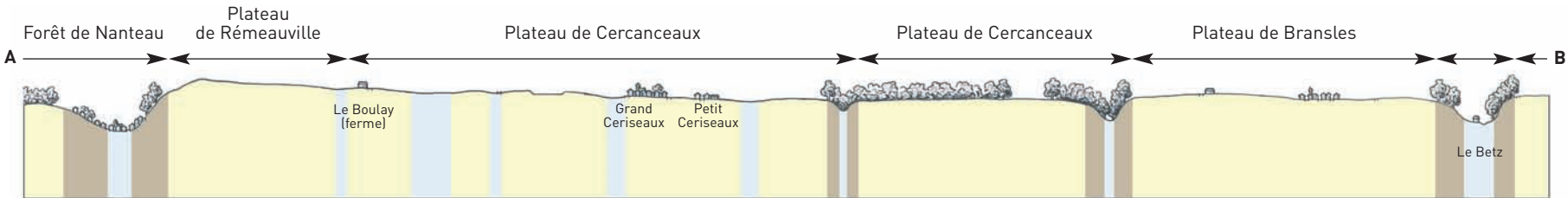
Garantir la continuité des espaces agricoles

Pour conserver ce schéma rayonnant qui fait l'un des caractères des paysages du plateau, il est particulièrement important de faire en sorte que les horizons de cultures ne soient pas fragmentés. Assurer le maintien de l'occupation agricole est également essentiel pour rendre possibles les vues sur les plateaux voisins de Chevry-en-Sereine et de Maisoncelles, par-dessus les vallons et les vallées du Lunain, du Loing et du Betz. Cette continuité doit enfin permettre de préserver les « îlots » que forment les châteaux d'eau, les silos, les cimetières, les fermes qui donnent l'impression d'émerger au milieu des champs. Avec leur aptitude à révéler les lieux et à rendre perceptibles tous les microreliefs, ils sont des éléments de première importance des paysages découverts de plateau. ■■



6. Egreville

Sur le plateau, les hameaux et les villages forment des pôles indépendants. Aussi, est-il préférable de densifier chacun de ces pôles et d'éviter que de nouvelles constructions s'étalent à leur périphérie au risque d'opérer leur jonction.



Au nord du plateau d'Egreville, en lisière de la forêt de Nanteau, le village de Poligny est installé dans une petite vallée affluente du Loing. En remontant par le versant boisé de la vallée de l'Avocat, le regard se perd dans le grand dégagement du plateau. Des boisements disposés en plans successifs viennent parfois fermer les horizons. Comme ailleurs sur les plateaux cultivés, les constructions constituent les principales animations du paysage. Ici, la ferme du Boulay et sa grange du XVIII^e siècle. En continuant vers le sud, les hameaux du Grand Ceriseaux et du Petit Ceriseaux offrent leurs silhouettes compactes qu'aucun bâti récent ne vient encore distendre. L'épisode boisé des bois de Cercanceaux et de Grillon vient rompre l'horizontalité.

Plateau du Gâtinais d'Egreville



1. Plateau de Chevry-en-Sereine. Blennes
A la périphérie du plateau, ouvrir des vues à travers les boisements permettrait parfois de révéler de nouveaux sites et de nouveaux lieux, tout en établissant des passerelles avec les paysages des entités voisines.



2. Chevry-en-Sereine.
Les fermes isolées au milieu des terres cultivées sont ici aussi un des motifs du plateau.



3. Lorrez-le-Bocage
L'implantation et la qualité architecturale des bâtiments agricoles ou industriels de grande taille est à soigner. Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte la capacité du lieu à accueillir ces équipements, sans pour autant vouloir masquer leur masse derrière un écran végétal qui contribue plutôt à affadir la plastique et la dynamique que peuvent apporter de telles constructions.



4. Forêt de Nanteau. Darvault
La lisière de la forêt amorce le plateau du Gâtinais de Voulx.



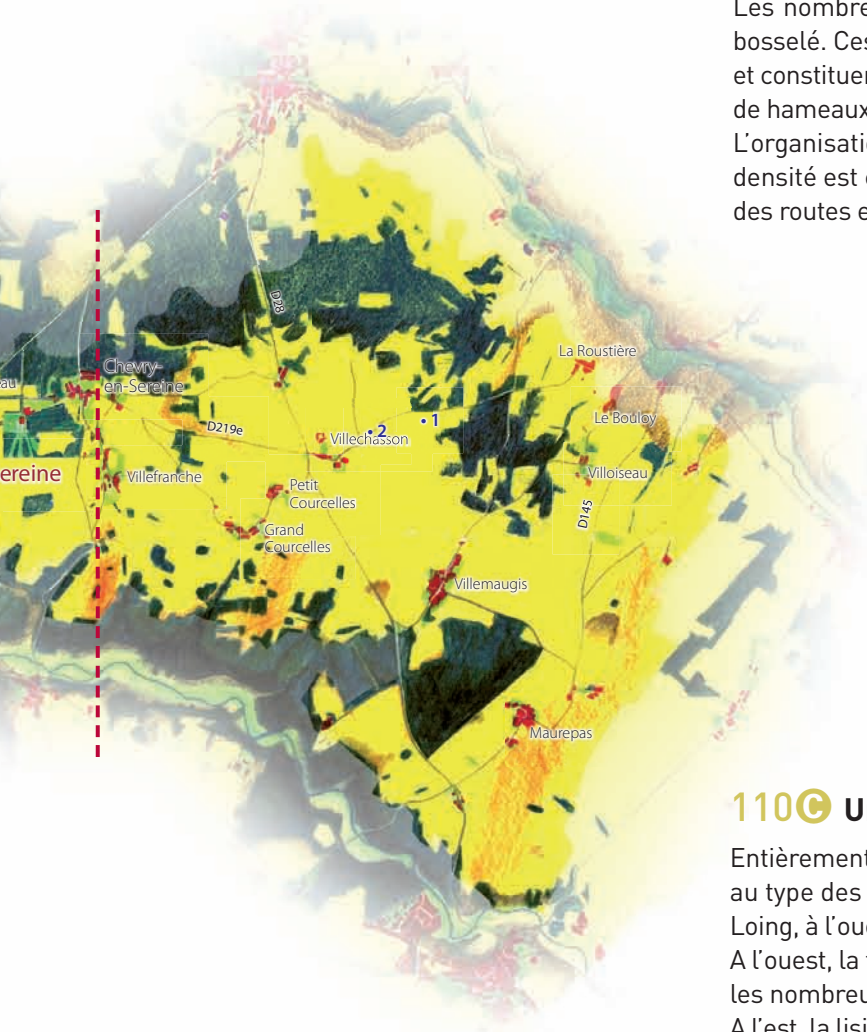
5. Forêt de Nanteau. La grande clairière cultivée. Poligny
L'exploitation agricole des parcelles de la grande clairière donne, par contraste, tout son caractère à cette entité dominée par les tons sombres de la forêt.

Plateau du Gâtinais d'Egreville



6. Lorrez-le-Bocage

Le bâti récent ne doit pas interrompre le dialogue entre les lisières boisées et les parcelles cultivées. Ici aussi, il est indispensable de prendre la mesure du lieu avant tout nouveau projet afin de ne pas contredire les équilibres paysagers en place.



0 1 km 2 km

Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Plateau d'Egreville 110 **A**

Plateau de Chevry-en-Sereine 110 **B**

Forêt de Nanteau 110 **C**

110 **B** Maintenir la compacité des villages

Le plateau de Chevry-en-Sereine appartient au même socle marno-calcaire que celui d'Egreville dont il est séparé au sud par la vallée du Lunain. Au nord, la longue bande boisée qui s'étend de Villemaréchal jusqu'à Villoseau en passant par Chevry-en-Sereine le met en contact avec l'entité du Gâtinais de Voulx. Les nombreux vallons qui rejoignent perpendiculairement la vallée du Lunain dessinent un modelé bosselé. Ces vallonements, que les boisements rendent lisibles, donnent une forte identité au plateau et constituent un des éléments de la charpente de ses paysages. Ailleurs, les terres agricoles ponctuées de hameaux et de villages occupent l'essentiel de l'espace.

L'organisation du bâti ancien ordonne des villages et des hameaux aux silhouettes compactes. Cette densité est cependant souvent mise à mal. Les nouvelles constructions ont tendance à s'étaler le long des routes et des chemins. Elles distendent les villages et affadissent les paysages. ■■



7. Forêt de Nanteau. Poligny



8. Forêt de nanteau. Nemours

7. et 8. Ponctuellement, les clairières donnent à voir le fantastique de la géomorphologie qui anime le plateau et renvoient à des événements de même nature qu'en forêt de Fontainebleau. Une différenciation plus importante des boisements en termes de densité et d'essences redonnerait une meilleure lisibilité à certains très beaux sites de la forêt.

110 **C** Un massif homogène ajouré d'une grande clairière à préserver

Entièrement boisée, à l'exception de sa clairière centrale, la forêt de Nanteau est néanmoins rattachée au type des plateaux cultivés. Les lisières de la forêt dessinent les lignes de contact avec la vallée du Loing, à l'ouest, le plateau d'Egreville, au sud, le Gâtinais de Voulx, au nord, et la vallée du Lunain, à l'est. A l'ouest, la forêt de Nanteau adhère à un socle relativement cabossé aux formes encore accentuées par les nombreux petits vallons des affluents du Loing qui portent des paysages intimes et champêtres. A l'est, la lisière de la forêt dessine une grande courbe convexe qu'entaillent de petites vallées sèches. Là, les ambiances peuvent parfois devenir étonnantes (mer de sable, éboulis et chaos rocheux, belvédères). La grande clairière cultivée, puits de lumière au centre de l'ensemble forestier, est un espace majeur qui met en valeur et rend perceptibles les événements végétaux ou bâtis de la forêt.

La forêt de Nanteau est donc un ensemble de paysages exceptionnel dont les fortes composantes influencent les entités qu'elle côtoie. Dans cet environnement fermé et boisé, les routes et les chemins sont les premiers points d'observation des paysages. Si aujourd'hui, les qualités de la forêt ne semblent pas directement menacées, il est cependant nécessaire de s'attacher à conforter son pittoresque en intervenant notamment sur les lisières, sur l'aménagement de certains carrefours, sur la saignée que représente l'autoroute A 6, et en contribuant à maintenir l'agriculture dans les clairières et les vallons. ■■

Vallée du Lunain



Vallée du Lunain

Vallée du Lunain 511 **A**

Le Lunain creuse une vallée très nette dans le plateau du Gâtinais oriental. Prenant sa source aux confins de la Seine-et-Marne, à Chéroy, dans l’Yonne, il se jette dans le Loing après un parcours de 45 kilomètres. Le relief marqué, qui s’évase à l’approche du confluent, est accentué par la présence des bois en haut des versants encadrant un fond de vallée cultivé ou pâturé, animé de haies et de peupleraies. L’ambiance est essentiellement rurale. Les villes de Lorrez-le-Bocage et de Nanteau-sur-Lunain, qui viennent ponctuer la vallée, induisent un développement résidentiel sur les coteaux. La RD 69 permet de parcourir l’essentiel de la vallée en offrant des points de vue variés sur des paysages dont l’ambiance rurale reste très sereine. ■■



Type de paysage
vallée
Superficie
38,10 km²
Cantons
**Lorrez-le-Bocage
Moret-sur-Loing
Nemours**
Rivière
Le Lunain

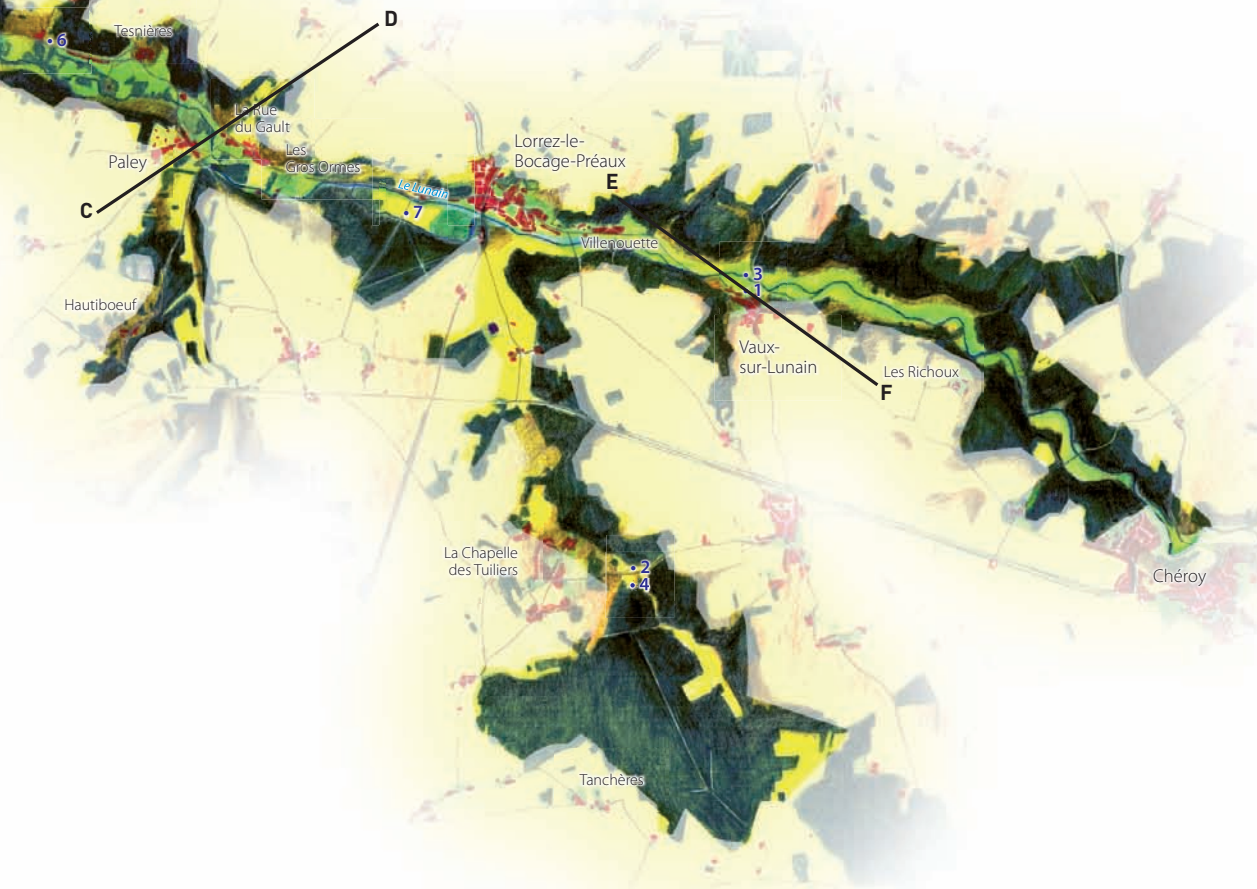
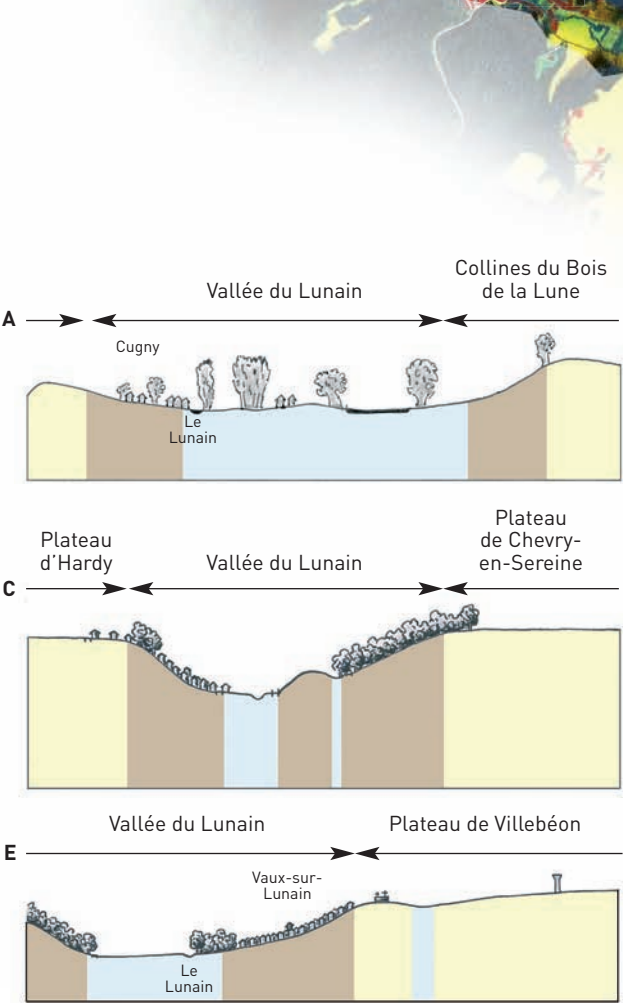
De gauche à droite
La vallée en amont de Lorrez-le-Bocage
Le maintien d’un paysage ouvert permet d’apprécier la lisière des bois qui souligne les pentes, laissant visible le cours d’eau qui y serpente. Un contraste puissant entre les versants, l’un très ombré, l’autre sec et lumineux, exprime bien l’orientation est-ouest de ce secteur de vallée.
Nanteau-sur-Lunain
Vu d’un pont, le lavoir forme une scène resserrée avec les berges et, surtout, avec le lit même de la rivière. Celui-ci révèle le dessin creusé dans le gravier par le courant, qu’accompagnent les herbes aquatiques qui semblent donner substance à l’écoulement même de l’eau.



Vallée du Lunain



1. Vaux-sur-Lunain
Le fond dégagé et cultivé est encadré par les bois dont les lisières soulignent les reliefs du coteau. L'ensemble compose une « perspective » de paysage, le tableau d'une ruralité sereine.



0 1 km 2 km
Source : Département de Seine-et-Marne - SIG
Données paysagères janvier 2000
Carte réalisée au 25 000^e

Vallée du Lunain

Vallée du Lunain 511 **A**



2. Villebéon



3. Vaux-sur-Lunain



4. Villebéon

2. 3. et 4. La composition du paysage associe les cultures et les bois, qui s'organisent en même temps selon le relief. Cette ligne de contraste structurante est encore soulignée par la couleur vert sombre des masses de bois contre l'or des blés moissonnés. A côté de ces contrastes vigoureux et de ce dégagement visuel, les zones plantées de peupliers semblent étouffer la vallée.

511 **A** Une vallée rurale en trois épisodes

En amont de Lorrez-le-Bocage, le fond de vallée cultivé offre des vues dégagées sur les coteaux boisés. La rivière n'y est que très peu visible.

Entre Lorrez et Nanteau, la végétation referme les vues, notamment les peupleraies dans le fond de vallée, et la rivière n'est que peu accessible.

En aval de Nanteau, la vallée s'élargit, les coteaux s'évasent et les bois laissent place aux cultures. ■■

Renforcer la lisibilité

Située aux confins de l'Île-de-France, la vallée ne souffre pas d'une trop forte pression urbaine. Ses qualités rurales et pittoresques nécessitent toutefois une attention soutenue, notamment à l'égard des risques de mitage qui pourraient menacer la compacité des bourgs à l'architecture remarquable.

L'ouverture du fond de vallée, le dégagement de vues et de chemins plus nombreux pourraient constituer un programme d'actions pour le paysage, avec notamment le renforcement des prairies en remplacement des peupleraies. ■■



5. Nonville



6. Paley



7. Lorrez-le-Bocage-Préaux

Le patrimoine bâti vient scander le cours de la vallée. Qu'il s'agisse de luxueux châteaux ou d'humbles lavoirs, ils s'inscrivent dans le territoire comme des fabriques dans un tableau, quand leurs volumes s'associent aux éléments du paysage : masses de végétation et dégagements cultivés, ou la rivière elle-même.

Vallée de l'Orvanne



Vallée de l'Orvanne

Vallée de l'Orvanne 510 **A**

L'Orvanne parcourt 40 kilomètres en Seine-et-Marne, depuis Vallery, dans l'Yonne, jusqu'à Moret où elle rejoint le Loing. Outre ses versants assez doux, le relief de la vallée est scandé par les buttes (montagne Guénin au nord de Voulx par exemple) qui dominant de loin en loin.

Alors que dans la plupart des vallées de la Seine-et-Marne les coteaux sont boisés de manière quasi continue, ici, les forêts qui coiffent et rehaussent les buttes créent un horizon boisé fragmenté en épisodes. En revanche, les arbres accompagnent en continu les berges de la rivière.

Dans ce territoire agricole qui s'étend jusque sur les coteaux ouverts, les paysages de la vallée sont marqués par la succession de beaux villages.

Après les vestiges du grand jardin d'eau que fut Vallery, les villages de Blennes, Diant, Voulx, Thoury-Férottes, Dormelles et Villecerf proposent un riche patrimoine bâti, complété par les vestiges des châteaux Saint-Ange et Challeau. ■■



Type de paysage
vallée

Superficie
30,40 km²

Cantons
**Lorrez-le-Bocage
Moret-sur-Loing**

Rivière
L'Orvanne

De gauche à droite

Voulx

L'Orvanne à Voulx, dans le périmètre de l'Espace naturel sensible (ENS) départemental. L'intimité des boisements cache un petit cours d'eau plein de vivacité, qui dessine des îles où le temps ne semble plus avoir prise, la nature reprenant ses droits.

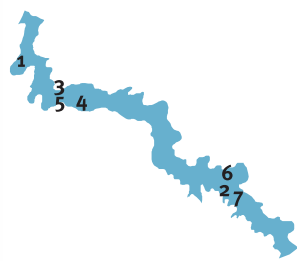
Diant

Dans cette scène pittoresque sont rassemblés plusieurs motifs liés à l'eau, qui s'inscrivent dans le patrimoine des beaux villages situés sur le cours de la rivière.

Le lavoir, une des formes les plus révélatrices d'un mode de vie révolu, bénéficie de la retenue d'eau dont on aperçoit les vannes, manifestement en état de fonctionnement. Derrière le lavoir, la petite route longe le mur d'un verger avant de traverser la rivière à gué.



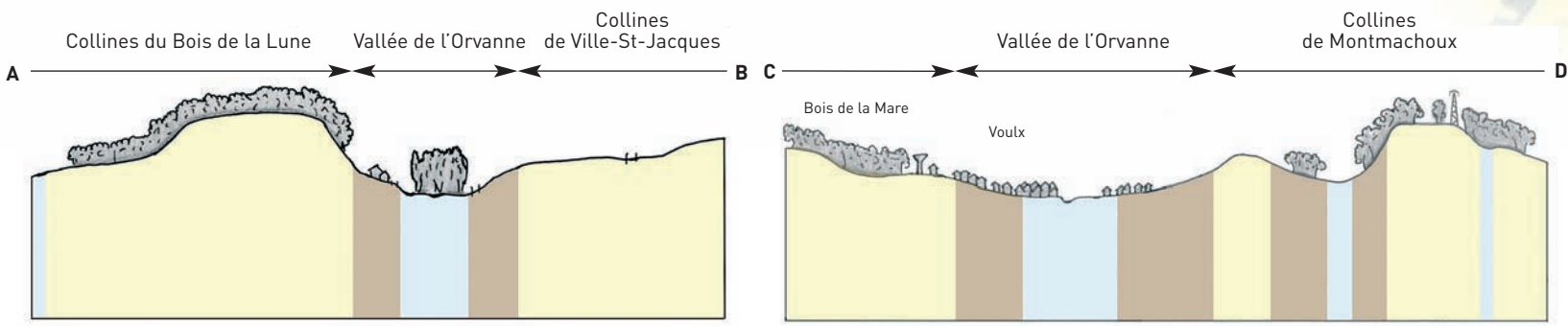
Vallée de l'Orvanne



1. Ecuelles
Les cultures permettent à l'œil de parcourir les mouvements doux du relief de la vallée. Une des buttes boisées anime l'horizon et donne un plan visuel contrasté. La ferme, ponctuelle, aux volumes associés entre eux, soulignée de murs, joue dans ce tableau le rôle de la « fabrique » propre aux jardins « pittoresques ».



2. Diant
L'approche du village a toutes les qualités d'un site pittoresque. Les toits groupés composent un seul plan visuel, encadré par les masses de végétation aux bords de la route. Des plans dégagés enherbés (les « terrasses » des peintres) valorisent la perception de ces masses de végétation, et surtout la vue de la silhouette du village lui-même. Au tout premier plan du village, le lavoir signale le passage de la rivière. Cette entrée « parfaite », qui bénéficierait avantageusement d'un éventuel enfouissement des réseaux aériens, plaide pour que le village ne s'étende pas de ce côté.



Vallée de l'Orvanne

Vallée de l'Orvanne 510A



3. Villecerf

La rivière vue d'un pont. Les franchissements représentent des points de vue privilégiés sur la rivière, et les ponts peuvent également constituer des motifs de qualité, révélant la vallée.



4. Dormelles

Un riche patrimoine bâti jalonne le cours de la rivière. L'aspect de ruine, comme ici, participe au caractère pittoresque de la vallée, dans un esprit romantique.



5. Villecerf

Les nombreuses peupleraies occupent le volume en creux créé par le relief. Visuellement, elles obturent l'espace du fond de vallée et appauvrissent la richesse de l'environnement. Leur remplacement progressif par des prairies peut représenter un objectif tant paysager qu'environnemental.



6. Diant

L'organisation des plans de végétation et de prairie structure le tableau et dégage le chemin de l'œil jusqu'aux toits de la « fabrique » qui se détachent sur les masses des peupleraies. Le muret au premier plan donne du champ. En revanche, la ligne de plantation au second plan vient barrer la perception du bâtiment, pénalisant l'équilibre du tableau.

510A Le charme d'une vallée rurale

Le passage du GR 11 confirme le potentiel d'espace de détente et de qualité paysagère que l'on peut attendre de la vallée. Sur l'ensemble de son cours, elle dégage une ambiance de campagne. Les bois des versants soulignent le gabarit du relief, dont les peupleraies ont tendance à occuper le volume, notamment dans la zone marécageuse située en aval de sa confluence avec le Loing. Les cultures et les prairies complètent le tableau rural, ponctué par les villages, les châteaux et les vestiges de domaines.

Le village de Voulx, réparti sur les deux berges de la rivière, la met ainsi en scène, en compagnie de la belle grange aux Dîmes. ■■



7. Diant

Une pâture de chevaux. L'ouverture visuelle, la surface lumineuse et veloutée de l'herbe, la présence des animaux, sont autant de qualités qui s'inscrivent dans le paysage de la vallée. En accord avec les caractères du sol, les prairies contribuent également à la biodiversité de la vallée.

Dynamiser le pittoresque

La vallée est encore loin des zones de pression urbaine. Les qualités actuelles de son ambiance encouragent à éviter le développement pavillonnaire le long des routes, à maintenir la compacité des bourgs et leur adéquation avec leurs sites d'implantation dans la vallée.

Il est possible de valoriser le potentiel pittoresque, qui motive le passage des randonneurs et d'autres visiteurs, et qui donne sa qualité au cadre de vie.

Diverses actions peuvent aller dans ce sens :

- réduire peu à peu la proportion des peupleraies, au bénéfice des prairies qui ouvrent l'espace et les vues ;
- ouvrir davantage de vues sur les éléments du patrimoine, sur les ponts, sur les ruines...
- créer des chemins complémentaires. ■■

Index des ensembles

101	Orxois	p. 64
101A	Vallée du Clignon	p. 66
101B	Plaines de l'Orxois	p. 66
102	Multien	p. 52
102A	Vallée de la Gergogne	p. 54
102B	Le plateau de Trocy-en-Multien	p. 56
102C	Vallée de la Théroouanne	p. 58
102D	Piémont nord des buttes de la Goële	p. 58
103	Pays de France	p. 68
103A	Plateau de la Goële	p. 70
103B	Vallées de la Biberonne et de la Beuvronne	p. 72
103C	Plaine de l'aéroport de Roissy	p. 72
104	Brie des étangs	p. 92
104A	Plateau entre Marne et Petit Morin	p. 94
104B	Plateau de Rebais et de Doue	p. 96
104C	Collines de Quincy-Voisins	p. 98
104D	Brie de Choisy	p. 100
104E	Brie de Toulotte	p. 102
104F	Plateau de la Brie est	p. 104
104G	Plateau de Maisoncelles-en-Brie	p. 98
105	Brie de Provins	p. 142
105A	Plateau de Sourdun	p. 144
105B	Plateau de Léchelle	p. 146
105C	Plateau central	p. 148
105D	Plateau de Jouy-le-Châtel	p. 150
105E	Val d'Aubetin	p. 152
105F	Val d'Yvron	p. 154
106	Brie de Mormant	p. 160
106A	Brie de Mormant	p. 162
107	Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134
107A	Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 136
108	Plateau de Melun-Sénart	p. 156
108A	Plateau de Melun-Sénart	p. 158
109	Plaine de Bière	p. 186
109A	Plaine de l'Angélus	p. 188
109B	Ru de Rebais	p. 188
109C	Plaine de Chevannes	p. 188
109D	Rebord de Bière	p. 188
110	Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
110A	Plateau d'Egreville	p. 250

110B	Plateau de Chevry-en-Sereine	p. 252
110C	Forêt de Nanteau	p. 252
111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
111A	Gâtinais de Maisoncelles	p. 234
111B	Gâtinais des clairières	p. 236
201	Brie boisée	p. 124
201A	Brie boisée de l'Aubetin	p. 126
201B	Brie boisée centrale	p. 128
201C	Brie boisée de Notre-Dame	p. 132
202	Brie du Châtelet	p. 170
202A	Massif forestier de la Brie du Châtelet	p. 172
202B	Plateau du Châtelet-en-Brie	p. 174
202C	Vallée Javot	p. 172
301	Buttes de la Goële	p. 48
301A	Buttes de la Goële	p. 50
302	Butte d'Aulnaie	p. 88
302A	Versant nord de la Butte d'Aulnaie	p. 90
302B	Versant sud de la Butte d'Aulnaie	p. 90
401	Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84
401A	Rebord de l'Orxois	p. 86
401B	Rebord de la Brie des étangs	p. 86
402	Rebord de la Brie boisée	p. 110
402A	Plateau de Chessy	p. 112
402B	Brosse et Gondoire	p. 114
402C	Maubuée et Merdereau	p. 116
403	Montois	p. 208
403A	Montois de Donnemarie-Dontilly	p. 210
403B	Côte orientale du Montois	p. 212
403C	Rebord du plateau de la Brie	p. 214
404	Rebord du Sénonais	p. 222
404A	Versant de la Bassée	p. 224
404B	Versants de l'Yonne et de l'Orvanne	p. 226
405	Gâtinais de Voulx	p. 238
405A	Gâtinais de Voulx	p. 240
501	Vallée de l'Ourcq	p. 60
501A	Vallée de l'Ourcq	p. 62
502	Vallée de la Marne	p. 74
502A	Lacets de Saâcy	p. 76
502B	Boucles de Montceaux-lès-Meaux	p. 78
502C	Boucles d'Esbly	p. 80
502D	Vallée urbanisée de Chelles-Lagny	p. 82
503	Vallée du Petit Morin	p. 106
503A	Collines du Petit Morin	p. 108
503B	Petite Suisse briarde	p. 108
504	Vallée du Grand Morin	p. 118
504A	Vallée bucolique de La Ferté-Gaucher	p. 120
504B	Vallée habitée de Coulommiers	p. 122
505	Val d'Yerres	p. 138
505A	Val d'Yerres	p. 140
506	Val d'Ancœur	p. 178
506A	Val d'Ancœur	p. 180

507	Vallée de la Voulzie	p. 182
507A	Vallée de la Voulzie	p. 184
508	Bassée	p. 216
508A	Vallée de Montereau	p. 218
508B	Bassée agreste	p. 220
509	Boucles de la Seine	p. 166
509A	Boucles de la Seine	p. 168
510	Vallée de l'Orvanne	p. 258
510A	Vallée de l'Orvanne	p. 260
511	Vallée du Lunain	p. 254
511A	Vallée du Lunain	p. 256
512	Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
512A	Vallée du Loing	p. 244
512B	Vallée du Betz	p. 246
512C	Vallée du Fusain	p. 246
513	Vallée de l'Ecole	p. 190
513A	Haute vallée de l'Ecole	p. 192
513B	Basse vallée de l'Ecole	p. 194
514	Vallée de l'Essonne	p. 228
514A	Vallée de l'Essonne	p. 230
601	Massif de Fontainebleau	p. 196
601A	Plaine forestière	p. 200
601B	Plateau forestier	p. 201
601C	Rochers	p. 202
601D	Fontainebleau, la ville clairière	p. 203
601E	Les Trois Pignons	p. 204
601F	Versants forestiers	p. 206

Code couleur utilisé

- plateau cultivé
- plateau boisé
- butte
- rebord de plateau
- vallée
- forêt

Index
communal

Achères-la-Forêt	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
513 Vallée de l'Ecole	p. 190
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Amillis	
104 Brie des étangs	p. 92
201 Brie boisée	p. 124
Amponville	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
513 Vallée de l'Ecole	p. 190
514 Vallée de l'Essonne	p. 228
Andrezel	
106 Brie de Mormant	p. 160
Annet-sur-Marne	
103 Pays de France	p. 68
302 Butte d'Aulnaie	p. 88
502 Vallée de la Marne	p. 74
Arbonne-la-Forêt	
109 Plaine de Bière	p. 186
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Argentières	
106 Brie de Mormant	p. 160
505 Val d'Yerres	p. 138
Armentières-en-Brie	
502 Vallée de la Marne	p. 74
Arville	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
Aubepierre-Ozouer-le-Repos	
106 Brie de Mormant	p. 160
505 Val d'Yerres	p. 138
Aufferville	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Augers-en-Brie	
105 Brie de Provins	p. 142
201 Brie boisée	p. 124
Aulnoy	
104 Brie des étangs	p. 92
Avon	
509 Boucles de la Seine	p. 166
601 Massif de Fontainebleau	p. 196

Baby	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
Bagneaux-sur-Loing	
110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Bailly-Romainvilliers	
201 Brie boisée	p. 124
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
Balloy	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216
Bannost-Villegagnon	
105 Brie de Provins	p. 142
201 Brie boisée	p. 124
Barbey	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216
109 Plaine de Bière	p. 186
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Barbizon	
109 Plaine de Bière	p. 186
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Barcy	
102 Multien	p. 52
301 Buttes de la Goële	p. 48
Basseville	
104 Brie des étangs	p. 92
503 Vallée du Petit Morin	p. 106
Bazoches-lès-Bray	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216
Beauchery-Saint-Martin	
105 Brie de Provins	p. 142
Beaumont-du-Gâtinais	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
Beautheil	
104 Brie des étangs	p. 92
201 Brie boisée	p. 124
504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Beauvoir	
106 Brie de Mormant	p. 160
505 Val d'Yerres	p. 138
Bellot	
104 Brie des étangs	p. 92
503 Vallée du Petit Morin	p. 106
Bernay-Vilbert	
105 Brie de Provins	p. 142
201 Brie boisée	p. 124
505 Val d'Yerres	p. 138
Beton-Bazoches	
104 Brie des étangs	p. 92
201 Brie boisée	p. 124
Bezalles	
105 Brie de Provins	p. 142
201 Brie boisée	p. 124
Blandy-les-Tours	
106 Brie de Mormant	p. 160
202 Brie du Châtelet	p. 170
506 Val d'Ancœur	p. 178

Blennes	
110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
404 Rebord du Sénonais	p. 222
510 Vallée de l'Orvanne	p. 258
511 Vallée du Lunain	p. 254
Boisdon	
105 Brie de Provins	p. 142
201 Brie boisée	p. 124
Bois-le-Roi	
509 Boucles de la Seine	p. 166
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Boissettes	
108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
509 Boucles de la Seine	p. 166
Boissise-la-Bertrand	
108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
109 Plaine de Bière	p. 186
509 Boucles de la Seine	p. 166
513 Vallée de l'Ecole	p. 190
Boissise-le-Roi	
109 Plaine de Bière	p. 186
509 Boucles de la Seine	p. 166
513 Vallée de l'Ecole	p. 190
Boissy-aux-Cailles	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
513 Vallée de l'Ecole	p. 190
514 Vallée de l'Essonne	p. 228
Boissy-le-Châtel	
104 Brie des étangs	p. 92
504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Boitron	
104 Brie des étangs	p. 92
503 Vallée du Petit Morin	p. 106
Bombon	
106 Brie de Mormant	p. 160
202 Brie du Châtelet	p. 170
506 Val d'Ancœur	p. 178
Bougigny	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Boulancourt	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
514 Vallée de l'Essonne	p. 228
Bouleurs	
104 Brie des étangs	p. 92
504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Bourron-Marlotte	
405 Gâtinais de Voulx	p. 238
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Boutigny	
104 Brie des étangs	p. 92
502 Vallée de la Marne	p. 74
Bransles	
110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
Bray-sur-Seine	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216

Bréau		403 Montois	p. 208	Chauconin-Neufmontiers	
506 Val d'Ancœur	p. 178	507 Vallée de la Voulzie	p. 182	102 Multien	p. 52
Brie-Comte-Robert		Chambry		103 Pays de France	p. 68
107 Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134	102 Multien	p. 52	301 Buttes de la Goële	p. 48
505 Val d'Yerres	p. 138	301 Buttes de la Goële	p. 48	502 Vallée de la Marne	p. 74
Brou-sur-Chantereine		502 Vallée de la Marne	p. 74	Chauffry	
302 Butte d'Aulnaie	p. 88	Chamigny		104 Brie des étangs	p. 92
502 Vallée de la Marne	p. 74	101 Orxois	p. 64	504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Burcy		401 Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84	Chaumes-en-Brie	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	502 Vallée de la Marne	p. 74	106 Brie de Mormant	p. 160
Bussièrès		Champagne-sur-Seine		201 Brie boisée	p. 124
104 Brie des étangs	p. 92	202 Brie du Châtelet	p. 170	505 Val d'Yerres	p. 138
502 Vallée de la Marne	p. 74	509 Boucles de la Seine	p. 166	Chelles	
503 Vallée du Petit Morin	p. 106	Champcenest		302 Butte d'Aulnaie	p. 88
Bussy-Saint-Georges		105 Brie de Provins	p. 142	502 Vallée de la Marne	p. 74
201 Brie boisée	p. 124	201 Brie boisée	p. 124	Chenoise	
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	Champdeuil		105 Brie de Provins	p. 142
Bussy-Saint-Martin		106 Brie de Mormant	p. 160	Chenou	
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	Champeaux		111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
502 Vallée de la Marne	p. 74	106 Brie de Mormant	p. 160	Chessy	
Buthiers		506 Val d'Ancœur	p. 178	402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	Champs-sur-Marne		502 Vallée de la Marne	p. 74
514 Vallée de l'Essonne	p. 228	402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	Chevrainvilliers	
Cannes-Ecluse		502 Vallée de la Marne	p. 74	111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
404 Rebord du Sénonais	p. 222	401 Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84	601 Massif de Fontainebleau	p. 196
508 Bassée	p. 216	Changis-sur-Marne		Chevru	
Carnetin		502 Vallée de la Marne	p. 74	104 Brie des étangs	p. 92
302 Butte d'Aulnaie	p. 88	Chanteloup-en-Brie		201 Brie boisée	p. 124
Cély-en-Bière		402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	Chevry-Cossigny	
109 Plaine de Bière	p. 186	Charmentray		107 Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134
513 Vallée de l'Ecole	p. 190	103 Pays de France	p. 68	201 Brie boisée	p. 124
Cerneux		502 Vallée de la Marne	p. 74	505 Val d'Yerres	p. 138
104 Brie des étangs	p. 92	Charny		Chevry-en-Sereine	
105 Brie de Provins	p. 142	103 Pays de France	p. 68	110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
201 Brie boisée	p. 124	502 Vallée de la Marne	p. 74	405 Gâtinais de Voulx	p. 238
Cesson		Chartrettes		510 Vallée de l'Orvanne	p. 258
108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156	202 Brie du Châtelet	p. 170	511 Vallée du Lunain	p. 254
Cessoy-en-Montois		509 Boucles de la Seine	p. 166	Choisy-en-Brie	
105 Brie de Provins	p. 142	Chartronges		104 Brie des étangs	p. 92
403 Montois	p. 208	104 Brie des étangs	p. 92	504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Chailly-en-Bière		Châteaubleau		Citry	
109 Plaine de Bière	p. 186	105 Brie de Provins	p. 142	502 Vallée de la Marne	p. 74
601 Massif de Fontainebleau	p. 196	106 Brie de Mormant	p. 160	Claye-Souilly	
Chailly-en-Brie		Château-Landon		103 Pays de France	p. 68
104 Brie des étangs	p. 92	111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	302 Butte d'Aulnaie	p. 88
504 Vallée du Grand Morin	p. 118	512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242	Clos-Fontaine	
Chaintreaux		Châtenay-sur-Seine		105 Brie de Provins	p. 142
110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248	403 Montois	p. 208	106 Brie de Mormant	p. 160
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242	508 Bassée	p. 216	Cocherel	
Chalautre-la-Grande		Châtenoy		101 Orxois	p. 64
105 Brie de Provins	p. 142	111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	401 Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84
Chalautre-la-Petite		601 Massif de Fontainebleau	p. 196	Collégien	
105 Brie de Provins	p. 142	Châtillon-la-Borde		201 Brie boisée	p. 124
Chalifert		202 Brie du Châtelet	p. 170	402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	506 Val d'Ancœur	p. 178	Combs-la-Ville	
502 Vallée de la Marne	p. 74	Châtres		108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
Chalmaison		201 Brie boisée	p. 124	505 Val d'Yerres	p. 138
105 Brie de Provins	p. 142	505 Val d'Yerres	p. 138	Compans	
				103 Pays de France	p. 68

Index communal

Conches-sur-Gondaire		103 Pays de France	p. 68	405 Gâtinais de Voulx	p. 238
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	502 Vallée de la Marne	p. 74	508 Bassée	p. 216
502 Vallée de la Marne	p. 74			509 Boucles de la Seine	p. 166
Condé-Sainte-Libiaire		Crèvecœur-en-Brie		510 Vallée de l'Orvanne	p. 258
104 Brie des étangs	p. 92	201 Brie boisée	p. 124	512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
502 Vallée de la Marne	p. 74				
Congis-sur-Thérouanne		Crisenoy		Egigny	
102 Multien	p. 52	106 Brie de Mormant	p. 160	403 Montois	p. 208
501 Vallée de l'Oureq	p. 60	Croissy-Beaubourg		508 Bassée	p. 216
502 Vallée de la Marne	p. 74	201 Brie boisée	p. 124		
		402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	Egreville	
Coubert				110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
107 Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134	Crouy-sur-Ourcq		511 Vallée du Lunain	p. 254
201 Brie boisée	p. 124	101 Orxois	p. 64	512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
505 Val d'Yerres	p. 138	501 Vallée de l'Oureq	p. 60		
Couilly-Pont-aux-Dames		Cucharmoy		Emerainville	
104 Brie des étangs	p. 92	105 Brie de Provins	p. 142	201 Brie boisée	p. 124
502 Vallée de la Marne	p. 74			402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
504 Vallée du Grand Morin	p. 118	Cuisy			
		103 Pays de France	p. 68	Episy	
		301 Buttes de la Goële	p. 48	405 Gâtinais de Voulx	p. 238
Coulombs-en-Valois				511 Vallée du Lunain	p. 254
101 Orxois	p. 64	Dagny		512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
501 Vallée de l'Oureq	p. 60	104 Brie des étangs	p. 92		
		201 Brie boisée	p. 124		
Coulommès				Esbly	
104 Brie des étangs	p. 92	Dammarié-les-Lys		402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
		109 Plaine de Bière	p. 186	502 Vallée de la Marne	p. 74
		509 Boucles de la Seine	p. 166		
Coulommiers		601 Massif de Fontainebleau	p. 196	Esmans	
104 Brie des étangs	p. 92			404 Rebord du Sénonais	p. 222
504 Vallée du Grand Morin	p. 118	Dammartin-en-Goële		508 Bassée	p. 216
		102 Multien	p. 52		
Coupry		103 Pays de France	p. 68	Etrepilly	
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	301 Buttes de la Goële	p. 48	102 Multien	p. 52
502 Vallée de la Marne	p. 74				
Courcelles-en-Bassée		Dammartin-sur-Tigeaux		Everly	
403 Montois	p. 208	201 Brie boisée	p. 124	403 Montois	p. 208
508 Bassée	p. 216	504 Vallée du Grand Morin	p. 118	507 Vallée de la Voulzie	p. 182
				508 Bassée	p. 216
Courchamp		Dampmart			
105 Brie de Provins	p. 142	302 Butte d'Aulnaie	p. 88	Evry-Grégy-sur-Yerres	
201 Brie boisée	p. 124	502 Vallée de la Marne	p. 74	107 Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134
				108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
Courpalay		Darvault		505 Val d'Yerres	p. 138
105 Brie de Provins	p. 142	110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248		
106 Brie de Mormant	p. 160	405 Gâtinais de Voulx	p. 238	Faremoutiers	
505 Val d'Yerres	p. 138	512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242	201 Brie boisée	p. 124
				504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Courquetaine		Dhuisy			
107 Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134	101 Orxois	p. 64	Favières	
201 Brie boisée	p. 124	401 Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84	201 Brie boisée	p. 124
505 Val d'Yerres	p. 138			505 Val d'Yerres	p. 138
Courtacon		Diant		Fay-lès-Nemours	
104 Brie des étangs	p. 92	404 Rebord du Sénonais	p. 222	111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
201 Brie boisée	p. 124	510 Vallée de l'Orvanne	p. 258	601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Courtomer		Donnemarie-Dontilly		Féricy	
201 Brie boisée	p. 124	202 Brie du Châtelet	p. 170	202 Brie du Châtelet	p. 170
505 Val d'Yerres	p. 138	403 Montois	p. 208		
Courtry		Dormelles		Férolles-Attilly	
302 Butte d'Aulnaie	p. 88	404 Rebord du Sénonais	p. 222	107 Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134
		405 Gâtinais de Voulx	p. 238	201 Brie boisée	p. 124
Coutençon		510 Vallée de l'Orvanne	p. 258		
202 Brie du Châtelet	p. 170			Ferrières-en-Brie	
		Doue		201 Brie boisée	p. 124
Coutevroult		104 Brie des étangs	p. 92	402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
201 Brie boisée	p. 124	503 Vallée du Petit Morin	p. 106		
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110			Flagy	
504 Vallée du Grand Morin	p. 118	Douy-la-Ramée		404 Rebord du Sénonais	p. 222
		102 Multien	p. 52	405 Gâtinais de Voulx	p. 238
Crécy-la-Chapelle				510 Vallée de l'Orvanne	p. 258
104 Brie des étangs	p. 92	Echouboulains			
504 Vallée du Grand Morin	p. 118	202 Brie du Châtelet	p. 170	Fleury-en-Bière	
				109 Plaine de Bière	p. 186
Crégy-lès-Meaux		Ecuelles		601 Massif de Fontainebleau	p. 196
102 Multien	p. 52	404 Rebord du Sénonais	p. 222		

Fontainebleau					
111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	Gouvernes		
405	Gâtinais de Voulx	p. 238	402	Rebord de la Brie boisée	p. 110
509	Boucles de la Seine	p. 166	502	Vallée de la Marne	p. 74
512	Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242	Grandpuits-Bailly-Carrois		
601	Massif de Fontainebleau	p. 196	106	Brie de Mormant	p. 160
			506	Val d'Anceœur	p. 178
Fontaine-Fourches			Gravon		
404	Rebord du Sénonais	p. 222	404	Rebord du Sénonais	p. 222
Fontaine-le-Port			508	Bassée	p. 216
202	Brie du Châtelet	p. 170	Gressy		
509	Boucles de la Seine	p. 166	103	Pays de France	p. 68
Fontains			302	Butte d'Aulnaie	p. 88
106	Brie de Mormant	p. 160	Gretz-Armainvilliers		
202	Brie du Châtelet	p. 170	201	Brie boisée	p. 124
506	Val d'Anceœur	p. 178	505	Val d'Yerres	p. 138
Fontenailles			Grez-sur-Loing		
202	Brie du Châtelet	p. 170	405	Gâtinais de Voulx	p. 238
506	Val d'Anceœur	p. 178	512	Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
Fontenay-Trésigny			601	Massif de Fontainebleau	p. 196
201	Brie boisée	p. 124	Grisy-Suisnes		
505	Val d'Yerres	p. 138	107	Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134
Forfry			201	Brie boisée	p. 124
102	Multien	p. 52	505	Val d'Yerres	p. 138
Forges			Grisy-sur-Seine		
202	Brie du Châtelet	p. 170	404	Rebord du Sénonais	p. 222
403	Montois	p. 208	508	Bassée	p. 216
Fouju			Guérard		
106	Brie de Mormant	p. 160	104	Brie des étangs	p. 92
Fresnes-sur-Marne			201	Brie boisée	p. 124
103	Pays de France	p. 68	504	Vallée du Grand Morin	p. 118
302	Butte d'Aulnaie	p. 88	Guercheville		
502	Vallée de la Marne	p. 74	111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
Frétoy-le-Moutier			Guermantes		
104	Brie des Étangs	p. 92	402	Rebord de la Brie boisée	p. 110
201	Brie boisée	p. 124	Guignes		
Fromont			106	Brie de Mormant	p. 160
111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	505	Val d'Yerres	
Fublaines			Gurcy-le-Châtel		
104	Brie des étangs	p. 92	202	Brie du Châtelet	p. 170
502	Vallée de la Marne	p. 74	403	Montois	p. 208
Garentreville			Hautefeuille		
111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	201	Brie boisée	p. 124
Gastins			Héricy		
105	Brie de Provins	p. 142	202	Brie du Châtelet	p. 170
106	Brie de Mormant	p. 160	509	Boucles de la Seine	p. 166
Germigny-l'Evêque			Hermé		
502	Vallée de la Marne	p. 74	105	Brie de Provins	p. 142
Germigny-sous-Coulombs			403	Montois	p. 208
101	Orxois	p. 64	508	Bassée	p. 216
Gesvres-le-Chapitre			Hondevilliers		
102	Multien	p. 52	104	Brie des étangs	p. 92
Giremoutiers			Ichy		
104	Brie des étangs	p. 92	111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
Gironville			Isles-les-Meldeuses		
111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	502	Vallée de la Marne	p. 74
Gouaix			Isles-lès-Villenoy		
105	Brie de Provins	p. 142	502	Vallée de la Marne	p. 74
403	Montois	p. 208	Iverny		
508	Bassée	p. 216	103	Pays de France	p. 68
			Jablins		
			502	Vallée de la Marne	p. 74
			Jaignes		
			101	Orxois	p. 64
			401	Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84
			502	Vallée de la Marne	p. 74
			Jaulnes		
			404	Rebord du Sénonais	p. 222
			508	Bassée	p. 216
			Jossigny		
			201	Brie boisée	p. 124
			402	Rebord de la Brie boisée	p. 110
			Jouarre		
			104	Brie des étangs	p. 92
			502	Vallée de la Marne	p. 74
			503	Vallée du Petit Morin	p. 106
			Jouy-le-Châtel		
			105	Brie de Provins	p. 142
			201	Brie boisée	p. 124
			Jouy-sur-Morin		
			104	Brie des étangs	p. 92
			504	Vallée du Grand Morin	p. 118
			Juilly		
			103	Pays de France	p. 68
			301	Buttes de la Goële	p. 48
			Jutigny		
			403	Montois	p. 208
			507	Vallée de la Voulzie	p. 182
			La Brosse-Montceaux		
			404	Rebord du Sénonais	p. 222
			508	Bassée	p. 216
			La Celle-sur-Morin		
			104	Brie des étangs	p. 92
			201	Brie boisée	p. 124
			504	Vallée du Grand Morin	p. 118
			La Chapelle-Gauthier		
			202	Brie du Châtelet	p. 170
			506	Val d'Anceœur	p. 178
			La Chapelle-Iger		
			105	Brie de Provins	p. 142
			505	Val d'Yerres	p. 138
			La Chapelle-la-Reine		
			111	Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
			513	Vallée de l'Ecole	p. 190
			601	Massif de Fontainebleau	p. 196
			La Chapelle-Moutils		
			104	Brie des étangs	p. 92
			504	Vallée du Grand Morin	p. 118
			La Chapelle-Rablais		
			202	Brie du Châtelet	p. 170
			La Chapelle-Saint-Sulpice		
			105	Brie de Provins	p. 142
			507	Vallée de la Voulzie	p. 182
			La Croix-en-Brie		
			105	Brie de Provins	p. 142
			106	Brie de Mormant	p. 160
			La Ferté-Gaucher		
			104	Brie des étangs	p. 92
			504	Vallée du Grand Morin	p. 118
			La Ferté-sous-Jouarre		
			104	Brie des étangs	p. 92
			401	Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84

Index communal

502 Vallée de la Marne	p. 74	513 Vallée de l'Ecole	p. 190	Louan-Villegruis-Fontaine	
503 Vallée du Petit Morin	p. 106	601 Massif de Fontainebleau	p. 196	105 Brie de Provins	p. 142
La Genevraye		Léchelle		Luisetaines	
405 Gâtinais de Voulx	p. 238	105 Brie de Provins	p. 142	403 Montois	p. 208
511 Vallée du Lunain	p. 254	507 Vallée de la Voulzie	p. 182	508 Bassée	p. 216
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242	Les Chapelles-Bourbon		Lumigny-Nesles-Ormeaux	
La Grande-Paroisse		201 Brie boisée	p. 124	105 Brie de Provins	p. 142
202 Brie du Châtelet	p. 170	Les Ecrennes		201 Brie boisée	p. 124
403 Montois	p. 208	202 Brie du Châtelet	p. 170	505 Val d'Yerres	p. 138
404 Rebord du Sénonais	p. 222	Les Marêts		Luzancy	
508 Bassée	p. 216	105 Brie de Provins	p. 142	502 Vallée de la Marne	p. 74
509 Boucles de la Seine	p. 166	201 Brie boisée	p. 124	Machault	
La Haute-Maison		Les Ormes-sur-Voulzie		202 Brie du Châtelet	p. 170
104 Brie des étangs	p. 92	403 Montois	p. 208	Magny-le-Hongre	
La Houssaye-en-Brie		507 Vallée de la Voulzie	p. 182	402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
201 Brie boisée	p. 124	508 Bassée	p. 216	502 Vallée de la Marne	p. 74
La Madeleine-sur-Loing		Lescherolles		504 Vallée du Grand Morin	p. 118
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	104 Brie des étangs	p. 92	Maincy	
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242	504 Vallée du Grand Morin	p. 118	106 Brie de Mormant	p. 160
601 Massif de Fontainebleau	p. 196	Lesches		108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
La Rochette		502 Vallée de la Marne	p. 74	202 Brie du Châtelet	p. 170
509 Boucles de la Seine	p. 166	Lésigny		506 Val d'Ancœur	p. 178
601 Massif de Fontainebleau	p. 196	201 Brie boisée	p. 124	Maisoncelles-en-Brie	
La Tombe		Leudon-en-Brie		104 Brie des étangs	p. 92
404 Rebord du Sénonais	p. 222	104 Brie des étangs	p. 92	Maisoncelles-en-Gâtinais	
508 Bassée	p. 216	Lieusaint		111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
La Trétoire		108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156	Maison-Rouge-en-Brie	
104 Brie des étangs	p. 92	Limoges-Fourches		105 Brie de Provins	p. 142
503 Vallée du Petit Morin	p. 106	108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156	106 Brie de Mormant	p. 160
Lagny-sur-Marne		Lissy		507 Vallée de la Voulzie	p. 182
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	106 Brie de Mormant	p. 160	Marchémoret	
502 Vallée de la Marne	p. 74	108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156	102 Multien	p. 52
Larchant		Liverdy-en-Brie		301 Buttes de la Goële	p. 48
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	107 Plateau de Brie-Comte-Robert	p. 134	Marcilly	
601 Massif de Fontainebleau	p. 196	201 Brie boisée	p. 124	102 Multien	p. 52
Laval-en-Brie		505 Val d'Yerres	p. 138	Mareuil-lès-Meaux	
202 Brie du Châtelet	p. 170	Livry-sur-Seine		104 Brie des étangs	p. 92
403 Montois	p. 208	202 Brie du Châtelet	p. 170	502 Vallée de la Marne	p. 74
Le Châtelet-en-Brie		509 Boucles de la Seine	p. 166	Marles-en-Brie	
202 Brie du Châtelet	p. 170	Lizines		201 Brie boisée	p. 124
Le Mée-sur-Seine		105 Brie de Provins	p. 142	Marolles-en-Brie	
108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156	403 Montois	p. 208	104 Brie des étangs	p. 92
509 Boucles de la Seine	p. 166	507 Vallée de la Voulzie	p. 182	Marolles-sur-Seine	
Le Mesnil-Amelot		Lizy-sur-Ourcq		404 Rebord du Sénonais	p. 222
103 Pays de France	p. 68	102 Multien	p. 52	508 Bassée	p. 216
Le Pin		501 Vallée de l'Oureq	p. 60	Mary-sur-Marne	
302 Butte d'Aulnaie	p. 88	502 Vallée de la Marne	p. 74	101 Orxois	p. 64
Le Plessis-aux-Bois		Lognes		401 Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84
103 Pays de France	p. 68	402 Rebord de la Brie boisée	p. 110	501 Vallée de l'Oureq	p. 60
Le Plessis-Feu-Aussoux		Longperrier		502 Vallée de la Marne	p. 74
201 Brie boisée	p. 124	103 Pays de France	p. 68	Mauperthuis	
505 Val d'Yerres	p. 138	301 Buttes de la Goële	p. 48	104 Brie des étangs	p. 92
Le Plessis-l'Evêque		Longueville		201 Brie boisée	p. 124
103 Pays de France	p. 68	105 Brie de Provins	p. 142	Mauregard	
301 Buttes de la Goële	p. 48	403 Montois	p. 208	103 Pays de France	p. 68
Le Plessis-Placy		507 Vallée de la Voulzie	p. 182	May-en-Multien	
102 Multien	p. 52	Lorrez-le-Bocage-Préaux		102 Multien	p. 52
Le Vaudoué		110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248	501 Vallée de l'Oureq	p. 60
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232	405 Gâtinais de Voulx	p. 238	Meaux	
		511 Vallée du Lunain	p. 254	102 Multien	p. 52
				103 Pays de France	p. 68
				502 Vallée de la Marne	p. 74

Meigneux	
105 Brie de Provins	p. 142
106 Brie de Mormant	p. 160
202 Brie du Châtelet	p. 170
403 Montois	p. 208
Meilleray	
104 Brie des étangs	p. 92
504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Melun	
108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
202 Brie du Châtelet	p. 170
506 Val d'Anceœur	p. 178
509 Boucles de la Seine	p. 166
Melz-sur-Seine	
105 Brie de Provins	p. 142
403 Montois	p. 208
508 Bassée	p. 216
Méry-sur-Marne	
502 Vallée de la Marne	p. 74
Messy	
103 Pays de France	p. 68
Misy-sur-Yonne	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216
Mitry-Mory	
103 Pays de France	p. 68
302 Butte d'Aulnaie	p. 88
Moisenay	
106 Brie de Mormant	p. 160
202 Brie du Châtelet	p. 170
506 Val d'Anceœur	p. 178
Moissy-Cramayel	
108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
Mondreville	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
Mons-en-Montois	
403 Montois	p. 208
Montarlot	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
510 Vallée de l'Orvanne	p. 258
Montceaux-lès-Meaux	
104 Brie des étangs	p. 92
401 Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs	p. 84
502 Vallée de la Marne	p. 74
Montceaux-lès-Provins	
104 Brie des étangs	p. 92
105 Brie de Provins	p. 142
Montcourt-Fromonville	
405 Gâtinais de Voulx	p. 238
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
Montdauphin	
104 Brie des étangs	p. 92
503 Vallée du Petit Morin	p. 106
Montenils	
104 Brie des étangs	p. 92
Montereau-Fault-Yonne	
403 Montois	p. 208
508 Bassée	p. 216
Montereau-sur-le-Jard	
106 Brie de Mormant	p. 160
108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156

Montévrain	
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
502 Vallée de la Marne	p. 74
Montgé-en-Goële	
102 Multien	p. 52
103 Pays de France	p. 68
301 Buttes de la Goële	p. 48
Monthyon	
102 Multien	p. 52
103 Pays de France	p. 68
301 Buttes de la Goële	p. 48
Montigny-le-Guesdier	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
Montigny-Lencoup	
202 Brie du Châtelet	p. 170
403 Montois	p. 208
Montigny-sur-Loing	
405 Gâtinais de Voulx	p. 238
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Montmachoux	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
Montolivet	
104 Brie des étangs	p. 92
503 Vallée du Petit Morin	p. 106
Montry	
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
502 Vallée de la Marne	p. 74
504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Moret-sur-Loing	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
509 Boucles de la Seine	p. 166
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Mormant	
106 Brie de Mormant	p. 160
506 Val d'Anceœur	p. 178
Mortcerf	
201 Brie boisée	p. 124
504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Mortery	
105 Brie de Provins	p. 142
507 Vallée de la Voulzie	p. 182
Mouroux	
104 Brie des étangs	p. 92
504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Mousseaux-lès-Bray	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216
Moussy-le-Neuf	
102 Multien	p. 52
103 Pays de France	p. 68
301 Buttes de la Goële	p. 48
Moussy-le-Vieux	
103 Pays de France	p. 68
301 Buttes de la Goële	p. 48
Mouy-sur-Seine	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216
Nandy	
108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
509 Boucles de la Seine	p. 166

Nangis	
105 Brie de Provins	p. 142
106 Brie de Mormant	p. 160
202 Brie du Châtelet	p. 170
506 Val d'Anceœur	p. 178
Nanteau-sur-Essonne	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
514 Vallée de l'Essonne	p. 228
Nanteau-sur-Lunain	
110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
405 Gâtinais de Voulx	p. 238
511 Vallée du Lunain	p. 254
Nanteuil-lès-Meaux	
104 Brie des étangs	p. 92
502 Vallée de la Marne	p. 74
Nanteuil-sur-Marne	
502 Vallée de la Marne	p. 74
Nantouillet	
103 Pays de France	p. 68
Nemours	
110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
405 Gâtinais de Voulx	p. 238
512 Vallées du Loing, du Betz et du Fusain	p. 242
Neufmoutiers-en-Brie	
201 Brie boisée	p. 124
Noisiel	
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
502 Vallée de la Marne	p. 74
Noisy-Rudignon	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216
510 Vallée de l'Orvanne	p. 258
Noisy-sur-Ecole	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
513 Vallée de l'Ecole	p. 190
601 Massif de Fontainebleau	p. 196
Nonville	
110 Plateau du Gâtinais d'Egreville	p. 248
405 Gâtinais de Voulx	p. 238
511 Vallée du Lunain	p. 254
Noyen-sur-Seine	
404 Rebord du Sénonais	p. 222
508 Bassée	p. 216
Obsonville	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
Ocquerre	
101 Orxois	p. 64
501 Vallée de l'Ourcq	p. 60
Oissery	
102 Multien	p. 52
Orly-sur-Morin	
104 Brie des étangs	p. 92
503 Vallée du Petit Morin	p. 106
Ormesson	
111 Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais	p. 232
601 Massif de Fontainebleau	p. 196

Index communal

Othis			Pringy			Saint-Ange-le-Viel	
102 Multien	p. 52		109 Plaine de Bière	p. 186		110 Plateau	
103 Pays de France	p. 68		509 Boucles de la Seine	p. 166		du Gâtinais d'Egreville	p. 248
301 Buttes de la Goële	p. 48		513 Vallée de l'Ecole	p. 190		405 Gâtinais de Voulx	p. 238
Ozoir-la-Ferrière			Provins			Saint-Augustin	
107 Plateau			105 Brie de Provins	p. 142		104 Brie des étangs	p. 92
de Brie-Comte-Robert	p. 134		507 Vallée de la Voulzie	p. 182		201 Brie boisée	p. 124
201 Brie boisée	p. 124					504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Ozouer-le-Voulgis			Puisieux			Saint-Barthélemy	
107 Plateau			102 Multien	p. 52		104 Brie des étangs	p. 92
de Brie-Comte-Robert	p. 134						
201 Brie boisée	p. 124		Quiers			Saint-Brice	
505 Val d'Yerres	p. 138		106 Brie de Mormant	p. 160		105 Brie de Provins	p. 142
Paley			Quincy-Voisins			507 Vallée de la Voulzie	p. 182
110 Plateau			104 Brie des étangs	p. 92		Saint-Cyr-sur-Morin	
du Gâtinais d'Egreville	p. 248		502 Vallée de la Marne	p. 74		104 Brie des étangs	p. 92
511 Vallée du Lunain	p. 254		504 Vallée du Grand Morin	p. 118		502 Vallée de la Marne	p. 74
Pamfou			Rampillon			503 Vallée du Petit Morin	p. 106
202 Brie du Châtelet	p. 170		105 Brie de Provins	p. 142		Saint-Denis-lès-Rebais	
Paroy			106 Brie de Mormant	p. 160		104 Brie des étangs	p. 92
403 Montois	p. 208		202 Brie du Châtelet	p. 170			
Passy-sur-Seine			403 Montois	p. 208		Sainte-Aulde	
404 Rebord du Sénonais	p. 222		506 Val d'Ancœur	p. 178		101 Orxois	p. 64
Pécy			Réau			401 Rebords de l'Orxois	
105 Brie de Provins	p. 142		108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156		et de la Brie des étangs	p. 84
Penchard			Rebais			502 Vallée de la Marne	p. 74
102 Multien	p. 52		104 Brie des étangs	p. 92		Sainte-Colombe	
103 Pays de France	p. 68					105 Brie de Provins	p. 142
301 Buttes de la Goële	p. 48		Recloses			507 Vallée de la Voulzie	p. 182
Perthes-en-Gâtinais			111 Gâtinais de Maisoncelles	p. 232		Saint-Fargeau-Ponthierry	
109 Plaine de Bière	p. 186		et monts du Gâtinais	p. 196		109 Plaine de Bière	p. 186
513 Vallée de l'Ecole	p. 190		601 Massif de Fontainebleau			509 Boucles de la Seine	p. 166
Pézarches			Remauville			Saint-Fiacre	
201 Brie boisée	p. 124		110 Plateau			104 Brie des étangs	p. 92
Pierre-Levée			du Gâtinais d'Egreville	p. 248		502 Vallée de la Marne	p. 74
104 Brie des étangs	p. 92		511 Vallée du Lunain	p. 254		Saint-Germain-Laval	
Poigny			Reuil-en-Brie			403 Montois	p. 208
105 Brie de Provins	p. 142		502 Vallée de la Marne	p. 74		508 Bassée	p. 216
507 Vallée de la Voulzie	p. 182		Roissy-en-Brie			Saint-Germain-Laxis	
Poincy			201 Brie boisée	p. 124		106 Brie de Mormant	p. 160
102 Multien	p. 52		402 Rebord de la Brie boisée	p. 110		108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156
502 Vallée de la Marne	p. 74		Rouilly			506 Val d'Ancœur	p. 178
Poligny			105 Brie de Provins	p. 142		Saint-Germain-sous-Doue	
110 Plateau			507 Vallée de la Voulzie	p. 182		104 Brie des étangs	p. 92
du Gâtinais d'Egreville	p. 248		Rouvres			Saint-Germain-sur-Ecole	
512 Vallées du Loing, du Betz			102 Multien	p. 52		109 Plaine de Bière	p. 186
et du Fusain	p. 242		301 Buttes de la Goële	p. 48		513 Vallée de l'Ecole	p. 190
Pommeuse			Rozay-en-Brie			Saint-Germain-sur-Morin	
104 Brie des étangs	p. 92		105 Brie de Provins	p. 142		402 Rebord de la Brie boisée	p. 110
201 Brie boisée	p. 124		505 Val d'Yerres	p. 138		502 Vallée de la Marne	p. 74
504 Vallée du Grand Morin	p. 118		Rubelles			504 Vallée du Grand Morin	p. 118
Pomponne			108 Plateau de Melun-Sénart	p. 156		Saint-Hilliers	
302 Butte d'Aulnaie	p. 88		506 Val d'Ancœur	p. 178		105 Brie de Provins	p. 142
502 Vallée de la Marne	p. 74		Rumont			Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	
Pontault-Combault			111 Gâtinais de Maisoncelles	p. 232		104 Brie des étangs	p. 92
201 Brie boisée	p. 124		et monts du Gâtinais	p. 228		401 Rebords de l'Orxois	
402 Rebord de la Brie boisée	p. 110		514 Vallée de l'Essonne			et de la Brie des étangs	p. 84
Pontcarré			Rupéreux			502 Vallée de la Marne	p. 74
201 Brie boisée	p. 124		105 Brie de Provins	p. 142		Saint-Just-en-Brie	
Précy-sur-Marne			201 Brie boisée	p. 124		105 Brie de Provins	p. 142
103 Pays de France	p. 68		Saâcy-sur-Marne			Saint-Léger	
502 Vallée de la Marne	p. 74		104 Brie des étangs	p. 92		104 Brie des étangs	p. 92
Presles-en-Brie			502 Vallée de la Marne	p. 74		Saint-Loup-de-Naud	
201 Brie boisée	p. 124		Sablonnières			105 Brie de Provins	p. 142
505 Val d'Yerres	p. 138		104 Brie des étangs	p. 92		507 Vallée de la Voulzie	p. 182
			503 Vallée du Petit Morin	p. 106			

Index communal

Vaires-sur-Marne					
302	Butte d'Aulnaie	p. 88	Villemareuil		
502	Vallée de la Marne	p. 74	104	Brie des étangs	p. 92
			502	Vallée de la Marne	p. 74
Valence-en-Brie			Villemer		
202	Brie du Châtelet	p. 170	405	Gâtinais de Voulx	p. 238
Vanvillé			511	Vallée du Lunain	p. 254
105	Brie de Provins	p. 142	512	Vallées du Loing, du Betz	
106	Brie de Mormant	p. 160		et du Fusain	p. 242
Varennnes-sur-Seine			Villenauxe-la-Petite		
404	Rebord du Sénonais	p. 222	404	Rebord du Sénonais	p. 222
508	Bassée	p. 216	508	Bassée	p. 216
Varreddes			Villeneuve-le-Comte		
102	Multien	p. 52	201	Brie boisée	p. 124
502	Vallée de la Marne	p. 74	402	Rebord de la Brie boisée	p. 110
Vaucourtois			Villeneuve-les-Bordes		
104	Brie des étangs	p. 92	106	Brie de Mormant	p. 160
Vaudoy-en-Brie			202	Brie du Châtelet	p. 170
105	Brie de Provins	p. 142	506	Val d'Ancœur	p. 178
201	Brie boisée	p. 124			
Vaux-le-Pénil			Villeneuve-Saint-Denis		
202	Brie du Châtelet	p. 170	201	Brie boisée	p. 124
506	Val d'Ancœur	p. 178	402	Rebord de la Brie boisée	p. 110
509	Boucles de la Seine	p. 166	Villeneuve-sous-Dammartin		
Vaux-sur-Lunain			103	Pays de France	p. 68
110	Plateau		Villeneuve-sur-Bellot		
	du Gâtinais d'Egreville	p. 248	104	Brie des étangs	p. 92
511	Vallée du Lunain	p. 254	503	Vallée du Petit Morin	p. 106
Vendrest			Villenoy		
101	Orxois	p. 64	103	Pays de France	p. 68
501	Vallée de l'Oureq	p. 60	502	Vallée de la Marne	p. 74
Veneux-les-Sablons			Villeparisis		
509	Boucles de la Seine	p. 166	302	Butte d'Aulnaie	p. 88
601	Massif de Fontainebleau	p. 196	Villeroy		
Verdelot			103	Pays de France	p. 68
104	Brie des étangs	p. 92	Ville-Saint-Jacques		
503	Vallée du Petit Morin	p. 106	404	Rebord du Sénonais	p. 222
Verneuil-l'Etang			508	Bassée	p. 216
106	Brie de Mormant	p. 160	Villevaudé		
505	Val d'Yerres	p. 138	302	Butte d'Aulnaie	p. 88
Vernou-la-Celle-sur-Seine			Villiers-en-Bière		
202	Brie du Châtelet	p. 170	109	Plaine de Bière	p. 186
403	Montois	p. 208	509	Boucles de la Seine	p. 166
508	Bassée	p. 216	601	Massif de Fontainebleau	p. 196
509	Boucles de la Seine	p. 166	Villiers-Saint-Georges		
Vert-Saint-Denis			105	Brie de Provins	p. 142
108	Plateau de Melun-Sénart	p. 156	Villiers-sous-Grez		
Vieux-Champagne			111	Gâtinais de Maisoncelles	
105	Brie de Provins	p. 142		et monts du Gâtinais	p. 232
Vignely			601	Massif de Fontainebleau	p. 196
103	Pays de France	p. 68	Villiers-sur-Morin		
502	Vallée de la Marne	p. 74	201	Brie boisée	p. 124
Villebéon			504	Vallée du Grand Morin	p. 118
110	Plateau		Villiers-sur-Seine		
	du Gâtinais d'Egreville	p. 248	404	Rebord du Sénonais	p. 222
511	Vallée du Lunain	p. 254	508	Bassée	p. 216
Villecerf			Villuis		
404	Rebord du Sénonais	p. 222	404	Rebord du Sénonais	p. 222
405	Gâtinais de Voulx	p. 238	Vimpelles		
510	Vallée de l'Orvanne	p. 258	403	Montois	p. 208
Villemaréchal			508	Bassée	p. 216
110	Plateau		Vinantes		
	du Gâtinais d'Egreville	p. 248	103	Pays de France	p. 68
405	Gâtinais de Voulx	p. 238	Vincy-Manoeuvre		
511	Vallée du Lunain	p. 254	102	Multien	p. 52

Edité par

Conseil général de Seine-et-Marne
© Conseil général de Seine-et-Marne, 2007

Maîtrise d’ouvrage

CG 77, CAUE 77

Graphisme

Juliette Tixador et Sophie Dupriez

Correction

Laurence Gay

Infographie

Vue d’ici : Pascal Chevallier

IMAGIS

Equipe SIG du CG 77 : Denis Asselin,
Claudie Reynaud-Lejeune,
Gwenmaël Guibé,
Sandrine Rochereau

Raoul Sinier

Crédits photographiques

- Equipes de terrain

Laure-Agnès Bourdial, Joël Chatain ;
Thierry Bedu, Claude Chazelle ;
Jean-Pierre Carette, Abdel Dabssi, Jocelyne Dabssi, Francis Thilliet

- **Portfolio et photos pp. 16, 20, 48, 52, 64, 68, 74, 88, 92, 118, 134, 142, 160, 166, 196, 208, 222, 232 et 242**
Marianne Féraille

- CAUE 77, CG 77

Repères bibliographiques

Paysages. CCI Centre Georges Pompidou, 1981.

Histoire du paysage français, par Jean-Robert Pitte.
Editions Taillandier, 1983.

Le grand Atlas de la France rurale, par André Brun, Jean-Marie Stéphan, Jean-Claude Bontron. Editions de Monza, 1989.

Méthodologie pour l’identification et la typologie des paysages,
par Jean-Claude Bontron, Yves Luginbuhl et Zsuzsa Cros.
Ministère de l’Equipement, du Logement,
des Transports et de la Mer, 1991.

L’Atlas des paysages ruraux de France, par Pierre Brunet.
Editions de Monza, 1992.

Jardins et paysages, textes essentiels, par Jean-Pierre Le Dantec.
Larousse, 1996.

Etudes paysagères de la Brie boisée,
par Alain Freytet. DDE 77, 1998.

Etude de préfiguration de l’Atlas des paysages de Seine-et-Marne,
par Michel Colin, Monique Chauvin et Pascal Chevallier.
CAUE 77, 2002.

Rapports d’étude de terrain de l’Atlas des paysages de Seine-et-Marne. CG 77, 2002-2004.

- Lots n° 1, 2 et Fontainebleau-Gâtinais, Atelier TICH0
- Lots n° 3, 4 et 5, Atelier de paysage Claude Chazelle
- Lot n° 5, Horizons 2015, Jean-Pierre Carette

Atlas des paysages de Seine-et-Marne – Synthèse,
par Michel Colin, Monique Chauvin, et Pascal Chevallier.
CG 77, 2005-2006.

Livret pédagogique de l’Atlas des paysages de Seine-et-Marne,
par Claude Chazelle et Alain Freytet. CAUE 77, 2006.

Achevé d’imprimer par Art & Caractère (SIA), Lavalur 81500 en décembre 2007

